



LE PDZA

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE DU TÉMISCAMINGUE



Équipe de réalisation

Coordination, recherche, révision et concertation
Monia Jacques et Yves Grafteaux
Agents de développement ruraux



Collaborateurs :
Lyne Gironne
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Tomy Boucher
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

MRC de Témiscamingue

Recherche, concertation et rédaction du plan

Marianne Mathis
Chargée de projet



PLANIFICATION TERRITORIALE + GÉOMATIQUE

Collaborateurs :
Marie-Élaine Boily, Marius Romy, Nicholas Fecteau, Gabrielle Caron et
Gabrielle Caron Bouchard

Société Géo'Graph

Orientation et relecture

Daniel Barrette, Édith Lafond, Anny Roy, Mario Perron, Vicky Brunet,
Yval Boucher et Lise Roy
Comité municipal agricole et agroalimentaire de la MRC de
Témiscamingue



Kathlean MacKay
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec



Josiane Richer et Guy Trépanier
Société de développement du Témiscamingue



Cassandra Hervieux-Gaudreau et Joanne Trépanier
Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

Cartographie et géomatique

Danny Bisson
Progigraph





Révision linguistique

Mylène Grenier
Secrétaire de direction de la MRC de Témiscamingue



Conception graphique

Éric Aumond
Les Productions Guillermo Patterson



Remerciements

Le plan de développement de la zone agricole de la MRC de Témiscamingue a été réalisé grâce au soutien financier et technique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ainsi qu'à la contribution financière de Desjardins - Caisse du Témiscamingue.



Nous remercions vivement tous les participants liés, de près ou de loin, aux consultations et à toutes les étapes de préparation et de relecture de ce document.

Note au lecteur

Les statistiques peuvent varier en fonction de l'année de référence et selon les sources obtenues. La gestion de la provenance diversifiée de ces sources, du type ainsi que du format des données a été un défi, auquel les auteurs ont dû faire face. Les statistiques pour certaines municipalités sont parfois biaisées, par l'omission volontaire de prendre en compte deux communautés autochtones présentes sur le territoire.

Liste des acronymes

Note : Il s'agit parfois d'acronymes non officiels, formulés pour alléger le présent document.

CMAA	Comité municipal agricole et agroalimentaire
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CSLT	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
FADQ	Financière agricole du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations du Québec
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec
MRCT	Municipalité régionale de comté de Témiscamingue
SDT	Société de développement du Témiscamingue
TNO	Territoire non organisé
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Prendre note que le conseil des maires a adopté ce document à sa séance du 18 février 2015



Mot du préfet

Le Témiscamingue peut être fier de son agriculture ! Si le Témiscamingue est ce qu'il est aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à son potentiel agricole, mis de l'avant par les Pères Oblats, au début du siècle dernier et aux générations d'agriculteurs qui, à force de courage, d'efforts et de passion, ont bâti et développé le Témiscamingue que nous connaissons aujourd'hui.

Un siècle plus tard, notre territoire est dynamisé par plus de deux cent fermes. L'agriculture et le secteur agroalimentaire font plus que jamais partie des piliers de notre économie, sur lesquels nous comptons pour poursuivre notre développement. Les élus du Témiscamingue réitéraient par ailleurs en décembre dernier, l'importance du développement agricole, par une résolution d'appui^[1].

Le Témiscamingue a la chance d'être représenté par des entreprises agricoles performantes, qui se classent, année après année, parmi les meilleures au niveau régional et national. À leur tête, des agriculteurs passionnés par leur entreprise et par la nature qui les entoure. Par leur travail et leur créativité, ils repoussent les limites imposées par notre nordicité. Grâce à eux, l'offre agroalimentaire s'est diversifiée de manière remarquable au Témiscamingue, et ce, depuis les quinze dernières années. Leur apport considérable, nous permet d'occuper notre territoire et d'offrir, chaque année, des paysages d'exception à nos citoyens et aux visiteurs du Témiscamingue.

La MRC de Témiscamingue est heureuse de dévoiler aujourd'hui son plan de développement de la zone agricole, réalisé avec et pour nos agriculteurs, agrotransformateurs, intervenants et habitants de la zone agricole. Ce plan n'a qu'un seul but, soit soutenir la vitalité de notre agriculture et de notre zone agricole ! Il est le résultat de centaines d'heures d'analyse, mais également des dizaines d'heures de consultation, exercice réalisé sur tout le territoire et pour l'ensemble des productions.

Nous comptons sur tous nos partenaires, pour participer activement à la mise en œuvre des actions, que vous découvrirez en consultant ce document. La MRC de Témiscamingue s'engage par ailleurs à contribuer ou encore à piloter plusieurs de ces actions.

L'agriculture est un secteur complexe. Stable en apparence, voire même conservateur, c'est en réalité un monde en perpétuelle effervescence, appelé à relever de nombreux défis et à s'adapter aux nombreux changements qui lui sont imposés. À Dame Nature, il faut aujourd'hui ajouter plusieurs contraintes réglementaires ainsi que la volatilité des marchés internationaux. Tous ces enjeux font de l'agriculture, un domaine en développement continu et dont l'évolution entre les différents secteurs de production est asymétrique.



[1] Annexe 1 du présent document.



C'est sur notre PDZA que nous misons pour développer notre agriculture, et ce, malgré les contraintes et spécificités qui la caractérisent. Nous avons tout pour réussir. Nous possédons l'expertise, la qualité des terres et surtout nous avons des gens de cœur et de passion, qui sauront rendre à terme ce plan et en faire une grande fierté pour notre territoire. Les moyens d'agir seront à arrimer et nous devons travailler ensemble, afin que l'agriculture témiscamienne de demain, soit à notre image, c'est-à-dire innovante, diversifiée, dynamique, accueillante, ouverte sur le monde et durable.

C'est avec reconnaissance que je tiens à offrir mes meilleurs remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à cet important exercice de concertation. Je vous encourage à persévérer dans vos activités et à vous approprier dès aujourd'hui votre PDZA.

Mot de remerciement aux collaborateurs de la démarche du PDZA

La réalisation du plan de développement de la zone agricole est le fruit du travail et de l'implication de l'ensemble des acteurs concernés par la démarche, soit les producteurs agricoles, les élus municipaux, les intervenants (consultants, experts,...) et les citoyens.

La précieuse collaboration de l'ensemble des acteurs et collaborateurs a contribué aux résultats obtenus. L'apport notable de toutes ces personnes a permis de recueillir une somme d'information considérable, qui a alimenté les réflexions entourant l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur notre territoire. Une vision concertée a été dégagée ainsi que les grandes orientations qui ont menées à l'élaboration d'un plan d'action reposant sur six axes.

L'apport des différents partenaires et collaborateurs a permis d'établir un plan d'action porteur pour le secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue. La réalisation des actions représente plusieurs défis et reposera sur la continuité de cette collaboration établie entre les différents acteurs. Nous sentons une réelle volonté de déployer les efforts nécessaires pour faire de cette démarche une réussite et ainsi assurer la pérennité de ce secteur sur notre territoire !

Le préfet de la MRC de Témiscamingue,

Arnaud Warolin





Le plan de développement de la zone agricole :

un outil stratégique pour le secteur agricole et agroalimentaire

Mot du Comité municipal agricole et agroalimentaire

Comme plusieurs autres territoires au Québec, le Témiscamingue a connu des bouleversements majeurs, au cours des dernières années. Souhaitant redynamiser ce secteur d'activité d'importance, la MRC de Témiscamingue a mis en place, en janvier 2012, le Comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA). Ayant entre autres pour mandats de cibler les attentes du milieu, de prioriser les actions en découlant, le CMAA émet également des recommandations au conseil des maires, concernant les positions à adopter par les élus municipaux du Témiscamingue, à l'égard de certains dossiers. Il importe de préciser que la constitution de ce comité n'a pas pour objectif de revendiquer, mais bien de documenter les actions à réaliser par la MRC de Témiscamingue, afin d'outiller adéquatement les élus municipaux dans leur prise de décision, en lien avec tout dossier agricole, que ceux-ci aient une portée et un rayonnement à l'échelle régionale, provinciale ou nationale.

Le CMAA est composé de deux représentants du conseil des maires de la MRC, de quatre producteurs ou agrotransformateurs, dont le siège social est situé sur le territoire du Témiscamingue, ainsi que d'un citoyen résidant sur notre territoire. La MRC de Témiscamingue et la Société de développement du Témiscamingue y ont un rôle de membre de soutien.

Mandats du CMAA

- Prioriser et collaborer à la réalisation des actions identifiées dans le plan d'action de la MRC de Témiscamingue ainsi qu'à d'autres actions ou dossiers, jugés pertinents par le comité ;
- Collaborer à la réalisation des actions, relevant de la MRC de Témiscamingue, et identifiées dans le Plan stratégique du Témiscamingue ;
- Définir des objectifs atteignables, en lien avec les actions à réaliser par la MRC de Témiscamingue ;
- Émettre des recommandations au conseil des maires de la MRC de Témiscamingue, portant sur le développement agricole et agroalimentaire du territoire, pour ainsi l'orienter dans ses interventions ;
- Favoriser la concertation et l'échange d'information, entre les acteurs du milieu agricole et agroalimentaire ;
- Concilier les actions avec les besoins du milieu agricole et agroalimentaire ;
- Recommander la constitution de divers comités de travail, afin de traiter de sujets et dossiers spécifiques et requérant une plus grande implication ;
- Au besoin, référer les sujets et actions ne relevant pas du mandat de la MRC de Témiscamingue, aux organisations concernées.

La réalisation de la démarche du PDZA est donc issue du Comité municipal agricole et agroalimentaire de la MRC de Témiscamingue. C'est avec grand enthousiasme, que les membres ont pris en charge cet important mandat, rapidement devenu prioritaire pour la MRC de Témiscamingue. Le CMAA fut alors identifié comme étant le comité directeur de cette démarche. Ses principaux mandats sont de suivre l'état d'avancement des travaux, de transmettre les directives et de valider les différentes étapes à réaliser. Au-delà de cette





coordination, les membres se sont également impliqués en participant à diverses consultations, menées lors de la démarche, sans oublier le support qu'ils ont apporté, de par leur expertise terrain reconnue dans le milieu. Le CMAA a donc joué un rôle majeur en soutenant la démarche, de l'émergence à sa réalisation. Son mandat se poursuivra en participant à la mise en œuvre du plan d'action, issu du PDZA.

Ce sera alors le début d'une étape charnière, passant de la planification à la concrétisation des actions. La réalisation reposera sur l'implication et la collaboration de l'ensemble des partenaires touchés, de près ou de loin, par la démarche. Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire est l'affaire de tous. C'est ainsi à l'ensemble du secteur de voir aux conditions gagnantes, afin que les objectifs fixés soient atteints.

En terminant, nous tenons à souligner la participation des membres ayant siégés sur le Comité municipal agricole et agroalimentaire, et ce, tout au long de la démarche :

Membre	Fonction	Représentant	Période
M. Mychel Tremblay	Élu	Milieu municipal	de janvier 2012 à novembre 2013
Mme Josiane Richer	Membre de soutien	Société de développement du Témiscamingue	de janvier 2012 à décembre 2014
Mme Pierrette Corriveau	Citoyenne engagée	Citoyen	de janvier 2012 à septembre 2014
M. Jean-François Gingras	Producteur de bleuets	Producteur et Agrotransformateur	de janvier 2012 à décembre 2012
M. Guillaume Tétreault	Apiculteur	Producteur et Agrotransformateur	de janvier 2012 à février 2013
M. Éric Dubuque	Producteur laitier	Producteur et Agrotransformateur	de janvier 2012 à décembre 2013
M. Louis-Philippe Dénomé	Producteur bovin et forestier	Producteur et Agrotransformateur	de janvier 2013 à septembre 2013
M. Jocelyn Ouellet	Producteur de petits fruits	Producteur et Agrotransformateur	de mars 2013 à septembre 2013



Les membres du Comité municipal agricole et agroalimentaire 2015 :



À l'avant, de gauche à droite :

Mme Édith Lafond,

représentante du conseil des maires de la MRC de Témiscamingue et mairesse de la municipalité de St-Eugène de Guigues ;

M. Mario Perron,

représentant des producteurs / agrotransformateurs et producteur de bovins ;

Mme Lise Roy,

représentante des citoyens ;

Mme Vicky Brunet,

représentante des producteurs / agrotransformateurs et productrice de bovins et forestier ;

Mme Monia Jacques,

membre de soutien et agente de développement rural à la MRC de Témiscamingue ;

M. Daniel Barrette,

représentant du conseil des maires de la MRC de Témiscamingue et maire de la municipalité de Laverlochère ;

À l'arrière, de gauche à droite

M. Yves Grafteaux,

membre de soutien et agent de développement rural à la MRC de Témiscamingue.

M. Yval Boucher,

représentant des producteurs / agrotransformateurs et producteur forestier ;

Absents de la photo de groupe

Mme Anny Roy,

représentante des producteurs / agrotransformateurs et productrice maraîchère en serre ;

M. Guy Trépanier,

membre de soutien et directeur général à la SDT ;





Table des matières

1. Le territoire	24
1.1 Caractéristiques géophysiques	24
1.1.1 Localisation de la MRC	24
1.1.2 Géologie et topographie.....	27
1.1.3 Qualité des sols	29
1.1.4 Hydrographie	30
1.1.5 Climat	33
1.1.6 Secteurs agricoles du Témiscamingue.....	37
1.2 Histoire de l'agriculture au Témiscamingue	39
1.3 Paysage et patrimoine	44
1.3.1 Patrimoine naturel.....	44
1.3.2 Patrimoine bâti	49
1.4 Contexte socio-économique actuel	50
1.4.1 Démographie	50
1.4.2 Scolarité et emplois	55
1.4.3 Développement socioéconomique des municipalités.....	59
2. L'agriculture au Témiscamingue	62
2.1 Occupation de la zone agricole	62
2.1.1 Occupation du territoire.....	62
2.1.2 Terres en friche	66
2.1.3 Valeur foncière des terres en culture	66
2.1.4 Prémisses à l'accaparement des terres	68
2.1.5 Drainage des terres agricoles	72
2.2 Portrait des entreprises agricoles	77
2.2.1 Productions agricoles	83
2.2.1.1 Production laitière.....	83
2.2.1.2 Production bovine.....	86
2.2.1.3 Productions caprines et ovines	88
2.2.1.4 Production porcine.....	90
2.2.1.5 Productions végétales	91
2.2.1.6 Production acéricole	96





2.2.1.7 Bilan	97
2.2.2 Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA).....	99
2.2.3 Agrotourisme	99
2.2.4 Agroforesterie.....	103
2.2.4.1 Bleuetière	104
2.2.4.2 Produits forestiers non ligneux (PFNL).....	104
2.2.4.3 Culture de plantes médicinales sous couvert forestier	107
2.2.4.4. Caractérisation des terres en friche.....	107
2.2.5 Agroenvironnement.....	108
2.2.5.1 Programme Prime-Vert	109
2.2.6 Main-d'œuvre agricole	110
2.2.6.1 Travailleurs étrangers.....	114
2.3 Transformation	115
2.3.1 Transformation bovine.....	115
2.3.1.1 Abattoir	115
2.3.1.2 Créneau d'excellence en production bovine.....	116
2.3.2 Transformation d'autres viandes	117
2.4 Distribution et mise en marché.....	117
2.4.1 Circuits-courts	117
2.4.1.1 Marché public.....	118
2.4.1.2 Agriculture soutenue par la communauté (ASC)	118
2.4.1.3 Vente à la ferme.....	118
2.4.1.4 Événements.....	119
2.4.1.5 Organisme de promotion de l'agroalimentaire.....	120
2.4.2 Autres modes de distribution.....	120
2.5 Relève agricole	121
2.5.1 Portrait de la relève agricole	122
2.5.2 Accessibilité des terres agricoles pour la relève	124
2.5.3 Volonté de développement agricole.....	124
2.6 Formation et accompagnement	125
2.6.1 Accompagnement.....	125
2.6.1.1 Société de développement du Témiscamingue.....	125
2.6.1.2 Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue	125





2.6.2 Réseautage	126
2.6.3 Formation.....	126
2.6.3.1 Collectif régional en formation agricole.....	127
2.6.4 Financement	127
2.6.4.1 PADEL	128
2.6.4.2 Financière agricole.....	128
2.6.4.3 Programme de paiement anticipé et programmes de spécialités.....	129
2.6.4.4 Prêts et assurances	129
2.6.4.5 Programme d'appui financier à la relève	129
2.6.4.6 Programme d'appui à la diversification et au développement	130
2.6.4.7 Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.....	131
2.6.4.8 Programme de soutien au drainage des terres de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.....	132
2.6.4.9 Programme d'amélioration de la productivité des entreprises bovines.....	133
2.6.4.10 Autres programmes du MAPAQ.....	133

3. Diagnostic135

3.1 Relève, formation, expertise et accompagnement..... 136

3.1.1 La relève.....	136
3.1.2 Formation	138
3.1.2.1 La formation des jeunes à l'extérieur de la région.....	138
3.1.2.2 Formation générale, adaptée et continue	139
3.1.3 Expertise et innovation	140
3.1.4 Accompagnement et soutien	141
3.1.5 Réseautage	142

3.2 Le financement..... 143

3.2.1 Les institutions qui financent les entreprises (FADQ, FAC, SDT).....	143
3.2.2 Le modèle fiscal	144

3.3 Les contraintes de production 145

3.3.1 La réglementation environnementale.....	145
3.3.2 L'approvisionnement forestier.....	146
3.3.3 Le potentiel acéricole en terres publiques	147
3.3.4 La transformation et mise en marché des produits à la ferme	148



3.3.5 Les quotas de production – Laitier et acéricole.....	149
3.3.6 Les normes de production – Ovin.....	150
3.3.7 Les normes de production – Bovin	152
3.3.8 Les normes d’abattage	153
3.3.9 La législation sur l’accaparement des terres	154
3.4 Organisations agricoles	156
3.5 La mise en marché	157
3.5.1 Une méconnaissance du plein potentiel de nos productions.....	157
3.5.2 La mise en marché individuelle.....	159
3.5.3 Une dépendance aux marchés extérieurs.....	160
3.6 Le modèle agricole	161
3.6.1 Lien avec l’occupation du territoire.....	161
3.6.2 La vulnérabilité du modèle de location de terres.....	162
3.7 L’image et la fierté régionale	162
3.7.1 La fierté d’être une région agricole.....	162
3.7.2 La fierté de consommer localement.....	163
4. Plan d’action pour le soutien et le développement de l’agriculture témiscamienne....	164
ANNEXE 1.....	172
ANNEXE 2	175
Bibliographie	176





Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la MRC de Témiscamingue.....	25
Carte 2 : Grandes affectations du territoire selon le SAD de la MRC de Témiscamingue.....	26
Carte 3 : Topographie du territoire	28
Carte : Limitations des sols (ARDA - Inventaire des terres du Canada).....	29
Carte : Milieux humides.....	31
Carte 4 : Bassins versants du Témiscamingue.....	32
Carte 5 : Longueur moyenne de la saison de croissance	34
Carte 6 : Somme annuelle des degrés-jours.....	35
Carte 7 : Domaines bioclimatiques	36
Carte 8 : Secteurs agricoles de la MRC de Témiscamingue	38
Carte : Types de couvert forestier	45
Carte 9 : Unités visuelles de paysage.....	45
Carte 10 : Principales routes d'accès à la MRC de Témiscamingue	47
Carte 11 : Localisation du parc	48
Carte 12 : Répartition de la population par municipalité.....	51
Carte 13 : Indice de développement des municipalités	61
Carte 14 : Utilisation des sols.....	63
Carte 15 : Répartition des usages non agricoles selon le rôle d'évaluation.....	65
Carte : Terres en friche répertoriées dans le cadre de l'inventaire.....	66
Carte : Localisation des érables à sucre, dans la MRC de Témiscamingue	96
Carte 16 : Exploitations agricoles ayant une activité agrotouristique en 2012.....	100
Carte : Potentiel des sols pour la culture du bleuet.....	104
Carte 17 : Densité de fréquence-abondance du noisetier	106





Liste des graphiques

Graphique 1 : Pyramide des âges de la MRC du Témiscamingue, en 2011.....	53
Graphique 2 : Préviation de pyramide des âges de la MRC du Témiscamingue, en 2031.....	54
Graphique 3 : Plus haut niveau de scolarité atteint au Témiscamingue, en 2006.....	55
Graphique 4 : Scolarité requise (%) pour les embauches effectuées en 2012.....	56
Graphique 5 : Expérience requise (%) pour les embauches effectuées en 2012.....	56
Graphique 6 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Centre (Béarn, Duhamel-Ouest, Laverlochère, Lorrainville, ... St-Bruno-de-Guigues, St-Édouard-de-Fabre, St-Eugène-de-Guigues, Ville-Marie).....	73
Graphique 7 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Sud (Kipawa, Témiscaming, TNO Les Lacs).....	74
Graphique 8 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Nord (Angliers, Guérin, Nédelec, Notre-Dame-du-Nord, Rémigny).....	75
Graphique 9 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Est (Belleterre, Fugèreville, Laforce, Latulipe-et-Gaboury et Moffet).....	76
Graphique 10 : Variation du nombre de producteurs laitiers et de la quantité de quotas, par regroupement de municipalités, entre 2002-2013.....	84
Graphique 11 : Évolution de la production de bouvillons, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013.....	86
Graphique 12 : Évolution de la production de veau d'embouche, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013.....	87
Graphique 13 : Évolution de la production d'agneaux, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013.....	88
Graphique 14 : Évolution de la production de céréales, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013.....	91
Graphique 15 : Répartition des fermes, selon l'âge de l'exploitant le plus âgé et la taille de la ferme, Canada, 2011.....	122
Graphique 16 : Répartition de la relève agricole établie, selon le plus haut diplôme obtenu, pour la MRC de Témiscamingue.....	123





Liste des tableaux

Tableau 1 : Bassins hydrographiques du Témiscamingue	31
Tableau 2 : Moyennes de vaches laitières détenues et des superficies cultivées par ferme, entre 1931 et 1976.....	40
Tableau 3 : Les productions animales au Témiscamingue, en unité, entre 1931 et 1976	41
Tableau 4 : Les productions végétales du Témiscamingue, en acre, entre 1921 et 1976	42
Tableau 5 : Évolution de la population de la MRC de Témiscamingue, entre 1971 et 2011	52
Tableau 6 : Population du Témiscamingue, par classe d'âge.....	53
Tableau 7 : Naissances, décès et accroissement naturel de la population du Témiscamingue, entre 1986 et 2011	54
Tableau 8 : Prévisions démographiques (nombre d'habitants) 2011-2031, pour la MRC du Témiscamingue	54
Tableau 9 : Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2006	57
Tableau 10 : Profil de migration, selon le plus haut niveau de scolarité (%), 2004-2005	58
Tableau 11 : Permis de bâtir, en 2012, par MRC.....	59
Tableau 12 : Indice de développement des municipalités du Témiscamingue en 2006	60
Tableau 13 : Superficies zonées agricoles et utilisation du sol par les entreprises agricoles, dans les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, en 2010.....	62
Tableau 14 : Superficies zonées agricoles dans les municipalités de la MRC de Témiscamingue, en 2013.....	64
Tableau 15 : Valeurs des transactions de terres en culture en Abitibi- Témiscamingue entre 2006 et 2013	67
Tableau 16: Analyse en fonction des superficies autorisées, en vertu des articles 15 et 16 de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (LATANR), entre 2004 et 2014.....	70
Tableau 17 : Nombre d'exploitations agricoles, par activité principale au Témiscamingue.....	77
Tableau 18 : Répartition des établissements dans le secteur de l'agroalimentaire, selon la MRC et la taille.....	78
Tableau 19 : Nombres d'exploitations, nombre de têtes et superficies selon le type de production par municipalité et par MRC, en 2000 et 2010.....	79
Tableau 20 : Exploitations agricoles et superficies exploitées selon le mode de tenure, par municipalité.....	80
Tableau 21 : Revenus agricoles totaux bruts, de 2001 à 2006 - Abitibi-Témiscamingue.....	81
Tableau 22 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles, selon le revenu, entre 2004, 2007 et 2010.....	81
Tableau 23 : Nombre et revenus des entreprises agricoles, selon le type de production principale au Témiscamingue en 2010..	82
Tableau 24 : Mise en marché, transformation et agrotourisme	83
Tableau 25 : Pourcentage du revenu estimé.....	83
Tableau 26 : Portrait de la production laitière, entre 2010 et 2013, pour la région de Témiscamingue-Rouyn-Noranda	84
Tableau 27 : Nombre de producteurs laitiers et quotas (kg de MG/jour) par municipalité du Témiscamingue et par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, de 2002 à 2013.....	85
Tableau 28 : Inventaire de fin de semestre de bovins et de veaux pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.....	87
Tableau 29 : Inventaire de fin de semestre de moutons et d'agneaux pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.....	89
Tableau 30 : Culture du canola par regroupement de régions administratives, pour l'année 2013	92
Tableau 31 : Culture de l'avoine par regroupement de régions administratives	93
Tableau 32 : Culture de l'orge par regroupement de régions administratives	94
Tableau 33 : Érablières en terres publiques, ayant 1 900 entailles et plus, MRC de Témiscamingue, 2014	96
Tableau 34 : Producteurs offrant des services d'agrotourisme, dans la MRC de Témiscamingue.....	101
Tableau 35 : Détail de la production ou de la transformation des entreprises agrotouristiques du Témiscamingue.....	102
Tableau 36 : Espèces ayant une fréquence de présence de plus de 30 % (sud du Témiscamingue)	105
Tableau 37 : Espèces ayant une fréquence de présence de plus de 30 % (nord du Témiscamingue)	106
Tableau 38 : Aides financières pour différentes mesures du programme Prime-Vert, entre 2011 et 2014.....	109
Tableau 39 : Nombre de membres des exploitations agricoles, selon l'âge et le genre au Témiscamingue, 2010.....	110
Tableau 40 : Âge moyen et genre de la main-d'œuvre agricole, par type de production au Témiscamingue, 2010	111





Tableau 41 : Distribution du nombre de membres homme/femme, en fonction des revenus des exploitations agricoles au Témiscamingue, 2010	112
Tableau 42 : Pourcentage d'hommes et de femmes, en fonction de la taille des revenus des exploitations pour lesquelles ils travaillent, Témiscamingue, 2010.....	112
Tableau 43 : Les cinq secteurs de production, employant le plus grand nombre de travailleurs en agriculture en Abitibi-Témiscamingue, 2007.....	113
Tableau 44 : Scolarité et expérience demandées, pour les embauches qui ont été faites dans le secteur de l'agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue, dans les douze mois précédant l'entrevue.....	114
Tableau 45 : Répartition des fermes, selon l'âge de l'exploitant le plus âgé et la taille de la ferme, Canada, 2011	121
Tableau 46 : Formation en agriculture et en foresterie offertes au Témiscamingue.....	126
Tableau 47 : Bilan des aides financières versées par le MAPAQ, entre le 1er avril 2011 et le 31 mars 2014	127
Tableau 48 : Prêts et montants accordés par la Financière Agricole en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	129
Tableau 49 : Comparaison du nombre de personnes ayant bénéficié du programme d'appui financier à la relève en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, entre 2009 et 2012.....	130
Tableau 50 : Aides versées dans le cadre du programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, Témiscamingue, 2014	131
Tableau 51 : Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	132



Introduction

Mise en contexte et étapes de réalisation

En 2001, dans le cadre des orientations en matière d'aménagement, le gouvernement du Québec invitait les municipalités régionales de comté (MRC) à se doter d'un PDZA. L'élaboration d'un PDZA constituait pour les MRC une occasion de compléter le portrait de leur zone agricole, de constater les forces et les faiblesses en matière de développement de leur zone agricole et de déterminer des orientations et des objectifs de développement, de même que les moyens nécessaires à leur réalisation.

En 2008, pour donner suite aux recommandations du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), le MAPAQ a adopté la vision gouvernementale d'avenir pour l'agriculture et l'agroalimentaire, intitulée **«La fierté d'en vivre, le plaisir de s'en nourrir»**. À partir de cette vision, des priorités de travail ont été établies autour de trois grands axes, soit : favoriser une plus grande proximité entre le secteur, le citoyen et le consommateur ; consolider la capacité concurrentielle des entreprises ; et moderniser les grands piliers de l'agriculture. Parmi les grands piliers de l'agriculture que le MAPAQ souhaitait moderniser, il est possible de retrouver celui portant sur la protection du territoire agricole. Le ministère a donc lancé, en 2008, un chantier de travail, afin de soutenir huit MRC, dans l'élaboration d'un PDZA. En favorisant une occupation dynamique du territoire, les PDZA permettront de contribuer à la protection du territoire agricole. La mise en place de ce chantier contribuera également, avec tous les autres chantiers et actions mis en œuvre et donnant suite au rapport de la CAAAQ, à doter le Québec d'une politique bioalimentaire.

Lors de l'annonce du chantier de travail par le ministère en 2008, la MRC de Témiscamingue (MRCT) avait dès lors signifié son intérêt à participer au projet pilote. Toutefois, huit MRC avaient déjà été identifiées, pour la réalisation des projets pilotes de PDZA. À noter que ces huit MRC ont bénéficié d'un soutien financier du MAPAQ et d'un accompagnement par ce dernier. Il va sans dire que la MRCT aurait pu aller de l'avant, mais elle n'aurait pu bénéficier du soutien financier et humain du ministère, à la même hauteur que les MRC qui ont participé aux projets pilotes.

En novembre 2011, un article sur les PDZA a été publié dans le journal La Terre de chez-nous, mentionnant que dix ans après la naissance du concept, les plans de développement de la zone agricole (PDZA) débouchaient sur des résultats concrets. Cette parution a donc ravivé l'intérêt de la MRCT pour la démarche, ce qui a mené à une recherche d'information plus approfondie.

Afin de bien évaluer la pertinence de la démarche, la MRCT a jugé bon de consulter quelques MRC, ayant participé ou non au projet pilote, afin de valider certaines informations, mais également dans le but de s'assurer de leur appréciation de la démarche. Étant à l'écoute des producteurs et ceux-ci désirant voir naître des actions concrètes découlant des démarches entreprises par les différents acteurs sur le territoire, la MRCT s'est donc assurée de réaliser une démarche, qui, aux yeux des producteurs agricoles du territoire, s'avèrerait utile. Également, lors de la recherche d'information, d'autres MRC, à titre d'exemple la MRC de l'Érable, ont pris l'initiative d'élaborer leur PDZA, malgré le fait qu'elles n'aient pas été retenues dans le cadre du projet pilote.

Les consultations réalisées en début d'année 2012, ont permis d'obtenir davantage d'information sur la démarche, de façon spécifique ; des informations ne figurant pas nécessairement dans le document synthèse des projets pilotes, publié par le MAPAQ et dans les rapports réalisés. De plus, la majorité des personnes contactées lors de la consultation, ont offert à la MRCT de



partager leur expertise et ainsi apporter des réponses, dans l'éventualité où la MRCT faisait face à d'autres questionnements ou interrogations sur la démarche.

Les constats suivants ont été tirés, suite aux consultations réalisées auprès des autres MRC. Celles ayant réalisé la démarche, ont utilisé la formule qui répondait à leurs besoins et attentes. Leur expérience a permis d'identifier les conditions favorables et les pièges à éviter, ce qui permettra d'outiller les autres MRC qui désireront réaliser éventuellement leur PDZA. Un document a donc été produit, dressant un compte-rendu des consultations réalisées et a servi de base de réflexion au comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRCT, afin de recommander la réalisation de la démarche auprès du conseil des maires.

C'est en mars 2012, que la MRC de Témiscamingue a signifié son intérêt au MAPAQ, quant à la réalisation de la démarche du PDZA.

Le 25 avril 2012, le conseil des maires de la MRCT a adopté à l'unanimité une recommandation déposée par le CMAA. La recommandation est ainsi libellée :

« Que la MRC de Témiscamingue poursuive les démarches d'investigation et de recherche d'information concernant la réalisation de la démarche du Plan de développement de la zone agricole. »



Crédit photo : MRCT





À ce moment, un soutien financier avait été annoncé par le MAPAQ, en collaboration avec le MAMROT. Les modalités n'étaient toutefois pas encore connues. La MRCT avait tout de même débuté la préparation du dossier, en vue de déposer sa candidature, afin d'obtenir une aide financière et ainsi réaliser la démarche. Diverses rencontres ont par ailleurs été tenues à cet égard.

Le 29 juin 2012, le MAPAQ invitait les MRC à déposer leur candidature, pour l'octroi d'une aide financière, leur permettant d'élaborer leur plan de développement de la zone agricole. Les MRC avaient jusqu'au 31 août 2012 pour déposer leur candidature. Pendant cette période, la MRCT a préparé son dossier de candidature, qui a été déposé le 14 août auprès de la Direction régionale du MAPAQ. La MRCT a sollicité les intervenants et organisations du milieu, afin d'obtenir des appuis et ces derniers ont répondu positivement à cet appel. Chacune des Directions régionales du MAPAQ avaient pour mandat d'étudier les candidatures reçues et d'émettre des recommandations auprès du comité provincial d'analyse des dossiers.


Dans la semaine du 5 novembre 2012, la MRC a été informée de l'octroi d'une aide financière de 40 000 \$, pour concevoir son PDZA. Plus d'une vingtaine de MRC, situées hors des communautés métropolitaines, ont soumis une demande d'aide financière pour leur permettre de réaliser leur PDZA. C'est au terme de l'analyse réalisée par le comité provincial, que huit MRC ont été sélectionnées, dont la MRCT.

C'est à ce moment que la phase de réalisation s'entamait. Au préalable, la MRCT s'est investie à l'appropriation de la démarche, afin de s'assurer, entre autres, de bien saisir chacun des éléments de contenu, les étapes à réaliser et les implications demandées.



Crédit photo : Frédéric Patoine





En début d'année 2013, les diverses instances de la MRCT et les partenaires et collaborateurs ont été rencontrés, afin de leur présenter la démarche entreprise, et ce, dans l'optique d'uniformiser la qualité et le niveau d'information. Une rencontre d'information spécifique adressée aux producteurs agricoles et forestiers, a eu lieu le 12 mars 2013, et près d'une quarantaine de producteurs y étaient présents. La tenue de telles rencontres a permis d'expliquer ce qu'est un PDZA, les objectifs visés par la démarche, la structure de fonctionnement, la composition et le rôle des comités, les mécanismes de consultation et de communication envisagés, les étapes de réalisation et l'échéancier proposé, des exemples d'actions et de projets mis en place par les MRC ayant réalisé leur PDZA ainsi que les résultats attendus. En complément aux présentations réalisées auprès des comités et des différentes instances, des séances d'information publiques ont été organisées du 22 au 25 avril 2013, afin de répondre à certaines demandes provenant des élus municipaux, citoyens et intervenants ; ceux-ci souhaitant posséder davantage d'information, en lien avec la démarche et qui n'avaient pas été rejoints par l'une ou l'autre des présentations déjà réalisées. De plus, les producteurs agricoles et forestiers n'ayant pu assister à la rencontre d'information du 12 mars, avaient la possibilité de se joindre à l'une ou l'autre de ces séances.

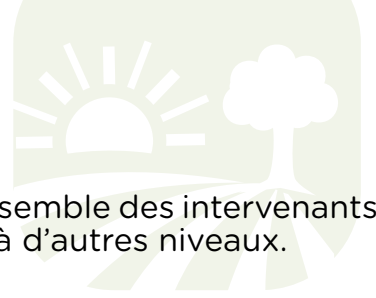
Comme le PDZA est une action complémentaire aux diverses démarches de planification déjà soutenues par le milieu, que ce soit dans la MRC ou dans la région, de nombreuses rencontres ont été tenues, tout au long de la réalisation du PDZA, afin d'arrimer les actions, les moyens, les responsables et les divers collaborateurs. Au terme de cet exercice, ont donc été considérés la vision stratégique, le plan d'action et le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCT, la planification stratégique du Témiscamingue et le plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours de l'été 2013, diverses approches ont été réalisées auprès d'organisations liées, de près ou de loin, au secteur agricole et agroalimentaire, afin de valider les informations disponibles (données, rapports, études, etc...), qui pouvaient servir dans le cadre de la démarche du PDZA.

C'est également à ce moment que la MRCT a été accompagnée par les consultants de la société Géo'Graph, afin d'entamer officiellement le démarrage et voir à la réalisation du PDZA. La démarche, basée sur la concertation, a été chapeautée par le comité directeur, qui est en fait le comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRCT, mais également par le comité technique et de gestion, composé de la MRC, du MAPAQ, de la Société de développement du Témiscamingue (SDT) et de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Pour sa part, le conseil des maires de la MRCT avait pour mandats d'étudier et de se prononcer sur les recommandations déposées par le CMAA, en plus d'entériner les hypothèses de travail et le plan d'action. Le comité stratégique agro n'a pas été interpellé en cours de démarche, sauf



Crédit photo : Yves Grafteaux





lors des présentations réalisées au début de l'année 2013, puisque l'ensemble des intervenants et des organisations qui siégeaient sur ce comité ont été interpellés à d'autres niveaux.

Portrait-diagnostic

C'est à l'automne 2013 qu'a débuté l'écriture du portrait et du diagnostic de la zone agricole de la MRCT. L'information a été obtenue à partir des données statistiques des ministères et autres organisations consultées depuis l'été 2013. Afin de compléter et de mettre à jour cette information (les données ministérielles datant souvent de 2011 à 2013), bon nombre d'informations tirées des consultations ont été ajoutées au portrait et au diagnostic. Certes, la fiabilité de ces données n'égale peut-être pas les statistiques, mais les perceptions et tendances indiquées par nos interlocuteurs nous ont permis de raffiner la plupart des sujets. Par ailleurs, ces informations non ministérielles ont, pour la plupart, été contrevérifiées par les intervenants du monde agricole.

Consultations

Le PDZA est davantage un cheminement qu'un simple document de travail. Sa rédaction a nécessité la collaboration d'un grand nombre de personnes. Tant pour bonifier les étapes du portrait et que celui du diagnostic, que pour assurer la nomination et la prise en charge des mesures inscrites au plan d'action, la participation des acteurs de la zone agricole témiscamienne a été au cœur de la démarche.

Nous avons tenu à faire participer le plus grand nombre et à obtenir la meilleure représentativité des points de vue, des activités, des contextes et des compétences. Les efforts de consultation ont donc reflété cette ouverture et cette volonté d'entendre et de considérer l'ensemble des opinions, réflexions, orientations et angles suggérés. Des consultations ont été menées dès février 2014, par le biais d'entrevues téléphoniques, de rencontres individuelles avec des producteurs agricoles du Témiscamingue et de rencontres de groupe. Celles-ci ont permis de convenir des enjeux et de la vision du développement de l'agriculture pour le territoire.

Bien sûr, il va sans dire que certains points de vue se sont parfois opposés. L'équipe de rédaction de la MRCT a alors pris la liberté de refléter les différentes positions, de valider la pertinence de celles-ci et, le cas échéant, de trouver un point d'entente ou de trancher en faveur de l'une ou l'autre, selon les informations disponibles.



Crédit photo : Yves Grafteaux



Crédit photo : Marius Romy



Nous avons donc consulté les intervenants de la zone agricole à plusieurs reprises. Voici le résumé des étapes ayant constitué la phase de consultation :

Février 2014

Rencontres individuelles « de cuisine » | 21 personnes | 17 rencontres

Nous avons souhaité rencontrer des personnes clés dans le domaine agricole et agroalimentaire témiscamien. Nous les avons préalablement sélectionnées et les avons rencontrées individuellement, pour n'avoir que leur avis. C'est à cette étape préliminaire, que nous avons pu nous mettre à jour sur les enjeux de chacun des secteurs de production et dresser la liste initiale des sujets à discuter, lors des étapes subséquentes.



Crédit photo : Yves Grafteaux

Février-mars 2014

Par secteur de production et d'intervention | 55 personnes | 8 rencontres

Nous avons consulté les différents secteurs d'expertise, à l'échelle du Témiscamingue. Nous avons parlé avec les producteurs de bovins de boucherie, de lait, de bois, de céréales, de produits de l'érable, de légumes-racines ainsi qu'avec les maraîchers et les cueilleurs de produits forestiers non ligneux. À cette étape, nous avons également rencontré les intervenants du monde agricole.

À travers huit rencontres, nous avons rejoint une cinquantaine de producteurs et intervenants et avons validé les éléments du portrait, déjà disponibles. Il est à noter également que nous avons choisi d'intégrer au portrait du PDZA, généralement issu de statistiques ministérielles, des éléments plus subjectifs de perception et de tendances. Ces éléments nous permettant d'être beaucoup plus «fidèle» ou «au fait» de l'actualité agricole, en perpétuelle évolution.

Avril 2014

Validation du diagnostic | 25 personnes | 1 rencontre

Après avoir travaillé en commun le portrait de la zone agricole, nous avons organisé une rencontre pour valider les éléments du diagnostic. Vingt-cinq personnes nous ont fait part de leurs bonifications, lors de cette rencontre unique.

Juin 2014

Détermination des actions | 40 personnes | 4 rencontres

Au début de l'été, quatre rencontres ont été nécessaires pour proposer les mesures à mettre en œuvre, dans le plan d'action. Nous avons souhaité consulter séparément les quatre secteurs géographiques du Témiscamingue, dont les portraits et diagnostics diffèrent partiellement. Cela nous a permis de bien prendre en compte les besoins locaux dans le PDZA.

Novembre 2014

Validation du plan d'action | Environ 20 personnes | 20 rencontres

À l'automne, nous avons de nouveau sollicité les acteurs du monde agricole, pour valider leur motivation et leur intérêt à s'engager dans la prise en charge des mesures incluses au plan d'action. Nous avons rédigé le plan d'action en régie interne et l'avons bonifié et validé auprès de tous les partenaires potentiels identifiés. Nous avons rencontré individuellement chacun des partenaires potentiels qui le souhaitaient, afin de s'assurer de notre bonne compréhension mutuelle, de la faisabilité et du réalisme des actions à entreprendre. Une vingtaine de rencontres ont été nécessaires à cette étape, sans compter les entretiens téléphoniques, qui ont permis de rejoindre davantage de partenaires et de collaborateurs et dont la profondeur était de niveau similaire que celle des rencontres réalisées en personne.





Plan d'action

Le PDZA se doit d'être un outil concret de développement. Suite aux nombreuses consultations, la MRCT a effectué une priorisation des actions souhaitées et a peaufiné, avec les partenaires impliqués, les étapes menant à leur réalisation. Le plan d'action constitue la base du suivi du PDZA, qui sera réalisé dès 2015, et ce, pour les cinq prochaines années.

UNE VISION CONCERTÉE

NOTRE DÉFINITION

L'agriculture est un pilier de l'économie du Témiscamingue et sera le moteur d'une occupation dynamique de l'ensemble du territoire.

Notre communauté agricole ne cessera de développer son expertise en production conventionnelle et soutiendra l'émergence de nouveaux créneaux de production et de transformation. Les témiscamiennes et les témiscamiens seront fiers de leur expertise et de la qualité de leur agriculture dynamique, respectueuse de l'environnement et de la communauté.

NOS GRANDES ORIENTATIONS

1. **Concerter** le secteur agricole et agroalimentaire ;
2. **Consolider** les secteurs agricoles traditionnels ;
3. **Favoriser** le développement des productions émergentes ;
4. **Financer** les entreprises agricoles ;
5. **Créer** les conditions favorables à la relève agricole ;
6. **Accroître** la fierté des témiscamiens.



Crédit photo : Yves Grafteaux



1. Le territoire

1.1 Caractéristiques géophysiques

1.1.1 Localisation de la MRC

La municipalité régionale de comté de Témiscamingue est située à l'extrême ouest de la province du Québec et occupe la partie sud de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Son chef-lieu est Ville-Marie, ville située sur la rive du lac Témiscamingue. Elle est délimitée à l'ouest et au sud par le lac Témiscamingue et la rivière des Outaouais, qui correspond à la frontière entre le Québec et l'Ontario, au nord par la MRC de Rouyn-Noranda, au nord-est par la MRC de la Vallée-de-l'Or et au sud-est par la MRC de Pontiac (carte 1)^[2]. La MRC est composée de vingt municipalités, de deux territoires non organisés, soit Laniel et Les Lacs-du-Témiscamingue (représentant plus de 65 % du territoire de la MRC, soit 12 766 km²) et de quatre communautés algonquines^[3] : Eagle Village Kebaowek (Kipawa); Long Point First Nation (Winneway); Timiskaming (Notre-Dame-du-Nord) et Wolf Lake (Temiscaming)^[4]. Le Témiscamingue couvre une superficie totale de 19 243,88 km². Son territoire est principalement composé de forêt publique. La zone agricole du Témiscamingue se situe à l'est du lac Témiscamingue (carte 2 et référer aux section 2.1 et 2.1.1 pour la superficie détaillée).

Contrairement à l'image nordique à laquelle il est souvent associé, le Témiscamingue se situe à une latitude équivalente à celle de la ville de Québec. La région étant isolée des autres zones de peuplement du Québec, par de grands territoires boisés, elle peut cependant être qualifiée de région éloignée, par rapport aux grands centres urbains du Québec ; Ville-Marie étant à plus de 650 km de Montréal et à près de 900 km de la ville de Québec^[5]. Les pôles urbains les plus accessibles, depuis le Témiscamingue, sont Rouyn-Noranda au nord ainsi que les villes ontariennes de New-Liskeard à l'ouest et de North Bay au sud. Avec des centres urbains comme Ottawa ou Toronto à moins de 500 km de Ville-Marie^[6], la position géographique de la région entraîne une attraction naturelle des échanges avec l'Ontario^[7], son voisin immédiat.

[2] MRC de Témiscamingue . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcstemiscamingue.qc.ca

[3] Notez que seules ces deux communautés sont reconnues comme étant des réserves autochtones. : Kipawa et Notre-Dame-Du-Nord.

[4] MRC de Témiscamingue . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcstemiscamingue.qc.ca/site.asp?page=element&nlDElement=2038

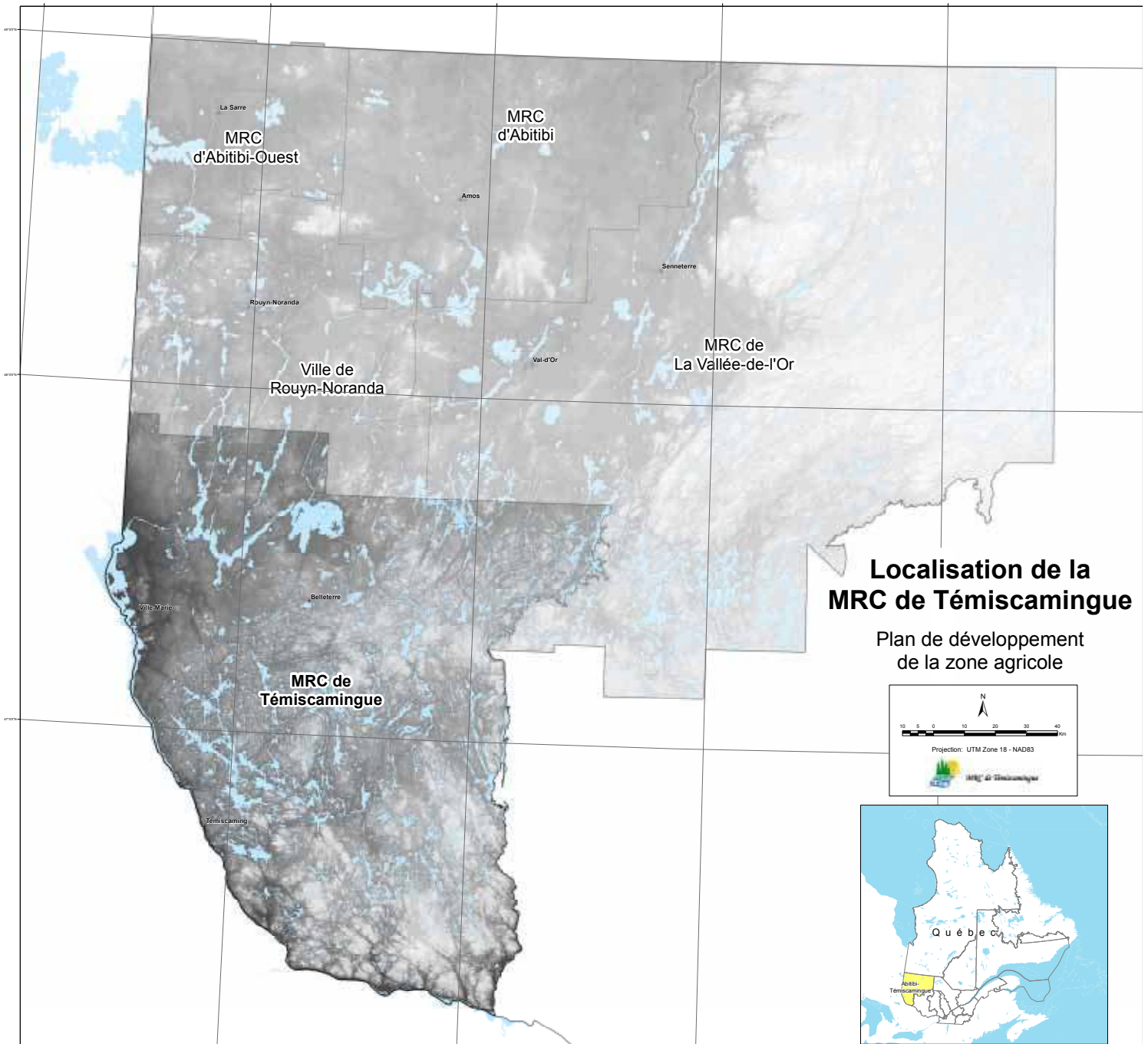
[5] Google Maps . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.google.ca/maps/dir/Ville-Marie,+QC/Québec,+QC/

[6] Google Maps . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.google.ca/maps/dir/Toronto,+ON/Ville-Marie,+QC/

[7] MRC de Témiscamingue . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcstemiscamingue.qc.ca

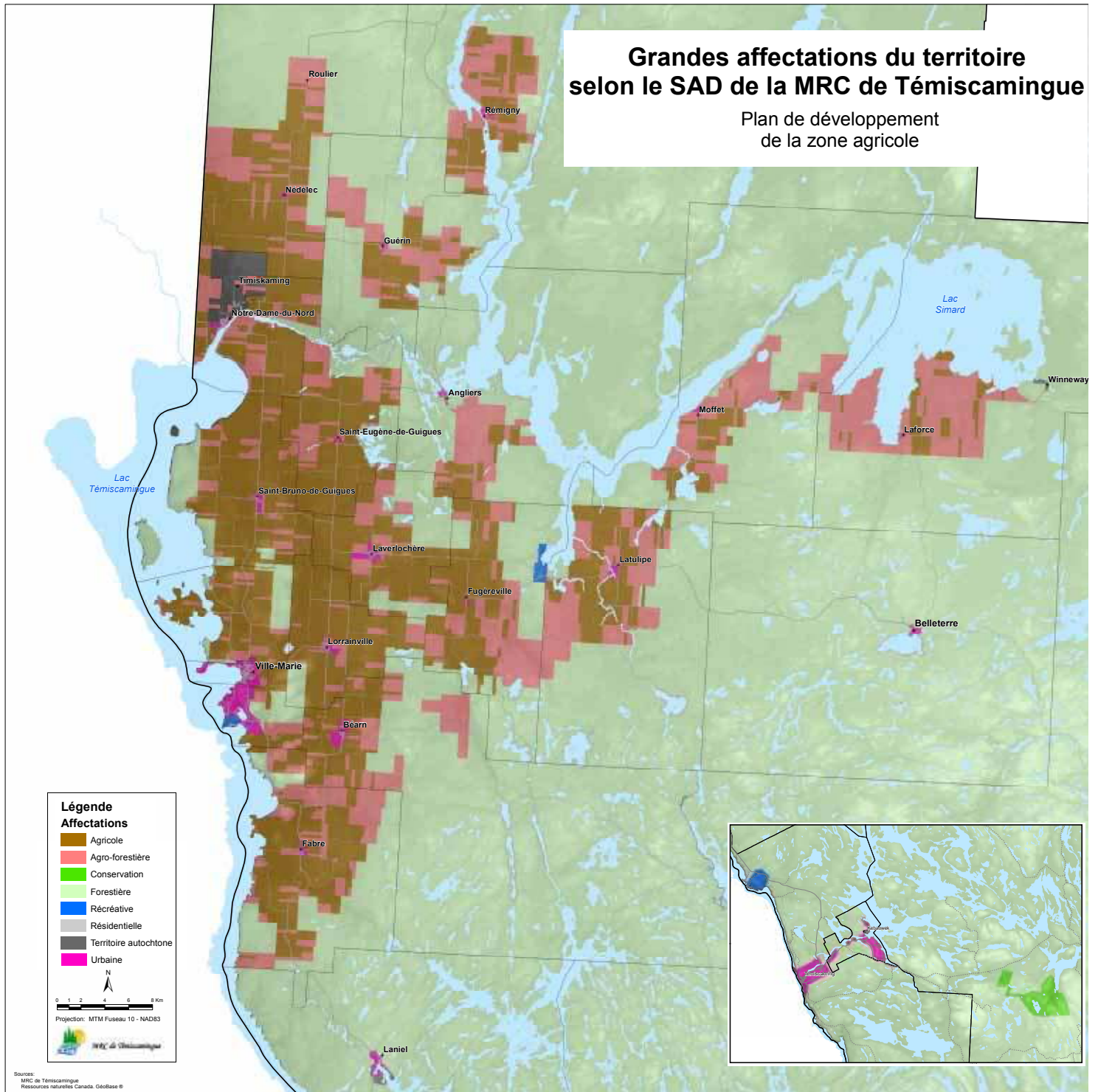


Carte 1 : Localisation de la MRC de Témiscamingue



Source : Ressources naturelles Canada, GéoBase (carte réalisée par Progigraph)

Carte 2 : Grandes affectations du territoire selon le SAD de la MRC de Témiscamingue



Sources : MRC de Témiscamingue et Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Prograph)



1.1.2 Géologie et topographie

Le territoire du Témiscamingue se situe à l'est du Bouclier canadien : une formation géologique parmi les plus anciennes au monde, datant de l'époque précambrienne (entre 4,5 milliards d'années et 540 millions d'années). Initialement formé de hautes montagnes, le Bouclier canadien a progressivement été érodé par les glaciations, jusqu'à ce qu'il devienne le relief pour lequel nous le connaissons aujourd'hui. Ce relief est caractérisé par des sols généralement minces, recouvrant un lit rocheux affleurant^[8] et par un grand nombre d'eskers et de moraines, issus de la dernière glaciation (8 500 ans avant aujourd'hui^[9]).

Cette empreinte géologique a profondément marqué la nature des sols et la topographie actuelle du Témiscamingue. La région chevauche ainsi deux provinces géologiques, soit celles du Supérieur au nord et de Grenville au sud. Au nord, un ancien lac proglaciaire, le lac Barlow, issu de la dernière glaciation, a transporté de nombreux sédiments, tels que limons, argiles, sables et graviers. Ces dépôts glaciaires ont alors laissé place à une vaste plaine argileuse dans les basses terres témiscamiennes, longeant les lacs Simard, des Quinze et Témiscamingue. Ces sédiments ont grandement favorisé l'implantation de l'agriculture au Témiscamingue. Au sud, on retrouve le plateau de la rivière Kipawa et de la rivière Dumoine, formé de petites collines et occupant près de 80 % du territoire du Témiscamingue^[10].

La topographie générale du Témiscamingue est donc relativement plane (carte 3). L'altitude varie entre 152 et 521 mètres^[11]. Au nord, les basses terres présentent une altitude moyenne de 245 mètres, tandis qu'au sud, le plateau atteint une moyenne de 365 mètres.



Crédit photo : Yves Grafteaux

[8] Wikipédia . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur fr.wikipedia.org/wiki/Bouclier_canadien

[9] Ministère des ressources naturelles . (2006) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrn.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-abitibi.pdf

[10] MRC de Témiscamingue . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcstemiscamingue.qc.ca

[11] MRC de Témiscamingue . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcstemiscamingue.qc.ca





1.1.3 Qualité des sols

Les sols du Témiscamingue sont définis selon quatre grands types, soit :

- Les dépôts de sable et les loams sableux ;
- les dépôts loameux ;
- les argiles lourdes ;
- et les dépôts d'argiles et les argiles limoneuses.

Leur qualité et leur potentiel agricole varient selon leurs caractéristiques physiques et chimiques^[12].

Carte : Limitations des sols (ARDA^[13] - Inventaire des terres du Canada)



Cette carte contient des informations auxquelles des droits de diffusion sont rattachés, ce qui nous empêche de l'inclure dans le présent document. Il est toutefois possible de la consulter sur place, au bureau de la MRC de Témiscamingue.

Le premier type de sol est celui des dépôts de sable et de loam sableux, comptant pour 11 % du territoire du Témiscamingue. Ces sols sont considérés en agriculture de qualité moyenne à pauvre. Au point de vue physique, ils n'ont pas de structure, sont fortement perméables, composés de particules de faible diamètre et sont généralement bien drainés. Au point de vue chimique, ces sols sont faiblement à moyennement acides et sont généralement pauvres en nutriments. Ces caractéristiques rendent ce type de sol peu propices à l'agriculture. Afin d'obtenir une certaine productivité, ils doivent être fertilisés et amendés de façon soutenue. La fine couche arable, la proximité de la nappe phréatique et les risques d'érosion hydrique et éolienne nécessitent une attention particulière de la part des agriculteurs exploitant ces sols, de même que des apports répétés en fertilisants et une utilisation adaptée des machines de labour^[14].

Le deuxième type de sol correspond aux dépôts loameux, qui représentent près du tiers du territoire du Témiscamingue. Ces sols sont caractérisés par une forte fraction limoneuse (60 à 70 %), une acidité moyennement neutre (de faiblement acides à faiblement alcalins) et des teneurs en matière organique plus élevées que dans le type précédent. Son potentiel agricole est donc tout de même limité. L'exploitation de ces sols nécessite des précautions d'usage, semblables au groupe précédent^[15].

Le troisième type de sol est constitué de dépôts d'argiles lourdes, soit les plus répandus au Témiscamingue ; environ 40 % du territoire. Ce type de sol est le plus propice à l'agriculture. Il se caractérise par une homogénéité de ses propriétés physiques et chimiques. On n'y retrouve aucune fraction sableuse et une importante fraction argileuse (plus de 80 % à 50 cm de profondeur et plus), entraînant une forte capacité de rétention d'eau. Le pH de ces terres est faiblement acide en surface et faiblement alcalin en profondeur. Leur teneur en matière organique varie de faible à modérée. Malgré leur potentiel agricole élevé, les caractéristiques physiques et chimiques de ces sols les rendent sensibles. Par exemple, leur forte proportion d'argile entraîne des risques de compaction des sols, en cas de passages répétés de la machinerie agricole. L'exploitation agricole doit donc se faire de façon adaptée à la fragilité et la structure de ces sols^[16].

[12] Rompré, M., et Carrier, D. (1997) . Étude pédologique des sols défrichés de l'Abitibi-Témiscamingue . Centre de recherche et d'expérimentation en sols . MAPAQ . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq1b/pq1b_report.pdf

[13] ARDA signifie Aménagement rural et développement de l'agriculture.

[14] Rompré, M., et Carrier, D. (1997) . Étude pédologique des sols défrichés de l'Abitibi-Témiscamingue . Centre de recherche et d'expérimentation en sols . MAPAQ . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq1b/pq1b_report.pdf

[15] Rompré, M., et Carrier, D. (1997) . Étude pédologique des sols défrichés de l'Abitibi-Témiscamingue . Centre de recherche et d'expérimentation en sols . MAPAQ . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq1b/pq1b_report.pdf

[16] Rompré, M., et Carrier, D. (1997) . Étude pédologique des sols défrichés de l'Abitibi-Témiscamingue . Centre de recherche et d'expérimentation en sols . MAPAQ . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq1b/pq1b_report.pdf



Enfin, le quatrième groupe de sols correspond aux dépôts d'argiles et d'argiles limoneuses. Ce groupe de sols est le moins présent sur le territoire du Témiscamingue. On ne le retrouve qu'en bordure du lac des Quinze. Leur valeur intrinsèque varie de moyenne à pauvre. Ils sont composés d'une très faible fraction sableuse, d'une fraction argileuse moins importante que dans le troisième groupe présenté précédemment et d'une forte fraction limoneuse. Leur capacité de rétention en eau est ainsi très élevée. Les propriétés chimiques de ces sols sont considérablement variables, avec un pH allant de modérément acides à faiblement alcalins^[17].

1.1.4 Hydrographie

Le territoire de la MRC de Témiscamingue occupe la partie sud-est du bassin versant du Témiscamingue, qui couvre près de la moitié de la région de l'Abitibi-Témiscamingue^[18].

Le réseau hydrographique présent sur le territoire de la MRC de Témiscamingue est formé de plus de 7 500 lacs et rivières, couvrant 13 % de son territoire (2 542 km²). Six de ces lacs sont d'une superficie de plus de 100 km², dont les lacs Témiscamingue (306 km²) et Kipawa (300 km²). En plus de l'activité résidentielle, l'on y pratique sur ces lacs la pêche sportive et commerciale, le nautisme et la villégiature^[19], comme en témoignent la présence de nombreuses pourvoiries sur le territoire^[20].

Le territoire se divise en trois bassins hydrographiques primaires et six bassins hydrographiques secondaires (tableau 1). Le bassin de la rivière des Outaouais draine le nord et l'ouest du territoire, tandis que le bassin de la rivière Kipawa draine le centre et le bassin de la rivière Dumoine, soit l'extrême est et le sud (carte 4). Les eaux des bassins de la rivière des Outaouais et de la rivière Kipawa s'écoulent par le lac Témiscamingue, puis par la rivière des Outaouais, la plus grande rivière du Québec (1 120 km), laquelle se dirige vers le sud, jusqu'au fleuve Saint-Laurent^[21].

La forte dénivellation que l'on retrouve dans le cours supérieur de la rivière des Outaouais, explique la présence de plusieurs réservoirs sur le territoire, tels que les lacs Témiscamingue et Kipawa et, par conséquent, de plusieurs centrales hydroélectriques, localisées au nord du lac Témiscamingue.



Crédit photo : MRCT

[17] Rompré, M., et Carrier, D. (1997). Étude pédologique des sols défrichés de l'Abitibi-Témiscamingue. Centre de recherche et d'expérimentation en sols. MAPAQ. Consulté le 25 janvier 2015 sur http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq1b/pq1b_report.pdf

[18] Organisme de bassin versant du Témiscamingue. (2013). Plan directeur de l'eau, Section 2 : Portrait du bassin versant du Témiscamingue. Consulté le 25 janvier 2015 sur www.obvt.ca/fichiers/documents/PDE_Section_2_Portrait.pdf

[19] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2002). Nombre de lacs et superficie. Société de la faune et des parcs du Québec. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques. Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/ressources-hydriques/nombre-de-lacs-et-superficie#.VMVqHIdFlu4>

[20] MRC de Témiscamingue. (2012). Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrctemiscamingue.qc.ca

[21] MRC de Témiscamingue. (2013). Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrctemiscamingue.qc.ca/site.asp?page=element&nIDElement=2038



Le territoire est également composé de près de 227 km² de milieux humides, soit 3,5 % de la superficie totale du territoire^[22].

Tableau 1 : Bassins hydrographiques du Témiscamingue

Primaire	Secondaire
Rivière des Outaouais	Sud du lac des Quinze
	Nord du lac Victoria
	Grand lac Victoria
Rivière Kipawa	Basse Kipawa
	Haute Kipawa
Rivière Dumoine	Lac Dumoine

Source : Observatoire de l’Abitibi-Témiscamingue, 2009

Carte : Milieux humides



Cette carte contient des informations auxquelles des droits de diffusion sont rattachés, ce qui nous empêche de l’inclure dans le présent document. Il est toutefois possible de la consulter sur place, au bureau de la MRC de Témiscamingue.

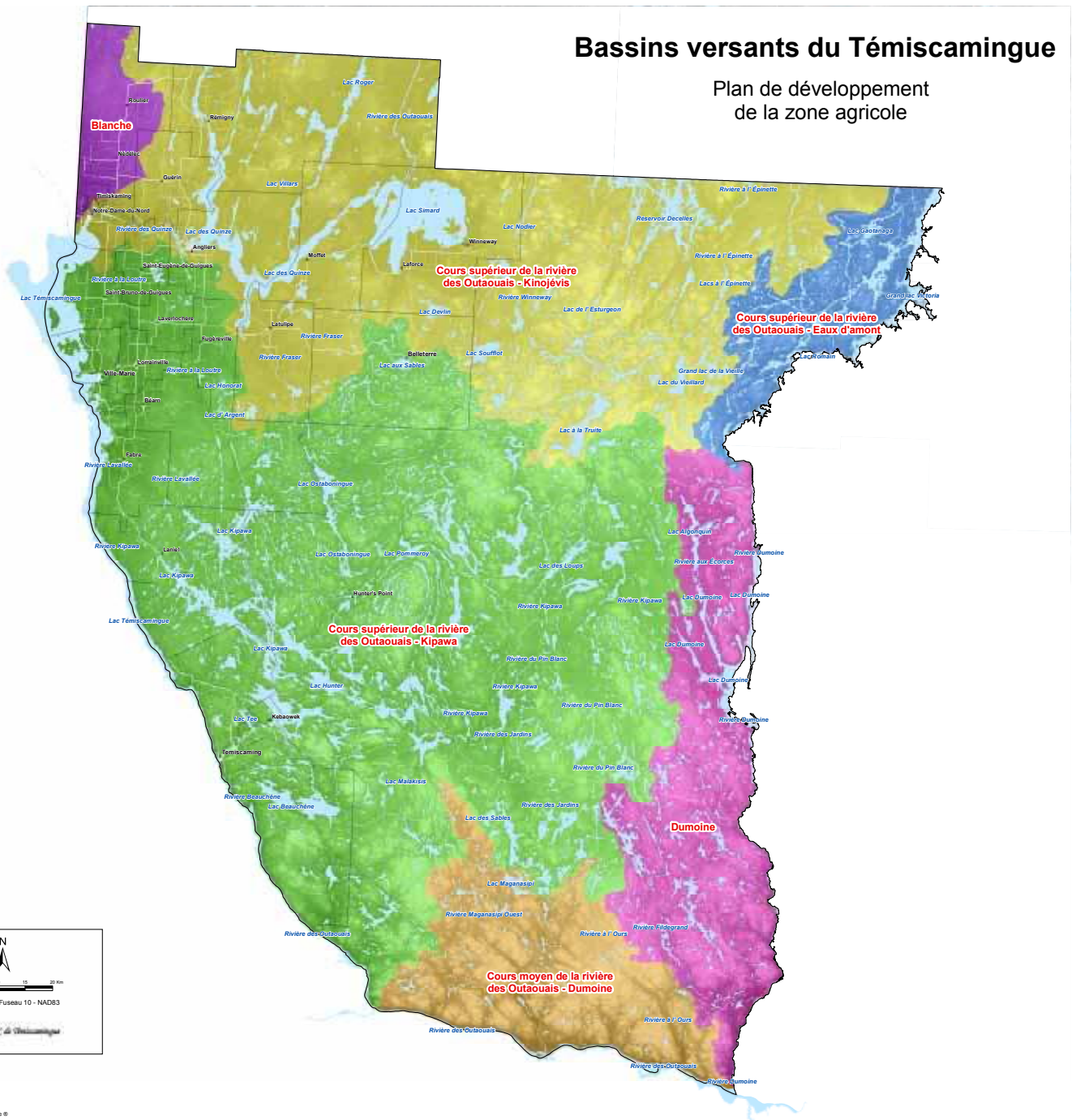


Crédit photo : MRCT

[22] Observatoire de l’Abitibi-Témiscamingue . (2009) . Les milieux humides de l’Abitibi-Témiscamingue selon la MRC . Canards Illimités Canada, Plan régional de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes, Abitibi-Témiscamingue (portrait statistique et analyse détaillée) . Consulté le 25 janvier 2015 . <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/ressources-hydriques/les-milieux-humides-de-labitibi-temiscamingue-selon-la-mrc#.VMVqcodFlu4>



Carte 4 : Bassins versants du Témiscamingue



Sources : Ressources naturelles Canada, GéoBase ©

Source : Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Prograph)





1.1.5 Climat

La présence de grandes étendues d'eau sur le territoire, dont le lac Témiscamingue, permet à la région de profiter d'un microclimat adoucissant les températures locales et favorisant ainsi les activités agricoles (carte 5). Le climat du Témiscamingue est de type continental humide, caractérisé par des variations thermiques saisonnières importantes. En effet, les hivers y sont généralement froids et secs (-15°C en moyenne) et les étés chauds et humides ($+18^{\circ}\text{C}$ en moyenne). La température annuelle moyenne est de $2,46^{\circ}\text{C}$. On remarque également une grande diversité climatique, à l'intérieur même du territoire. La différence de latitude, associée à la présence du lac Témiscamingue, entraîne en effet des variations notables des températures annuelles moyennes observées entre des municipalités situées à l'extrême nord, telle que Rémigny ($1,39^{\circ}\text{C}$), sur le bord du lac Témiscamingue, avec Ville-Marie ($2,78^{\circ}\text{C}$), ou encore au sud, à Témiscaming ($4,23^{\circ}\text{C}$). En comparaison, la température moyenne annuelle à Montréal est de $5,8^{\circ}\text{C}$ ^[23].

Les précipitations annuelles moyennes de la MRC, mesurées à la station d'observation de Rémigny, sont de 909,3 millimètres. La majorité de ces précipitations tombent sous forme de pluie (76 %) entre les mois de juin et septembre, soit durant les périodes de croissance de la végétation.^[24]



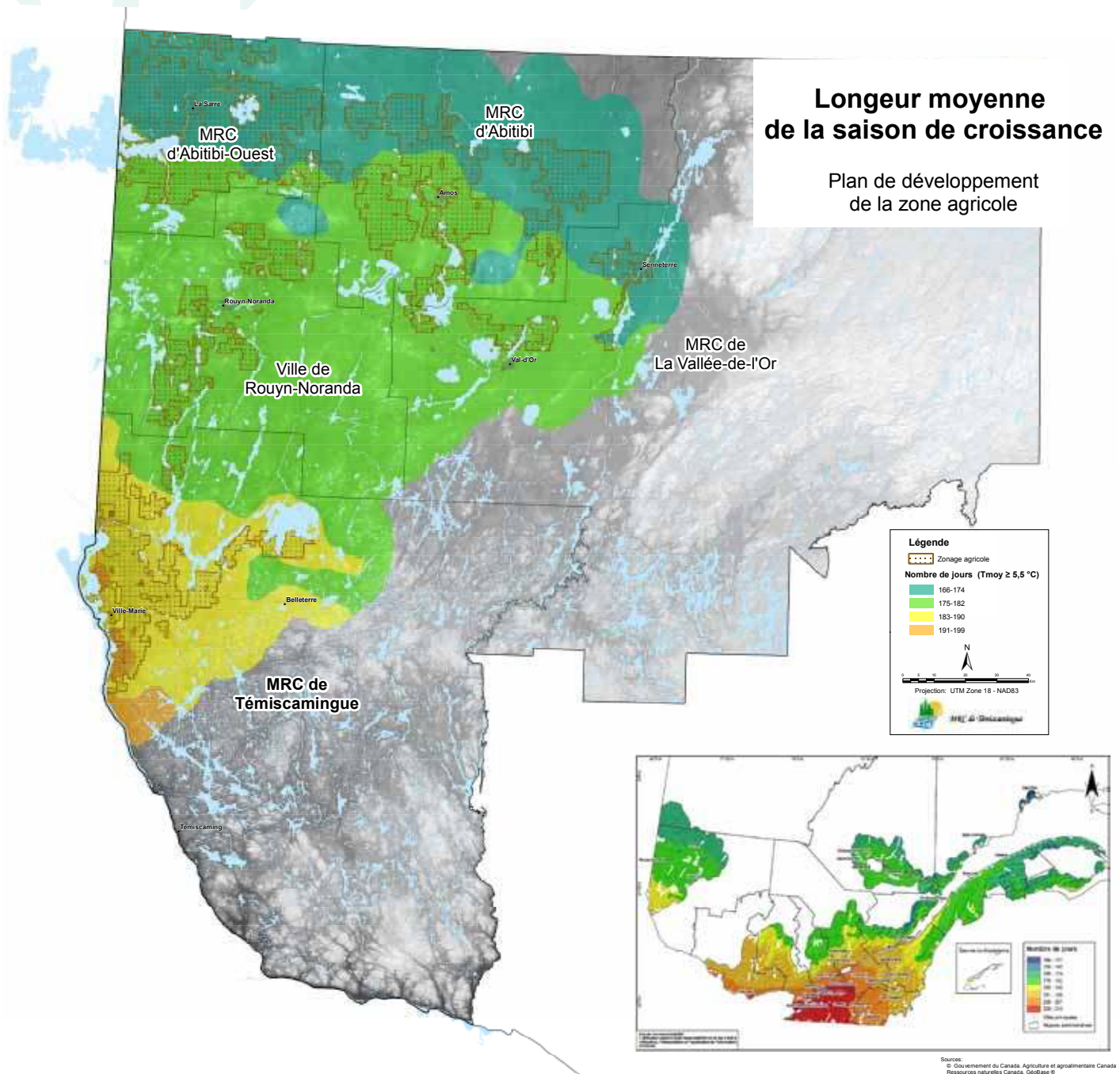
Crédit photo : Marie-Josée Drouin

[23] Environnement Canada, 2006. www.statcan.gc.ca/pub/16-201-x/2007000/5212433-fra.htm (consulté le 25 janvier 2015)

[24] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2009) . Tableau 1.6 - Moyenne des températures et des précipitations selon certaines stations météorologiques, 1971 à 2000 . Environnement Canada . Normales et moyennes climatiques au Canada . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/ressources-hydriques/les-milieus-humides-de-labitibi-temiscamingue-selon-la-mrc#.VMVqcodFlu4>



Carte 5 : Longueur moyenne de la saison de croissance



Sources : Gouvernement du Canada, Agriculture et agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Prodigraph)

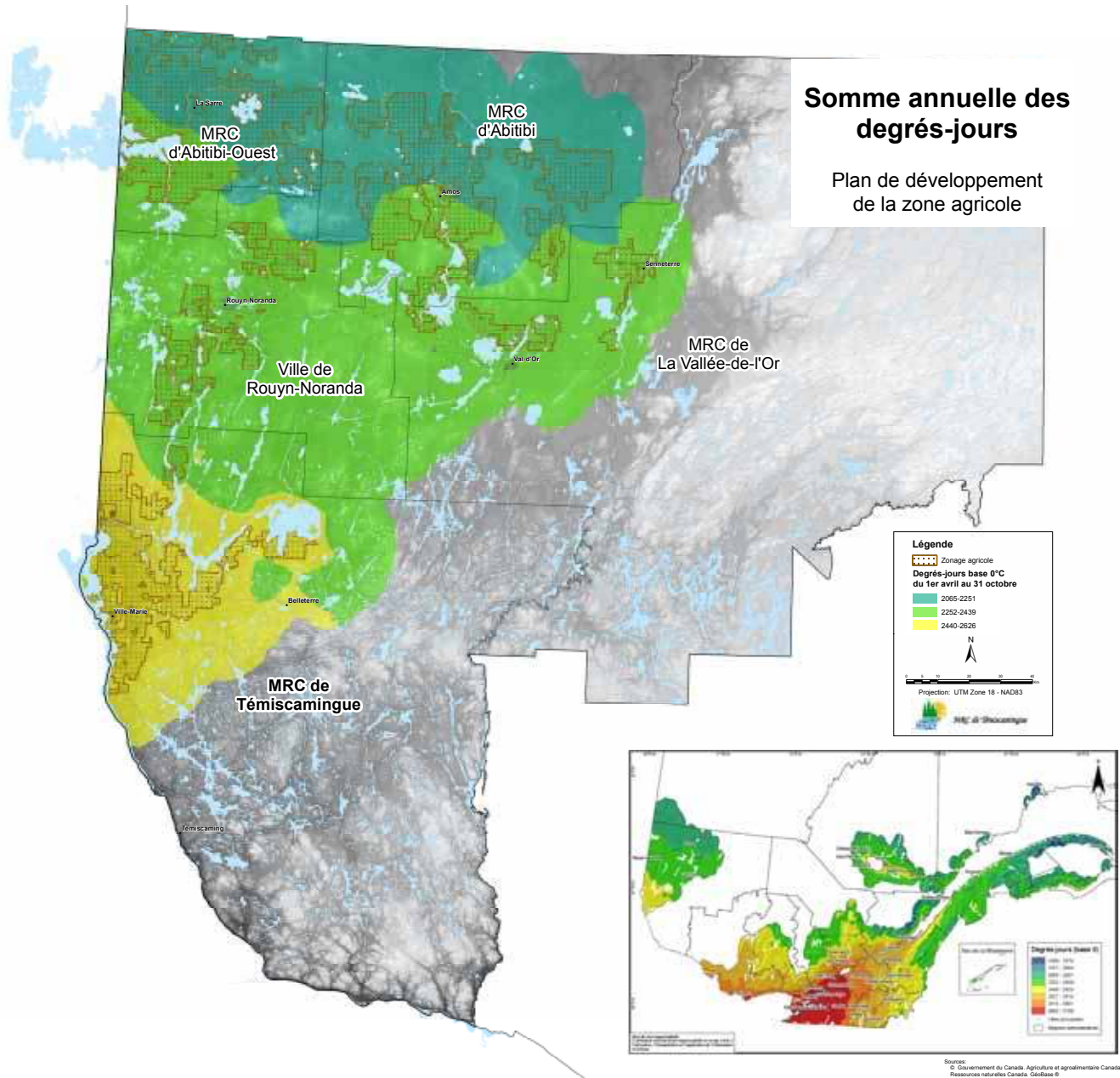
L'ensoleillement annuel moyen mesuré à Ville-Marie s'élève à 1 980 heures, comparativement à 2 035 heures pour Montréal. Toutefois, durant la période de culture, d'avril à septembre, l'ensoleillement moyen mesuré à Ville-Marie s'élève à 1 400 heures, contre 1 390 heures à Montréal, témoignant ainsi d'un potentiel intéressant pour l'agriculture au Témiscamingue^[25].

[25] MRC de Témiscamingue . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcstemiscamingue.qc.ca



Le nombre de degrés-jours de croissance s'élèvent donc à 2 650 dans le secteur de Ville-Marie, comparativement à 3 700 à Montréal et de 2 250 à Amos^[26], tel que le montre la carte 6.

Carte 6 : Somme annuelle des degrés-jours



Sources : Gouvernement du Canada, Agriculture et agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Progigraph)

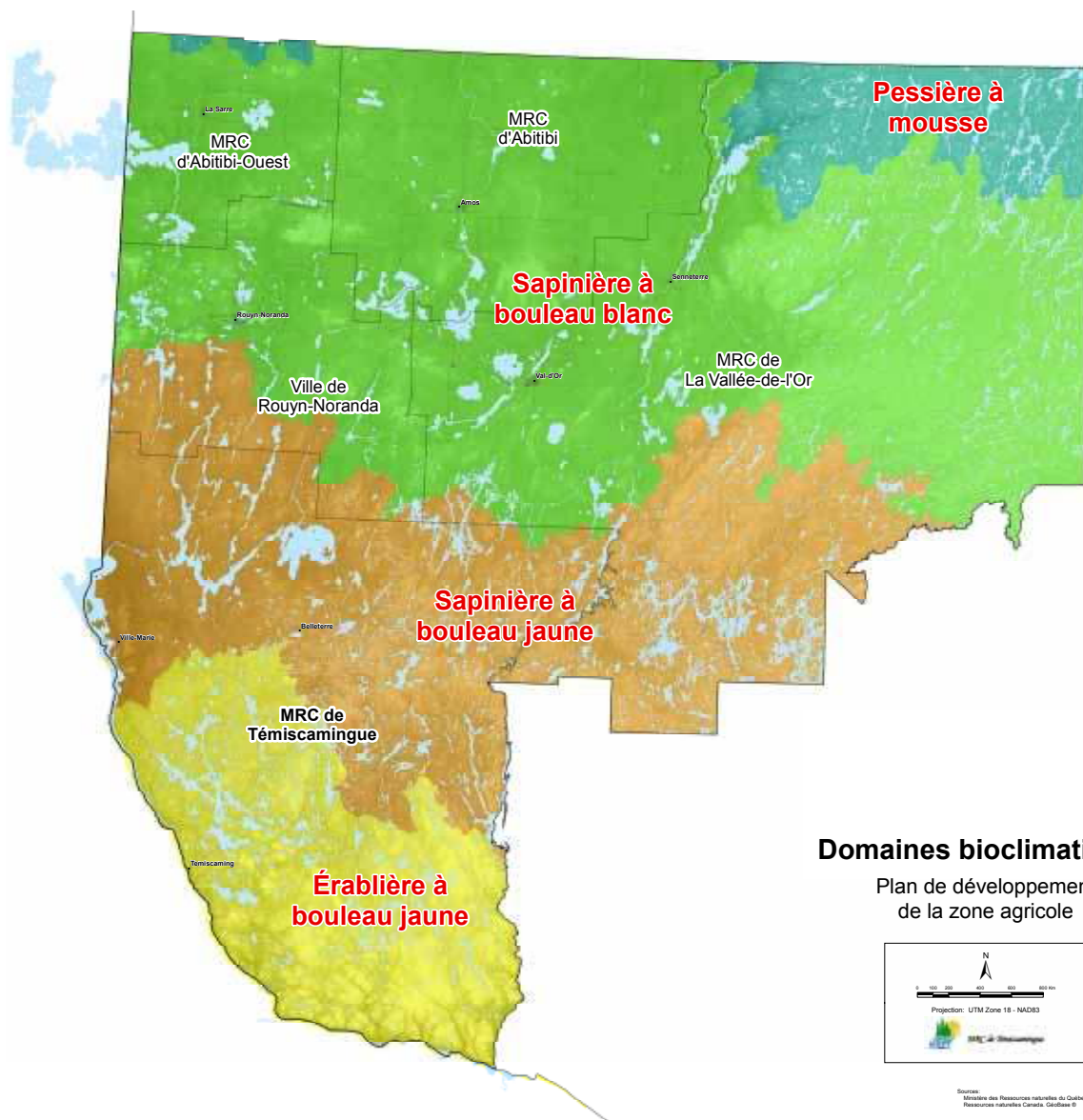
Deux domaines bioclimatiques composent principalement le territoire du Témiscamingue. L'érablière à bouleau jaune occupe la partie sud du territoire, dans les régions écologiques du

[26] Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue . (2001) . Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue (PPMV) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.temiscamingue.net/foret_privée/ppmv.pdf



lac Témiscamingue et du lac Kipawa, alors que la sapinière à bouleau jaune occupe la partie nord, dans la région écologique des basses terres du lac Simard^[27]. On retrouve également à l'extrémité nord-est du territoire, quelques secteurs de sapinière à bouleaux blancs (carte 7)^[28].

Carte 7 : Domaines bioclimatiques



Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec, Gouvernement du Québec, Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Progigraph)

[27] Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue . (2001) . Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue (PPMV) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.temiscamingue.net/foret_privée/ppmv.pdf

[28] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2010) . Domaines bioclimatiques . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/documents/atlas-galerie/10-carte-domaines-bioclimatiques-climat-sapiniere-pessiere-erabliere-abitibi-temiscamingue.pdf>

Selon les scénarios de changements climatiques proposés par le Réseau canadien en modélisation et diagnostic du climat régional (MDCR), les prévisions pour les années 2050 stipulent que la température moyenne sur le territoire du Témiscamingue pourrait augmenter entre 3,5 et 4°C en été et de 3 à 4°C en hiver. Les précipitations moyennes présenteraient, quant à elles, une variation négative de 5 à une variation positive établie à 10 % en été et d'une augmentation significative de 20 à 30 % en hiver^[29]. Ces variations seraient accompagnées d'une augmentation des événements climatiques extrêmes^[30].

Selon plusieurs experts, ces changements climatiques entraîneraient, d'ici 2050, une extension géographique des zones de production agricole, au Québec et en Ontario, dont au Témiscamingue. Dans ces régions, l'augmentation des rendements agricoles pour le maïs-grain devrait croître de 20 à 60 %, selon les scénarios retenus. Ces régions seraient alors favorisées par la hausse relative des températures ainsi que par la présence d'importantes ressources en eau sur leur territoire, contrairement à d'autres régions productrices, telles que l'Iowa et l'Illinois, qui subiraient une baisse de leur position concurrentielle, à cause des impacts du stress hydrique anticipé par la forte hausse des températures dans ces régions. Cette extension des zones agricoles serait accompagnée par un accroissement des pathogènes, des maladies fongiques et des ravageurs dans ces zones ainsi que par une augmentation notable du besoin en ressources hydriques (besoins d'irrigation entre autres)^[31].

1.1.6 Secteurs agricoles du Témiscamingue

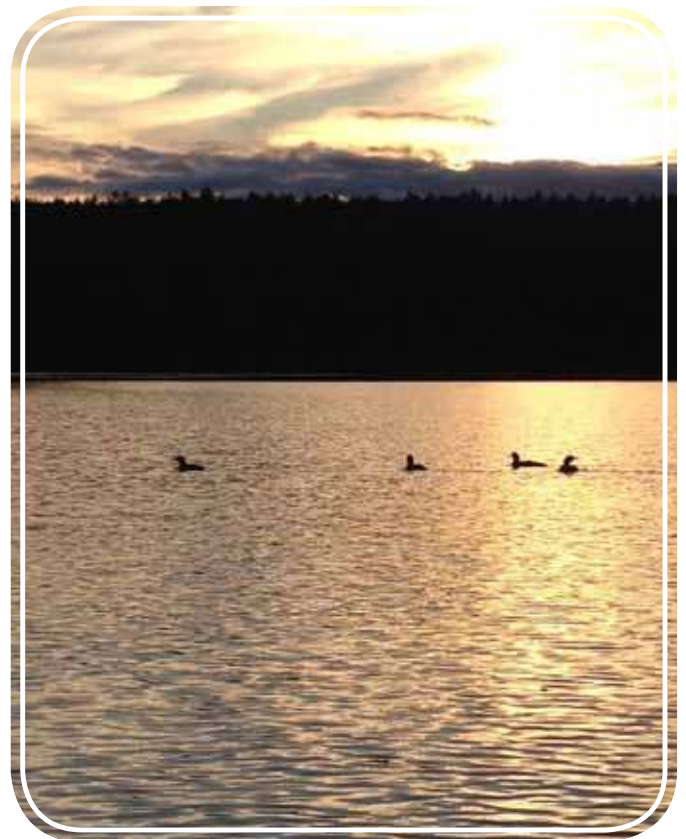
La zone agricole de la MRC se divise en quatre grands secteurs, présentant des dynamiques très différentes (carte 8).

Le secteur Centre présente une agriculture dynamique, se déployant sur de grandes superficies cultivées. On y trouve principalement des grandes cultures de céréales, des fermes laitières et la culture de la pomme de terre. Ce secteur jouit des avantages du microclimat, entourant le lac Témiscamingue.

Le secteur Nord est lui aussi très dynamique, mais la forêt y est plus importante.

Le secteur Est, plus dévitalisé, est moins dynamique et présente davantage de terres agricoles en friches.

Le secteur Sud se caractérise par une zone agricole boisée, représentant un excellent potentiel pour l'acériculture. On y retrouve peu de terres agricoles.



Crédit photo : Monia Jacques

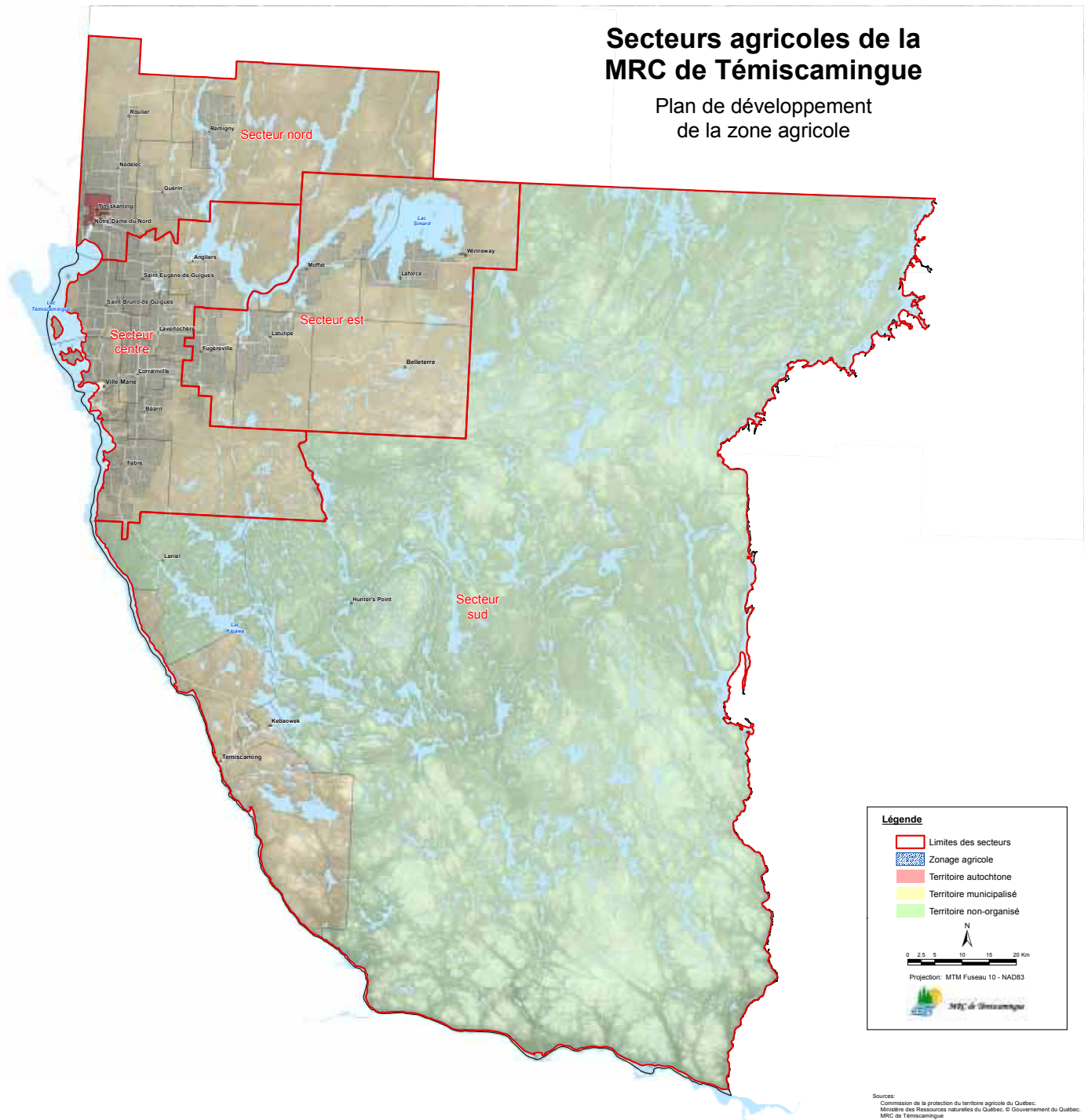
[29] Réseau canadien en modélisation et diagnostics du climat régional . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcc.uqam.ca/

[30] Debailleul et al . (2012) . Les C.C. vont-ils bouleverser la situation au Québec en matière de production agricole . Université Laval . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.ouranos.ca/fr/symposium/documents/Debailleul2012.pdf

[31] Debailleul et al . (2012) . Les C.C. vont-ils bouleverser la situation au Québec en matière de production agricole . Université Laval . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.ouranos.ca/fr/symposium/documents/Debailleul2012.pdf



Carte 8 : Secteurs agricoles de la MRC de Témiscamingue



1.2 Histoire de l'agriculture au Témiscamingue

Le potentiel agricole du Témiscamingue a été documenté en 1884 par les travaux de la Mission Saint-Claude. Dans un rapport remis à Ottawa, celle-ci vantait les mérites des terres témiscamiennes :

« Sol, d'une richesse sans égal dans toute la vallée de l'Ottawa. Terre grise, noire et jaune ; pas une seule pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés. Des étendues semblables ne sont que des prairies dénuées de bois et faciles à égoutter. [...] L'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout six à huit pouces ; cette riche couche de terre noire repose toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une grande fertilité. »^[32].

Ces observations seront confirmées quelques années plus tard, par les arpenteurs gouvernementaux, qui souligneront dans leurs rapports, la présence de terres fertiles, d'un climat semblable à celui de Québec et d'un réseau hydrographique irriguant adéquatement la région en eaux de qualité. Il importe de rappeler que la Mission Saint-Claude avait pour objectif d'attirer des gens pour venir coloniser la région et, qu'en ce sens, il était essentiel que le rapport identifie principalement les forces de la région.

La première exploitation agricole à s'installer au Témiscamingue est la ferme des Pères Oblats de Marie-Immaculée, datant de 1874 et située sur les terres mêmes où Ville-Marie fut fondée et s'est développée. Plusieurs autres fermes verront le jour durant les années suivantes, exploitées par des agriculteurs locaux, mais également par des exploitants forestiers, propriétaires de fermes ainsi que par des algonquins métissés. Le marché est alors exclusivement régional. Les fermes se situent à proximité des foyers de consommation, soit les chantiers forestiers localisés autour des lacs Kipawa et des Quinze. Durant les années 1880, alors que le reste du Québec se tourne progressivement vers l'industrie laitière, le Témiscamingue est en pleine période de colonisation. Tardive en comparaison avec celle des régions de la vallée du Saint-Laurent, faisant de l'Abitibi-Témiscamingue, une région agricole encore jeune.



Crédit photo : Société d'histoire du Témiscamingue



Crédit photo : André Pâquet

Lors de leur migration, les colons se sont départis de leurs machineries agricoles et de leur cheptel, difficilement transportables au Témiscamingue à l'époque. À leur arrivée, ils doivent passer plusieurs années à défricher leurs nouveaux lots, à préparer les sols pour l'agriculture et se reconstituer progressivement un cheptel, avec l'argent gagné sur les chantiers forestiers durant l'hiver. Cette période d'adaptation cause un retard du développement agricole de la région. Par exemple, il faudra ainsi attendre 1890, pour qu'un premier colon se procure un troupeau de vaches. Malgré la rudesse de la tâche, le territoire agricole se développe rapidement au Témiscamingue, passant de 550 acres de terres cultivées en 1871 à 23 799 acres en 1911. Durant ces années, l'agriculture se caractérise par une proportion majoritaire de la production de pommes de terre et d'avoine (respectivement 4 539 et 3 375 boisseaux^[33] en 1871), complétée par la production du navet, des pois et du foin.

[32] Riopel. M. (2002) . Le Témiscamingue : son histoire et ses habitants . [S.L.] : Les Éditions Fides

[33] Boisseau : récipient de forme cylindrique, destiné à mesurer les matières sèches (grains et farines), de capacité variable suivant les lieux et les époques. Wikipédia . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.fr.wikipedia.org/wiki/Boisseau



Dès le début de la colonisation, on voit apparaître des coopératives et des mutuelles dans le secteur agricole. À partir de 1904, le développement des exploitations minières crée un nouveau débouché, face au marché des chantiers forestiers déjà saturé, et permet aux fermes témiscamiennes d'écouler leurs surplus de production. La période de prospérité suivant la Première Guerre Mondiale (1914-1918), entraînera le développement des secteurs des pâtes et papiers, des mines et de l'hydroélectricité et, par le fait même, le développement du marché local pour la vente des produits agricoles du Témiscamingue.



Crédit photo : Société d'histoire du Témiscamingue

En 1948, on compte 20 chantiers forestiers coopératifs en Abitibi-Témiscamingue, qui tiennent des chantiers écoles, afin d'initier les travailleurs à la coopération. Le marché intérieur demeure cependant limité et le développement des infrastructures de transport soutient une concurrence extérieure, souvent nuisible pour les fermes de la région. En prenant en considération les conseils des agronomes du gouvernement, l'agriculture se tourne alors progressivement vers la production laitière.

Une première beurrerie ouvre donc ses portes en 1908, à Saint-Bruno-de-Guigues, suivie d'une première fromagerie à Fabre, en 1911. Dans les années 1930, pratiquement chacun des villages se dote d'une beurrerie, signe d'une prospérité notable. Dix des onze beurreries du Témiscamingue seront de type coopératif^[34].



Crédit photo : Société d'histoire du Témiscamingue

De 1931 à 1976, les fermes, qu'elles soient de production laitière et/ou végétale, augmentent en taille et diminuent en nombre (tableau 3). Au cours de cette période, les productions animales ont largement fluctuées. Le poulet qui était dominant en 1931 (49 588 unités) ainsi que le mouton (10 630 unités) et le porc (7 591 unités) qui occupaient une place importante dans les productions animales, ont lentement été remplacés par le bovin et la vache laitière, qui domineront le marché en 1976 (tableau 2). À cette époque, la production de poulet au Témiscamingue ne représente plus que 17 %, en comparaison à 1931. Le porc, lui, chute à moins de 8 %.

Tableau 2 : Moyennes de vaches laitières détenues et des superficies cultivées par ferme, entre 1931 et 1976

	Année		
	1931	1956	1976
Nombre de fermes	1355	2395	572
Vaches par ferme	6,6	7,3	21,8
Superficies cultivées	44	50	160

Source : Riopel. M. (2002) . Le Témiscamingue : son histoire et ses habitants . [S.L.] : Les Éditions Fides

[34] LeBlanc. P. (2013) . Coopérative et ruralité : des alliances historiques, une voie pour l'avenir . Éditions vie économique . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.eve.coop/?a=143





Tableau 3 : Les productions animales au Témiscamingue, en unité, entre 1931 et 1976

Animaux	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976
Vaches								
laitières	8 916	15 163	15 957	17 370	15 793	17 607	14 088	12 479
Chevaux	2 934	3 935	3 806	2 423	1 047	404	257	
Bovins	12 982	10 431	10 800	22 377	19 262	21 251	17 185	18 645
Moutons	10 630	9 966	4 655	5 888	2 187	1 293	1 133	1 076
Porcs	7 591	10 447	14 557	14 981	9 083	5 079	2 547	570
Poules, poulets	49 588	83 436	32 714	37 447	25 125	17 907	16 242	8 572
Autres volailles	440	1 914	46 967	37 240	32 066	12 288	5 755	3 246

Source : Riopel. M. (2002) . Le Témiscamingue : son histoire et ses habitants . [S.L.] : Les Éditions Fides

À partir des années 1960, l'ensemble des terres agricoles de la région sont exploitées et le manque d'espace devient un facteur limitant. Les exploitations agricoles sont alors de plus en plus contraintes à des impératifs de productivité, passant, entre autres, par un processus de mécanisation important. Les productions végétales ont doublé entre 1921 et 1976, années pendant lesquelles le nombre de fermes a été réduit de moitié (tableau 3). Jusqu'alors basées sur le modèle traditionnel d'autosuffisance du noyau familial, les fermes tendent plutôt à devenir désormais des entreprises spécialisées. Le manque de terres disponibles, associé à la forte mécanisation des exploitations, poussent de nombreux habitants du Témiscamingue à migrer vers les villes de la région. C'est le début de l'exode rural.



Tableau 4 : Les productions végétales du Témiscamingue, en acre, entre 1921 et 1976

Cultures	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976
Nombre de ferme	1 239	1 355	2 489	2 763	2 395	1 790	1 466	1 016	572
Toutes cultures	46 244	59 307	78 364	108 115	118 675	104 988	112 692	91 089	91 483
Moyenne en culture par ferme	37	44	31	39	50	59	77	90	160
Blé	1 243	1 278	590	514	360	477	1 045	607	623
Orge	1 533	1 967	1 766	1 271	691	430	628	737	2 017
Avoine	11 323	15 956	15 873	23 836	21 724	22 583	18 898	16 160	14 243
Seigle	75	8	22	11	25	12	2	15	176
Grains et céréales mélangées a	405	815	3 997	5 439	8 963	4 387	3 189	3 602	5 684
Autres céréales et lin b	27	1 082	12	2	1	2	62	51	0
Foin cultivé (luzerne, trèfles, herbes)	29 129	36 588	53 207	74 455	83 280	76 050	87 614	69 168	67 775
Pommes de terres	1 193	1 344	1 921	1 401	1 309	1 042	865	626	731
Racines/maïs d'ensilage c	98	138	218	120	49	0	21	43	222
Autres cultures	1 218	131	3	1 066	2 273	5	368	80	12
Jardins maraîchers	0	31	22	0	0	0	0	0	0

Source : Riopel. M. (2002) . Le Témiscamingue : son histoire et ses habitants . [S.L.] : Les Éditions Fides

Les familles abandonnent tranquillement l'agriculture de subsistance, pour se tourner vers une agriculture plus commerciale.

En 1961, presque toutes les fermes sont dotées de l'énergie électrique, ce qui favorise leur restructuration et l'intégration de nouvelles technologies. Au Témiscamingue, les deux tiers des fermes sont alors dotées d'un tracteur. Le travail à la ferme exige de longues heures pour la main-d'œuvre non exploitante et les agriculteurs peinent à les rémunérer.

Les techniques d'amélioration des sols et de leur productivité de même que l'organisation des



marchés dicteront la restructuration de l'agriculture. Les agriculteurs pouvant difficilement subvenir à leurs besoins, chercheront du travail en foresterie et dans le secteur des services. À la fin de la décennie 1960, le secteur des services représente 45 % de la main-d'œuvre régionale, ce qui relègue, pour la première fois, le secteur primaire au second rang.

Dans les années 1960-1970, l'Abitibi-Témiscamingue, comme les autres régions rurales du Québec, se questionne sur son avenir. Le Comité des paroisses marginales devient un moteur de mobilisation. En 1973, la population décide d'aller de l'avant dans ses projets agricoles. À la production laitière, se greffa la production bovine. La restructuration agricole soulève la question de la nécessité de transformer les produits et de les distribuer. C'est alors que l'abattoir régional devient un enjeu. Après la fermeture de l'abattoir et du centre d'encans, mis sur pied par la Coopérative des agriculteurs du Témiscamingue vers la fin des années 1970, les producteurs doivent se résoudre à voir la plupart des animaux élevés au Témiscamingue, être abattus à l'extérieur de la région.

Le nombre de beurreries coopératives diminue dans les années 1970, ce qui permet à la Beurrerie Lafrenière de Laverlochère de prendre le monopole de la transformation du lait au Témiscamingue.

Des productions agricoles de créneau, comme celles des pommes de terre, prendront de plus en plus de part du marché au Témiscamingue. En 1995, Pommes de terre du Témiscamingue inc. était le plus important producteur de pommes de terre au Québec, avec plus de 200 hectares cultivés. Des productions d'agneaux, de volailles, de lapins, de truites, des productions maraîchères, de cultures abritées et de petits fruits font désormais partie de l'offre de produits agroalimentaires de l'Abitibi-Témiscamingue. Les terres propices aux productions végétales se sont aussi orientées vers les grandes productions herbagères (fourrages et pâturages).



Crédit photo : Ferme Témistar inc.

La taille moyenne des fermes quadruple en vingt ans, passant à plus de 162 hectares en 1981. Ainsi, la superficie des fermes du Témiscamingue devient plus grande que celle de l'Abitibi. Cette même année, on dénombre 1 400 exploitants agricoles en Abitibi-Témiscamingue. Le processus de restructuration de l'agriculture est alors bien entamé et on observe une montée de la production laitière. En effet, les salons de traite remplacent la stabulation libre, les pipelines remplacent la traite manuelle et le lait est récolté par des camions-citernes.



Crédit photo : MRCT

Né d'un colloque tenu en 1984, le Comité de promotion de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue joue un rôle déterminant dans l'information et la promotion de l'agriculture régionale. Son principal mandat est de faire de l'agriculture au Témiscamingue, une assise du développement économique.



Plus récemment, à l'automne 2010, le Témiscamingue a connu la Marche verte, expression de la forte mobilisation du milieu et de ses citoyens dans les rues de Ville-Marie et dénonçant les difficultés économiques ressenties dans la région par les secteurs agricole et forestier^[35]. En 2012, les intentions de cette mobilisation citoyenne se sont avérées efficaces, puisqu'elles ont mené à la naissance de nouveaux projets^[36]. Parmi ceux-ci, des investissements majeurs dans le domaine forestier et un programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture.



Crédit photo : MRCT

1.3 Paysage et patrimoine

Le territoire du Témiscamingue se distingue par l'immensité et par la beauté de ses paysages naturels, mais également par le développement singulier qu'en a fait sa population. On y retrouve à la fois, de grands espaces naturels constitués de forêts et de lacs, mais aussi des paysages agricoles, aux bâtiments de ferme typiques à la région.

1.3.1 Patrimoine naturel

Le territoire peut être divisé en deux grands secteurs, soit le Plateau abitibien, qui couvre l'extrême nord-est du territoire, et les Versants du Témiscamingue, qui couvrent la majorité du territoire, du sud au nord-ouest^[37]. Le Plateau abitibien est caractérisé par de vastes étendues de sapinières à bouleaux blancs, ponctuées de lacs et de rivières (carte : Types de couvert forestier). La présence humaine y est limitée, laissant place à une végétation dense. Les ouvertures de champs visuels^[38] y sont peu nombreuses et irrégulièrement espacées le long de voies de transport, augmentant ainsi l'intérêt des unités paysagères observables (carte 9). Ces paysages de nature, constituent une grande richesse naturelle et revêtent un fort potentiel récréotouristique^[39].



Crédit photo : Frédéric Patoine

[35] Radio Canada . 2010 . Marche verte pour aider la région à se relever .

Consulté le 25 janvier 2015 sur ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2010/11/07/001-temiscamingue-marche.shtml

[36] Charest, L . (2012) . La Marche verte deux ans plus tard .

Consulté le 25 janvier 2015 . www.hebdosregionaux.ca/abitibi-temiscamingue/2012/11/06/la-marche-verte-deux-ans-plus-tard

[37] Ministère des Transports du Québec . (2000) . Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue

[38] Le champ visuel est la portion de l'espace vue par un œil regardant droit devant lui et immobile.

[39] Ministère des Transports du Québec . (2000) . Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue

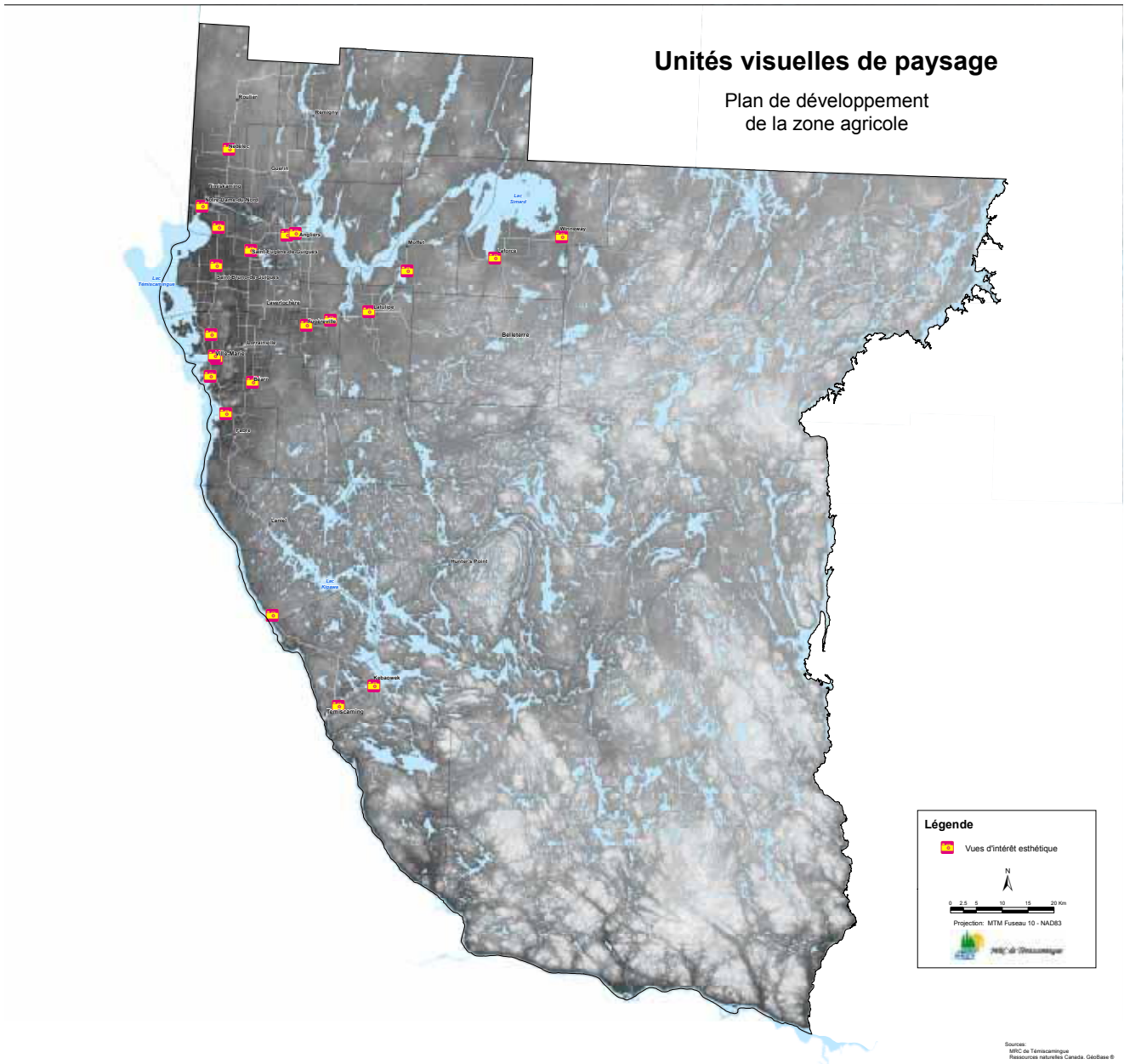


Carte : Types de couvert forestier



Cette carte contient des informations auxquelles des droits de diffusion sont rattachés, ce qui nous empêche de l'inclure dans le présent document. Il est toutefois possible de la consulter sur place, au bureau de la MRC de Témiscamingue.

Carte 9 : Unités visuelles de paysage



Sources : MRC de Témiscamingue et Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Prograph)





Crédit photo : Eric Aumond

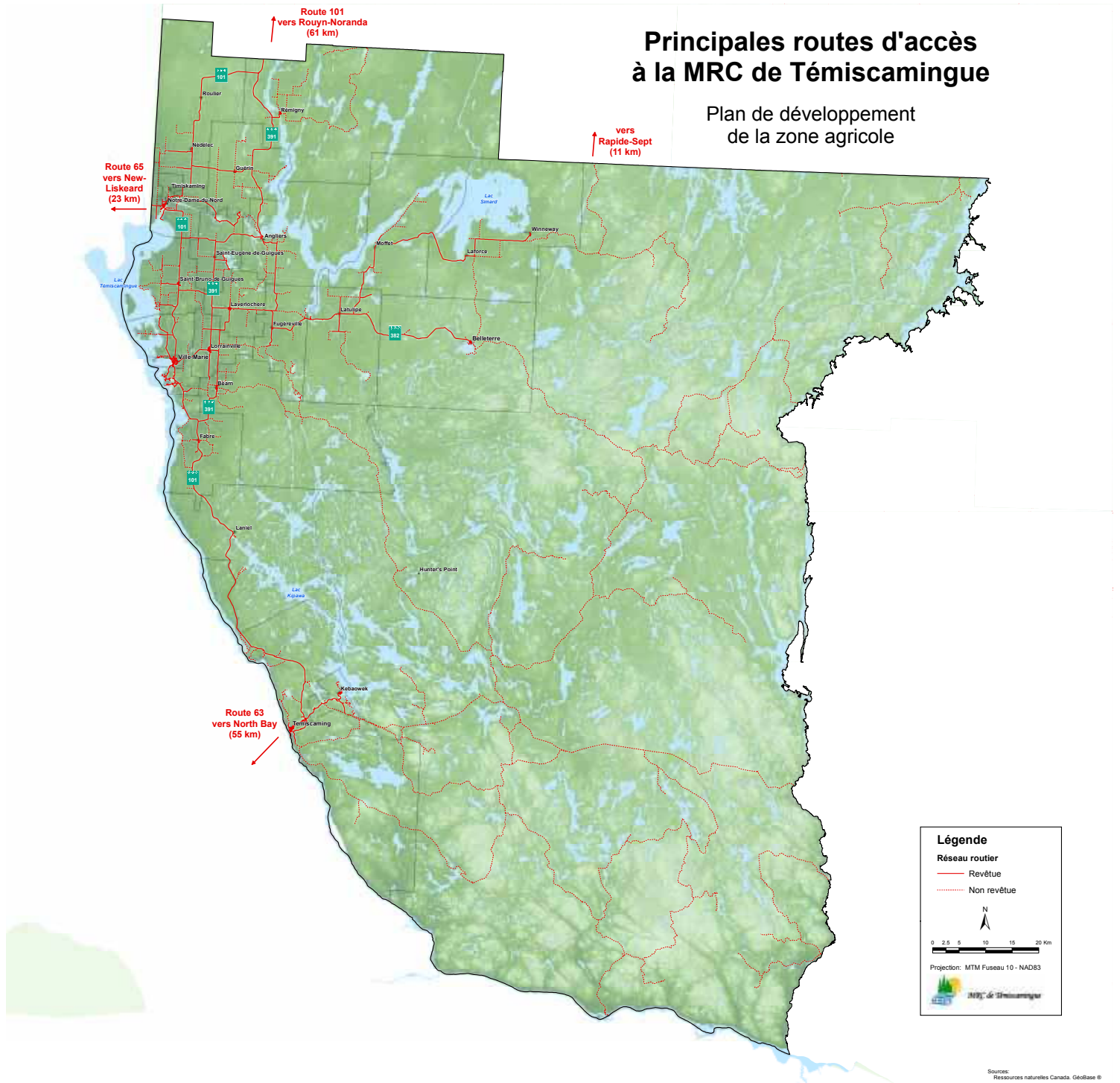
Les Versants du Témiscamingue se distinguent par des paysages agroforestiers ainsi que par des champs visuels larges. Au sud, on y retrouve une forêt mixte, où le bouleau jaune prédomine sur le sapin, tandis qu'au nord, entre le lac Témiscamingue et le lac des Quinze, la présence de l'agriculture plus marquée expose un paysage de campagne davantage humanisé que le Plateau abitibien. En complément, la présence du lac Témiscamingue et du lac des Quinze apporte de magnifiques panoramas. Ensemble, ces éléments constituent, en grande partie, la spécificité paysagère du Témiscamingue. Dans son schéma d'aménagement, la MRCT fait d'ailleurs directement référence à ces atouts naturels, en soulignant l'intérêt paysager de plusieurs segments routiers, dans le secteur du lac Témiscamingue, soit les environs des municipalités de Ville-Maire et de Notre-Dame-du-Nord sur la route 101, la route 382 entre Fugèreville et Latulipe et la route 391 entre Lorrainville et Béarn (carte 10). On note également que trois villages du Témiscamingue (Fugèreville, Lorrainville et Saint-Eugène-de-Guigues) furent identifiés parmi les plus beaux villages du Québec, dans le cadre d'un palmarès publié par la revue L'Actualité en 1997. Plus récemment, Ville-Marie fut élue « Plus beau village du Québec », par les internautes ayant participé à un concours réalisé par La Presse^[40], en 2012.

[40] La Presse . (2012) . Quel est le plus beau village du Québec ? . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.lapresse.ca/voyage/destinations/quebec/concours-le-plus-beau-village-du-quebec/?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B2_voyage_264_accueil_POS2





Carte 10 : Principales routes d'accès à la MRC de Témiscamingue



Source : Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Progigraph)

En 2013, la création du parc national d'Opémican a été officiellement annoncée. Ce projet vise à protéger un territoire de 252,2 km², situé entre les lacs Témiscamingue et Kipawa, dont une partie (237,7 km²) était déjà protégée par un statut de réserve de biodiversité projetée. Le parc national d'Opémican, dont l'ouverture est prévue en 2017, permettra de conserver un échantillon représentatif de la région naturelle des Laurentides méridionales (carte 11)^[41].

Carte 11 : Localisation du parc



Source : Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

[41] Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec . (2013) . Le parc national d'Opémican . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mddefp.gouv.qc.ca/parcs/opemican/



1.3.2 Patrimoine bâti

Le patrimoine bâti du Témiscamingue est intrinsèquement relié à son histoire de colonisation et l'exploitation de ses ressources naturelles. On y retrouve ainsi des traces de la colonisation, des bâtiments agricoles typiques de la région^[42] ainsi que diverses infrastructures issues de l'exploitation forestière.

Parmi le patrimoine bâti laissé par la colonisation, on retrouve, entre autres, le Lieu historique national du Fort-Témiscamingue, situé sur les rives du lac Témiscamingue, à Duhamel-Ouest. Celui-ci accueille les visiteurs durant la période estivale, afin de leur faire découvrir l'histoire des premiers contacts entre Amérindiens et colons, et ce, au moyen de reconstitutions de bâtiments anciens et par des animations historiques.

On retrouve également le site historique T.E. Draper à Angliers, consacré au remorqueur de bois, qui a joué un rôle important dans le flottage du bois au Témiscamingue.

Quant à lui, le Musée Martineau, consacré à la ruralité et situé à Guérin, deviendra le premier musée de l'Abitibi-Témiscamingue, en 1968-1969. Il ne fut toutefois reconnu comme musée, qu'en 2001.

À Ville-Marie, on retrouve la Maison du Frère-Moffet^[43], construite en 1881 et ouverte au public depuis 1980. C'est sous l'influence du Frère-Moffet, que la région s'est développée sur les bases agricoles qu'on lui connaît.

Les bâtiments agricoles les plus caractéristiques de la région sont les granges doubles, que l'on trouve également, mais dans une moindre mesure, dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue (figure 1). Cette juxtaposition de deux granges permettait autrefois de limiter les pertes de chaleur, durant les hivers québécois, et de regrouper plusieurs fonctions des fermes, telles que la grange, l'étable et la remise, à l'intérieur d'un même bâtiment^[44].

Figure 1 : Grange double



Source : L'Indice Bohémien . (2009)



Crédit photo : Société d'histoire du Témiscamingue



Crédit photo : Christine Brézina



Crédit photo : Société d'histoire du Témiscamingue
photo du Vieux-Fort prise par la mission St-Claude en 1928



Crédit photo : Société d'histoire du Témiscamingue

[42] Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://ccat.qc.ca/>

[43] Ministère du Tourisme du Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.bonjourquebec.com

[44] Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://ccat.qc.ca/>



1.4 Contexte socio-économique actuel

1.4.1 Démographie

De par son histoire fortement rattachée à l'exploitation des ressources du territoire (agriculture, foresterie et flottage du bois), le peuplement du Témiscamingue s'est principalement implanté dans le nord et le nord-ouest du territoire. La proximité des principaux lacs et cours d'eau, là où les terres agricoles étaient les plus fertiles et où les transports étaient facilités par le réseau hydrographique, a favorisé ce peuplement. Encore aujourd'hui, plus de 70 % de la population du Témiscamingue est établie à proximité d'un grand lac ou d'un cours d'eau^[45].



Crédit photo : MRCT



Crédit photo : MRCT

Comme en témoigne le tableau 6, la population de la MRC du Témiscamingue est passée de 17 327 habitants en 1971, à 16 398 habitants en 2011 ; soit une chute démographique de 5 %^[46]. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une décroissance majeure, on remarque que c'est un phénomène propre à la MRC, puisque la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, à laquelle elle est rattachée, témoigne plutôt d'une croissance démographique, bien que beaucoup plus faible (2 %) que la tendance québécoise (30%). Toutefois, au sein même de la MRC, on note une grande disparité dans l'évolution de la population des différentes municipalités, avec des variations négatives atteignant les 50 à 60 % pour les municipalités de Belleterre, Fugèreville, Laforce, Latulipe-et-Gaboury et Moffet, contre des variations positives de 116 % à Timiskaming, 74 % à Duhamel-Ouest et de 30 % à Ville-Marie. On remarque un lien notable entre l'évolution de la population et la proximité des zones agricoles.

En effet, quatre des cinq municipalités présentant les plus fortes diminutions de population (50 % et plus entre 1971 et 2011), sont situées à l'est de la MRC et sont éloignées des grands secteurs agricoles. À l'inverse, les trois municipalités présentant les plus fortes augmentations de population, sont toutes situées à proximité immédiate des zones agricoles et des réseaux de transport, soit dans la partie nord-ouest du territoire (tableau 5; carte 12)^[47].

[45] MRC de Témiscamingue . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcstemiscamingue.qc.ca

[46] Institut de la statistique du Québec . (2011) . Population totale, superficie et densité, municipalités, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec . Statistique Canada, Recensement 2011 .

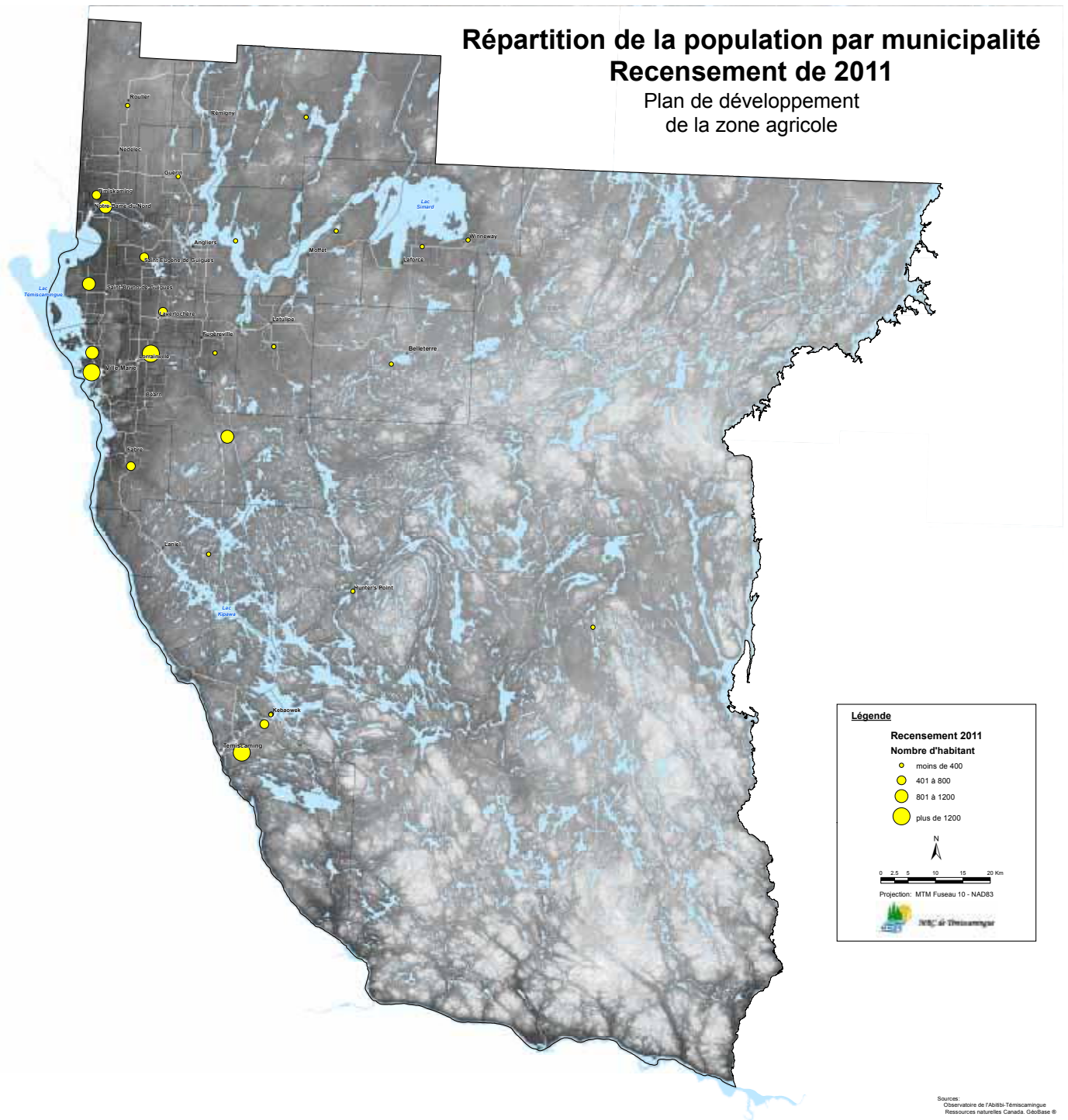
Consulté le 25 janvier 2015 sur www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_08/population/poptot_superficie08.htm

[47] Institut de la statistique du Québec . (2011) . Population totale, superficie et densité, municipalités, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec . Statistique Canada, Recensement 2011 .

Consulté le 25 janvier 2015 sur www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_08/population/poptot_superficie08.htm



Carte 12 : Répartition de la population par municipalité



Sources : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Prograph)



Tableau 5 : Évolution de la population de la MRC de Témiscamingue, entre 1971 et 2011

Municipalité	1971	1981	1991	2001	2006	2011	Superficie	Densité
Angliers	404	263	307	331	308	298	297	1
Béarn	885	1 050	1 014	942	883	775	501	1,5
Belleterre	614	475	418	381	350	298	551	0,5
Duhamel-Ouest	475	546	595	766	870	828	92	9
Fugèreville	660	455	398	345	301	329	157	2,1
Guérin	425	268	274	300	295	305	191	1,6
Kebaowek	n.d.	135	130	242	270	284	0,2	1420
Kipawa (Tee Lake)	n.d.	455	507	521	565	474	37	12,8
Laforce	358	290	225	225	174	147	440	0,3
Latulipe-et-Gaboury	606	470	366	357	333	304	269	1,1
Laverlochère	819	812	854	757	732	1 022	105	9,7
Lorrainville	1 434	1 525	1 452	1 411	1 325	1 272	88	14,5
Moffet	526	321	246	234	208	196	343	0,6
Nédélec	719	616	524	429	416	403	374	1,1
Notre-Dame-du-Nord	1 250	1 311	1 245	1 109	1 116	1 075	75	14,3
Rémigny	435	440	381	367	318	279	896	0,3
Saint-Bruno-de-Guigues	1 328	1 134	1 069	1 129	1 076	1 100	125	8,8
Saint-Édouard-de-Fabre	783	758	728	675	701	649	192	3,4
Saint-Eugène-de-Guigues	662	506	415	439	474	454	110	4,1
Témiscaming	2 428	2 609	2 944	2 903	2 697	2 385	718	3,3
Timiskaming First Nation	250	287	361	549	505	540	18	30
TNO (Lacs-du-Témiscamingue + Laniel)	n.d.	108	103	90	187	69	10 830	...
Ville-Marie	1 995	2 651	2 581	2 770	2 696	2 595	6	432,5
Winneway	271	241	245	232	185	317	0,5	634
MRCT (Total)	17 327	17 726	17 382	17 504	16 985	16 398	16 420	1
Abitibi-Témiscamingue	142 723	145 187	151 978	148 934	143 872	145 690	57 739	2,5
Québec	6 137 305	6 547 207	7 067 396	7 396 331	7 631 552	7 977 989	1 542 056	5,2

Source : Statistique Canada . (2011)

La répartition des âges au sein de la population témiscamienne révèle d'autres réalités démographiques. Les tableaux 6 et 7, aussi représentés par la pyramide des âges du graphique 1, montre une évolution relativement vieillissante de la population. Près du tiers de la population est âgée entre 40 et 59 ans (32 % de la population, dont 17,4 % entre 50 et 59 ans), contre un faible nombre de jeunes, âgés de 10 à 29 ans (21,9 % de la population, dont seulement 9,4 % chez les 20 à 29 ans). La forte représentativité du groupe d'âge de 50 à 59 ans s'explique, entre autres, par le baby boom des années 1960 ainsi que par un solde migratoire positif, pour cette classe d'âge, soit de +10 personnes en 2011. Le faible nombre de jeunes peut s'expliquer par un solde migratoire fortement négatif de la MRC, soit -65 jeunes entre 15 et 29 ans^[48] et qui auraient quitté le Témiscamingue en 2011, pour une autre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que par une baisse continue de la natalité, démontrée entre 1986 et 2011, soit -33,7 % de naissances (tableau 5).

[48] Institut de la statistique du Québec . (2011) . Population totale, superficie et densité, municipalités, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec . Statistique Canada, Recensement 2011 . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_08/population/poptot_superficie08.htm

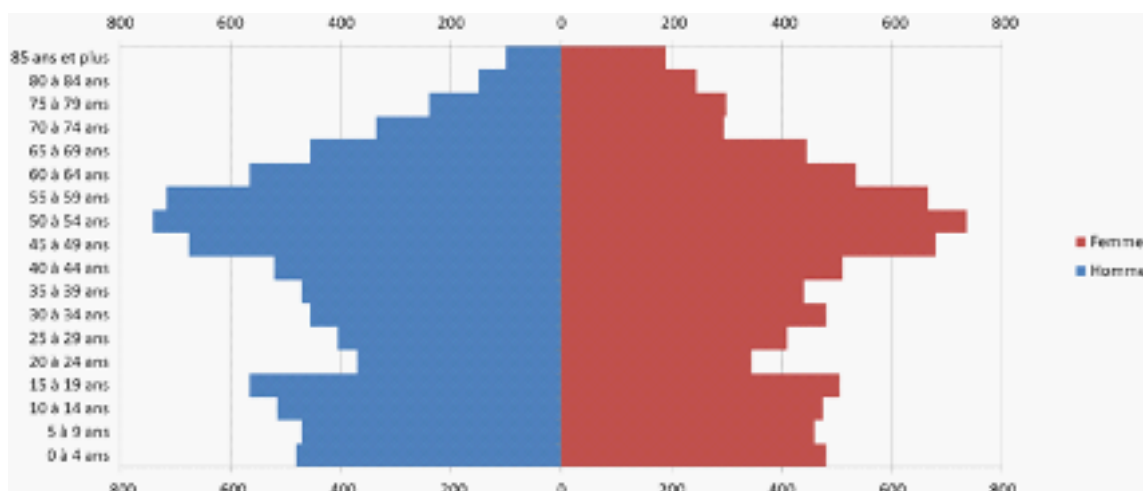


Tableau 6 : Population du Témiscamingue, par classe d'âge

Classe d'âge (ans)	Hommes	Femmes	Total	%
0 à 4	480	480	960	5,8
5 à 9	470	460	930	5,7
10 à 14	515	475	990	6,0
15 à 19	565	505	1 070	6,5
20 à 24	370	345	715	4,4
25 à 29	405	410	815	5,0
30 à 34	455	480	935	5,7
35 à 39	470	440	910	5,5
40 à 44	520	510	1 030	6,3
45 à 49	675	680	1 355	8,3
50 à 54	740	735	1 475	9,0
55 à 59	715	665	1 380	8,4
60 à 64	565	535	1 100	6,7
65 à 69	455	445	900	5,5
70 à 74	335	295	630	3,8
75 à 79	240	300	540	3,3
80 à 84	150	245	395	2,4
85 et +	100	190	290	1,8
			Total	16 420

Source : Statistique Canada . (2011)

Graphique 1 : Pyramide des âges de la MRC du Témiscamingue, en 2011



Source : Statistique Canada . (2011)

Tableau 7 : Naissances, décès et accroissement naturel de la population du Témiscamingue, entre 1986 et 2011

	Année						% variation
	1986	1991	1996	2001	2006	2011	
Naissances	264	267	222	213	209	175	-33,7
Décès	113	133	141	136	118	148	31,0
Accroissement naturel	151	134	81	77	91	27	-82,1

Source : Institut de la statistique du Québec . (2012)

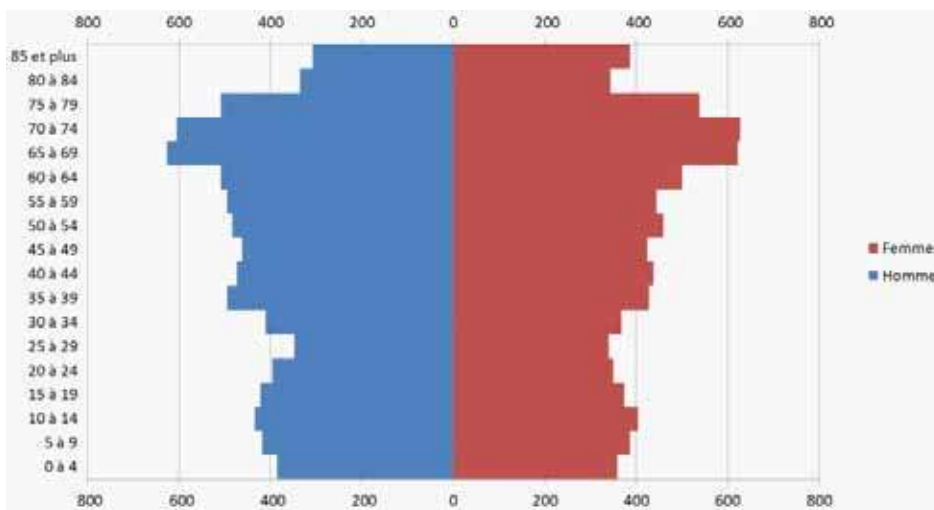
Les prévisions démographiques calculées pour la période 2011-2031 prévoient une faible diminution de la population du Témiscamingue, soit -3,0 %, alors que la population du Québec devrait augmenter durant la même période de 10,8 % (tableau 8). Ces prévisions présentent également un vieillissement de la population au Témiscamingue ; l'âge médian passant de 40,9 ans à 49,1 ans et le pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans, allant de 14,2 % en 2006 à 30,8 % en 2031. Comme le démontre le graphique 2, l'on anticipe cependant une stabilisation relative de la croissance démographique ; les écarts entre les classes d'âge étant moins grands.^[49]

Tableau 8 : Prévisions démographiques (nombre d'habitants) 2011-2031, pour la MRC du Témiscamingue

Région	Année					Variation 2011-2031 (%)
	2011	2016	2021	2026	2031	
MRC du Témiscamingue	16 398	16 323	16 195	16 073	15 910	-3,0
Province du Québec	7 977 989	-	-	-	8 838 000	10,8

Source: Institut de la statistique du Québec . (2009)

Graphique 2 : Prévision de pyramide des âges de la MRC du Témiscamingue, en 2031^[50]



Source: Statistique Canada . (2011)

[49] Institut de la statistique du Québec . (2011) . Population totale, superficie et densité, municipalités, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec . Statistique Canada, Recensement 2011 .

Consulté le 25 janvier 2015 sur www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_08/population/poptot_superficie08.htm

[50] Données issues du scénario A, de l'Institut de la statistique du Québec, incluant les migrations interrégionales.



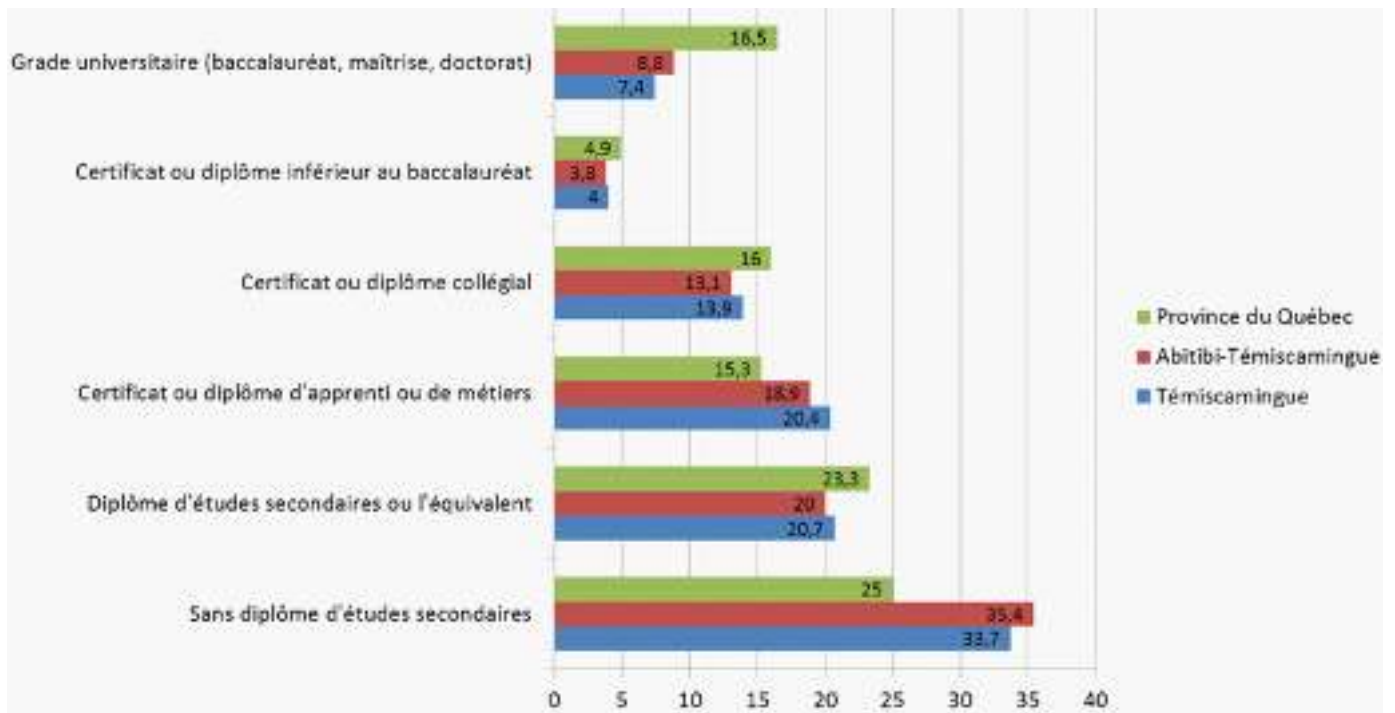
1.4.2 Scolarité et emplois

Le niveau de scolarité moyen des habitants du Témiscamingue est légèrement supérieur à la moyenne de l'Abitibi-Témiscamingue, mais inférieur à la moyenne du Québec (graphique 3). On retrouvait ainsi, en 2006, un peu plus du tiers de la population n'ayant aucun diplôme (contre le quart pour l'ensemble du Québec) et seulement 7,4 % de la population ayant obtenu un diplôme universitaire (contre 16,5 % pour l'ensemble du Québec)^[51]. Toutefois, le taux de décrochage scolaire au Témiscamingue est inférieur à la moyenne québécoise, avec 16,9 % en 2011 pour la MRC, contre 18,6 % pour le Québec.^[52] Cette donnée pourrait être expliquée notamment par le taux particulièrement élevé d'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou de métiers, qui atteint 20,4 %, soit 5 % plus que la moyenne québécoise.



Crédit photo : Denis Carrier

Graphique 3 : Plus haut niveau de scolarité atteint au Témiscamingue, en 2006



Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

[51] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . Tableaux statistiques – Éducation . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/education#.VMVyWYdFlu4>

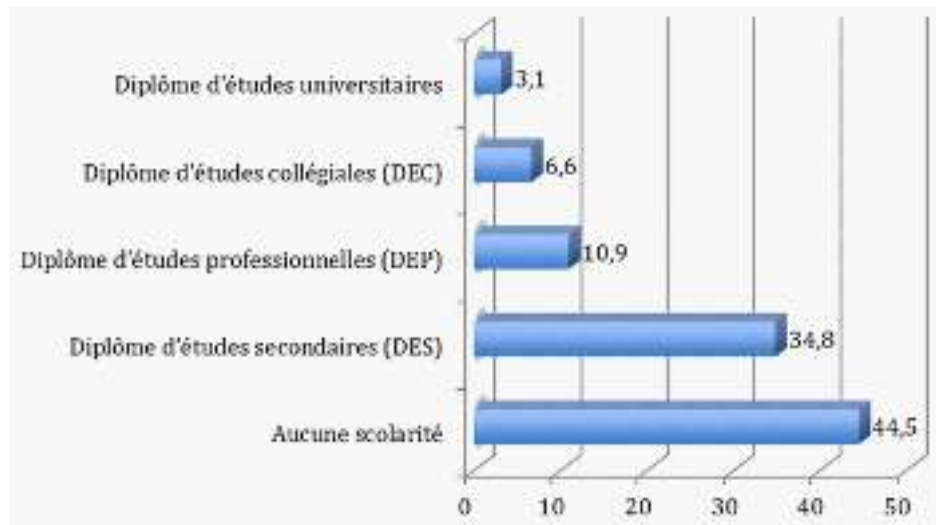
[52] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2012) . Taux de décrochage en formation générale des jeunes, selon le sexe et les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et Québec, %, 2008-2009 à 2011-2012 . Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (bilan 4 du système Charlemagne) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/education/taux-de-decrochage-en-formation-generale-des-jeunes-selon-le-sexe-et-les-commissions-scolaires-de-labitibi-temiscamingue-et-quebec-2008-2009-a-2011-2012#.VMVzHYdFlu4>



Parallèlement et tel qu'en témoignent les graphiques 4 et 5, une importante proportion des emplois créés au Témiscamingue ne nécessitent aucune scolarité (44,5 %) ni aucune expérience (66,4 %), alors que seul 33,7 % de la population est sans diplôme. Il en est ainsi pour l'ensemble des offres d'emplois ; 34,8 % des emplois n'exigent qu'un DES, alors que 20,4 % de la population détient un DES. Exigeant un DEC ou un certificat universitaire, les emplois représentent 6,6 %, contre 17,9 % de la population qui détient ce type de diplôme. Maintenant 3,1 % des emplois exigent un diplôme universitaire, contre 7,4 % de diplômés. Nous assistons donc à un phénomène assez marqué de surscolarisation dans la MRC du Témiscamingue. Ce phénomène peut se traduire en une problématique démographique, lorsque les diplômés quittent la MRC pour trouver des emplois à la mesure de leurs qualifications. Cela expliquerait l'exode présenté précédemment, particulièrement chez les 15-30 ans, puisqu'il s'agit majoritairement de l'époque à laquelle l'on obtient un diplôme et que l'on entreprend une carrière.

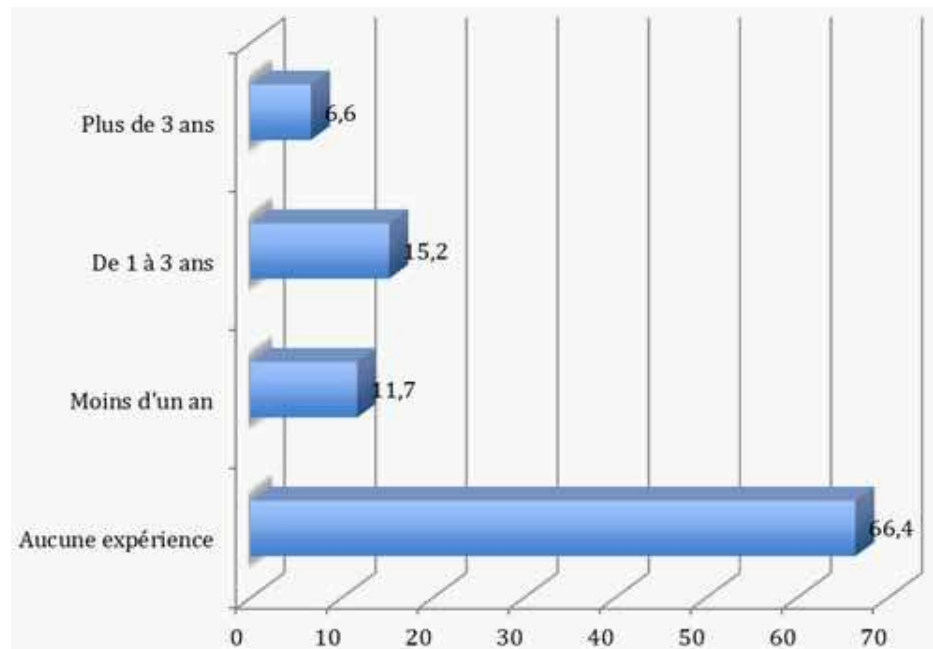
Graphique 4 : Scolarité requise (%) pour les embauches effectuées en 2012

Source : Emploi-Québec . (2012)



Graphique 5 : Expérience requise (%) pour les embauches effectuées en 2012

Source : Emploi-Québec . (2012)



Si l'on s'attarde davantage au tableau 9, il est possible de croire que cette surscolarisation pourrait s'aggraver, démontrant clairement que les groupes d'âge les plus jeunes sont de plus en plus scolarisés, par rapport aux groupes plus âgés. En effet, la tranche d'âge des 25-34 ans, hommes et femmes confondus, présente un taux de scolarisation collégiale et universitaire de 37,9 %, par rapport à la tranche d'âge des 55-64 ans, qui présente un taux de scolarisation collégiale et universitaire de seulement 24,6 %.

Tableau 9 : Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2006

Classe d'âge (ans)	Sexe	Total	Niveau de scolarité				
			Aucun DES [53]	DES	Certificat ou diplôme d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'études collégiales	Certificat ou diplôme universitaire
15-24	Hommes	9 745	4 765	2 505	1 235	940	305
	Femmes	8 830	3 620	2 530	665	1 575	435
	Total	18 580	8 390	5 045	1 900	2 515	740
25-34	Hommes	7 930	1 895	1 105	2 670	1 195	1 060
	Femmes	8 245	1 390	1 415	1 530	1 895	1 985
	Total	16 170	3 295	2 520	4 210	3 090	3 045
35-44	Hommes	10 440	2 395	1 660	3 345	1 725	1 305
	Femmes	10 550	1 865	2 065	2 285	2 135	2 180
	Total	20 995	4 265	3 735	5 640	3 865	3 475
45-54	Hommes	12 820	3 940	2 485	3 595	1 390	1 405
	Femmes	12 350	3 155	3 250	2 240	1 710	1 990
	Total	25 170	7 090	5 740	5 845	3 090	3 395
55-64	Hommes	9 195	3 585	1 715	1 910	635	1 335
	Femmes	8 635	3 330	2 100	795	955	1 450
	Total	17 825	6 915	3 815	2 700	1 590	2 790
65 et +	Hommes	7 790	4 825	840	1 170	445	500
	Femmes	9 375	6 155	1 460	475	625	640
	Total	17 170	10 995	2 295	1 635	1 085	1 130
Total	Hommes	57 930	21 445	10 330	13 930	6 325	5 915
	Femmes	57 995	19 550	12 840	8 005	8 890	8 695
	Total	115 940	40 985	23 175	21 940	15 225	14 620

Source : Institut de la statistique du Québec . (2010)

DES^[53]

[53] Diplôme d'étude secondaire

Ce phénomène, qui semble démontrer que les jeunes ont un accès ou un intérêt supérieur pour les études, peut laisser présager une augmentation des migrations à venir chez les jeunes, comme en témoigne le tableau suivant, issu du rapport *«La migration des jeunes de l’Abitibi-Témiscamingue - Résultats d’un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec, produit en 2006, par l’organisme OSER-JEUNES»*. Le tableau 10 démontre que plus le niveau de scolarité des répondants est élevé, plus leur tendance à migrer augmente. Les non-migrants sont les moins scolarisés du groupe, car le secondaire (général 44 % et professionnel 19 %) correspond au plus haut niveau de scolarité complété par 63 % d’entre eux. À cela, s’ajoute une tranche de 8 % de répondants n’ayant pas complété leur secondaire. De plus, les non-migrants enregistrent la plus faible proportion de diplômés au niveau collégial (17 %) et universitaire (12 %) ; à égalité avec les migrants intrarégionaux.

Seulement 11 % des migrants interrégionaux entrants avaient, tout au plus, terminé leur école primaire et 34 %, leur secondaire (général 16 % et professionnel 18 %). À l’opposé, cette catégorie de migrants enregistre la plus forte proportion de diplômés des cycles supérieurs avec 16 % (maîtrise 12 % et doctorat 4 %).

Tableau 10 : Profil de migration, selon le plus haut niveau de scolarité (%), 2004-2005

Profil de migration	Niveau de scolarité complété									Total
	Aucun diplôme	Primaire	Secondaire général	Secondaire professionnel (technique)	Collégial général	Collégial professionnel (technique)	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	
Non-migrant	2	6	44	19	4	13	12	0	0	100
Migrant intrarégional	1	1	25	23	7	31	12	0	0	100
Migrant interrégional sortant	0	0	13	8	16	26	29	8	0	100
Migrant interrégional de retour	1	1	19	9	15	33	16	6	0	100
Migrant interrégional entrant	2	9	16	18	7	23	9	12	4	100
Total	1	3	26	16	10	25	14	4	1	100

Source : Girard, C., Simard, M. et Fortin, V. (2006). La migration des jeunes de l’Abitibi-Témiscamingue : résultats d’un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans. Montréal : INRS-Urbanisation culture et société, Groupe de recherche sur la migration des jeunes migration des jeunes

En 2011, le taux de chômage de la MRC du Témiscamingue était plus élevé que celui de l’Abitibi-Témiscamingue et de l’ensemble du Québec, soit de 12,6 %, comparativement à 7,9 % pour l’Abitibi-Témiscamingue et de 7,2 % pour l’ensemble du Québec. Il s’agit d’une diminution de 3,1 points de pourcentage depuis 1996, alors qu’il se situait à 15,7 %.^[54] Le Témiscamingue présentait un taux de travailleurs de 25 à 64 ans (73,0 %) légèrement inférieur à celui de l’ensemble des MRC de l’Abitibi-Témiscamingue (75,9 %) et du Québec (75,7%). Une amélioration a été constatée, quant au nombre de prestataires de l’assurance-emploi, pour la MRC Témiscamingue avec une baisse de 11,9 % entre 2012 et 2013 ; tandis que l’Abitibi-Témiscamingue affichait une baisse de 8,7 %.^[55] Le marché du travail régional a donc présenté de bons résultats pour l’année 2013. La région a affiché un deuxième sommet, quant au taux d’emploi, le premier ayant été enregistré en 2011. Le taux de chômage a peu augmenté entre 2012 et 2013 (6,4 % à 7,3 %). Rappelons qu’en 2012, il s’agissait du plus bas taux de chômage jamais observé. La région a démontré une meilleure performance de ces indicateurs, que celle

[54] Statistique Canada. (2011) Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/index-fra.cfm>

[55] Institut de la Statistique du Québec. (2014). Régions- Bulletin statistique régional – Éditions 2014 – Abitibi-Témiscamingue. Consulté le 25 janvier 2015 sur www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2014/08-Abitibi-Temiscamingue.pdf



de l'ensemble du Québec. L'année 2013 s'est soldée par un niveau de personnes en emploi supérieur à 2012 (+ 3 700), totalisant 73 600 personnes.^[56] Le revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25 et 64 ans atteignait 45 164 \$ en 2012 au Témiscamingue, contre 51 922\$ en Abitibi-Témiscamingue et 48 026 \$ au Québec.^[57]

Au Témiscamingue, en 2012, le secteur agroalimentaire représentait 158 établissements et 527 emplois. Ces emplois constituent 36 % du nombre total d'emplois en agroalimentaire, en Abitibi-Témiscamingue. Selon cette même enquête sur les besoins en main-d'œuvre, les difficultés de recrutement (152) concernaient principalement les manœuvres agricoles (120), les manœuvres dans la transformation des aliments/boissons/tabac (11) et les ouvriers agricoles (10). Les intentions d'embauche étaient principalement pour des ouvriers agricoles (103/108).^[58]



Crédit photo : Manon Gauthier

1.4.3 Développement socioéconomique des municipalités

Concernant le secteur de la construction, le nombre de permis de bâtir émis au Témiscamingue est nettement inférieur à celui des autres MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, avec seulement 160 permis résidentiels et 15 permis non résidentiels en 2012 ; pour une valeur totale de 13 millions de dollars (tableau 11).

Tableau 11 : Permis de bâtir, en 2012, par MRC

Type	MRC Abitibi	MRC Abitibi-Ouest	Ville de Rouyn-Noranda	MRC Témis.	MRC Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Résidentiel	1299	441	2633	160	1929	6462
Non résidentiel	32	34	143	15	212	436

Source : Gouvernement du Québec . (2013)

L'indice de développement socioéconomique des municipalités, calculé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), permet d'identifier les milieux les plus dévitalisés, c'est-à-dire qui ont un indice de développement inférieur à -5,0. Cet indice se base sur sept variables socio-économiques utilisées, qui sont : le taux d'évolution de la population entre deux années de recensement, le taux de chômage, le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus, le pourcentage du revenu provenant de paiement de transfert gouvernemental, la proportion de la population des ménages à faible revenu, le revenu moyen des ménages et le pourcentage de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme secondaire^[59]. En 2006 au Témiscamingue, six municipalités sont identifiées comme étant dévitalisées et ayant des indices variant de -5,2 (Nédélec) à -13,71 (Moffet) (tableau 12 ; carte 13). À l'inverse, on retrouve une municipalité obtenant un indice supérieur à cinq, soit la municipalité de Duhamel-Ouest, avec un indice de développement de 7,69. Au total, quatorze

[56] Emploi-Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur emploi.quebec.gouv.qc.ca

[57] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2014) . Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue – Édition 2014 – Indicateurs et faits saillants . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_tableau-de-bord-edition-2014.pdf

[58] Emploi-Québec . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications-et-formulaires/?tx_fceqpubform_pi1%5Bregion%5D=2

[59] Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire . (2006) . Indice de développement socioéconomique . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/indice-de-developpement/>

municipalités présentent un indice de développement négatif et neuf municipalités présentent un indice de développement positif. L'indice de développement moyen des municipalités témiscamiennes est de -2,55.^[60]

Tableau 12 : Indice de développement des municipalités du Témiscamingue en 2006

Municipalité	Indice (2006)
Angliers	-7,64
Béarn	-1,71
Belleterre	-9,05
Duhamel-Ouest	7,69
Fugèreville	-2,03
Guérin	-0,43
Kipawa	2,37
Laforce	-12,83
Latulipe-et-Gaboury	-3,66
Laverlochère	0,69
Lorrainville	-1,43
Moffet	-13,71
Nédélec	-5,2
Notre-Dame-du-Nord	0,22
Rémigny	-3,98
Saint-Bruno-de-Guigues	0,53
Saint-Édouard-de-Fabre	1,94
Saint-Eugène-de-Guigues	-0,63
Témiscaming	3,64
Timiskaming First Nation	-3,12
Ville-Marie	1,1
Winneway	-12,01

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) . (2006)

[60] Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire . (2006) . Indice de développement socioéconomique – Témiscamingue . Consulté sur http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/indice_developpement/indicedev_Abitibi-Temiscamingue_2006.pdf

2. L'agriculture au Témiscamingue

2.1 Occupation de la zone agricole

En date du 31 mars 2013, la superficie de la zone agricole de la MRC Témiscamingue était de 124 948 hectares, soit 1 000 hectares de moins qu'au 31 mars 2004 (9 ans plus tôt^[61]). La superficie de la zone agricole qui est occupée par des exploitations agricoles, est constante depuis 2005^[62], variant à peine entre 56 et 58 %. Si la superficie qu'occupent les exploitations est sensiblement la même, le nombre d'exploitations agricoles a diminué depuis 2003, passant de 298 en 2003 à 251 en 2012, soit 47 exploitations de moins, en 7 ans. Ces données, fournies par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, permettent d'évaluer la superficie de la zone agricole, qui est occupée par des exploitations agricoles.

2.1.1 Occupation du territoire

La MRC de Témiscamingue compte 124 948 hectares de superficies zonées agricoles, soient 7,6 % de la superficie totale de son territoire^[63], ce qui la situe au troisième rang, en termes de superficie totale zonée agricole, parmi les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Prendre note que la superficie zonée agricole comprend la superficie cultivée, des boisés, des chemins de ferme, des bâtiments et autres (tableau 13).

Tableau 13 : Superficies zonées agricoles et utilisation du sol par les entreprises agricoles, dans les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, en 2010

MRC	Superficie totale de la MRC	Superficie zonée agricole		Superficie cultivée	
		ha	%	ha	%
Abitibi	762 591	197 858	25,9	19 626,32	9,9
Abitibi-Ouest	332 333	205 805	61,9	40 449,93	19,7
Rouyn-Noranda	597 105	68 126	11,4	6 581,12	9,7
Témiscamingue	1 636 566	124 948	7,6	40 032,36	32,0
La Vallée-de-l'Or	2 424 181	38 209	1,6	3 712,37	9,7
Total ^[64]	5 755 095	634 946	11,0	110 402,10	17,4

Sources : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2012), Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) . (2013)

Total^[64]

On y retrouve, entre autres, sept municipalités comportant plus de 50 % de terres zonées agricoles (tableau 14), démontrant ainsi la grande importance que revêt l'agriculture pour plusieurs municipalités de la MRC^[65] (carte 14).

[61] Les informations antérieures à l'année 2004 ne sont pas disponibles dans les rapports de la CPTAQ.

[62] La donnée de 47 % de 2011 semble aberrante et elle ne fait pas l'objet d'une explication spécifique dans le rapport de la CPTAQ.

[63] Commission de protection du territoire agricole . (2013) . Rapport annuel de gestion 2012-2013 .

Consulté le 25 janvier 2015 sur www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2012-2013/contenu/pdf/rapport1.pdf

[64] Total incluant les territoires hors MRC.

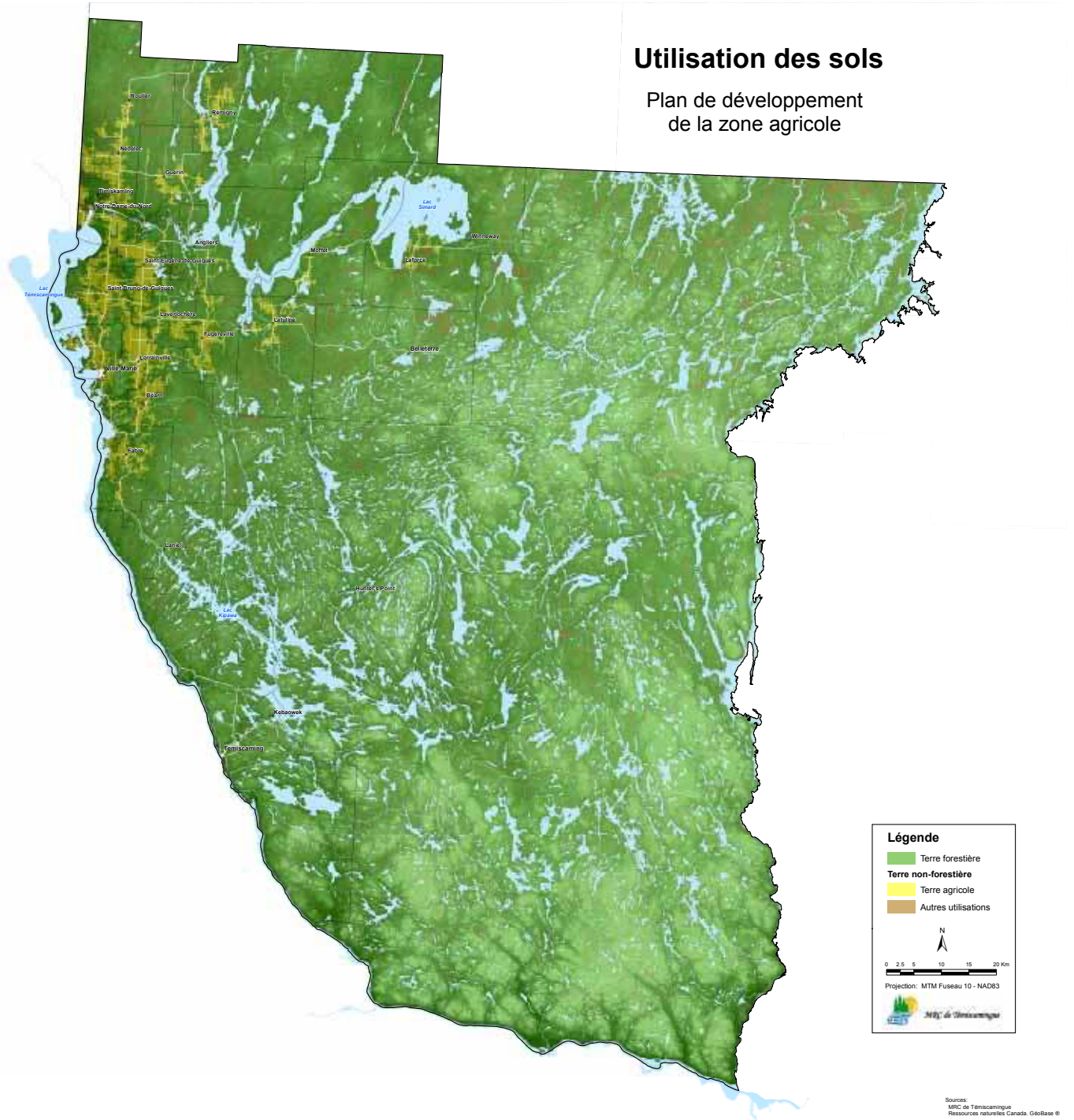
[65] MRC de Témiscamingue . (2014) . Présentation de la MRC de Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur

<http://www.mrcstemiscamingue.qc.ca/upload/mrcstemiscamingue/editor/asset/presentation%20mrc/Pr%C3%A9sentation%20MRC%202014.pdf>





Carte 14 : Utilisation des sols



Sources : MRC de Témiscamingue et Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Prograph)



Tableau 14 : Superficies zonées agricoles dans les municipalités de la MRC de Témiscamingue, en 2013

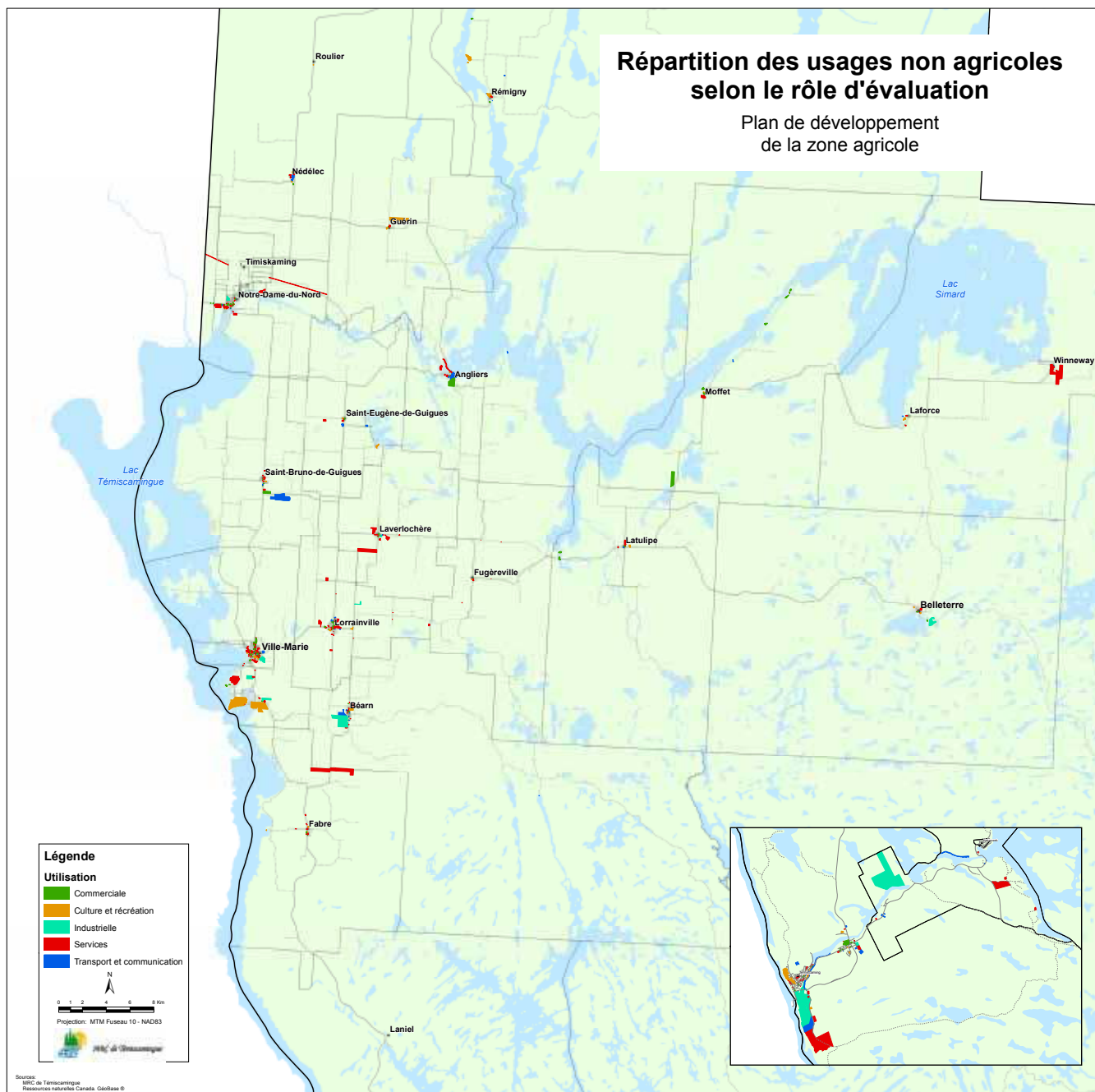
Municipalité	Superficies totales	Superficies zonées agricoles	
	ha	ha	%
Angliers	37 820,0	3 586,5	9,5
Béarn	56 648,0	6 695,4	11,8
Duhamel-Ouest (incl. Ville-Marie)	14 120,0	6 496,0	46
Fugèreville	16 379,0	9 228,4	56,3
Guérin	20 310,0	5 784,8	28,5
Laforce	61 265,0	8 207,0	13,4
Latulipe-et-Gaboury	29 838,0	9 881,2	33,1
Laverlochère	10 701,0	7 474,0	69,8
Lorrainville	8 853,0	7 776,0	87,8
Moffet	43 146,0	6 717,0	15,6
Nédélec (incluant Roulier)	36 990,0	12 318,0	33,3
Notre-Dame-du-Nord	10 985,0	7 153,2	65,1
Rémigny	98 503,0	6 254,0	6,3
St-Bruno-de-Guigues	18 899,0	9 998,8	52,9
St-Édouard-de-Fabre	21 618,0	11 383,2	52,7

Source : MRC de Témiscamingue . (2013)





Carte 15 : Répartition des usages non agricoles selon le rôle d'évaluation



Sources : MRC de Témiscamingue et Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Progigraph)

Des usages non-agricoles sont situés en zone agricole. Ils sont réunis sous les catégories suivantes : usages commerciaux, industriels, de services, de transport et communication et de culture et récréation (carte 15).

2.1.2 Terres en friche

Selon les données fournies par les producteurs agricoles dans la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, il y aurait 927,82 hectares de terres en friche, sur les terres agricoles au Témiscamingue. À titre comparatif, il y aurait environ 100 000 hectares de terres en friche au Québec^[66], ce qui représente 1,58 % de la superficie de la zone agricole québécoise (6 308 000 hectares).

Une première phase d'un inventaire terrain des friches, réalisé dans le cadre du plan de développement de la zone agricole, a été amorcée en 2013. Cette phase a permis d'identifier 121 friches, qui seront caractérisées, en fonction de leur potentiel agricole, agroforestier et en produits forestiers non ligneux (PFNL) (carte : Terres en friche répertoriées dans le cadre de l'inventaire). La phase suivante de cet inventaire doit être réalisée ultérieurement, dans l'objectif de raffiner les potentiels identifiés, dans la phase initiale de l'inventaire.

Carte : Terres en friche répertoriées dans le cadre de l'inventaire



Cette carte contient des informations auxquelles des droits de diffusion sont rattachés, ce qui nous empêche de l'inclure dans le présent document. Il est toutefois possible de la consulter sur place, au bureau de la MRC de Témiscamingue.

La plus forte concentration des terres en friche se situe dans l'Est, dans les municipalités dévitalisées d'Angliers, de Latulipe, Moffet, Laforce et au sud du Lac Simard. L'Est du territoire de la MRC présente également un potentiel biologique intéressant, puisque les terres en friche n'ont pas reçu d'intrants ou de fertilisants depuis longtemps.

Au Québec, les principaux modes de valorisation des friches sont le reboisement, la ligniculture, les cultures fruitières et l'agroforesterie. Agriculture et Agroalimentaire Canada identifie cette dernière comme une solution porteuse pour revitaliser les collectivités rurales. Elle pourrait notamment être stimulée par la taxation et le métayage (location avec bail à long terme).



Crédit photo : MRCT

2.1.3 Valeur foncière des terres en culture

En 2013, la Financière Agricole du Québec évaluait la valeur moyenne des transactions des terres cultivées de l'Abitibi-Témiscamingue à 1 622 \$ / hectare, ce qui en fait la région où les terres agricoles se vendent le moins cher au Québec^[67]. Néanmoins, c'est la moyenne de transaction la plus élevée depuis 2006 pour cette région. Cette hausse considérable, par rapport aux années précédentes (tableau 15), peut s'expliquer par la localisation des terres en vente. Dans les dernières années, la moyenne des bornes inférieures et supérieures a fluctué, mais n'a jamais atteint le niveau le plus bas (260 \$ / ha), qui avait été observé en 2006.

[66] De Baets, N., Gariépy, S. et Vézina, A. (2007) . Le portrait de l'agroforesterie au Québec – Sommaire exécutif . Agriculture et Agroalimentaire Canada Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www4.agr.gc.ca/resources/prod/doc/terr/pdf/som_portrait_qc_final_f.pdf

[67] Financière agricole du Québec , (2014) . Bulletin Trans-Terres - Édition 2014 .

Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/etud/econ/vale_terr/transac_terres_2014_fra.pdf



Tableau 15 : Valeurs des transactions de terres en culture en Abitibi-Témiscamingue entre 2006 et 2013

Année	Moyenne	Écart-type	Bornes moyennes	
			Inférieure (\$/ha)	Supérieure (\$/ha)
2013	1622	1119	n/d	n/d
2012	n/d	n/d	619	1667
2011	740	471	268	784
2010	957	596	331	876
2009	n/d	n/d	353	952
2008	n/d	n/d	350	1302
2007	n/d	n/d	403	809
2006	929	574	260	750

Sources : Groupe AGÉCO . (2012) et La Financière agricole du Québec . (2014)

À titre comparatif, en 2013, la valeur moyenne atteignait 23 824 \$ / hectare en Montérégie-Ouest^[68]. Pour l'ensemble du Québec, la valeur moyenne des terres en culture transigées est passée de 1 620 \$ / ha en 1996 à 12 687 \$ / ha en 2013^[69].

L'étude du Groupe AGÉCO indique qu'en moyenne, la valeur unitaire des terres en culture transigées en 2011 a augmenté de 16,1 %, comparativement à 2010. Cette situation s'explique principalement par les prix à l'hectare des transactions constatées dans trois régions : Montérégie, Lanaudière et Laurentides. Le prix à l'hectare d'une terre peut être le résultat des caractéristiques spécifiques liées à la terre elle-même, telles que la qualité des sols, la morphologie du terrain, sa localisation, mais d'autres éléments peuvent également être considérés dans l'établissement de la valeur d'un hectare de terre, comme l'usage de la terre et la disponibilité des terres sur un territoire donné et autres.^[70]

Au Témiscamingue, le fait que la valeur foncière des terres soit faible dans le secteur Est témoigne de sa dévitalisation. Puisque plusieurs terres sont en friche, le coût de vente est représentatif de la valeur de la terre et du secteur au moment de la vente. Cependant, ce faible coût d'achat, jumelé au potentiel biologique, pourrait favoriser l'acquisition de terres pour la relève agricole.

[68] Financière agricole du Québec, 2014. Bulletin Trans-Terres – Édition 2014 .

Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/etud/econ/vale_terr/transac_terres_2014_fra.pdf

[69] Financière agricole du Québec, 2014. Bulletin Trans-Terres – Édition 2014 .

Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/etud/econ/vale_terr/transac_terres_2014_fra.pdf

[70] Groupe AGÉCO . (2012) . Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec .

Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/etud/econ/vale_terr/vale_terre_2012.pdf

2.1.4 Prémisses à l'accaparement des terres

L'accaparement des terres agricoles est un sujet qui intéresse les acteurs de la région depuis plusieurs années. Parce que les terres se vendaient à faible coût, à un rythme inquiétant et à des intérêts ontariens et américains^[71] (plus spécifiquement les terres situées en bordure de lacs), l'association coopérative immobilière d'Abitibi-Témiscamingue (ACIAT^[72]) fut fondée, dans les années 1970, pour contrer l'achat par des spéculateurs étrangers. Depuis le début des années 2000, l'on a vu des intérêts étrangers déposer des demandes à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), afin d'acheter des terres agricoles au Témiscamingue.

En mars 2012, le comité municipal agricole et agroalimentaire de la MRCT a informé le conseil des maires de sa préoccupation sur le phénomène de l'accaparement des terres. Il a alors indiqué être préoccupé par l'exode de la richesse agricole du Témiscamingue, de l'impact sur la conservation des services de proximité et par la perte d'espoir de la relève agricole et agroalimentaire, pouvant être occasionnée par ce phénomène.

En novembre 2013, le forum « **À qui appartient l'Abitibi-Témiscamingue** » s'est tenu à Rouyn-Noranda, lors duquel la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités a présenté ses constats sur l'état du phénomène d'accaparement des terres. L'UQAT indiquait que ce sont les terres inexploitées et les terres pour l'exploitation des ressources naturelles, qui sont davantage détenues par des gens de l'extérieur de la région de l'Abitibi-Témiscamingue^[73]. Prendre note qu'il s'agit des terres en général et non pas seulement de terres agricoles. C'est dans les MRC de Rouyn-Noranda (6 %) et de Témiscamingue (2,5 %) qu'il y a le plus grand pourcentage de terres détenues par des gens qui n'habitent pas la MRC en question.



Crédit photo : MRCT

[71] UQAT, Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés . (2006). Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.uqat.ca/services/service/fiche.asp?RefEntite=283>

[72] La date à laquelle l'organisation a cessé ses activités est inconnue.

[73] UQAT, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://chairedesjardins.uqat.ca/>



Les faits saillants de l'étude « **Portrait de la propriété des terres hors périmètre urbain et de leur utilisation en Abitibi-Témiscamingue** », publiée en mars 2014, sont à l'effet que :

- 74,1 % des propriétaires résident en Abitibi-Témiscamingue. Ils possèdent 84,1% des terres, soit 151 880 hectares ;
- 6,7 % sont possédées par des organismes publics, tels les municipalités. Ils possèdent 8,3 % des terres ;
- 19,2 % n'y résident pas et possèdent 7,6 % des terres, soit 13 630 hectares ;
- Parmi les non-résidents, à l'opposé des autres MRC, les canadiens y sont plus nombreux (60 %) que les québécois (27 %) ;
- On trouve 2,2 % d'Américains et 0,3 % de propriétaires provenant d'ailleurs dans le monde ;
- L'utilisation des terres se divisent en trois catégories : les terres inexploitées (32,4 %), l'agriculture et l'élevage (29,6 %) et l'exploitation des ressources naturelles (25%) ;
- Terres inexploitées : détenues à 50 % par des organismes publics, 40 % par des résidents de la région et seulement 10 % à des non-résidents de la région ;
- Terres pour l'agriculture et l'élevage : détenues à 94 % par des résidents de la région et 6 % par des non-résidents. Ces non-résidents sont essentiellement québécois (93 %), canadiens (4 %) et américains (3%) ;
- Il existe un propriétaire principal non-résident, qui opère dans la région depuis quelques années et il détient plus de 2 000 hectares de terres agricoles ;
- Les ressources exploitées dans la MRC sont essentiellement forestières (environ 20 000 hectares). La propriété de ces ressources est difficile à identifier en fonction du type de données obtenues.

En somme, 19,2 % des terres du Témiscamingue appartiennent à des non-résidents et parmi ceux-ci, la plupart proviennent du reste du Canada. L'inexploitation des terres n'est pas due aux non-résidents, mais au fait que la plupart de ces terres sont la possession des organismes publics et parce que les résidents ne les exploitent pas. Les terres qui sont utilisées pour l'agriculture et l'élevage, le sont presque totalement par des résidents du territoire (94 %). On peut donc conclure qu'il est plutôt rare qu'un non-résident utilise ses terres pour l'élevage et la culture.

Ce recensement de l'UQAT ne tient cependant pas compte de toutes les demandes effectuées, en vertu de la **Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (LATANR)**^[74].

Entre 2004 et 2014, 188 demandes ont été déposées à la CPTAQ en vertu de la **Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles** et 22, en vertu de la **Loi sur l'acquisition de terres agricoles** par des non-résidents (tableau 16). Sur cette période de dix ans, les demandes concernant des usages non agricoles totalisaient une superficie de 726 hectares et la CPTAQ en a autorisé 660 hectares (91 %).^[75]

[74] Il est cependant difficile de tirer une conclusion, car certaines données sont déjà comprises dans l'étude de l'UQAT.

[75] Données fournies par la Commission de protection du territoire agricole du Québec . (2014, 18 novembre 2014)



Tableau 16: Analyse en fonction des superficies autorisées, en vertu des articles 15 et 16 de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (LATANR), entre 2004 et 2014^[76]

Année	Superficie (hectares) ^[77]		Municipalités visées par les demandes en vertu des articles 15 et 16
	Superficie	Superficie autorisée	
2004	37,36	37,36	Nédélec (1)
2005	21,8	s.o.	Latulipe-et-Gaboury (1)
2006	s.o.	s.o.	Aucune
2007	298,1	10,1	Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury, Moffet (3)
2008	467,88	467,88	Angliers, Béarn, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord (4)
2009	200	200	Nédélec (1)
2010	s.o.	s.o.	Aucune
2011	137,94	137,94	Laforce et Moffet (2)
2012	109,94	64,4	Moffet (1)
2013	1163,56	859,26	Fugèreville, Laverlochère, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Bruno-de-Guignes et Saint-Eugène-de-Guignes (6)
2014	s.o.	s.o.	Aucune
TOTAL Art. 15 et 16	2436,58	1776,94	s.o.
Total pour l'ensemble des demandes, incluant celles de l'art. 15 et 16	4782,07	3343,4	

Source : Données fournies par la Commission de protection du territoire agricole du Québec . (2014, 18 novembre 2014)

s.o. : sans objet


Superficie (hectares) ^[77]

Note : Une seule demande en vertu de la LATANR ne fait pas partie du tableau. Elle date du 31 mars 2014. Il s'agit du dossier 406967, dont la décision a été rendue le 8 mai 2014. Il s'agit d'une autorisation, en vertu de l'article 15.

[76] Données fournies par la Commission de protection du territoire agricole du Québec . (2014, 18 novembre 2014)

[77] Seules les superficies consenties par la Commission de protection du territoire agricole du Québec sont inscrites.





La CPTAQ effectue, pour toutes les demandes effectuées par des non-résidents, une évaluation, afin de déterminer si la superficie en cause est propice à la culture du sol ou à l'élevage des animaux. Si la superficie n'est pas propice à la culture ou à l'élevage, elle autorise la demande. Si l'évaluation est positive, elle analyse la demande selon deux types de situations : une personne non-résidente qui s'engage à venir s'établir au Québec, en vertu de l'article 15.2 : « l'autorisation d'acquérir une terre agricole propice à la culture du sol ou à l'élevage des animaux est accordée à toute personne physique dont l'intention est de s'établir au Québec à la condition qu'elle y séjourne durant au moins 1095 jours au cours des 48 mois suivant la date d'acquisition et qu'à l'expiration de ce délai, elle soit citoyen canadien ou résident permanent en vertu de la **Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés** (L.C. 2001, c.27) ». L'autre situation est celle d'une personne morale ou physique, n'ayant pas l'intention de s'établir au Québec. Depuis le 30 octobre 2013^[78], une limite de 1 000 hectares est fixée annuellement. La CPTAQ doit prendre en compte les critères cités à l'article 16 : « l'usage projeté, l'incidence de l'acquisition sur le prix des terres agricoles de la région, les effets de l'acquisition ou de l'usage projeté sur le développement économique de la région, la valorisation des produits agricoles et la mise en valeur de terres agricoles sous-exploitées ainsi que l'impact sur l'occupation du territoire^[79]. »

Notons qu'avant le 30 octobre 2013, l'article 16 était « une personne physique ayant l'intention de s'établir au Québec ». Après cette date, l'article 16 est devenu l'article 15.2.

Notons que l'article 15 est devenu, après le 30 octobre 2013, les articles 15.1 (superficie non propice à la culture du sol et à l'élevage d'animaux) et 15.3 (personne physique ou morale n'ayant pas l'intention de s'établir au Québec - superficie assujettie au maximum annuel de 1 000 hectares).

Pour la période s'échelonnant entre 2004 et 2014, les demandes déposées et acceptées, en vertu des articles 15 et 16, totalisent 1 776,94 hectares, ce qui représente 53,15 % de la superficie totale autorisée par la CPTAQ. C'est en 2008 et en 2013 que la CPTAQ a reçu les demandes qui concernaient une plus grande superficie. Dans les deux cas, cette superficie concerne majoritairement des demandes d'acquisition par des non-résidents, en vertu des articles 15 et 16. Les demandes sont respectivement réparties dans 4 municipalités en 2008 et dans 6 municipalités en 2013.

En moyenne, sur 10 ans, 177,7 hectares ont été consentis annuellement par la CPTAQ, à des non-résidents du Québec. En somme, l'acquisition de terres par des non-résidents est l'usage qui touche la plus grande superficie de la zone agricole, en comparaison avec les demandes à des fins d'autres usages.

Un projet de loi visant à modifier la LATANR a été adopté par l'Assemblée nationale du Québec, le 30 octobre 2013. Dorénavant, il sera exigé de séjourner au Québec pendant 36 mois au cours des 48 mois précédant ou suivant l'acquisition, selon le cas, et d'obtenir au cours de ces 48 mois la citoyenneté canadienne. Même si la loi prévoit de nouveaux critères d'analyse des demandes d'acquisition et une limite à la superficie totale, que des personnes n'ayant pas l'intention de s'établir au Québec, peuvent acquérir (1 000 hectares)^[80], ces mesures sont jugées insuffisantes, notamment parce qu'elles n'ont pas d'impacts sur l'acquisition de terres, par des sociétés d'investissement québécoises.

Le comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA) a formulé des recommandations auprès du conseil des maires de la MRCT, afin que celles-ci soient portées auprès du ministre

[78] Projet de loi n° 46 - Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents

[79] Commission de protection du territoire agricole du Québec . (2014) . Rapport annuel de gestion 2013-2014 . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2013-2014/contenu/pdf/rapport1.pdf

[80] Projet de loi n° 46 - Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents



de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. La MRCT a pris position face au projet de loi n°46 - Loi modifiant la **Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents**, en indiquant qu'elle ne s'attaquait pas à la problématique des fonds spéculatifs, mais que la proximité du Témiscamingue et de l'Ontario devait être prise en compte, que la loi devrait être modulée en fonction des spécificités des régions et que des mesures offrant davantage de soutien à la relève agricole devaient être mises en place.

En octobre 2012, la MRCT demandait au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de réfléchir à des mécanismes complémentaires à ceux existants, afin de favoriser la relève, le transfert d'entreprises agricoles et la pérennité du secteur agri-agro. En mai 2013, la MRCT a déposé un mémoire au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le but d'alimenter sa réflexion, en lien avec de possibles modifications, qui pourraient être apportées à cette loi, dont l'assouplissement.

2.1.5 Drainage des terres agricoles

La région de l'Abitibi-Témiscamingue étant une région relativement jeune au point de vue agricole, les efforts de mise en valeur des terres ont été prioritairement investis dans leur défrichage et dans leur mise en culture, laissant la grande majorité des terres non drainées. Le prix relativement peu élevé des terres de la région, en comparaison aux coûts importants de drainage souterrain, a eu pour effet d'intensifier cette réalité, en favorisant l'augmentation des surfaces de sols cultivés, en dépit de l'amélioration de la qualité des sols^[81].

À la fin de l'année 2011, les terres de l'Abitibi-Témiscamingue étaient drainées souterrainement à 24 %, alors que ce taux n'était que de 9 % en 1998. Cette amélioration a été possible grâce à des programmes régionaux de drainage des terres agricoles, mis en place par le gouvernement provincial. Ainsi, entre 1997 et 2004, ce sont quelques 7,8 millions de dollars qui ont été investis. À cela, s'ajoute 4 millions de dollars alloués sous forme d'aides financières, afin d'intervenir sur près de 12 500 hectares de terres agricoles^[82].

Cette augmentation ne permet cependant pas à la région d'atteindre la moyenne québécoise des terres drainées, qui s'élevait à 51 % en 2011. Ainsi, pour la même année de référence, l'Abitibi-Témiscamingue était la deuxième région la moins drainée au Québec, après la Gaspésie^[83].

Le MAPAQ a réalisé des validations dans les différents programmes existants en lien avec le drainage des terres agricoles, soit le programme drainage, le programme régional et la stratégie d'adaptation. De 2010 à 2014, en drainage souterrain systématique et parcellaire, des travaux ont été réalisés sur une superficie de 4 185,2 hectares au Témiscamingue^[84]. La distribution va comme suit :

- Programme drainage (2013-2014) : 1 970 hectares
- Programme régional (2010 à 2014) : 1 920,5 hectares
- Stratégie d'adaptation (2012 à 2014) : 294,7 hectares



Crédit photo : Ferme Témistar inc.



Crédit photo : MRCT

[81] MRC de Témiscamingue et Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue . (2011) . Le drainage des terres, une richesse collective - Présentation au ministre Gendron

[82] MRC de Témiscamingue et Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue . (2011) . Le drainage des terres, une richesse collective - Présentation au ministre Gendron

[83] MRC de Témiscamingue et Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue . (2011) . Le drainage des terres, une richesse collective - Présentation au ministre Gendron

[84] Sarrazin, A. (2015) . Correspondance particulière

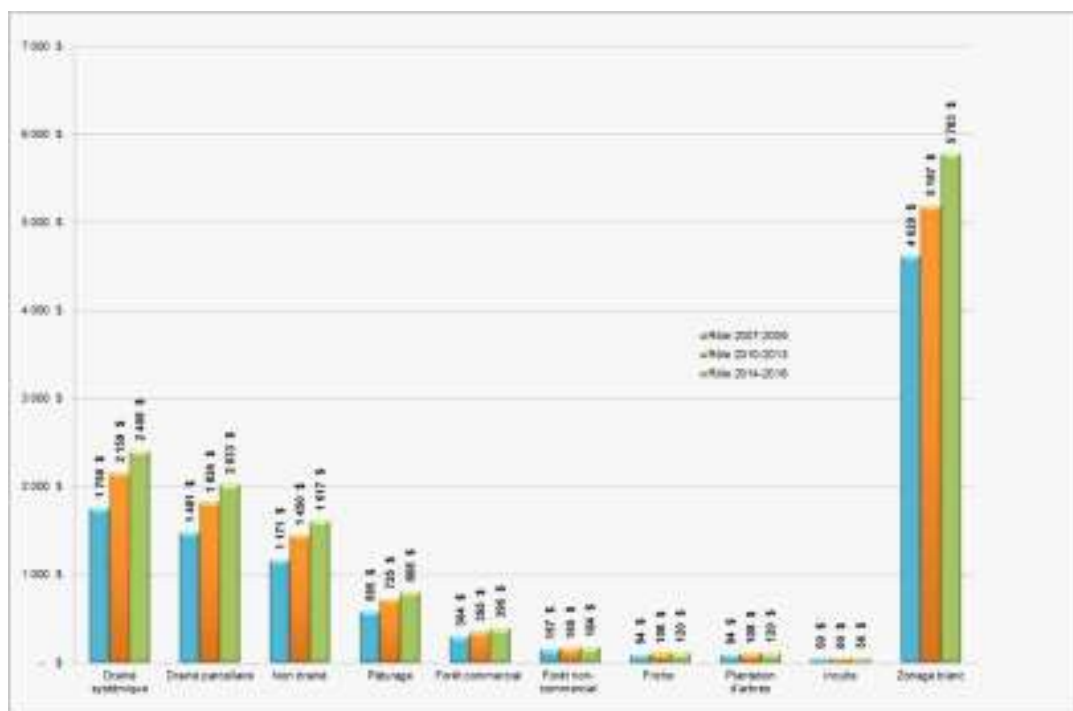
Pour les mêmes périodes, ce sont 945,6 hectares de drainage (systématique et parcellaire) qui ont été réalisés en Abitibi.

De 2007 à 2014, les transactions des terres agroforestières ont été analysées par le service d'évaluation de la MRCT, afin de déterminer la valeur municipale des terres agricoles et forestières, et ce, pour l'ensemble des municipalités du Témiscamingue. La valeur à l'hectare diffère d'un secteur géographique à l'autre de la MRC. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette valeur : l'offre et la demande, la qualité des sols, sa localisation, un micro-climat, l'usage de la terre, le voisinage (proximité des terres déjà au nom de l'acheteur), la disponibilité, etc... En moyenne, la valeur municipale des terres en culture a augmenté de 37 % dans le secteur Centre, alors qu'une hausse exponentielle de 240 % a été observée dans l'Est témiscamien, au cours des sept dernières années.

Les prochains graphiques précisent davantage l'évolution de ces taux agroforestiers, de 2007 à 2014. Dans le cadre du présent exercice, les municipalités du Témiscamingue ont été regroupées en quatre secteurs respectifs.

Le secteur Centre comprend les municipalités de Béarn, Duhamel-Ouest, Laverlochère, Lorrainville, St-Bruno-de-Guigues, St-Édouard-de-Fabre, St-Eugène-de-Guigues et Ville-Marie. C'est dans ce secteur de la MRC que se transigent le plus grand nombre de transactions, d'où une évolution remarquable des taux appliqués aux rôles d'évaluation. Cette tendance s'explique par le micro-climat du lac Témiscamingue, qui favorise plusieurs cultures des terres agricoles. Pour une terre agricole, au cours des huit dernières années, la croissance a été de 37 %, avec une valeur moyenne de 2 408 \$ / ha pour une terre drainée (graphique 6).

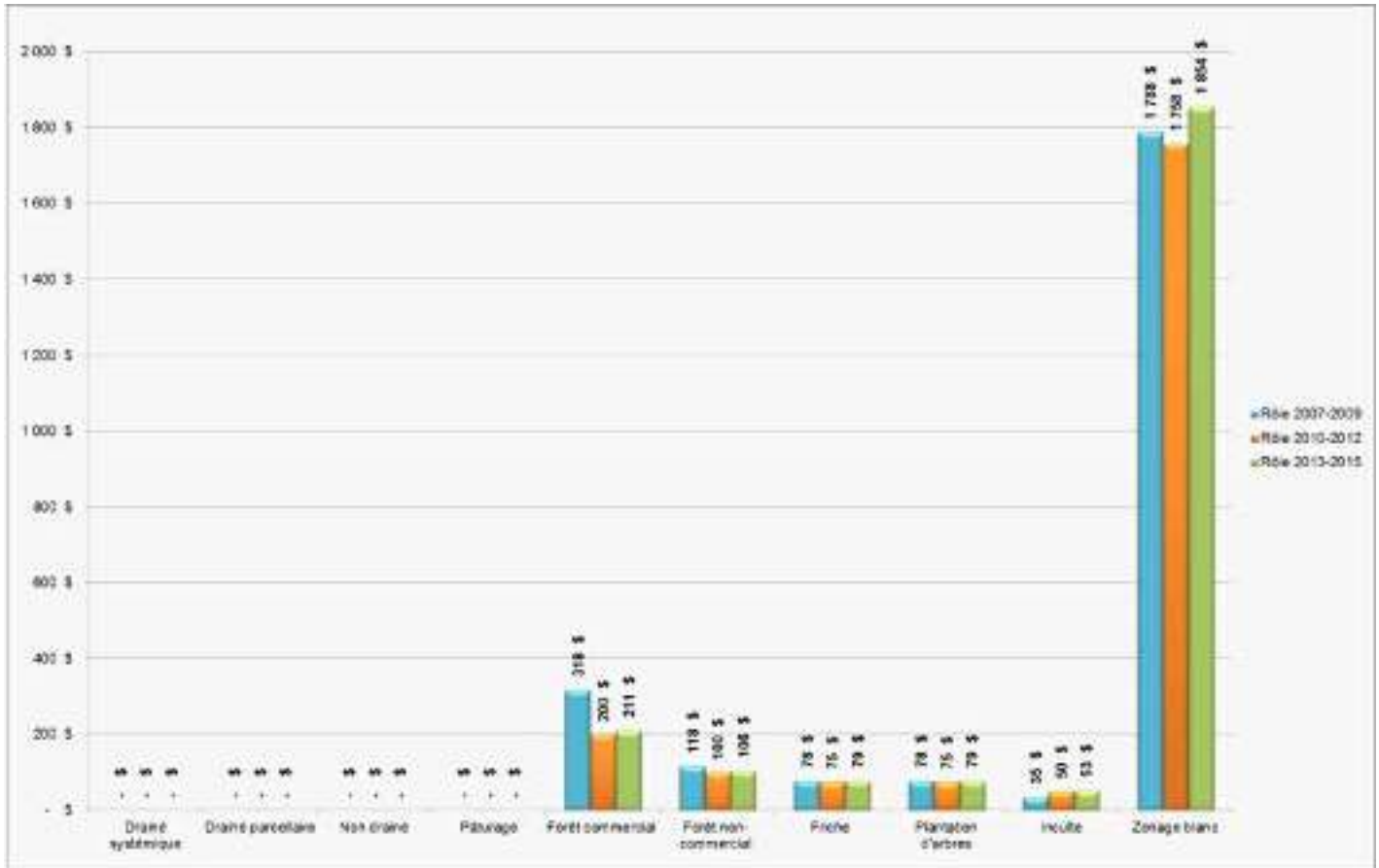
Graphique 6 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Centre (Béarn, Duhamel-Ouest, Laverlochère, Lorrainville, St-Bruno-de-Guigues, St-Édouard-de-Fabre, St-Eugène-de-Guigues, Ville-Marie)



Source : MRC de Témiscamingue

Le secteur Sud, quant à lui, regroupe les municipalités de Kipawa, Témiscaming et TNO Les Lacs. Pour ce secteur de la MRC, les terres sont principalement des boisés, la majorité de la superficie étant en terre publique. Comme il y a très peu de boisés en terre privée, le nombre de transactions s'avère peu élevé, ce qui se dénote par une stagnation de la valeur municipale, au cours des huit dernières années (graphique 7).

Graphique 7 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Sud (Kipawa, Témiscaming, TNO Les Lacs)

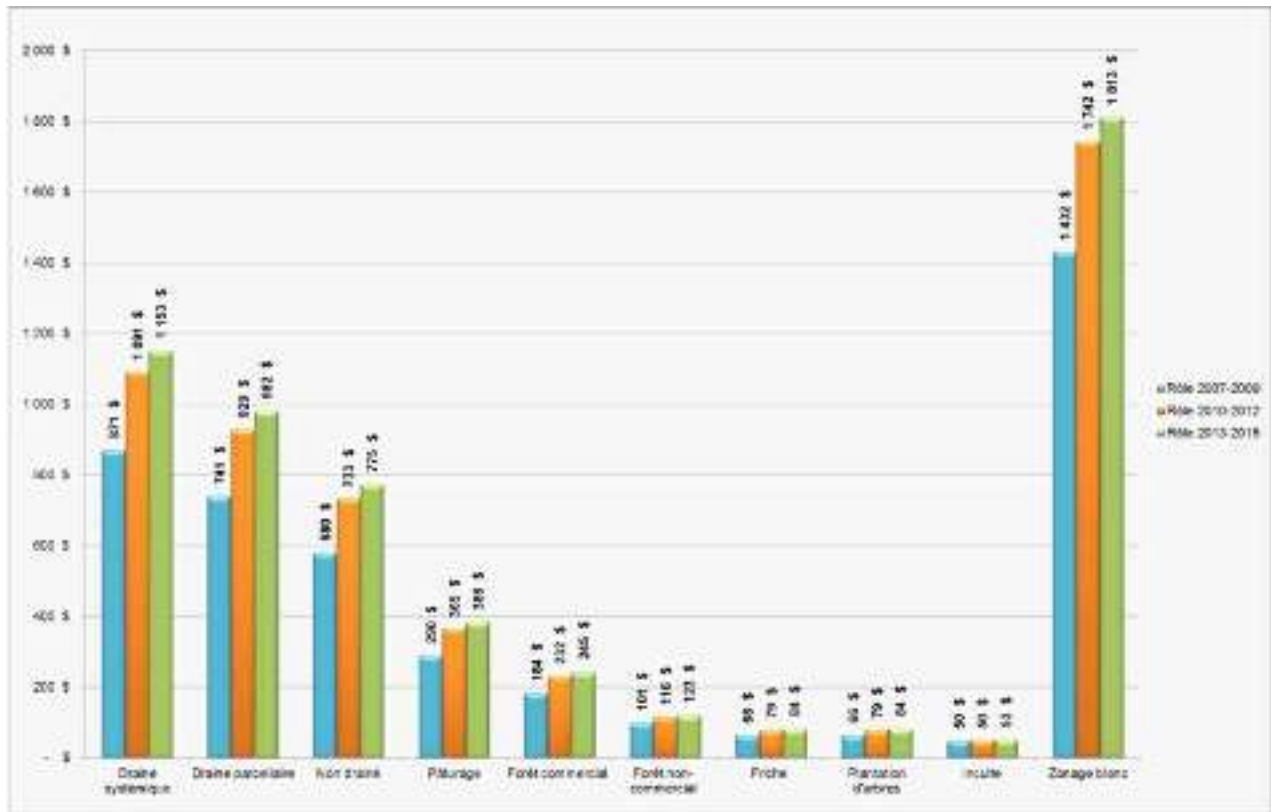


Source : MRC de Témiscamingue



Les municipalités d'Angliers, Guérin, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord et Rémigny sont incluses dans le secteur Nord. Depuis 2007, la hausse des taux agroforestiers était particulièrement observable pour l'ensemble des catégories de terres. Par contre, cette tendance semble se stabiliser après quelques années de croissance soutenue. Fait à noter, la variabilité de la valeur municipale des terres agroforestières, au sein même de ce secteur, semble se consolider depuis les deux derniers rôles d'évaluation (graphique 8).

Graphique 8 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Nord (Angliers, Guérin, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord, Rémigny)

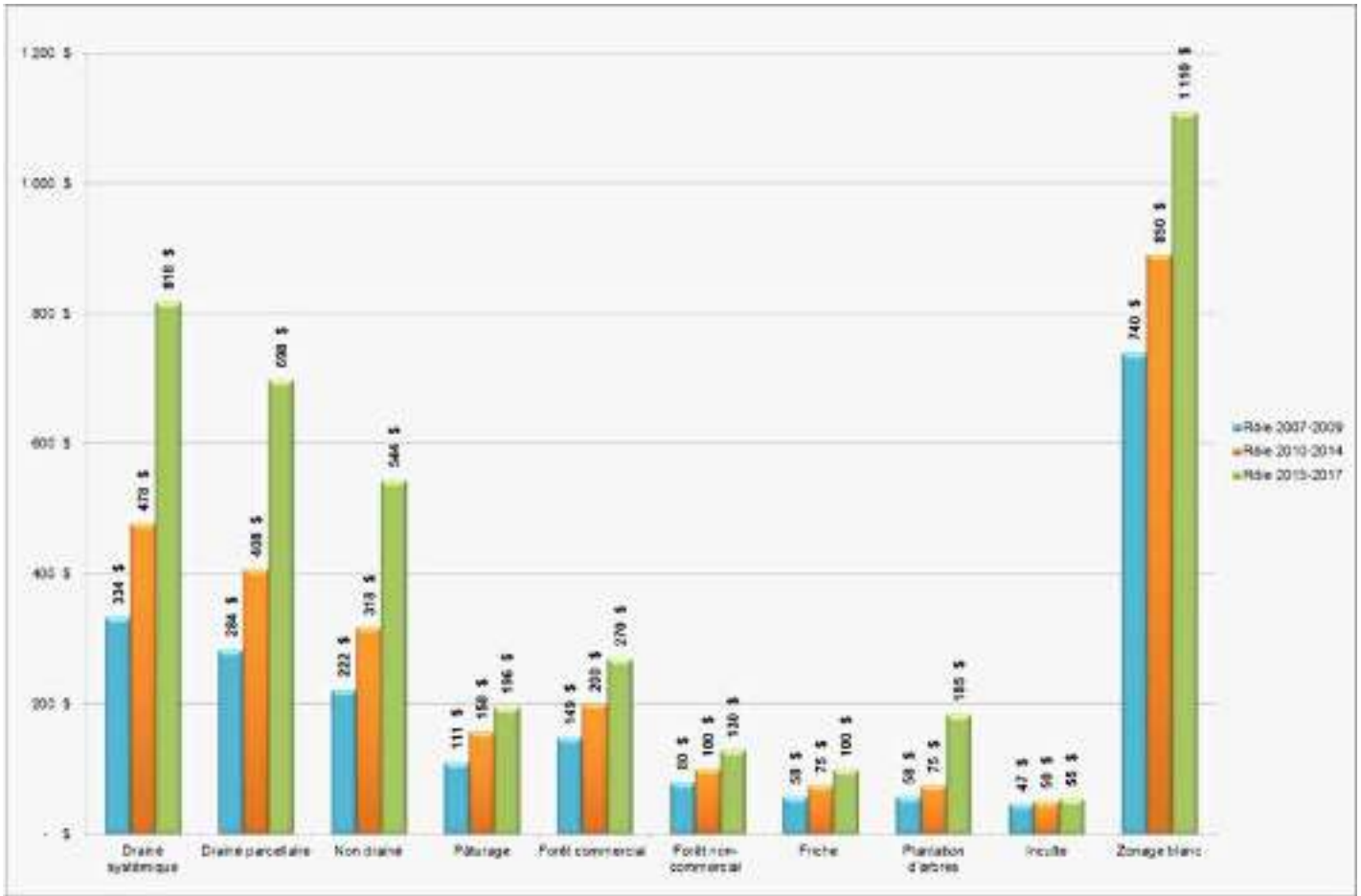


Source : MRC de Témiscamingue



Selon les transactions agricoles recueillies pour déterminer les taux agricoles applicables au rôle d'évaluation foncière pour l'Est témiscamien (Belleterre, Fugèreville, Laforce, Latulipe-et-Gaboury et Moffet), l'évaluation moyenne des terres drainées est passée de 334 \$ / ha en 2007 à 818 \$ / ha en 2015, pour une croissance de plus de 244 %, alors que pour une terre non drainée, l'augmentation s'avère similaire, comme on peut le constater dans le graphique 9.

Graphique 9 : Évolution des taux agroforestiers 2007-2014 - Secteur Est (Belleterre, Fugèreville, Laforce, Latulipe-et-Gaboury et Moffet)



Source : MRC de Témiscamingue



2.2 Portrait des entreprises agricoles

La MRC de Témiscamingue occupe une place prépondérante dans le domaine agricole en Abitibi-Témiscamingue. On y retrouvait en 2011 près de 40 % des entreprises agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue (249 entreprises), générant 37 % des revenus agricoles de la région (47,5 M\$). On note cependant une légère diminution de 1,9 % du nombre d'exploitations agricoles au Témiscamingue ainsi que des revenus qui y sont associés (-1,1 %), entre 2007 et 2011.^[85]

Tableau 17 : Nombre d'exploitations agricoles, par activité principale au Témiscamingue

Activité principale	Nombre d'exploitations agricoles
Acériculture	7
Apiculture	c
Autres fruits	54
Autres légumes frais	c
Autres sources de revenus	4
Bovins de boucherie	69
Bovins laitiers et production laitière	64
Caprins	c
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	54
Chevaux	c
Cultures abritées	c
Fourrages	13
Ovins	16
Pommes de terre	c
Porcs	c
Total	249

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . (2010)

c : donnée sensible

La vaste majorité des exploitations agricoles du Témiscamingue sont concentrées en quatre catégories (tableau 17). D'abord, 69 entreprises se spécialisent dans l'exploitation de bovins de boucherie, 64 entreprises dans l'exploitation de bovins laitiers et la production laitière, 54 entreprises en production maraîchère et finalement 54 entreprises se spécialisent dans la culture des céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains. Seulement quelques entreprises pratiquent l'exploitation ovine, les fourrages et l'acériculture, pour un total de 249 exploitations agricoles dans la MRC de Témiscamingue.

[85] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2012) . Tableaux statistiques – Agriculture et agroalimentaire . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire>



Les données laissent globalement entrevoir une décroissance dans le nombre d'exploitations agricole, pour le Témiscamingue, ce qui porte à croire que les entreprises agricoles diminuent en nombre, pour augmenter en grosseur ; une tendance qui est d'ailleurs généralisée au pays (tableau 19). En effet, le nombre de fermes y décroît plus rapidement qu'ailleurs au Québec^[86]. Toutefois, la MRC de Témiscamingue semble peu ou moins affectée par cette décroissance, alors qu'elle est celle possédant le plus d'entreprises agricoles de la région. Le tableau 18 démontre plus clairement que le rachat de petites entreprises agricoles, au profit de plus grands établissements, est une tendance qui a pris plus de temps à atteindre la MRC de Témiscamingue. Effectivement, si 158 établissements du secteur agroalimentaire génèrent 527 emplois, c'est que ces établissements emploient en moyenne 3,3 travailleurs, alors que, par exemple, les établissements de la MRC de l'Abitibi emploieraient en moyenne 5,4 travailleurs. En tenant compte de la très forte proportion des établissements, dont le nombre de travailleurs est inférieur à quatre dans la région, tout porte à croire que la MRC de Témiscamingue bénéficie d'un environnement plus favorable à ce type d'établissement.

Tableau 18 : Répartition des établissements dans le secteur de l'agroalimentaire, selon la MRC et la taille

Répartition		Établissement		Emploi	
		Nombre	%	Nombre	%
Par MRC	Abitibi	73	20	397	27
	Abitibi-Ouest	79	22	348	24
	Ville de Rouyn-Noranda	26	7	84	6
	Témiscamingue	158	43	527	36
	Vallée-de-l'Or	28	8	112	8
Par taille	0 à 4 travailleurs	305	84	619	42
	5 à 19 travailleurs	52	14	414	28
	20 à 49 travailleurs	3	1	90	6
	50 travailleurs et plus	4	1	345	24
Total en 2012		364		1468	

Source : Emploi-Québec . (2012) . Portrait sectoriel Agroalimentaire - Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue

Dans le tableau 19, il est possible de prendre connaissance de la façon dont les exploitations agricoles du Témiscamingue sont réparties dans les municipalités de la MRC. On remarque donc que la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues est celle où l'on retrouve le plus grand nombre d'exploitations agricoles (61), suivie par Laverlochère, Duhamel-Ouest, Saint-Eugène-de-Guigues, Lorrainville et Nédélec, qui disposent des données comparables (une trentaine d'exploitations agricoles chacune). Toutefois, les municipalités qui possèdent les plus grandes superficies agricoles exploitées ne sont pas nécessairement celles qui renferment le plus d'exploitations agricoles. Ainsi, une municipalité telle que Saint-Édouard-de-Fabre, dans laquelle 21 exploitations agricoles se partagent à elles seules 5 789,52 hectares, se compare en superficie exploitée à Laverlochère, où 5 584,67 hectares sont répartis sur 33 exploitations agricoles.

[86] Forest Lavoie Conseil . (2014) . Le secteur agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue : Les opportunités seront au rendez-vous, une occasion pour bien vous positionner . Congrès de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue tenu le 21 novembre 2014



Il est intéressant de noter que pour des superficies semblables, ces deux municipalités se démarquent toutefois dans le rapport entre les superficies louées et celles dont les exploitations sont propriétaires ; ces dernières étant nettement supérieures dans la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre (tableau 20). Les exploitations de plus grande envergure auraient donc tendance à être majoritairement propriétaires de leur terre que les plus petites exploitations.

Tableau 19 : Nombres d'exploitations, nombre de têtes et superficies selon le type de production par municipalité et par MRC, en 2000 et 2010

Territoire	Type de production							
	Animale				Végétale			
	Nombre d'exploitations		Nombres de têtes		Nombre d'exploitations		Superficie en hectare	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Angliers	c	-	-	417	4	5	805	1 032
Béarn	16	8	1042	1 259	14	9	4511	4 289
Duhamel-Ouest	13	10	630	856	27	20	3760	3 818
Fugèreville	17	10	990	2 284	15	12	4478	4 260
Guérin	11	8	465	1 427	13	9	4749	2 603
Kipawa	-	-	-	-	-	-	-	115
Laforce	6	-	261	206	6	4	1126	929
Latulipe-et-Gaboury	13	6	288	716	11	8	3142	3 789
Laverlochère	21	9	19 569	1 365	22	18	5010	5 242
Lorrainville	32	15	2779	5 203	32	20	6387	5 246
Moffet	c	5	-	265	7	6	1033	1 325
Nédélec	27	19	1266	3 089	35	28	8127	9 508
Notre-Dame-du-Nord	19	11	1044	1 731	23	15	4736	3 693
Rémigny	11	9	522	831	11	9	2989	1 901
Rivière-Kipawa	-	-	-	-	c	-	107	288
Saint-Bruno-de-Guigues	46	31	3630	4 500	53	48	7714	9 704
Saint-Édouard-de-Fabre	18	11	978	1 267	19	12	5772	4 723
Saint-Eugène-de-Guigues	20	15	1284	2 888	23	17	6873	6 408
Témiscaming	-	-	-	-	-	-	81	92
Ville-Marie	c	-	-	470	2	-	592	723
Total Témiscamingue	276	174	34 748	28 774	318	249	71992	69 687
MRC Abitibi	-	114	-	13 715	-	147	-	41 320
MRC Abitibi-Ouest	-	134	-	36 188	-	173	-	63 805
Ville Rouyn-Noranda	-	35	-	5 461	-	47	-	13 828
MRC Vallée-de-l'Or	-	21	-	200 005	-	27	-	8 055
Total Abitibi-Témiscamingue		478		284 143		643		196 696

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2000 et 2010)

c : donnée sensible



Tableau 20 : Exploitations agricoles et superficies exploitées selon le mode de tenure, par municipalité

Découpage territorial - municipalité - UEV	Nbr d'exploitations agricoles			Superficie exploitée (ha)		
	Louée	Propriété	Totale	Louée	Propriété	Totale
Angliers	4	c	c	510,8	629,1	1 139,9
Béarn	5	10	11	593,5	2 890,1	3 483,5
Duhamel-Ouest	17	20	31	1 583,8	2 873,4	4 457,2
Fugèreville	10	13	20	1 501,8	3 427,2	4 929,0
Guérin	c	10	c	677,7	2 614,3	3 292,1
Kipawa	c	c	c	115,0	0	115,0
Les Lacs-du-Témiscamingue	c	c	c	0	6,1	6,1
Laforce	c	4	c	243,0	928,9	1 171,9
Latulipe-et-Gaboury	6	9	11	853,4	3 192,3	4 045,7
Laverlochère	19	22	33	2 207,3	3 110,4	5 317,6
Lorrainville	18	18	30	2 159,0	3 425,6	5 584,7
Moffet	c	7	c	471,9	1 118,3	1 590,2
Nédélec	13	24	28	1 713,5	5 632,8	7 346,3
Notre-Dame-du-Nord	14	15	24	1 581,4	3 045,2	4 626,6
Rivière-Kipawa	c	c	c	254,9	32,8	287,7
Rémigny	5	11	11	682,3	2 166,7	2 848,9
Saint-Bruno-de-Guigues	38	45	61	3 218,2	5 035,4	8 253,6
Saint-Édouard-de-Fabre	9	14	17	871,0	4 918,5	5 789,5
Témiscaming	c	c	c	92,1	0	92,1
Ville-Marie	c	c	c	58,0	91,5	149,5
Total MRC de Témiscamingue	146	204	256	21 277,3	49 368,5	70 645,8
Superficie totale de la zone agricole du Témiscamingue						124 948

Sources : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010) et Commission de protection du territoire agricole . (2010) Rapport annuel 2009-2010

c : donnée sensible



En ce qui a trait aux revenus agricoles bruts générés et déclarés par les exploitations agricoles dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ils atteignaient, en 2006, 126 446 533 \$, soit une augmentation de 48 % par rapport à 2001. Il est intéressant de noter que le tableau 21 est révélateur, à l'effet que le revenu moyen par ferme a par ailleurs augmenté de 52 %, soit 4 % de plus que l'augmentation des revenus globaux. Ce phénomène s'explique possiblement par le rachat de petites entreprises par de plus grandes, ce qui concorde avec la diminution de 3 % du nombre de fermes dans la région.

Tableau 21 : Revenus agricoles totaux bruts, de 2001 à 2006 - Abitibi-Témiscamingue

	2001	2006	Écart
Nombre de fermes	810	785	-3%
Revenus agricoles bruts déclarés	85 573 598 \$	126 446 544 \$	48%
Revenus moyens par ferme	105 646 \$	161 078 \$	52%

Source : Statistique Canada . Recensement de l'agriculture . (2006)

Effectivement, lorsqu'on examine plus en profondeur l'évolution des revenus des entreprises agricoles au Témiscamingue, on note, tel que le révèle le tableau 22, qu'il y a une diminution des entreprises dont les revenus sont compris dans les tranches de moins de 5 000 \$ jusqu'à 49 999 \$, alors qu'il y a une augmentation des entreprises générant de 50 000 \$ à 99 000 \$ ainsi que de chacune des tranches de revenus supérieurs. Cette tendance confirme la diminution du nombre d'entreprises (281 en 2004 et de 269 en 2007), au profit de la grosseur des entreprises (augmentation respective de 40 % et de 44 % des entreprises, dont les tranches de revenus s'élèvent entre 250 000 \$ à 499 000 \$ et à 500 000 \$ et plus).

Tableau 22 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles, selon le revenu, entre 2004, 2007 et 2010

Fourchette de revenus	Nombre d'entreprises en 2004	Nombre d'entreprises en 2007	% p/r 2004	Nombre d'entreprises en 2010	% p/r 2004	% p/r 2007
Moins de 5 000	26	20	-23,10	10	-61,50	-50,00
5000\$ à 24 999	45	29	-35,60	28	-37,80	-3,40
25 000\$ à 49 999	44	25	-43,20	31	-29,50	24,00
50 000\$ à 99 999	50	56	12,00	47	-6,00	-16,10
100 000\$ à 249 999	77	84	9,10	73	-5,20	-13,10
250 000\$ à 499 999	30	42	40,00	39	30,00	-7,10
500 000\$ et +	9	13	44,40	21	133,30	61,50
Total	281	269	-4,30	249	-11,40	-7,40

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

Un autre facteur influence le revenu annuel moyen d'une entreprise agricole, soit son type de production. Le tableau 23 témoigne de la répartition ou de la comparaison de ces revenus, en fonction des différents types de productions. Les types de productions les plus privilégiés au

Témiscamingue sont les bovins de boucherie, les bovins laitiers ainsi que les céréales et oléagineux. Ce sont donc ces trois types de productions qui engendrent le plus de revenus sur notre territoire. Toutefois, lorsque l'on s'attarde au revenu annuel moyen par entreprise, selon le type de production, il est possible de constater, dans le tableau 23, que les productions les plus lucratives seraient les légumes et les bovins laitiers, alors que les recettes des entreprises dans la production de fourrage ou en acériculture seraient moins lucratives.

Le mode de mise en marché privilégié par 75 % des entreprises agricoles du Témiscamingue est encore la mise en marché organisée, tout comme dans les autres MRC de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau 24). Les activités de transformation, d'agrotourisme, de kiosque de vente, d'auto-cueillette et de marché public n'occupent qu'une faible proportion des modes de mise en marché, avec des revenus associés qui sont inférieurs à 2 % du revenu des entreprises (tableau 25).



Crédit photo : Yves Grafteaux

Tableau 23 : Nombre et revenus des entreprises agricoles, selon le type de production principale au Témiscamingue en 2010

Type de production	Nombre d'entreprises	Revenus annuels	Revenus moyens par entreprise
Bovins de boucherie	91	13 045 285	143 354,78
Bovins laitiers	70	25 026 633	357 523,33
Ovins	23	3 864 494	168 021,48
Caprins	7	1 580 182	225 740,29
Chevaux	46	10 015 219	217 722,15
Porcs	4	1 222 108	305 527,00
Volailles	7	702 315	100 330,71
Autres productions animales	16	3 040 178	190 011,13
Céréales	174	40 764 008	234 275,91
Fourrages	197	40 644 888	206 319,29
Acériculture	8	429 176	53 647,00
Fruits	9	1 061 903	117 989,22
Légumes (transformation)	-	438 381	-
Légumes	5	3 914 091	782 818,20
Cultures abritées	-	813 838	-
Autres	243	46 410 227	190 988,59

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)



Tableau 24 : Mise en marché, transformation et agrotourisme

Découpage territorial - MRC	Nombre d'expl. agricoles	Transfo	Agro-tourisme	Kiosque de vente	Auto-cueillette	Marché public	Regroupement de producteurs	Autre moyen de mise en marché
Abitibi	147	4	4	3		5	28	114
Abitibi-Ouest	173	6	4	10	3	6	21	122
Rouyn-Noranda	47	1		3		1	10	29
Témiscamingue	249	7	4	8	4	11	67	188
La Vallée-de-l'Or	27	1	1	3		2	5	21
Total région	643	19	13	27	7	25	131	474

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

Tableau 25 : Pourcentage du revenu estimé

Découpage territorial - MRC	Transfo	Agro-tourisme	Kiosque de vente	Auto-cueillette	Marché public	Regroupement de producteurs	Autre moyen de mise en marché
Abitibi	1,65	0,06	0,09	0,06	0,44	33,96	54,82
Abitibi-Ouest	0,57	-	5,77	-	0,71	37,53	43,98
Rouyn-Noranda	1,67	0,15	0,66	0,03	0,32	13,70	55,60
Témiscamingue	0,26	0,78	0,04	-	0,26	18,63	65,90
Vallée-de-l'Or	0,12	0,56	1,13	-	0,03	10,99	83,65
Total région	1,26	0,25	0,63	0,03	0,35	22,80	58,65

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

2.2.1 Productions agricoles

2.2.1.1 Production laitière

Le Témiscamingue occupe le premier rang pour plusieurs types de productions agricoles, en Abitibi-Témiscamingue. C'est d'abord et avant tout un bastion laitier, puisqu'on y retrouve 46,2 % des entreprises laitières de la région (67 entreprises), qui contribuent à 51,8 % des revenus totaux en production laitière (22,7 M\$)^[87]. Les entreprises laitières du Témiscamingue possédaient, en date de la mi-octobre 2013, le plus gros quota laitier de la région, soit 2 563,82 kg^[88]. Cela représente 49,6 % du quota laitier de l'Abitibi-Témiscamingue. À l'échelle du Québec, ce taux s'élève à 1,8 % du quota.



Crédit photo : Nancy Guimond

[87] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .

Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

[88] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . (2013) . Communication interne



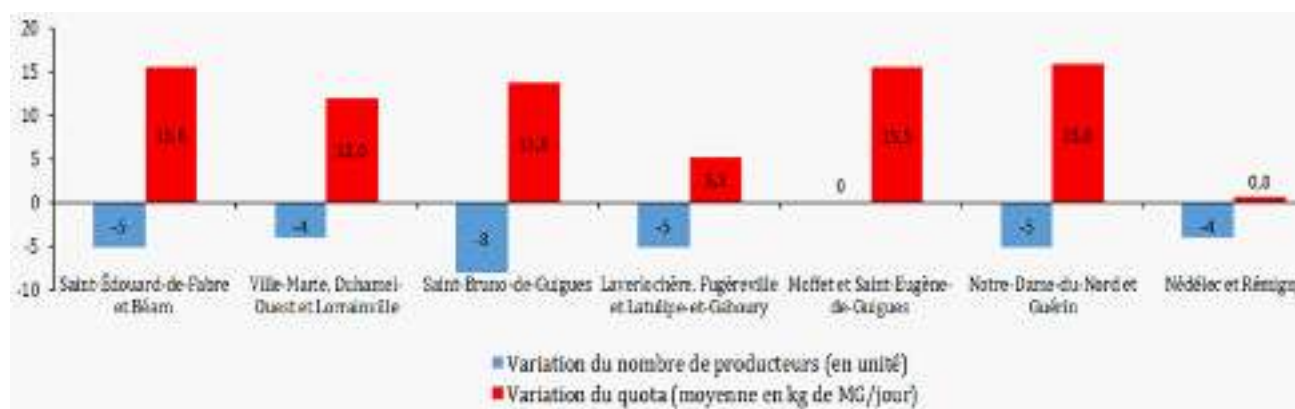
Le nombre de producteurs laitiers a toutefois diminué pour la région de Témiscamingue-Rouyn-Noranda (tableau 26). Entre 2010 et 2013, ce nombre est passé de 74 à 68 producteurs et, pourtant, les recettes brutes de production indiquent une croissance soutenue pour cette période.

Tableau 26 : Portrait de la production laitière, entre 2010 et 2013, pour la région de Témiscamingue-Rouyn-Noranda

Production de lait	Année			
	2010	2011	2012	2013
Producteurs laitiers	74	73	70	68
Production totale	266 016	265 631	271 714	268 017
Recettes brutes	20 358,4	20 990,8	21 183,0	21 235,8
Prix moyen net	71,6	73,9	72,8	73,7

Source : Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) . (2013)

Graphique 10 : Variation du nombre de producteurs laitiers et de la quantité de quotas, par regroupement de municipalités, entre 2002-2013



Source : Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) . (2013)

Le Témiscamingue est passé d'une quantité moyenne de 29,3 kg de MG / jour par entreprise, en 2002, à une moyenne de 41,92 kg de MG / jour par entreprise, en 2013 (tableau 27). Cette donnée démontre que les producteurs ont augmenté la taille de leur entreprise en rachetant du quota. La municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues a connu la plus grande perte de producteurs laitiers en 11 ans (graphique 10).

La moyenne de quota de chaque municipalité a également diminuée avec la diminution du nombre d'exploitations laitières. Toutefois, la moyenne de quota détenue par les producteurs laitiers a, par ailleurs, elle augmentée.

En 2010, il y avait 70 exploitations de bovins laitiers au Témiscamingue. Ce nombre était presque identique à celui observé en 2007 (71 exploitations). Par contre, à partir de 2010, la décroissance du nombre d'entreprises a été rapide, passant à 63, en 2012, à 61, en 2013. Entre 2007 et 2013, le nombre d'entreprises laitières a diminué de 14 %.



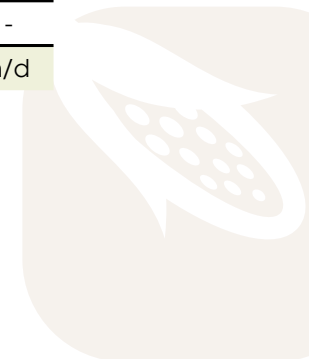


Tableau 27 : Nombre de producteurs laitiers et quotas (kg de MG/jour) par municipalité du Témiscamingue et par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, de 2002 à 2013

Municipalité	2002			2007			2012			2013		
	Prod.	Quotas	Moy / village	Prod.	Quotas	Moy / village	Prod.	Quotas	3	Prod.	Quotas	3
Laverlochère, Fugèreville et Latulipe-et-Gaboury	11	318,5	29,0	8	198,1	24,8	6	201,6	33,6	6	205,3	34,2
Moffet et Saint-Eugène-de-Guigues	13	473,2	36,4	12	610,6	50,9	13	670,7	51,6	13	674,9	51,9
Nédélec et Rémigny	12	258,3	21,5	8	190,2	23,8	9	190,2	21,1	8	178,4	22,3
Notre-Dame-du-Nord et Guérin	12	429,2	35,8	10	467,8	46,8	8	392,1	49,0	7	361,0	51,6
Saint-Bruno-de-Guigues	16	354,7	22,2	12	349,3	29,1	9	296,5	32,9	8	287,6	35,9
Saint-Édouard-de-Fabre et Béarn	15	507,9	33,9	11	475,7	43,2	10	495,1	49,5	10	494,5	49,5
Ville-Marie, Duhamel-Ouest et Lorrainville	13	356,9	27,5	10	328,8	32,9	8	326,0	40,8	9	355,4	39,5
Total Témiscamingue	92	2698,6	29,3	71	2620,4	36,9	63	2572,2	40,8	61	2557,0	41,9
Abitibi	37	1016,0	-	35	956,5	-	32	971,8	-	31	969,0	-
Abitibi-Ouest	38	1286,7	-	31	1305,0	-	27	1187,9	-	25	1180,2	-
Rouyn-Noranda	9	255,4	-	6	202,6	-	5	174,7	-	5	174,7	-
La Vallée-de-l'Or	10	428,5	-	7	315,0	-	7	322,7	-	6	300,1	-
Grand total A-T	186	5685,1	n/d	150	5399,4	n/d	134	5229,3	n/d	128	5181,0	n/d

Source : Institut de la statistique du Québec . (2013)

A-T : Abitibi-Témiscamingue



La production laitière bénéficie d'un prix stable sur les marchés, puisqu'elle est soumise à la **Loi sur la mise en marché des produits agricoles**. Ces coûts de transport ne sont pas plus élevés, malgré l'éloignement géographique de la région, puisque les entreprises témiscamiennes ont accès à des usines de transformation au sein du Témiscamingue.

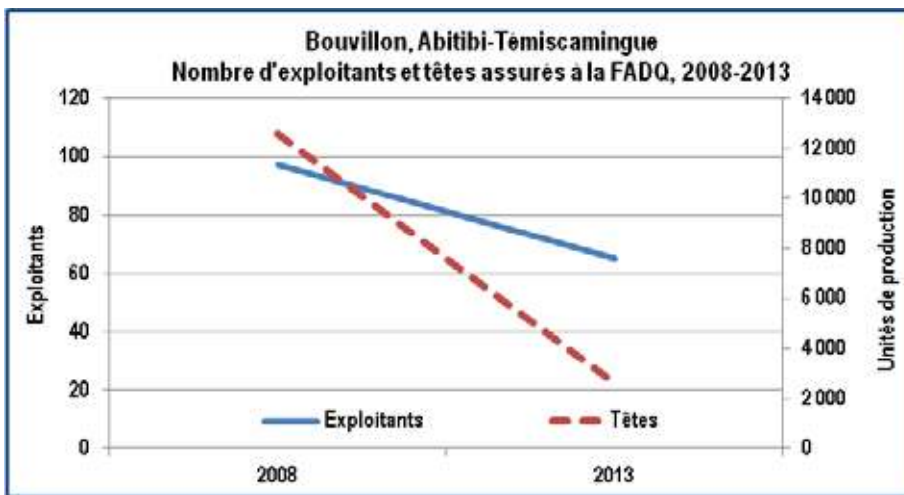


Crédit photo : non-disponible

2.2.1.2 Production bovine

De 2009 à 2010, pour la majorité des inventaires de bovins et veaux, à l'exception des génisses pour l'abattage et pour la boucherie, une croissance est considérable (tableau 28). Les plus fortes augmentations sont notées pour le bouvillon (52 %), le taureau (30 %) et la vache de boucherie (25 %) [89]. Toutefois, les inventaires de bouvillons et de veaux d'embouche et le nombre d'exploitants sont en diminution, pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, comme le démontrent les graphiques 11 et 12.

Graphique 11 : Évolution de la production de bouvillons, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013

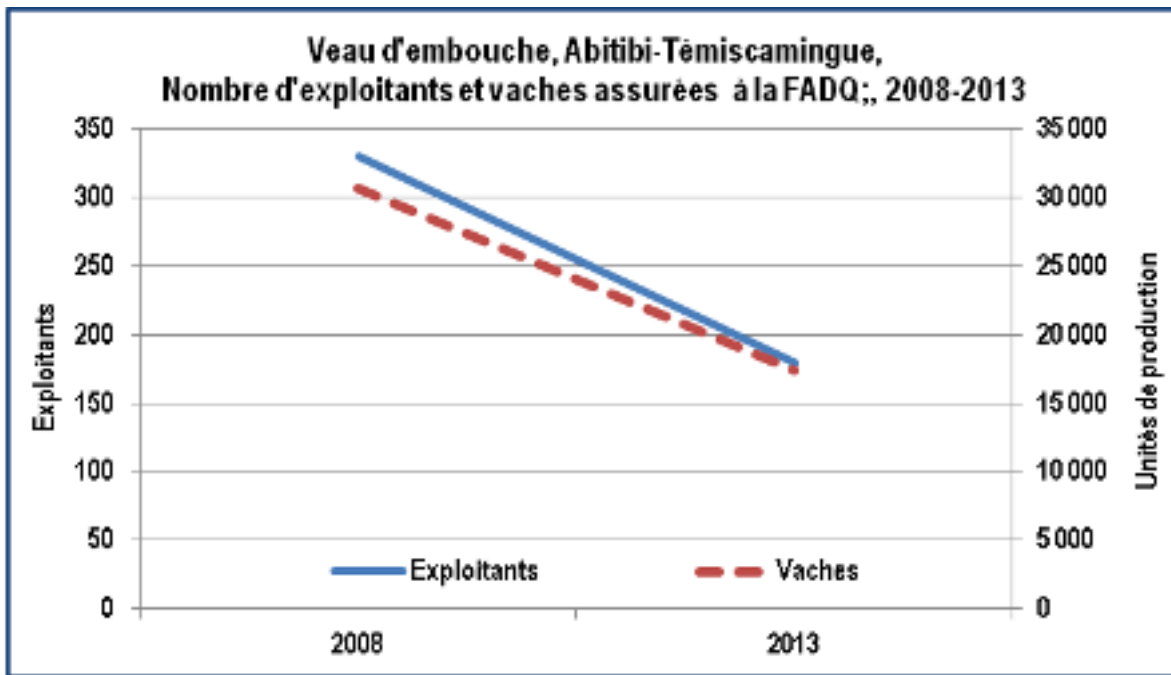


Crédit photo : MRCT

Source : Forest Lavoie Conseil . (2014) . Le secteur agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue : Les opportunités seront au rendez-vous, une occasion pour bien vous positionner .
Congrès de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue tenu le 21 novembre 2014

[89] Institut de la statistique du Québec . (2010) . Production bovine - Bovins et veaux .
Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/production-bovine/index.html>

Graphique 12 : Évolution de la production de veau d'embouche, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013



Source : Forest Lavoie Conseil . (2014) . Le secteur agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue : Les opportunités seront au rendez-vous, une occasion pour bien vous positionner . Congrès de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue tenu le 21 novembre 2014

Les données de l'institut de la statistique du Québec apportent des précisions supplémentaires, quant aux catégories de bovins et de veaux, qui appartiennent aux agriculteurs. Ces statistiques ne sont pas comparables avec celles du MAPAQ, mais elles apportent une précision, quant aux types d'animaux (tableau 28).

Tableau 28 : Inventaire de fin de semestre de bovins et de veaux pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec

Catégorie	2010	2009
Génisse pour l'abattage	4 046	5 377
Taureau	2 893	2 225
Vache laitière	18 061	15 440
Vache de boucherie	59 208	47 285
Génisse de remplacement, type laitier	6 463	5 667
Génisse de remplacement, type de boucherie	4 432	5 672
Bouvillon	14 003	9 184
Veau	43 202	42 785
Total	152 308	133 635

Source : Institut de la statistique du Québec . (2010)



2.2.1.3 Productions caprines et ovines

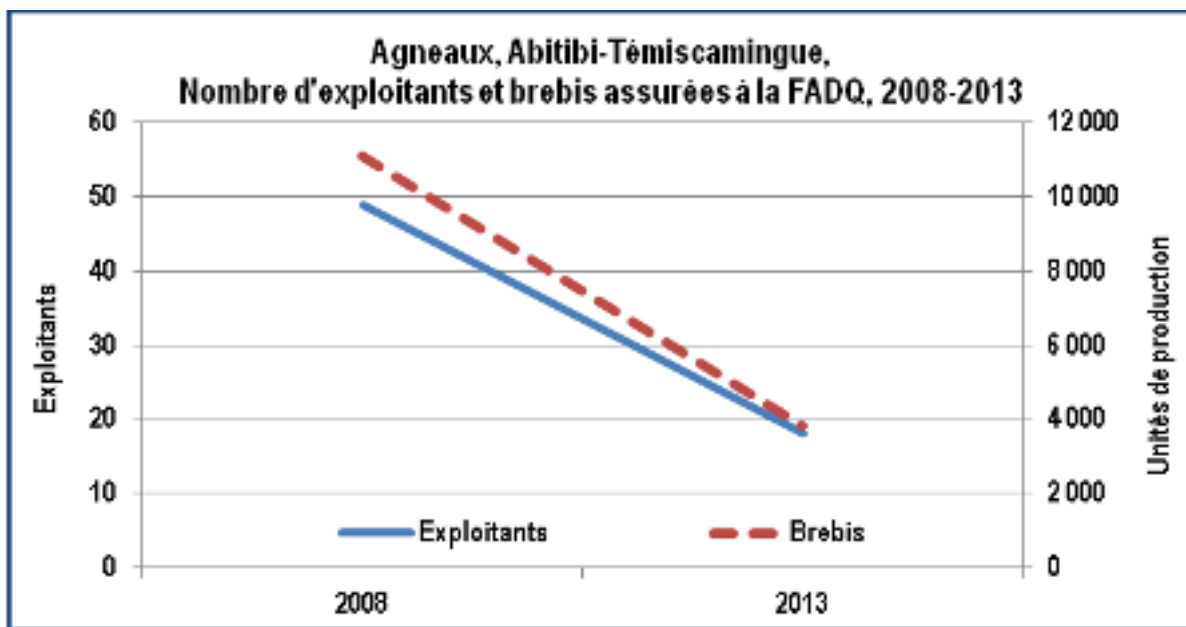
Les entreprises caprines font également partie des entreprises laitières. Certains producteurs se sont regroupés en une coopérative, laquelle est située à Nédélec et transforme le lait pour en faire du fromage. La mise en marché déjà bien organisée et la demande ontarienne pour ce type de lait laissent présager un potentiel intéressant pour la région. L'Abitibi-Témiscamingue compte quatorze exploitations caprines, dont sept sont situées au Témiscamingue, dans les municipalités de Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guignes, Guérin, Nédélec et Rémigny. En 2010, le secteur caprin de la MRC du Témiscamingue comportait 455 têtes et engendrait des revenus annuels de près de 1 600 000 \$.^[90]



Crédit photo : MRCT

Selon les données du MAPAQ, datant de mai 2014, vingt entreprises du Témiscamingue ont déclaré élever des ovins. Pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, ce nombre s'élève à trente-huit entreprises. Le Témiscamingue est donc la MRC qui possède le plus de producteurs d'ovins dans la région. Ces vingt entreprises représentent un nombre total de 6 528 unités animales. Depuis 2008, le nombre d'exploitants et de têtes du secteur ovin connaissent toutefois une diminution globale dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, comme le démontre le graphique 13.

Graphique 13 : Évolution de la production d'agneaux, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013



Source : Forest Lavoie Conseil . (2014) . Le secteur agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue : Les opportunités seront au rendez-vous, une occasion pour bien vous positionner . Congrès de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue tenu le 21 novembre 2014

[90] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2014)





Parmi les vingt entreprises, dix-sept d'entre elles ont affirmé avoir des revenus de la production ovine. Au total, treize des vingt entreprises ont déclaré que la production ovine était leur activité principale.

Historiquement, ce sont environ 50 % des revenus des producteurs ovins qui provenaient de l'ASRA (assurance stabilisation du revenu agricole). En 2007, une recommandation a été émise à l'effet qu'une modification progressive du mode de paiement des compensations de la brebis, vers les kilogrammes de gain des agneaux, devait être réalisée, afin d'assurer une juste compensation, selon la productivité et le type de production. Selon la Financière agricole du Québec, la réforme du mode d'évaluation basée sur les animaux commercialisés a induit des gains importants en termes de productivité et de marges de production. Par contre, les producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue se questionnent sur la neutralité de cette mesure, quant aux différentes catégories d'agneaux produits (lait, léger et lourd) et des conséquences pour la région.

Conséquemment, en 2009-2010, le nombre d'ovins a connu une importante diminution, les derniers producteurs ovins se départissant graduellement de leur troupeau. En comparant les recensements de 2006 et de 2011, il est possible de constater une baisse plus importante du nombre d'entreprises et du nombre de brebis en Abitibi-Témiscamingue et au Bas-St-Laurent^[91]. Par contre, en ce qui a trait à la variation à l'intérieur de la région, le Témiscamingue est la MRC qui a connu la variation la moins importante, quant au nombre de fermes (-19 %)^[92]. La variation moyenne, au niveau provincial, était d'environ 12 %. En 2012, la baisse du nombre de producteurs s'est poursuivie, tout comme celle du nombre de brebis. Au Témiscamingue, la baisse du nombre de producteurs était de 47 %, entre 2010 et 2012. Les chiffres du Témiscamingue témoignent de l'augmentation de la productivité. En 2010, la productivité était de 21 kg agneau / brebis, par rapport à 2011 où celle-ci s'élevait à 23 kg agneau / brebis et en 2012 à 27 kg agneau / brebis. Cela représente une hausse de 24 %, pour la période 2010-2012. Par contre, le nombre de kilos d'agneaux produits est en hausse jusqu'en 2011, mais stagne par la suite. De fait, au Témiscamingue, la variation du nombre de kilos d'agneaux produits est de -11 %, pour la période 2010-2012.

Les données de l'institut de la statistique du Québec apportent des précisions supplémentaires, quant aux catégories de moutons et d'agneaux qui appartiennent aux agriculteurs. Ces statistiques ne sont pas comparables avec celles du MAPAQ, mais elles apportent une précision, quant aux types d'animaux (tableau 29).

Tableau 29 : Inventaire de fin de semestre de moutons et d'agneaux pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec

Catégorie	Année	
	2010	2009
Bélier	585	750
Brebis	15 925	20 223
Agneau de remplacement	1 662	3 514
Agneau (marché)	4 454	5 262
Total	22 626	29 749



Crédit photo : Simon Gélinas

Source : Institut de la statistique du Québec . (2010)

[91] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013

[92] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013

En 2013, les administrateurs du Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons d'Abitibi-Témiscamingue ont manifesté vivement leurs préoccupations, concernant les causes qui ont occasionné la détérioration du nombre d'éleveurs ovins sur le territoire. Faisant le constat de différentes problématiques, soit la mise en marché de l'agneau lourd en Ontario, les changements à l'ASRA et la productivité de l'élevage, plusieurs instances du milieu ont été interpellées. Le MAPAQ a créé un comité réseau express.

La firme Forest Lavoie Conseil inc. a été mandatée pour réaliser une étude sur les différentes problématiques rencontrées. Plusieurs recommandations ont été suggérées, dont certaines sur le mode de compensation à l'ASRA, l'optimisation de la mise en marché, afin d'ainsi assurer un accès efficace au marché et l'accompagnement des entreprises vers une adaptation des modes de production.

Les différentes actions menées en cours d'année ont permis certaines avancées pour ce secteur. Notamment, une entente a été signée entre le Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de l'Abitibi-Témiscamingue et la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), et ce, au cours de l'assemblée générale annuelle de la FPAMQ, laquelle s'est tenue les 20 et 21 novembre 2014. Cette entente vient encadrer les modalités de mise en marché des agneaux lourds en Ontario.

2.2.1.4 Production porcine



Crédit photo : Camille Neveu

Victime de la crise de la production porcine au début des années 2000, il ne restait, en 2010, que quatre entreprises porcines au Témiscamingue^[93]. En 2014, il n'y avait qu'un seul producteur de porc qui commercialisait environ 2 500 porcs par année. Onze municipalités (Angliers, Béarn, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère, Lorrainville, Moffet, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord, Rémigny, St-Bruno de Guigues et St-Édouard-de-Fabre) ont un règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant sur la production porcine. En effet, ce sont quinze municipalités qui ont un PIAA, mais seulement onze d'entre eux portent sur la production porcine. En vertu de ce règlement, tous les projets de porcheries doivent être soumis à une étude par un comité, afin d'obtenir un avis de conformité,

préalable à l'obtention du certificat d'autorisation, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). En plus du PIAA, le règlement de contrôle intérimaire (RCI) s'applique à Laverlochère (interdiction sur certains lots), à Rémigny (interdiction sur certains lots et superficie maximale de plancher) et à Lorrainville (interdiction sur certains lots). La municipalité de Moffet interdit, pour sa part, l'épandage et ne permet que les élevages de moins de 12 têtes, tandis que St-Bruno-de-Guigues permet uniquement la production sur litière.

Un projet d'établissement de maternités porcines collectives a été présenté au Témiscamingue^[94], par Olymel, filiale de la Coop fédérée. Promoteur du projet, Olymel, aura la responsabilité d'opérer les maternités. Ce projet doit au préalable être déposé officiellement auprès des municipalités concernées, avant d'être effectif.

À terme, ce projet prévoit l'élevage de 330 000 porcelets de 8 kg, sur une base annuelle. D'une ampleur de 50 millions de dollars, ce projet de 12 000 truies, réparties sur cinq sites, générerait 50 emplois directs dans la région et viendrait consolider le secteur céréalier, par la

[93] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

[94] En date du 3 décembre 2014



consommation de 9 000 tonnes de grains produits localement et par l'utilisation de lisier, en remplacement d'engrais minéraux.

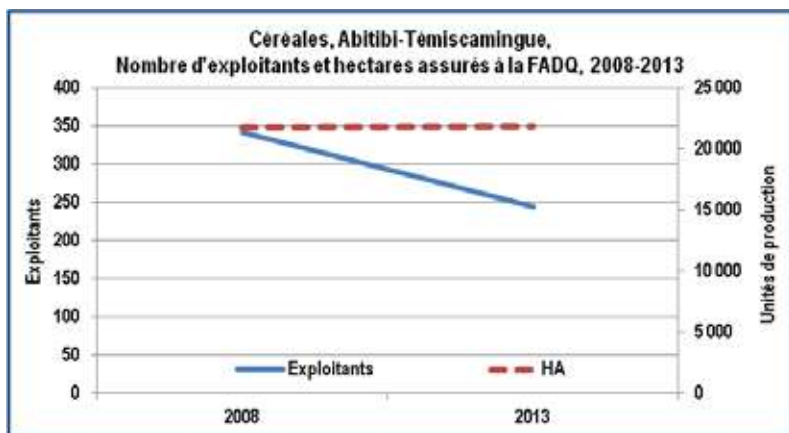
Jouissant d'un statut épidémiologique enviable, en raison d'un cheptel porcin très réduit, le Témiscamingue est actuellement prisé par les promoteurs porcins. Ceux-ci désirent échapper aux épidémies de maladies, à incidence économique, présentes dans les secteurs conventionnels de production. L'éloignement du Témiscamingue, par rapport aux régions du sud du Québec, joue donc pour une fois en sa faveur et offre en combinaison avec la zone agricole disponible, un avantage concurrentiel majeur intéressant, en devenant un gros joueur de l'industrie agricole.

Le modèle de maternités collectives est par ailleurs innovant au Québec. Il repose sur le partage d'investissements entre producteurs porcins, qui dédie la production de porcelets à une ferme spécialisée. Ceci leur permet de se spécialiser dans la croissance et l'engraissement, ailleurs au Québec, tout en s'approvisionnant de porcelets en pleine santé, importés d'une région protégée des maladies.

2.2.1.5 Productions végétales

Au Témiscamingue, en 2010, 171 exploitations agricoles ont déclaré tirer leur principale source de revenus de la production de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains. D'autres entreprises ont également mentionné faire de la production céréalière, mais seulement 171 ont déclaré en tirer leur principale source de revenus. Le revenu associé dépasse les 40 M \$ en revenus, soit un peu plus que les revenus associés aux fourrages. En 2012, la MRC se situe au premier rang régional au niveau des grandes cultures, avec 65,9 % des entreprises de la région en production de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains, dont cette production est leur principale (54 entreprises) et pour 85,7 % de celles-ci, les revenus associés s'élèvent à 7,8 M\$. Le secteur a connu une croissance importante au cours des dix dernières années, alors qu'il ne comptait que trente entreprises en 2004^[95]. Par contre, le nombre d'exploitants est en diminution, pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, comme le démontre le graphique 14.

Graphique 14 : Évolution de la production de céréales, Abitibi-Témiscamingue, entre 2008 et 2013



Crédit photo : Frédéric Patoine

Source : Forest Lavoie Conseil . (2014) . Le secteur agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue : Les opportunités seront au rendez-vous, une occasion pour bien vous positionner . Congrès de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue tenu le 21 novembre 2014

[95] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)



Les statistiques pour les cultures de canola (tableau 30), de l'avoine (tableau 31) et de l'orge (tableau 32) sont détaillées par regroupement de régions administratives. La production de canola en 2013, pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (6,6 kt^[96]), est inférieure à ce qui est produit au Québec (entre 7,4 et 16,9 kt), mais son rendement de 2,36 t / ha surpasse les 2,00 à 2,32 t / ha obtenus ailleurs au Québec. La superficie des cultures d'avoine augmente de 2011 à 2013, pour cette même région, mais la production totale demeure sensiblement la même. L'orge connaît le phénomène inverse.

Tableau 30 : Culture du canola par regroupement de régions administratives, pour l'année 2013

Regroupement de régions administratives	Superficie (ha)		Rendement (t/ha)	Production totale (kt)
	Ensemencée	Récoltée		
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	**2 800	2 800	2,36	6,6
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	*3 900	3 700	2,00	7,4
Capitale-Nationale et Mauricie	***..
Chaudière-Appalaches	***..
Centre-du-Québec	-	-	-	-
Estrie	-	-	-	-
Montérégie (nord-est)	***..
Montérégie (sud-ouest)	-	-	-	-
Montréal, Laval et Lanaudière	***..
Outaouais et Laurentides	***..
Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	*7 400	7 300	2,32	16,9
Total	n/d	n/d	n/d	n/d

Source : Institut de la statistique du Québec . (2013)

Notes : La qualité des données est indiquée par un, deux ou trois astérisques :

- * Coefficient de variation entre 15 et 24,99 %, estimation acceptable.
- ** Coefficient de variation entre 25 et 34,99 %, estimation à interpréter avec prudence.
- *** Coefficient de variation supérieur à 35 %, estimation trop peu fiable pour être publiée.

[96] Kt : kilotonne



Tableau 31 : Culture de l'avoine par regroupement de régions administratives

Regroupement de régions administratives	Superficie (ha)						Production totale (kt)			Production totale (kt)		
	Ensemencée			Récoltée								
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	15 000	*14 900	*14 400	14 500	13 300	14 200	2,65	2,08	2,65	38,4	27,6	37,7
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14 700	*19 200	15 500	14 100	18 000	15 300	2,34	2,39	2,01	33,0	43,0	30,7
Capitale-Nationale et Mauricie	6 500	*8 700	*9 900	6 300	8 300	9 600	2,24	2,66	2,33	14,1	22,1	22,4
Chaudière-Appalaches	*11800	10 300	*12 000	10 700	10 000	10 800	2,19	2,62	2,19	23,4	26,2	23,6
Centre-du-Québec	7 600	13 400	12 800	7 100	13 300	11 800	2,45	2,49	2,09	17,4	33,1	24,7
Estrie	*2500	*2 800	*4 000	1 800	2 400	3 300	1,67	2,67	1,94	3,0	6,4	6,4
Montérégie (nord-est)	**1500	*2 600	***..	1 200	2 600	..	3,17	2,81	..	3,8	7,3	..
Montérégie (sud-ouest)	***..	***..	***..
Montréal, Laval et Lanaudière	**3200	*3 400	*3 000	3 200	3 300	2 700	2,59	2,79	2,30	8,3	9,2	6,2
Outaouais et Laurentides	*5500	*4100	*4 600	4 900	3 400	2 400	1,65	2,24	2,38	8,1	7,6	5,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	13 500	*14 800	23 100	12 500	14 100	22 100	3,11	2,53	2,58	38,9	35,7	57,1
Total	82 000	95 000	103 600r	76 500	89 500	96 000r	2,47	2,46	2,32	189,0	220,0	223,0

Source : Institut de la statistique du Québec . (2013)

Notes La qualité des données est indiquée par un, deux ou trois astérisques :

- * Coefficient de variation entre 15 et 24,99 %, estimation acceptable.
- ** Coefficient de variation entre 25 et 34,99 %, estimation à interpréter avec prudence.
- *** Coefficient de variation supérieur à 35 %, estimation trop peu fiable pour être publiée.



Tableau 32 : Culture de l'orge par regroupement de régions administratives

Regroupement de régions administratives	Superficie (ha)						Production totale (kt)			Production totale (kt)		
	Ensemencée			Récoltée								
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	*3 600	*3 900	*3 400	3 600	3 900	3 400	3,25	2,95	2,94	11,7	11,5	10,0
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19 900	24 200	23 800	19 600	23 900	23 500	2,95	3,09	2,63	57,8	73,9	61,9
Capitale-Nationale et Mauricie	*5 700	*8 700	6 900	5 600	8 700	6 500	3,04	2,95	2,34	17,0	25,7	15,2
Chaudière-Appalaches	*5 300	*4 200	7 500	5 100	4 200	7 400	2,27	2,86	2,46	11,6	12,0	18,2
Centre-du-Québec	*4 500	*5 500	*6 000	4 500	5 500	5 600	2,73	2,80	2,05	12,3	15,4	11,5
Estrie	**1 500	**1 200	**1 500	1 500	1 200	1 500	2,53	3,08	2,53	3,8	3,7	3,8
Montérégie (nord-est)	*2 600	*2 500	**2 600	2 600	2 500	2 300	3,12	3,56	3,30	8,1	8,9	7,6
Montérégie (sud-ouest)	*2 900	*3 300	*3 700	2 900	2 800	3 500	3,10	3,82	3,23	9,0	10,7	11,3
Montréal, Laval et Lanaudière	*3 200	*4 200	*3 500	3 100	4 000	3 200	3,03	3,45	3,06	9,4	13,8	9,8
Outaouais et Laurentides	**2 500	*1 900	**2 200	2 200	1 700	2 100	2,36	3,24	2,10	5,2	5,5	4,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	17 300	13 400	12 300	17 300	13 400	12 000	4,34	3,95	3,53	75,1	52,9	42,3
Total	69 000	73 000	73 400r	68 000	71 800	71 000r	3,25	3,26	2,76	221,0	234,0	196,0

Source : Institut de la statistique du Québec . (2013)

Notes La qualité des données est indiquée par un, deux ou trois astérisques :

- * Coefficient de variation entre 15 et 24,99 %, estimation acceptable.
- ** Coefficient de variation entre 25 et 34,99 %, estimation à interpréter avec prudence.
- *** Coefficient de variation supérieur à 35 %, estimation trop peu fiable pour être publiée.



Crédit photo : Richard Dessureault

Une partie de la production céréalière d'avoine est envoyée sur les marchés ontariens, à des fins de consommation humaine, pour l'usine Quacker.

En 2013, la Financière agricole du Québec a de nouveau évalué à la baisse les unités thermiques maïs (UTM), pour la majorité des municipalités sur le territoire du Témiscamingue, leur conférant 2 000 UTM, ce qui les situe sous le seuil assurable. En 2013, la liste des municipalités qui n'atteignent plus 2 100 UTM sont : Duhamel-Ouest (sauf Rangs A, B, 1 et 2), Laverlochère, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Édouard-de-Fabre (sauf Rangs 1 et 2) et Ville-Marie. Par ailleurs, les UTM de Duhamel-Ouest (Rangs A, B, 1 et 2) et Saint-Bruno-de-Guigues sont passées de 2 200 à 2 100, ce qui les situe au seuil assurable.



Crédit photo : Frédéric Patoine

Le soya cultivé dans les municipalités dont le seuil se situe sous les 2 000 UTM est assurable, mais un ajustement à la baisse des rendements probables, pour cette culture, est alors appliqué, dans le calcul de l'assurance récolte.

En 2012, la Financière agricole du Québec a cependant redéfini les zones suivantes, afin qu'elles obtiennent le seuil minimum de 2 100 UTM et ainsi adhérer au programme d'assurance récolte de la FADQ : Duhamel-Ouest (Rangs A, B, 1 et 2), Saint-Édouard-de-Fabre (1er et 2ème Rangs), Saint-Eugène-de-Guigues et Saint-Bruno-de-Guigues.

Des validations additionnelles ont été réalisées, afin d'évaluer l'impact de ces modifications sur le territoire du Témiscamingue. Il a été convenu d'attribuer le seuil de 2 100 UTM, pour l'année 2013, aux municipalités de : Duhamel-Ouest (toute la municipalité), Laverlochère (8ème et 9ème Rangs), Lorrainville (chemin des 8ème et 9ème Rangs Nord) et Ville-Marie.



Crédit photo : Gilbert Dupont

À l'automne 2014, les producteurs du Témiscamingue ont connu une saison particulièrement pluvieuse et une arrivée précoce de l'hiver, engendrant des pertes financières importantes, du fait que certaines cultures de soya, de canola, de maïs ou de céréales à paille n'ont pas pu être récoltées à temps. Celles ayant été récoltées, sont toutefois de piètre qualité, diminuant grandement leur valeur de vente. Si pour les producteurs assurés une partie des pertes est remboursée, le coup est toutefois plus difficile à encaisser pour les producteurs n'ayant pas souscrits à l'assurance récolte, engendrant précarité et même détresse.

2.2.1.6 Production acéricole

À elle seule, la production acéricole du Témiscamingue générerait 71 % des revenus liés à l'acériculture en Abitibi-Témiscamingue.

En 2010, dans la MRC du Témiscamingue, seulement sept entreprises acéricoles se sont enregistrées comme exploitations agricoles dans la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec. Ces entreprises se partagent un total de 78 800 entailles, sur un potentiel de 99 300 entailles. En moyenne, les entreprises acéricoles exploitent 11 257 entailles. La majorité des érables à sucre se trouvent en territoire public.



Crédit photo : Érablière Tem-Sucre

Carte : Localisation des érables à sucre, dans la MRC de Témiscamingue



Cette carte contient des informations auxquelles des droits de diffusion sont rattachés, ce qui nous empêche de l'inclure dans le présent document. Il est toutefois possible de la consulter sur place, au bureau de la MRC de Témiscamingue.

En 2014, sur les terres publiques de la MRC de Témiscamingue, 123 érablières ont exploité un total de 128 241 entailles, sur un potentiel de près de 220 000. Ensemble, ces érablières ont produit 90 414 litres de sirop d'érable, sur une superficie couvrant 1 362 hectares.

Parmi ces érablières, quatorze ont une production plus importante, s'élevant à 1 900 entailles ou plus. Quatre d'entre elles exploitent plus de 10 000 entailles. Au total, ce sont 98 000 entailles (76 %) qui sont exploitées par ces entreprises, responsables à elles seules de 90 % du sirop produit en terres publiques, dans la MRC de Témiscamingue (tableau 33). Ces quatorze érablières y occupent 51 % du territoire public exploité par des activités acéricoles. Elles détiennent, au total, un potentiel de 121 840 entailles.

Tableau 33 : Érablières en terres publiques, ayant 1 900 entailles et plus, MRC de Témiscamingue, 2014

Nombre	Nombre d'entreprises	Superficies en hectares	Nombre de litres
1900 à 5000	7	131,7	11 149
5001 à 10 000	3	187,1	17 289
10 001 et +	4	372,1	53 372
Total	14	690,9	81 810
Total entailles	98 000		



Crédit photo : Érablière Tem-Sucre

Source : Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) . (2014)

2.2.1.7 Bilan

Le Témiscamingue est au deuxième rang des MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue au niveau de la production de bovins de boucherie, derrière la MRC Abitibi-Ouest, avec 26,8 % des entreprises du domaine (68 entreprises) et 16,8 % des revenus associés (8,5 M\$). Le secteur a connu une certaine diminution du nombre d'entreprises depuis 2004, alors qu'il comptait 96 entreprises. La production de bovins de boucherie est répartie un peu partout sur le territoire de la MRC, mais les municipalités de Fugèreville, Lorrainville, Nédélec, Saint-Bruno-de-Guignes et Saint-Eugène-de-Guignes sont celles où se concentrent le plus grand nombre de têtes.^[97]

Longtemps qualifiée comme une région productrice de fourrages, la MRC du Témiscamingue est l'une des trois MRC (avec celles d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi) qui produit le plus de fourrages, servant à nourrir les animaux. Au Témiscamingue, en 2010, 195 exploitations agricoles produisaient des fourrages, pour un revenu total de plus de 40 M \$^[98]. Par ailleurs, une expertise sur les fourrages a été développée par le Créneau d'excellence en agriculture nordique sur la production bovine et qui collabore avec des entreprises privées dans ce domaine.^[99]

Enfin, le Témiscamingue regroupe la plus grande concentration d'entreprises productrices de sirop d'érable, de fruits et de pommes de terre de l'Abitibi-Témiscamingue^[100]. Une serre produit des pousses (germes) et approvisionnent une quinzaine de restaurants de l'Abitibi-Témiscamingue.

En termes de productions végétales de créneau, un projet d'implantation de parcelles d'essai de cerisiers nains, a été mis de l'avant par la MRCT. Selon le document promotionnel de la MRCT, l'objectif du projet était d'établir dix sites de démonstration de la production de cerisiers nains rustiques sur le territoire. Ce projet vise l'atteinte des trois objectifs suivants :

- Donner l'occasion aux agriculteurs et à la population de se familiariser avec la culture des cerises (entretien et transformation) et y avoir accès ;
- Susciter l'intérêt de l'horticulture, puisque notre région possède un climat idéal pour la culture des fruits et légumes ;
- Faire naître une image touristique, un emblème pour le territoire du Témiscamingue.



Crédit photo : Tanya Neveu



Crédit photo : MRCT



Crédit photo : Paul Brind'Amour

[97] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

[98] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

[99] Lafrenière, C. (2013) . Correspondance particulière

[100] Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2012) . Tableaux statistiques – Agriculture et agroalimentaire .

Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire#.VMIMrGc5Dcs>



Ce projet a été financé, en partie, par le programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture du MAPAQ, car il répondait notamment aux objectifs du programme, lesquels sont :

- La mise en valeur des paysages ;
- L'attractivité des territoires ;
- L'accessibilité de l'espace rural ;
- La protection de la biodiversité ;
- La préservation d'un patrimoine agricole ;
- La prestation de services destinés à la communauté.

Actuellement, douze entreprises agricoles participent au projet, pour un total de 1 150 arbres plantés.



Crédit photo : Kathleen MacKay

Ce projet mobilise les agriculteurs impliqués, mais également la population du Témiscamingue puisque, depuis quelques années, les municipalités distribuent des cerisiers à leurs citoyens. La population est aussi invitée à venir découvrir cette culture, sur les lieux de production. Il y a là un potentiel énorme et très intéressant pour la région, qui pourrait ainsi se développer une image touristique forte, mais également structurante pour la filière bioalimentaire.

Des entreprises maraîchères ou qui font la culture de petits fruits sont également présentes sur le territoire du Témiscamingue. Il y aurait neuf entreprises en production fruitière en champs ainsi que cinq entreprises en production maraîchère^[101].

Tel que mentionné précédemment, les prévisions associées aux changements climatiques indiquent, qu'à l'aube de 2050, les saisons de croissance devraient être allongées de 20,5 à 37,8 %, selon les régions du Québec. En fonction du scénario actuel, la saison de croissance serait de 159,7 jours, ce qui constituerait une variation de 32,8 %, avec la période se situant entre 1961 et 1990. L'Abitibi-Témiscamingue aurait le second pourcentage de variation le plus élevé au Québec, après le Bas-Saint-Laurent (37,8 %)^[102]. Concrètement, le cumul des unités UTM, entre 2002 et 2006, illustre une augmentation régionale moyenne de 10 % pour l'Abitibi-Témiscamingue, soit la plus forte augmentation observée dans les régions du Québec^[103].



Crédit photo : Richard Dessureault

[101] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

[102] Consortium Ouranos . (2013) . Analyse prospective de la position concurrentielle du Québec en matière de production agricole dans un contexte de changements climatiques . Université Laval .
Consulté le 25 janvier 2015 sur www.ouranos.ca/media/publication/233_RapportDebaillieu2013.pdf

[103] Mailhot, A. et Mullier, P. (2011) . Tendances historiques de plusieurs indices agroclimatiques pour les régions agricoles du Québec . Colloque en agroclimatologie



2.2.2 Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

En 1996, des agriculteurs du Témiscamingue se sont réunis pour créer la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Elle regroupe vingt-sept membres (dont quatre sont inactifs), qui se partagent des équipements, tels une batteuse, une enrobeuse, une faucheuse rotative, une arroseuse et un épandeur. Au total, il existait, en 2010, quatre CUMA en Abitibi-Témiscamingue^[104].



Crédit photo : Ferme Témistar inc.

2.2.3 Agrotourisme

À titre de rappel, l'agrotourisme est une activité touristique complémentaire à l'agriculture, ayant lieu sur une exploitation agricole. Les revenus que génèrent l'agrotourisme sont complémentaires à ceux de la production de l'entreprise.



Crédit photo : Ferme Wallum

Actuellement, l'Abitibi-Témiscamingue accueille chaque année plusieurs milliers de touristes et cette tendance semble à la hausse, avec 601 000 touristes en 2011, en comparaison avec 495 000 touristes en 2006^[105]. En 2011, les touristes ont dépensé pour 105 M \$, comparativement à 106 M \$ en 2006. Le nombre de touristes est à la hausse, mais leurs dépenses sont moindres.

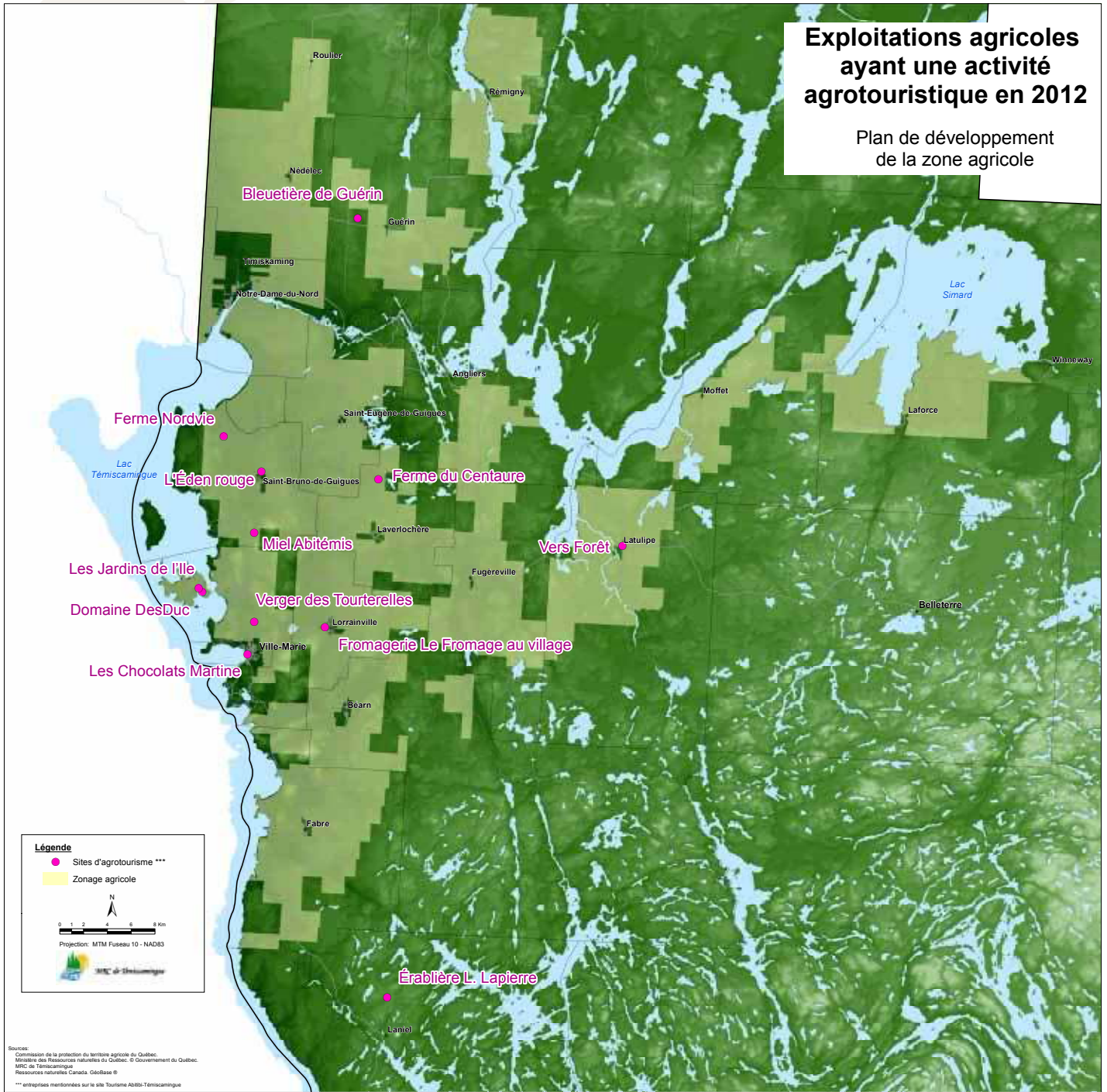
Il est tout à fait compréhensible que, sur la fréquentation touristique des différentes régions du Québec, l'agrotourisme en Abitibi-Témiscamingue, et donc au Témiscamingue, en soit encore à ses débuts. Toutefois, bien que l'Abitibi-Témiscamingue ne soit pas la région la plus prisée des destinations touristiques québécoises (15^e sur 20 régions touristiques), le volume de visiteurs est non-négligeable et permet d'entrevoir une possibilité de développement agricole en ce sens.

[104] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2010) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mapaq.gouv.qc.ca

[105] Ministère du Tourisme du Québec . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.tourisme.gouv.qc.ca/index.php



Carte 16 : Exploitations agricoles ayant une activité agrotouristique en 2012



Sources : Commission de protection du territoire agricole du Québec, Ministère des ressources naturelles du Québec, MRC de Témiscamingue, Ressources naturelles Canada GéoBase (carte réalisée par Progigraph)

Selon les répertoires de Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue et de Tourisme Abitibi-Témiscamingue, douze entreprises font de l'agrotourisme (carte 16). Celles-ci offrent différents services sur leur lieu d'exploitation (tableau 34) et œuvrent dans différents domaines de production et/ou de transformation (tableau 35).

Tableau 34 : Producteurs offrant des services d'agrotourisme, dans la MRC de Témiscamingue

Nom de l'entreprise	Activités offertes			
	Autocueillette	Visites guidées	Dégustation	Services complémentaires
Bleuetière de Guérin	X			
Les Chocolats Martine		X		
Domaine DesDuc		X	X	
L'Éden Rouge		X	X	Table champêtre
Érablière L. Lapierre		X	X	Aire de pique-nique
Ferme du Centaure		X		Cours d'équitation
Le Fromage au Village inc.			X	Vitrine d'observation de la production
Miel Abitémis			X	
Nordvie	X			
Productions Isa - Les Jardins de l'Île	X			
Verger des Tourterelles	X	X	X	Permis d'alcool
VersForêt				

Sources : Répertoires agroalimentaires Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue et Tourisme Abitibi-Témiscamingue



Tableau 35 : Détail de la production ou de la transformation des entreprises agrotouristiques du Témiscamingue

Nom de l'entreprise	Type d'entreprise	
	Production	Transformation
Bleuetière de Guérin	Végétale	Confitures, compotes
Les Chocolats Martine	s.o.	Chocolats
Domaine DesDuc	Végétale	Gelées de vin
L'Éden Rouge	Végétale	s.o.
Érablière L. Lapierre	s.o.	Produits de l'érable
Ferme du Centaure	Animale	s.o.
Le Fromage au Village inc.	s.o.	Fromages (4)
Miel Abitémis	Miel	Pastilles, bonbons
Nordvie	Végétale	Alcools fins à la fraise (5 en 2013)
Productions Isa - Les Jardins de l'Ile	Végétale	s.o.
Verger des Tourterelles	Végétale	Beurres, caramel, gelées, coulis, mistelles et cidres
Vers Forêt	s.o.	Produits forestiers non ligneux : bourgeons de marguerite, champignons, pousses, gelées, sirops, tartinades

Sources : Répertoires agroalimentaires Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue et Tourisme Abitibi-Témiscamingue

s.o. : sans objet

La majorité des entreprises offrent des visites, la vente de produits sur place ainsi que la dégustation de leurs produits. Ces entreprises offrent une intéressante diversité de produits, allant des petits fruits au miel.

Selon les statistiques du MAPAQ, datant de mai 2014, sept entreprises agricoles du Témiscamingue ont déclaré faire de l'agrotourisme, soit trois de plus qu'en 2010^[106]. Des agrotransformateurs s'ajoutent à ce nombre, pour un nombre total de treize entreprises, qui se sont entre autres développées en agrotourisme ou en tourisme gourmand.



Crédit photo : Paul Brind'Amour

[106] Institut de la statistique du Québec et le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2014) . Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec – Édition 2014 . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Avis_Publicite/Pages/ProfilSectorielIndustrieBioalimentaireQuebec.aspx

Les seules autres statistiques disponibles sur l'agrotourisme proviennent du rapport de Zins Beauchesne et associés (2006) et ne concernent pas uniquement la MRC de Témiscamingue, mais bien la région de l'Abitibi-Témiscamingue en entier :

- En Abitibi-Témiscamingue, 56 % des producteurs font la promotion et la vente de leurs produits, comparativement à la moyenne provinciale établie à 85 % ;
- L'agrotourisme connaît un développement plus fort près des grands centres et dans les régions avoisinantes, mais relativement faible dans les régions périphériques (Est-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue et Saguenay-Lac-St-Jean).

À l'échelle locale, l'Association de la route gourmande du Témiscamingue a mis en place le « Parcours des saveurs d'ici », au sein duquel sont regroupées cinq entreprises. L'été 2014 a été la saison qui a marqué le lancement officiel du parcours, pour cinq producteurs-transformateurs agroalimentaires du Témiscamingue. Les cinq entreprises qui offraient déjà des visites agrotouristiques ou qui souhaitaient développer ce créneau, ont uni leurs forces pour créer un circuit découvertes, mettant en valeur le terroir témiscamien. Le Domaine DesDuc, seul vignoble en Abitibi-Témiscamingue, se situe sur l'île du Collège et offre des vins rouges, blancs ou rosés. Le Fromage au village de Lorrainville fait découvrir aux touristes le lieu de fabrication de son fameux « Cru du Clocher ». L'Éden Rouge présente aux visiteurs les techniques pour cultiver tomates, concombres et laitues, de manière écologique. Leur table champêtre permet de compléter agréablement l'expérience à la ferme. Le Verger des tourterelles offre la visite de son verger de petits fruits non conventionnels et accueille les touristes dans sa boutique, située sur les lieux mêmes du verger. Finalement, Nordvie cultive et transforme fraises, framboises et rhubarbe. Il est possible de se procurer des produits frais ou transformés en alcool.



Crédit photo : Richard Dessureault

2.2.4 Agroforesterie

Selon le comité agroforesterie du Centre de référencement en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), « l'agroforesterie est un système intégré qui repose sur l'association intentionnelle d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages, et dont l'interaction permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux. Différentes définitions permettent de décrire les associations agroforestières qui, dans la pratique, sont généralement multifonctionnelles ». Les PFNL, quant à eux, sont principalement définis comme tout produit provenant de la forêt, autres que les essences d'arbre attribuées pour la coupe forestière.



2.2.4.1 Bleuetière

Une étude réalisée en 1996-1997, conjointement par la MRC de Témiscamingue et le Ministère des Ressources naturelles (MRN), visait à identifier de grands secteurs potentiels pour l'aménagement de bleuetières^[107].

Dans un premier temps, 32 000 hectares, situés soit en forêt publique, en lots intramunicipaux ou en forêt privée, ont été identifiés comme sites potentiels. De cette superficie, 9 200 hectares ont un potentiel commercial et sont répartis dans onze municipalités. Parmi celles-ci, les huit municipalités d'Angliers, Béarn, Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère, Moffet, Nédélec et Rémigny offrent un potentiel particulièrement intéressant, majoritairement en forêt publique (1 758 hectares en forêt publique, 148 hectares en lots intramunicipaux et 104 hectares en forêt privée). Les municipalités de Fugèreville et de Latulipe-et-Gadoury, situées à l'est du territoire de la MRC de Témiscamingue, se démarquent par des superficies potentielles importantes en forêt publique, soit respectivement 682 hectares et 505 hectares.

Actuellement, deux bleuetières sont en exploitation dans la MRC de Témiscamingue : la Bleuetière du Montreuil inc., située à Roulier en forêt publique, et la Bleuetière de Guérin.



Crédit photo : Jean-François Gingras



Crédit photo : Jean-François Gingras



Crédit photo : MRCT

Carte : Potentiel des sols pour la culture du bleuet



Cette carte contient des informations auxquelles des droits de diffusion sont rattachés, ce qui nous empêche de l'inclure dans le présent document. Il est toutefois possible de la consulter sur place, au bureau de la MRC de Témiscamingue.

2.2.4.2 Produits forestiers non ligneux (PFNL)

La forêt témiscamienne présente des conditions climatiques et géographiques favorables à plusieurs espèces d'arbres, d'arbustes, de plantes et de champignons forestiers, que l'on désigne par produits forestiers non ligneux (PFNL). En effet, plusieurs variétés de champignons comestibles ont été répertoriées au Témiscamingue, mais également plusieurs autres produits issus de la forêt, pouvant être transformés en produits à valeur ajoutée.

Au Témiscamingue, les PFNL sont utilisés et consommés depuis longtemps. Ils le furent d'abord par les communautés autochtones, qui les utilisaient pour l'alimentation, la prévention ou le traitement de maladies ou d'infections ou encore à des fins artisanales et spirituelles. Plus récemment, dans les années 1970, des projets d'huiles essentielles ont été mis en place dans la municipalité de Moffet.



Crédit photo : MRCT

[107] Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue . (2001) . Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue (PPMV) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.temiscamingue.net/foret_privee/ppmv.pdf



Aujourd'hui, au Témiscamingue, deux entreprises sont connues pour commercialiser, de façon active, différents PFNL : VersForêt (Latulipe-et-Gaboury) et Foresterie Lac B. (Béarn). Ces entreprises travaillent à inventorier les ressources et à caractériser le territoire forestier disponible pour la récolte. Elles travaillent également à la mise en place de formations, afin d'accroître le nombre de cueilleurs professionnels de champignons sauvages. Foresterie Lac B. fait également partie de l'Association pour la commercialisation des champignons forestiers du Québec.

Les produits ciblent les restaurateurs ou les consommateurs, via des marchés spécialisés de l'Abitibi-Témiscamingue. Les produits sont vendus séchés ou déshydratés (champignons, tisanes) ou transformés (marinades, confitures, sirops).

En 2014, une étude a été réalisée dans le but d'évaluer le potentiel des PFNL au Témiscamingue, en termes de quantité, d'espèces présentes et de volumes à récolter. Une compilation réunissant un peu plus de 3 200 fiches d'inventaire terrain, répertoriées depuis les vingt dernières années en milieu forestier, a été effectuée dans le cadre du projet. Ces inventaires comprennent une description détaillée des espèces arborescentes, arbustives et herbacées, à l'intérieur de la parcelle d'inventaire.

Une analyse statistique de cette base de données a permis d'en dégager les espèces apparaissant le plus fréquemment sur le territoire de la MRC du Témiscamingue (tableaux 36 et 37).

Tableau 36 : Espèces ayant une fréquence de présence de plus de 30 % (sud du Témiscamingue)

Fréquence	Nom latin		Nom français
93 %	abies	balsamea	Sapin Baumier
83 %	betula	papyrifera	Bouleau Blanc
63 %	acer	rubrum	Érable rouge
61 %	corylus	cornuta	Noisetier à long bec
58 %	picea	glauca	Épinette blanche
53 %	coptis	groenlandica	Coptide du Groenland
52 %	picea	mariana	Épinette noire
46 %	vaccinium	myrtilloides	Airelle fausse myrtille
45 %	vaccinium	angustifolium	Airelle à feuilles étroites
38 %	amelanchier	sp.	Amélanchiers
38 %	chiogenes	hispidula	Chiogène hispide
36 %	betula	alleghaniensis	Bouleau jaune
33 %	ribes	glandulosum	Gadellier glanduleux
31 %	rubus	idaeus	Ronce du mont Ida

Source : Prograph



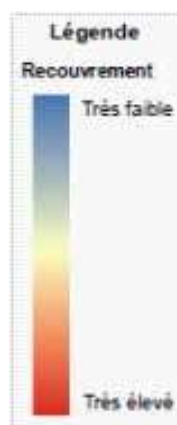
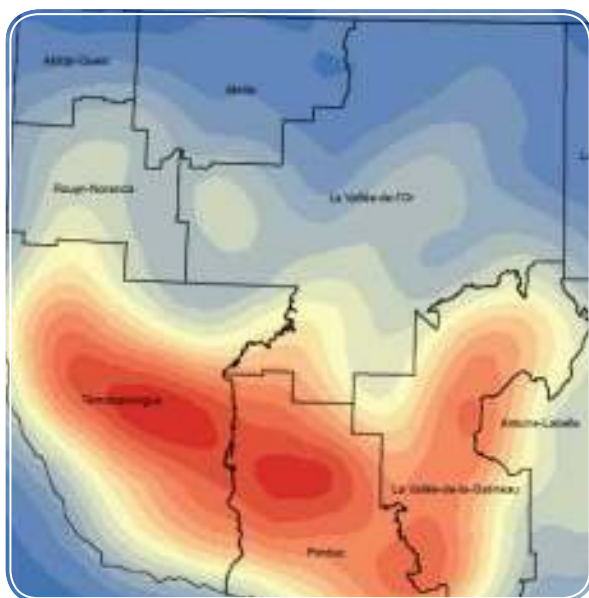
Tableau 37 : Espèces ayant une fréquence de présence de plus de 30 % (nord du Témiscamingue)

Fréquence	Nom latin		Nom français
95 %	abies	balsamea	Sapin Baumier
85 %	acer	rubrum	Érable rouge
80 %	corylus	cornuta	Noisetier à long bec
73 %	picea	glauca	Épinette blanche
66 %	betula	papyrifera	Bouleau blanc
58 %	acer	saccharum	Érable à sucre
57 %	betula	alleghaniensis	Bouleau jaune
47 %	pinus	strobus	Pin blanc
44 %	coptis	groenlandica	Coptide du Groenland
41 %	vaccinium	myrtilloides	Airelle fausse myrtille
36 %	amelanchier	sp.	Amélanchiers
34 %	thuja	occidentalis	Thuya Occidental

Source : Progigraph

La localisation des données répertoriées a également permis de faire ressortir l'étendue géographique des espèces principales de PFNL, en Abitibi-Témiscamingue. Des cartes de densité furent produites, comme on peut le constater ci-dessous, grâce à des paramètres comme la fréquence (% de présence) et de l'abondance (% de recouvrement), afin de localiser plus précisément les secteurs à haut potentiel au Témiscamingue (carte 17).

Carte 17 : Densité de fréquence-abondance du noisetier



Il est à noter cependant que seuls les milieux forestiers sont couverts par cette compilation. Les espèces végétales croissant dans des milieux humides ou en bordure des cours d'eau ne font pas partie de cette analyse. De plus, les champignons forestiers n'ont également pas fait l'objet de ces inventaires. Des cartes de potentiel théorique furent élaborées pour les champignons forestiers susceptibles de se retrouver sur le territoire du Témiscamingue et pour certaines espèces végétales ne faisant pas partie de la compilation initiale.

Pour 2015, une évaluation économique des principales espèces commercialisables sera effectuée, de même que certaines validations sur le terrain.

Source : Progigraph

2.2.4.3 Culture de plantes médicinales sous couvert forestier

La culture de plantes médicinales sous érablières est une avenue intéressante pour la MRC de Témiscamingue. Une partie de son territoire se situe dans la région écologique de l'érablière à bouleau jaune où plusieurs peuplements forestiers sont composés de feuillus tolérants, tels



Crédit photo : non-disponible

que les érables à sucre. Ces peuplements peuvent avoir un bon potentiel pour la culture de certaines plantes, considérées comme médicinales, telles que le ginseng à cinq folioles, l'hydraste du Canada, l'asaret du Canada, l'actée à grappes noires et finalement la sanguinaire du Canada.

Utilisant les bases de données du SIEF (système d'information écoforestier) du gouvernement du Québec, des secteurs potentiels ont été ciblés par des requêtes regroupant le type de peuplement forestier, la densité du couvert, le type de sol, la pente et le drainage. Certains de ces secteurs devraient faire l'objet d'inventaires terrain, afin de valider le potentiel

de culture de plantes médicinales.

Superficies d'érablières propices à la culture de plantes médicinales :

- Érablières à érables à sucre : 11 128,7 hectares
- Érablières à érables à sucre et à feuillus tolérants : 12 356,2 hectares
- Érablière à érables à sucre et à bouleaux jaunes : 29 164,3 hectares

En 2015, une classification en termes de tenure (forêt publique, municipale ou privée) et d'accessibilité sera effectuée pour chacun des sites, identifiant ainsi les sites ayant un potentiel élevé et permettant d'envisager une exploitation éventuelle.

2.2.4.4. Caractérisation des terres en friche



Crédit photo : Serge Côté

Une compilation cartographique des terres en friche du Témiscamingue, provenant du SIEF du gouvernement du Québec, fut réalisée en début de mandat. Cette couverture cartographique, datant d'un peu moins de dix ans, représente l'information la plus détaillée disponible actuellement. De cette compilation, une caractérisation des friches, quant à leur type de couverture végétale (arborescent, arbustive et herbacée) fut également réalisée, grâce aux informations contenues dans la base de données SIEF.

Toutefois, la grande majorité des friches n'ont pas été visitées sur le terrain, mais plutôt interprétées à l'aide de photos aériennes. L'étape suivante a donc consisté en une validation sur le terrain des types de friches, tel que décrit dans le SIG (système d'information géographique). Cette étape a permis de distinguer une problématique majeure, quant aux friches provenant du SIEF : une seule friche identifiée sur la carte se trouve, en réalité, un regroupement de différents types de friches, ce qui peut nuire considérablement



à l'évaluation des possibilités de mise en valeur d'une friche, à partir d'une seule source d'information cartographique. L'utilisation d'une image satellite récente, à haute résolution, permettra de mieux détailler et de caractériser les différents types de friches.

2.2.5 Agroenvironnement

Un diagnostic lié aux activités agricoles, réalisé par l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), dans le cadre de la démarche du plan directeur de l'eau (PDE), a permis d'identifier les problématiques suivantes :

- Dégradation des bandes riveraines^[108] ;
- Augmentation des matières en suspension ;
- Enrichissement des plans d'eau en nutriments^[109] ;
- Contamination bactériologique et chimique^[110] ;
- Redressement des cours d'eau ;
- Drainage des milieux humides.

Au plan d'action, plusieurs mesures visent le milieu agricole :

[**Action 2**] Effectuer une cartographie de l'agriculture et déterminer des zones d'affectation, qui permettront un développement plus respectueux de l'environnement (PDZA) ;

[**Action 36**] Mettre sur pied une campagne, afin de sensibiliser les entreprises agricoles à l'utilisation de meilleures pratiques pour la protection de l'eau ;

[**Action 38**] Promouvoir la bonne gestion des eaux de surface sur les terres agricoles (ruissellement et drainage) ;

[**Action 41**] Assurer une meilleure application de la réglementation sur l'accès des animaux aux cours d'eau et à la bande riveraine en milieu agricole ;

[**Action 52**] Effectuer une cartographie des puits municipaux, les intégrer au schéma d'aménagement de la MRC et identifier les zones de protection des puits en milieu agricole, en lien avec la nouvelle réglementation sur la protection des sources d'eau potable (PDZA) ;

[**Action 55**] Sensibiliser les agriculteurs aux distances minimales à respecter pour les travaux agricoles près des prises d'eau potable ;

[**Action 64**] Faire un inventaire et une cartographie des cours d'eau et fossés en milieu agricole et cibler les secteurs prioritaires de revégétalisation des berges, en fonction des milieux sensibles (frayères) et des zones d'érosion ;

[**Action 66**] Développer des projets collectifs de revégétalisation des bandes riveraines, en milieu agricole ;

[**Action 68**] Organiser une formation et des activités de



Crédit photo : Kim Morin Perron

[108] Accès des animaux aux cours d'eau, pratiques culturales.

[109] Mauvaise gestion des fumiers et des engrais, pratiques culturales, accès des animaux aux cours d'eau.

[110] Accès des animaux aux cours d'eau, mauvaise gestion des fumiers ou des pesticides.

sensibilisation pour les producteurs et productrices agricoles, sur la gestion et l'aménagement des bandes riveraines et des cours d'eau (ex. réglementation à respecter, différenciation des types de cours d'eau, plantation de la bande riveraine, gestion des castors, etc.).

Le PDE est en continuelle évolution et le PDZA s'arrimera au fil des ans aux changements imposés par le PDE. Au niveau de la mise en œuvre des actions contenues au PDE, les organisations concernées seront interpellées au besoin. Le PDE a pour principales fonctions d'élaborer les actions, mettre en priorité certaines actions et identifier les porteurs et collaborateurs. Actuellement, l'OBVT est en attente de l'approbation ministérielle, pour la mise en œuvre du plan d'action du PDE^[111].

2.2.5.1 Programme Prime-Vert

Les aides attribuées pour différentes mesures, dans le cadre du programme Prime-Vert, sont en constante augmentation depuis 2011 (tableau 38). La part la plus importante de ce soutien financier est allée à la construction d'ouvrages de stockage des fumiers, avec une augmentation du nombre d'entreprises bénéficiaires depuis 2011.

Tableau 38 : Aides financières pour différentes mesures du programme Prime-Vert, entre 2011 et 2014

Nom de la mesure	Nbre d'ent.*	2011-2012	Nbre d'ent.	2012-2013	Nbre d'ent.	2013-2014	Total
Aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie					c*	54 379 \$*	54
Clubs-conseil en agroenvironnement	c	12 000 \$	c.	12 000 \$			24
Construction d'ouvrages de stockage	4	77 231 \$	10	181 899 \$	12	212 008 \$*	471
Culture de couvre-sols d'hiver (partie fédérale)			c	617 \$			617
Culture de couvre-sols d'hiver (partie provinciale)			c	1 210 \$			1
Gestion des eaux de laiterie			c	20 000 \$			20
Introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau			4	4 102 \$			4
Réduction de la pollution diffuse (partie fédérale)	9	52 181 \$	8	44 967 \$	c	29 444 \$	126
Réduction de la pollution diffuse (partie provinciale)	9	41 745 \$	8	35 973 \$	c	23 556 \$	101
Total		183 156 \$		300 767 \$		319 387 \$	803 310 \$

Source : Direction régionale

* c = données sensibles

[111] Information en date du 5 décembre 2014



2.2.6 Main-d'œuvre agricole

Le taux de chômage observé dans le secteur agricole au Témiscamingue est de 7,8 %, ce qui est inférieur à celui de la région (9,2 %) [112].

Selon le recensement précédent effectué en 2006, l'emploi agricole représentait 2 % de tous les emplois recensés en Abitibi-Témiscamingue, ce qui positionnait la région au onzième rang des régions qui emploient le plus grand nombre de personnes dans le secteur agricole [113]. En 2007, ce pourcentage représentait 2 691 personnes.

Selon le Recensement de l'agriculture de 2011, fourni par Statistiques Canada, au Québec, « la proportion qu'occupent les 55 ans et plus dans la main-d'œuvre a progressé de 32 à 40 % et celle des moins de 35 ans est restée inchangée à 11 % ». Le tableau 39, qui classe les membres des exploitations agricoles selon leur tranche d'âge, révèle une réalité très semblable à celle vécue au Québec ; 58,8 % des travailleurs sont âgés entre 40 et 60 ans, 15,8 % entre 60 et 80 ans, contre 23,7 % entre 20 et 40 ans. La tendance vieillissante de la main-d'œuvre agricole est donc évidente. De plus, la proportion d'hommes chez la main-d'œuvre agricole est de deux fois et demie (2,46) supérieure à celle des femmes.

L'âge moyen de la main-d'œuvre varie légèrement en fonction du type de production et des exploitations pour lesquelles elles travaillent. En effet, tel qu'en témoigne le tableau 40, les fruits, les caprins, les cultures abritées, les légumes frais et les chevaux sont les activités qui présentent les groupes d'âges moyens les plus jeunes (de 36,5 à 46,8 ans), alors que l'acériculture et l'apiculture sont les activités pratiquées par les plus âgés (58 et 57 ans respectivement). Somme toute, l'âge moyen de la main-d'œuvre agricole est de 48,1 ans, soit 49 ans chez les hommes et 45,8 ans chez les femmes.

Tableau 39 : Nombre de membres des exploitations agricoles, selon l'âge et le genre au Témiscamingue, 2010

Strates d'âges des membres (ans) (sommaire)	Nombre d'exploitations agricoles	Nombre de membres	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
0 à < 20	c	c	c	c
20 à < 40	68	93	63	30
40 à < 60	161	231	165	66
60 à < 80	51	62	49	13
80 et +	c	c	c	c
Ne s'applique pas ou âge inconnu	c	5	c	c
Total	249	393	278	113

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

c : donnée sensible

[112] AgriCarrières et Centre d'emploi agricole . (2013) . Portrait du marché du travail du secteur de la production agricole – Région de l'Abitibi-Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.agricarrieres.qc.ca/pages/AbitibiTemisc.pdf

[113] AgriCarrières et Centre d'emploi agricole . (2013) . Portrait du marché du travail du secteur de la production agricole – Région de l'Abitibi-Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.agricarrieres.qc.ca/pages/AbitibiTemisc.pdf



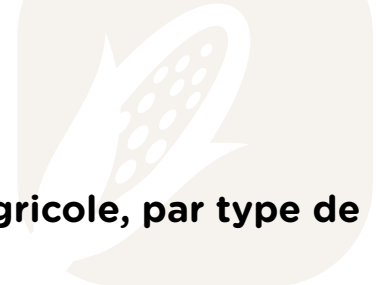


Tableau 40 : Âge moyen et genre de la main-d'œuvre agricole, par type de production au Témiscamingue, 2010

Activité principale	Nombre d'exploitations agricoles	Âge moyen des membres	Âge moyen des hommes	Âge moyen des femmes
Acériculture	7	58,08	57,45	65,00
Apiculture	c	57,00	57,00	c
Autres fruits	5	36,50	57,20	21,71
Autres légumes frais	c	46,00	53,00	42,50
Autres sources de revenu	4	41,83	44,75	36,00
Bovins de boucherie	69	51,33	52,00	49,88
Bovins laitiers et production laitière	64	44,97	45,08	44,74
Caprins	c	38,25	39,50	37,00
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	54	48,55	48,34	49,40
Chevaux	c	46,75	46,50	47,00
Cultures abritées	c	41,00	43,00	40,00
Fourrages	13	52,75	52,12	56,33
Ovins	16	47,40	48,06	46,00
Pommes de terre	c	53,50	53,60	53,00
Porcs	c	50,00	47,75	54,50
Total	249	48,10	49,03	45,83

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

c : donnée sensible

La répartition des genres est intéressante dans la main-d'œuvre agricole, puisqu'elle varie en fonction de la taille des exploitations agricoles. Le tableau 41 qui suit, indique que la proportion des femmes en agriculture est, tel que mentionné précédemment, deux fois et demi inférieure à celle des hommes. Le nombre d'exploitations employant un membre féminin, par rapport au nombre d'exploitations employant un membre masculin, atteint plutôt une proportion de un pour deux. Toutefois, la proportion du nombre d'exploitations exclusivement féminines, vis-à-vis le nombre d'exploitations exclusivement masculines, est quant à elle sept fois et demi inférieure, un chiffre qui porte à croire que la main-d'œuvre familiale est encore très privilégiée. Le tableau 42, quant à lui, exprime le pourcentage de femmes travaillant, en fonction des classes de revenus des exploitations agricoles. Ainsi, pour les entreprises ayant des revenus entre 5 000 et 150 000 \$, la main-d'œuvre féminine est de 36 % alors que pour les classes dont les revenus varient de 150 000 \$ à plus de 500 000 \$, la main-d'œuvre féminine atteint 44,9 %. Les femmes auraient donc tendance à s'investir plus fréquemment au sein d'exploitations agricoles de plus grande envergure.

Tableau 41 : Distribution du nombre de membres homme/femme, en fonction des revenus des exploitations agricoles au Témiscamingue, 2010

Nombre	Classes de revenus des exploitations agricoles (en milliers)					Total
	0 à 5	5 à 50	50 à 150	150 à 500	500 et +	
Exploitations agricoles	10	59	78	81	21	249
Main d'œuvre familiale	8	57	77	74	21	237
Femmes	4	19	33	44	13	113
Hommes	9	60	82	96	31	278
Exploitations avec membre féminin	4	19	33	42	12	110
Exploitations avec membre masculin	8	55	73	80	20	236
Exploitations exclusivement masculine	6	40	45	37	8	136
Exploitations exclusivement féminine	c	4	5	c	c	13
Exploitations mixte	c	15	28	41	11	97

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

c : donnée sensible

Tableau 42 : Pourcentage d'hommes et de femmes, en fonction de la taille des revenus des exploitations pour lesquelles ils travaillent, Témiscamingue, 2010

Milliers (\$)	Femmes	Hommes	%
5 à 150	52	142	36,6
150 à plus de 500	57	127	44,9

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

Les cinq secteurs employant le plus grand nombre de travailleurs en Abitibi-Témiscamingue en 2007 sont les bovins de boucherie (33 %), les bovins laitiers (25 %), l'horticulture (20 %), les céréales, oléagineux et autres grains (7 %) ainsi que la production ovine (5 %), pour un total de 90 % de la main-d'œuvre en agriculture (tableau 43).

Tableau 43 : Les cinq secteurs de production, employant le plus grand nombre de travailleurs en agriculture en Abitibi-Témiscamingue, 2007

Secteur	Nombre de travailleurs	% de la main-d'œuvre totale
Bovin	893	33
Bovins laitiers	672	25
Horticulture	548	20
Céréales, oléagineux et autres grains	188	7
Ovins	148	5
Total	2449	90

Source : Agricarrières . (2013)

En 2007, 66,8 % des exploitations avaient une main-d'œuvre familiale (salarisée ou non), pour un total de 1 764 personnes. De ces travailleurs, 58,8 % sont propriétaires, 14,3 % sont des conjoint(e)s non propriétaires et 26,9 % sont d'autres membres âgés de plus de 14 ans. La presque totalité de ces entreprises comptent entre un et cinq employés et seules quelques entreprises comptent entre six et dix personnes.

En 2007, 33,2 % des exploitations embauchaient une main-d'œuvre externe, pour un total de 927 personnes. La main-d'œuvre saisonnière représentait 77,7 %, 17,7 % travaillaient à temps plein, contre 4,5 % à temps partiel. Le défi de rétention de la main-d'œuvre saisonnière peut être important pour la région, considérant que les trois quarts des emplois salariés sont saisonniers. Toutefois, Agricarrières indique que « le nombre moyen de semaines travaillées est en hausse [...], et que le pourcentage de personnes ayant travaillé moins de 5 semaines a chuté de 8 % . » La forte majorité des entreprises embauchant des ressources externes, emploient entre un et cinq employés. Les autres employés, qualifiés de ressources externes, se répartissent dans des entreprises embauchant entre six et dix, onze et quinze, seize ou vingt ou vingt-un employés et plus.

En 2005, le revenu annuel moyen d'un exploitant ou d'un gestionnaire d'une exploitation agricole en Abitibi-Témiscamingue était de 20 000 \$, soit 2 000 \$ sous la moyenne québécoise^[114]. Le revenu annuel moyen pour un ouvrier agricole y était de 21 000 \$.

[114] Agricarrières et Centre d'emploi agricole . (2013) . Portrait du marché du travail du secteur de la production agricole – Région de l'Abitibi-Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.agricarrieres.qc.ca/pages/AbitibiTemisc.pdf



Tableau 44 : Scolarité et expérience demandées, pour les embauches qui ont été faites dans le secteur de l'agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue, dans les douze mois précédant l'entrevue

Niveau demandé		%
Scolarité	Aucune scolarité	90,8
	Diplôme d'études secondaires (DES)	4,6
	Diplôme d'études professionnelles (DEP)	2,6
	Diplôme d'études collégiales (DEC)	2,0
Expérience	Aucune expérience	92,8
	Moins d'un an	0,7
	De 1 à 3 ans	4,6
	Plus de 3 ans	2,0

Source : Emploi-Québec . (2012)

En ce qui a trait au niveau de la scolarité et de l'expérience exigées pour les embauches, lesquelles ont été réalisées au cours des douze mois précédant l'entrevue (tableau 44), il est possible de noter que, de façon générale, une plus grande proportion d'établissements n'exigent aucun diplôme (90,8 %) ni aucune expérience (92,8 %).

2.2.6.1 Travailleurs étrangers

Selon un article paru sur le site Web de Radio-Canada, des 8 000 travailleurs agricoles étrangers et auxquels le Québec fait appel chaque année, très peu travailleraient au Témiscamingue. Une seule entreprise répertoriée dans la production de petits fruits, embaucherait des travailleurs étrangers (cinq travailleurs)^[115]. Par l'entremise du Centre d'emploi agricole, quelques entreprises ont démontré un intérêt envers l'embauche de personnes immigrantes. Ainsi, tout porte à croire que d'autres entreprises pourraient envisager cette avenue, au cours des prochaines années. Les entreprises doivent toutefois considérer répondre à l'ensemble des implications, que nécessitent l'embauche de travailleurs étrangers, tels l'hébergement, le transport sur le territoire et autres.

[115] Radio-Canada . (2013) . Peu de travailleurs agricoles étrangers au Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2013/06/05/001-contraintes-travailleurs-agricoles-etrangers.shtml>





2.3 Transformation

2.3.1 Transformation bovine

2.3.1.1 Abattoir

En Abitibi-Témiscamingue, aucun abattoir ne répond aux normes provinciales-fédérales et permet aux producteurs d'abattre leurs bovins à proximité des lieux de production.

Le seul abattoir disponible est un abattoir de proximité^[116]: la Boucherie Donald Gélinas, située dans le quartier Évain, à Rouyn-Noranda (127 kilomètres de Ville-Marie)^[117]. Celle-ci effectue l'abattage des espèces bovines, chevalines, porcines, caprines, ovines et des cervidés. Sur les treize entreprises qui font de la découpe à forfait en Abitibi-Témiscamingue, une seule, la Boucherie Bergeron, est située dans la MRC de Témiscamingue, soit à Lorrainville^[118].

Si un producteur souhaite commercialiser sa viande à l'extérieur du Québec, il doit nécessairement faire abattre sa bête dans un abattoir sous inspection fédérale. S'il commercialise sa viande au Québec, il peut envoyer l'animal dans un abattoir sous inspection provinciale. Cependant, certaines chaînes et certains restaurants exigent une viande dont l'abattage s'est fait sous inspection fédérale, en raison des normes plus élevées. Les abattoirs, tant sous inspection provinciale que fédérale, se situent à plus de 500 km de Ville-Marie, ce qui occasionne des coûts de transport importants pour les producteurs.

Selon l'étude « *Évaluation des différentes opportunités des infrastructures d'abattage en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-Est ontarien et évaluation des frais d'exploitation de trois options retenues pour un éventuel abattoir en Abitibi-Témiscamingue* » menée à la demande de la Corporation de l'innovation agroalimentaire du Témiscamingue (CIAT) et dont le rapport final a été publié en mai 2013, cinq lieux ont été ciblés en Abitibi-Témiscamingue et deux en Ontario, afin d'évaluer la possibilité d'y implanter un abattoir.

En septembre 2013, la MRCT a convenu que la solution à court terme n'était pas de construire un nouvel abattoir, car les volumes et les moyens financiers sont insuffisants. Elle prône la solution la plus simple et la moins onéreuse, soit l'harmonisation des normes d'abattage en Ontario et au Québec, particulièrement les abattoirs sous inspection provinciale.



Crédit photo : MRCT



Crédit photo : Paul Brind'Amour

[116] Un abattoir de proximité autorise l'exploitant à abattre des animaux pour fournir des viandes à sa boucherie pour la vente au détail aux consommateurs ou à abattre, à forfait, les animaux d'un consommateur pour lui remettre les viandes.

[117] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2012) . Établissements d'abattage et découpe sous inspection provinciale et fédérale pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-Est de l'Ontario

[118] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . Liste des établissements sous permis .

Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/Services/Pages/etablissementspermis.aspx>



De plus, une surcapacité d'abattage a été observée dans les abattoirs provinciaux ontariens et deux projets d'abattoirs fédéraux sont à l'étude. À l'automne 2013, un abattoir de l'Ontario et la ministre de la province voisine avaient par ailleurs manifesté leur intérêt à travailler avec les producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue.

Jusqu'en décembre 2013, seuls les frais de transport pour la viande destinée à la vente en région étaient assumés par le programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (PADAAR). Depuis décembre 2013, le programme assume les frais de transport pour toutes les bêtes vers l'abattoir, qu'elles soient commercialisées en région ou à l'extérieur, si les producteurs font partie d'une chaîne de valeur^[119].

2.3.1.2 Créneau d'excellence en production bovine

L'Abitibi-Témiscamingue se démarque dans le domaine de la production et de la transformation bovine, grâce à un créneau d'excellence en « Agriculture nordique axée sur la production bovine » (ANPB), issu du Projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement), une stratégie gouvernementale de développement économique régional.

Lors de sa mise en place, ce créneau regroupait environ 350 fermes en production bovine, ce qui représente 29 000 têtes de bétail. Le créneau reconnaît que la région bénéficie de conditions biophysiques favorables, de la disponibilité du territoire, d'une production significative et d'un savoir-faire reconnu. Tel que l'indiquait le ministère des Finances et de l'Économie de l'époque : « Ce créneau vise à être reconnu mondialement pour son expertise en production, en transformation, en distribution et en commercialisation de bœuf différencié, sous conditions nordiques, respectueux des principes du développement durable et à l'avant-garde des exigences des marchés, en ce qui a trait au goût, au contenu nutritionnel, à l'innocuité, à la salubrité, à l'équité, à l'éthique et à la traçabilité.^[120] »

Conséquemment, une stratégie et un plan d'action (2010-2015) ont été élaborés pour le développement de ce créneau. Une entente de mise en œuvre a été signée en février 2010, par le gouvernement québécois et différents partenaires régionaux.

Le créneau vise l'atteinte de plusieurs objectifs d'ici 2015, dont les suivants :

- Contribuer à l'atteinte d'un niveau de commercialisation supérieur à 2 000 bovins par année ;
- Contribuer à l'atteinte d'un chiffre d'affaires régional d'au moins 15 millions de dollars par année, par l'offre de produits bovins sous conditions nordiques ;
- Contribuer au maintien et à l'implantation d'entreprises permettant d'assurer l'abattage et la transformation du bœuf sous conditions nordiques, en Abitibi-Témiscamingue ;
- Contribuer à hausser le chiffre d'affaires des entreprises du créneau, en augmentant de 30 % le profit moyen des produits de bœuf sous conditions nordiques, par rapport aux profits des produits de bœuf conventionnel ;
- Favoriser le développement et l'implantation d'au moins dix innovations dans le créneau sous forme de produits, concepts ou services ;



Crédit photo : Créneau ANPB

[119] Une chaîne de valeur est un partenariat étroit entre différents maillons de la chaîne d'approvisionnement, dans le but de répondre aux demandes des consommateurs et de créer de la valeur et des profits.

[120] Ministère des Finances du Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/index.asp?>



- Contribuer à l'obtention d'au moins deux brevets d'invention et d'au moins trois marques déposées, relativement à l'Agriculture nordique axée sur la production bovine ainsi qu'à leur diffusion chez les entreprises du créneau ;
- Différents projets sont issus de la mise en œuvre du plan d'action, dont deux de bœufs différenciés, soit le bœuf VitaliPré et le bœuf Alléchamps ;
- Le bœuf VitaliPré regroupe cinq fermes productrices, tandis que le bœuf Alléchamps est le produit d'une coopérative regroupant 40 producteurs. Notons que l'Alléchamps était en période d'essai à l'automne 2013, dans une boutique de Rouyn-Noranda^[121].

2.3.2 Transformation d'autres viandes

Si le bœuf est la principale viande transformée en Abitibi-Témiscamingue, d'autres productions nécessitent également de la transformation.

En 2009, la Coopérative de solidarité des viandes fines de l'Abitibi-Témiscamingue avait annoncé la mise sur pied d'un centre de transformation des viandes, dont le bœuf, le porc, l'agneau et le bison. Elle souhaitait ainsi regrouper près de trente éleveurs de la région. La Coop a cependant été dissoute en 2011.



Crédit photo : Paul Brind'Amour

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'autres initiatives collectives pour la transformation de la viande.

Avec la participation de divers partenaires, dont les gouvernements provinciaux et fédéraux, un abattoir mobile a été mis à l'essai de juillet 2005 à juin 2008. Cet abattoir mobile a permis l'abattage de bovins de semi-finition, de porcs et d'agneaux et d'animaux d'élevages non traditionnels, tels les cerfs, daims, sangliers, émeus et autruches. Le projet a été abandonné, faute de rentabilité.

2.4 Distribution et mise en marché

À prime abord, l'éloignement géographique de l'Abitibi-Témiscamingue, par rapport aux centres urbains, pose un défi, quant à la mise en marché et à la distribution des produits développés dans la région.

2.4.1 Circuits-courts

Le circuit-court se définit comme un circuit faisant intervenir au plus un intermédiaire dans la distribution, entre l'entreprise de production ou de transformation et le consommateur. La vente directe (marché public, agriculture soutenue par la communauté (ASC), vente à la ferme, sur le Web ou dans les événements) est considérée comme un circuit-court. La vente indirecte inclut la vente dans les restaurants ou auprès d'un commerçant^[122].

[121] Robichaud, O. (2013) . Boeuf local : deux options complémentaires . La Frontière . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.lafrontiere.ca/2013/09/05/deux-options-complementaires

[122] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2014) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mapaq.gouv.qc.ca



2.4.1.1 Marché public

Il existe un marché public dans la MRC de Témiscamingue^[123] : le marché public de Ville-Marie. Sa mission est de permettre un contact particulier entre les agrotransformateurs et les consommateurs de produits locaux, frais et transformés et d'accroître la disponibilité des produits agroalimentaires du Témiscamingue aux consommateurs locaux. Localisé au Centre Frère-Moffet depuis 2012, il est ouvert de la fin juin au début du mois d'octobre. Pendant la saison 2013, neuf producteurs étaient présents et représentaient les secteurs des produits de l'érable, des fruits et légumes, des boissons alcoolisées, du miel et des produits forestiers non ligneux.

Il existe cependant quatre autres marchés publics en Abitibi-Témiscamingue, soit à Amos, Val-d'Or, Rouyn-Noranda et à Palmarolle.



Crédit photo : Richard Dessureault

2.4.1.2 Agriculture soutenue par la communauté (ASC)

Il n'existe pas de fermes offrant des paniers biologiques dans la MRC de Témiscamingue, selon le concept ASC, promu par le réseau Équiterre.^[124] Cependant, deux entreprises de la MRC Abitibi offrent le service de paniers biologiques selon ce concept : la Néoferme d'la Turlute et Point de rosée Horticulture, toutes deux situées à La Motte. De plus, la Néoferme d'la Turlute propose un partenariat intéressant aux citoyens. En échange d'un prêt en argent ou de travaux effectués à la ferme, les « investisseurs » sont récompensés en légumes.

Au Témiscamingue, depuis quelques années, certains producteurs se sont inspirés de la formule de l'ASC pour offrir à leurs concitoyens des paniers de légumes, qu'ils produisent de manière naturelle. Actuellement, une seule entreprise œuvre sous ce modèle, mais d'autres pourraient avoir de l'intérêt.



Crédit photo : Tanya Neveu

2.4.1.3 Vente à la ferme

Selon les informations disponibles dans le répertoire agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, trente-deux entreprises font la vente à la ferme dans la MRC.



Crédit photo : Manon Gauthier

[123] Goûtez l'Abitibi Témiscamingue . (2013) .

Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.gouteznotreregion.ca/fr/abitibi-temiscamingue/index.cfm>

[124] Équiterre . (2014) . Bottin . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.equiterre.org/solution/bottin>



2.4.1.4 Événements

La Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien existe depuis 2002, née d'une collaboration entre différents partenaires économiques. Au fil des ans, la Foire gourmande de l'ATNEO s'est taillée une solide renommée et son achalandage n'a cessé de croître. La Foire gourmande de l'ATNEO est considérée parmi les événements majeurs de la région. L'événement est le fruit d'une collaboration unique entre les deux provinces.

La mission de la Foire gourmande est de mettre en valeur et de promouvoir l'industrie agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien et elle y réussit fort bien, en ayant déjà fait ses preuves avec cette formule gagnante. En offrant un événement, où l'accès au site est gratuit, qui combine dégustation de produits régionaux, animation, musique, spectacles, artisanat et jeux pour enfants, elle est devenue la vitrine par excellence des produits régionaux et a largement contribué à leur connaissance, mais aussi à leur reconnaissance.

La Foire gourmande de l'ATNEO propose également des expériences culinaires inédites à ses visiteurs. À titre d'exemple, en 2012, on offrait l'activité « Dinner in the sky ». En 2014, il était possible de déguster un menu surprise, dans l'obscurité la plus totale, avec l'« Expérience dans le noir ». La même année, la Foire gourmande de l'ATNEO s'étendait dans toute la ville, alors que plusieurs activités prenaient d'assaut la ville au complet. On peut donc dire que tout Ville-Marie était en Foire !



Crédit photo : Monia Jacques



Crédit photo : Paul Brind'Amour

De beaux principes sont associés à la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien : l'achat local, le respect de l'environnement, l'envie de bien manger, la place consacrée aux artistes régionaux, la force de multiples collaborations, l'implication bénévole, le caractère familial, etc... L'événement est socialement bien accepté, reconnu et écoresponsable. Il nécessite une mobilisation incroyable. Pas moins de 450 bénévoles sont au rendez-vous, chaque année, pour ainsi assurer le succès de cette grande fête. C'est ainsi lors de la troisième fin de semaine du mois d'août, que sont accueillis près de 40 000 visiteurs. Chaque année, de 160 000 à 190 000 coupons de dégustation sont échangés sur le site.

La quatorzième édition se tiendra les 14-15 et 16 août 2015.



2.4.1.5 Organisme de promotion de l'agroalimentaire

Il existe un organisme qui fait la promotion de l'agroalimentaire à l'échelle de la région et il s'agit d'Origine Nord-Ouest.

La mission de l'organisme Origine Nord-Ouest est de mettre en valeur, par des outils et des événements ponctuels, le talent gastronomique des chefs cuisiniers de la région, via l'utilisation des produits d'origine de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

L'organisme, qui dispose également d'une vitrine sur le Web, fait la promotion des chefs, des établissements et des producteurs de la région, dont plusieurs du Témiscamingue. Il réunit également l'information sur les produits régionaux, les marchés publics et les événements agroalimentaires en région. Le site Web « Goûtez notre région » fait également la promotion de l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une initiative des marchés publics de la région et des organismes qui les supportent, visant à mettre en valeur les producteurs/transformateurs de l'Abitibi-Témiscamingue, mais aussi à mettre en évidence l'abondance et la qualité des produits de la région. Le portail « Goûtez notre région » permet notamment de regrouper les informations sur l'offre des produits de l'Abitibi-Témiscamingue, grâce à un répertoire des entreprises agroalimentaires et permet aussi d'obtenir de l'information sur les marchés publics de la région ainsi que sur diverses initiatives et événements reliés au domaine agroalimentaire. Une liste des différents lieux où se procurer ces produits est aussi incluse dans le répertoire, afin de permettre aux individus, mais aussi aux restaurateurs, aux hôteliers et aux institutions qui le désirent, de se les procurer.^[125]



Crédit photo : Paul Brind'Amour

2.4.2 Autres modes de distribution

En 2011, Sobeys a annoncé l'instauration d'un centre de distribution à Terrebonne, à la suite de la révision de la mission de tous ses centres. Cet investissement est, selon eux, un signe important de la volonté de l'entreprise de se développer au Québec, et ce, de façon durable. Le centre de distribution situé à Rouyn-Noranda est donc devenu un centre de transbordement pour petites surfaces et une équipe administrative y est demeurée. Cependant, depuis l'achat d'ADL^[126], Sobeys a effectué des investissements dans le centre de distribution, ce qui témoigne d'une volonté de poursuivre leurs activités. Cette nouvelle pratique d'affaires a eu comme impacts d'obliger les producteurs à vendre eux-mêmes leurs produits dans chacun des magasins affiliés à Sobeys et à effectuer une facturation à chacun d'entre eux. C'est

[125] Goûtez l'Abitibi Témiscamingue . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.gouteznotreregion.ca/fr/abitiibi-temiscamingue/index.cfm>

[126] Le grossiste ADL de Rouyn-Noranda a été acheté par Sobeys en 2006, au coût de 82 millions de dollars. L'entreprise de Rouyn-Noranda gérait, alors 25 magasins en Abitibi-Témiscamingue et dans le nord de l'Ontario – Source : Radio-Canada . (2011) . Pertes d'emplois à prévoir chez ADL de Rouyn-Noranda . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://ici.radio-canada.ca/regions/abitiibi/2011/01/28/001-sobeys-rouyn-noranda-transbordement.shtml>



le propriétaire de l'entreprise qui décide de ses fournisseurs ; Sobey's ne s'ingère pas dans ces choix. Cette situation a également apporté des défis supplémentaires, liés au transport des produits en région, qui est maintenant sous la responsabilité du producteur et non pris en charge par la bannière. L'entreprise peut tout de même acheminer ses produits à Terrebonne. Sobey's les distribuera alors par les camions se dirigeant en région, mais certaines conditions s'appliquent. Historiquement, ADL était le distributeur de plusieurs entreprises du Témiscamingue, en raison de sa sensibilité envers les produits régionaux. Actuellement, on retrouve un distributeur privé, soit Ben Deshaies, situé à Amos. Quelques producteurs se sont organisés avec la distribution de leurs produits et certains effectuent la distribution à forfait pour d'autres entreprises du Témiscamingue.

2.5 Relève agricole

La tendance québécoise dans le secteur agricole témoigne d'une réalité, où la relève en agriculture est difficile à trouver.

Le tableau 45 montre les résultats de la répartition des fermes, selon l'âge de l'exploitant le plus âgé et la taille de la ferme.

Tableau 45 : Répartition des fermes, selon l'âge de l'exploitant le plus âgé et la taille de la ferme, Canada, 2011

Recettes brutes	Moins de 40 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 ans et +
	Pourcentage				
Moins de 100 000	9,0	6,1	10,5	14,5	59,9
100 000 à 249 999	11,9	7,3	12,6	17,5	50,8
250 000 à 499 999	12,1	8,9	14,8	18,9	45,3
500 000 à 999 999	10,5	9,2	16,0	19,5	44,9
1 000 000 à 1 999 999	9,7	8,7	15,1	21,7	44,8
2 000 000 et +	6,7	7,5	10,9	29,2	45,7

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2011

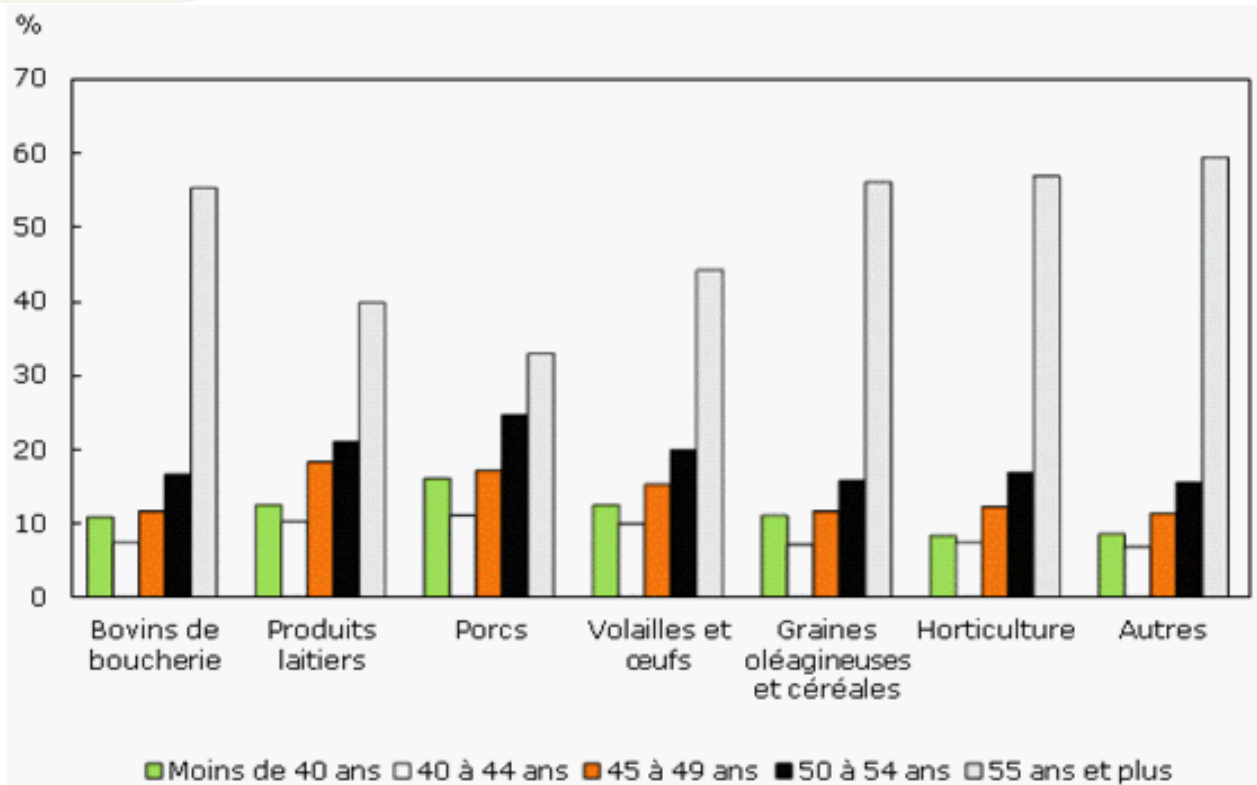


Crédit photo : Manon Gauthier

Le graphique 15 montre que c'est entre 1991 et 2011 que la proportion de fermes de petite ou de moyenne taille (ayant des recettes annuelles brutes de moins de 250 000 \$), dont l'exploitant le plus âgé avait 55 ans ou plus, a augmenté le plus. Le pourcentage de petites fermes a progressé de 19,5 % au cours de cette période, comparativement à 22,5 % pour les fermes de moyenne taille. Par ailleurs, la proportion de fermes, dont l'exploitant le plus âgé avait moins de 40 ans, a diminué, indépendamment de la taille de l'exploitation. Il est pertinent de noter que la proportion des très grandes fermes (dont les revenus agricoles bruts se chiffrent à 2 000 000 \$ ou plus) exploitées par des personnes au début de la cinquantaine, a augmenté de 16 %, entre 1991 et 2001.



Graphique 15 : Répartition des fermes, selon l'âge de l'exploitant le plus âgé et la taille de la ferme, Canada, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2011

2.5.1 Portrait de la relève agricole

Selon les dernières données disponibles contenues dans le portrait de la relève agricole du Québec (2011), la région de l'Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec regroupe 3 % de la relève agricole établie du Québec. La relève agricole établie consiste en l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs, âgés de moins de 40 ans, et qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Pour l'année 2012-2013, seulement 7 personnes ont rendu une entreprise admissible à une subvention à l'établissement ou au démarrage, en vertu du programme d'appui financier à la relève agricole dans la région, par rapport à 19 en 2011-2012.



Crédit photo : Édith Lafond

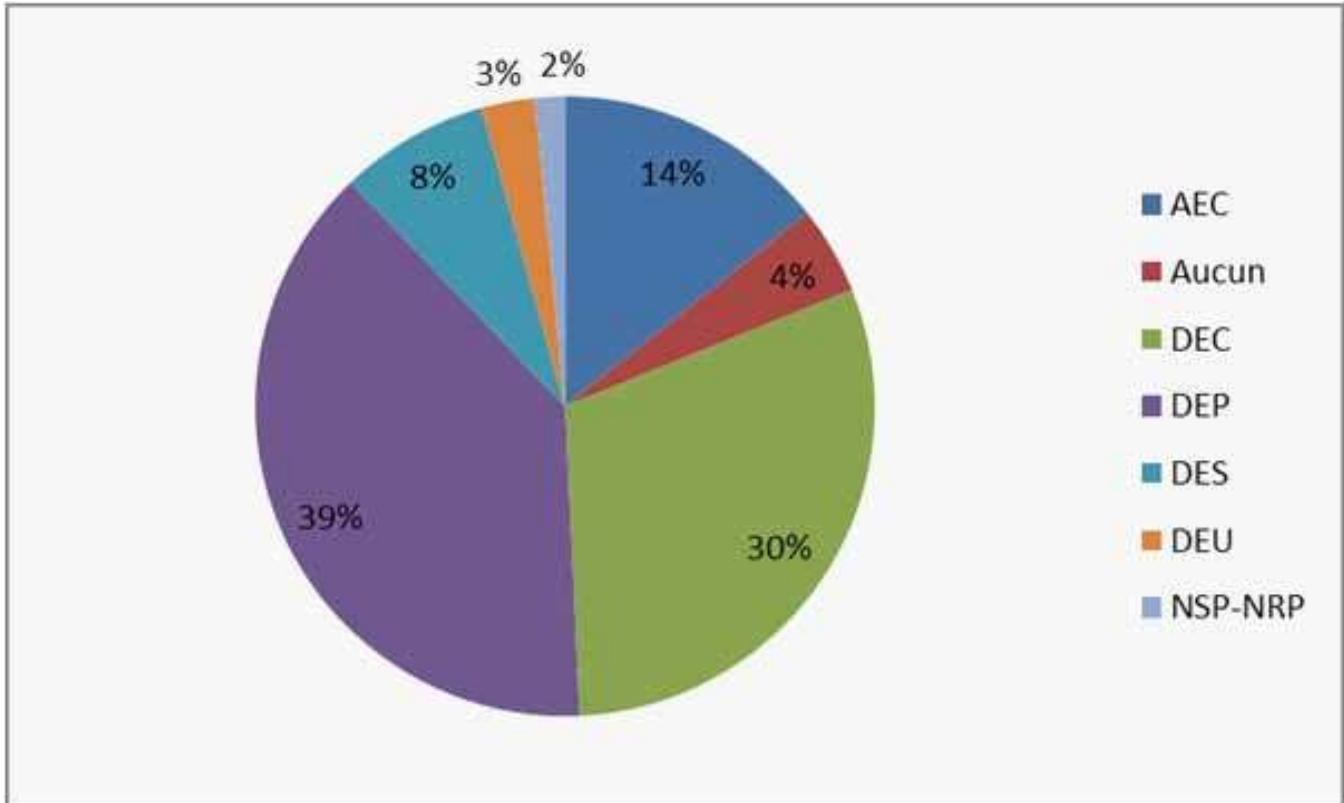
En date de mai 2014, 26 des 243 entreprises agricoles de la MRC de Témiscamingue prévoient vendre ou transférer leur entreprise d'ici 5 ans. Parmi toutes les entreprises, 27 ont une prévision de relève^[127].

[127] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2014) . Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec – Édition 2014 . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Avis_Publicite/Pages/ProfilSectorielIndustrieBioalimentaireQuebec.aspx

Le graphique 16 présente la répartition de la relève agricole établie, dans la MRC de Témiscamingue, en fonction du plus haut diplôme obtenu.



Graphique 16 : Répartition de la relève agricole établie, selon le plus haut diplôme obtenu, pour la MRC de Témiscamingue



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . (2014)

Plus de la moitié (53 %) des jeunes identifiés comme relève n'ont aucun diplôme, un diplôme d'études secondaires ou un diplôme non lié à l'agriculture (DEC ou BAC), contre 47 % qui possèdent un diplôme relié à l'agriculture (DEP, AEC, DEC ou BAC). Selon les dernières données disponibles, 83 % de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue détient un diplôme d'études post-secondaires (DEP, AEC, DEC ou BAC), tous domaines confondus.

Il existe également une forte disparité homme/femme chez la relève agricole établie en Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, alors que les femmes composent 28 % de celle-ci. Par contre, elles occupent une place plus importante qu'en 2007, alors qu'elles constituaient 23 % de la relève agricole établie pour la région. En 2011, dans l'ensemble du Québec, ce pourcentage était de 26 %^[128].

Au niveau du Québec, les 25 ans et moins composent 5 % de la relève établie, les 25 à 34 ans, 53 % et les 35 ans et plus 42 %. Ces proportions sont relativement semblables dans la MRC de Témiscamingue, mais la relève y est légèrement plus âgée. En effet, les 35 ans et plus composent 43,7 % de la relève, contre 50,6 % pour les 25 à 34 ans^[129].

[128] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation . (2011) . Portrait de la relève agricole au Québec . Consulté le 25 janvier sur http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf

[129] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation . (2011) . Portrait de la relève agricole au Québec . Consulté le 25 janvier sur http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf

De plus, les secteurs des bovins laitiers et de la production laitière sont ceux où se trouve majoritairement la relève (47,9 %), suivi par le secteur des céréales et des protéagineux (18,2 %) et celui des bovins de boucherie (14,4 %) [130].

La majorité de la relève agricole qui s'établit au Témiscamingue le fait, soit par le démarrage d'une nouvelle entreprise (43,7 %) soit par le transfert familial d'une entreprise en exploitation (39,7 %) ; les autres démarrages en agriculture étant effectués dans le cadre de transferts non apparentés.

2.5.2 Accessibilité des terres agricoles pour la relève

Au Québec, le défi de la relève agricole est bien connu. Dans une récente étude datant de 2013, Debailleul et Meloche indiquent que : « sachant que le marché local des terres agricoles est convoité actuellement par les agriculteurs qui souhaitent consolider leurs exploitations, il semble de moins en moins évident pour la relève de s'insérer sur le marché. » [131] Ils précisent que l'appréciation des fermes et l'augmentation de leur taille sont deux barrières importantes pour la relève.

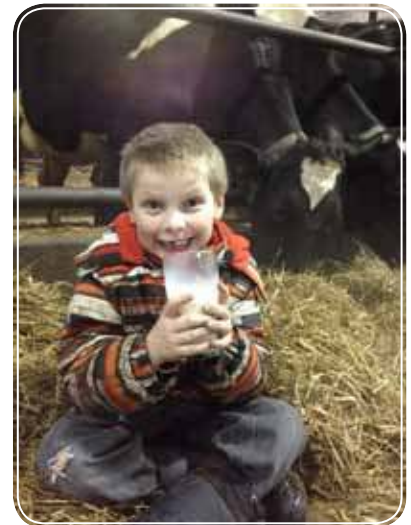
2.5.3 Volonté de développement agricole

Certaines municipalités mettent en place des actions pour favoriser le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

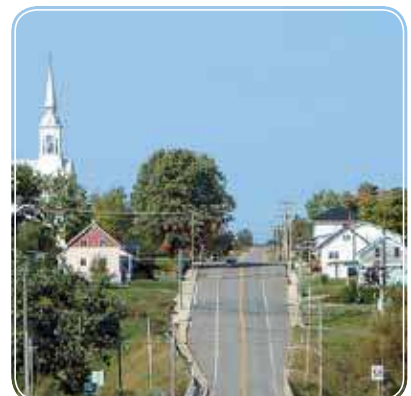
La municipalité de St-Eugène de Guigues a rendu disponible une superficie de cinq acres de terres agricoles qu'elle possédait. Le but de cette mesure était de donner une opportunité au démarrage d'une nouvelle entreprise maraîchère. Il s'agit d'une location gratuite, pour une période de cinq ans, de cinq acres de terres cultivables et situés à l'entrée sud de la municipalité ainsi que d'un kiosque de vente, qui serait aménagé aux abords de la route 391. Afin de répondre à la demande de produits frais de proximité, l'entreprise sélectionnée doit maintenir le kiosque ouvert, dès le début des récoltes et jusqu'à la fin de la saison. La majeure partie de la récolte doit y être offerte. Tous les travaux de préparation de sol, de semis, d'entretien, de récolte, de mise en marché ainsi que l'irrigation est sous la responsabilité de l'entreprise. Diverses conditions doivent être respectées, comme la propreté des lieux en tout temps, l'utilisation d'équipements et de techniques préservant la qualité du sol, le respect des exigences en matière de protection de l'environnement, être enregistré comme entreprise agricole au MAPAQ, détenir les permis requis, etc... Les entreprises offrant une production variée sont privilégiées. Tous les candidats intéressés doivent présenter leur projet, accompagné d'un plan d'affaires, auprès de la municipalité.



Crédit photo : Ferme Mondou & Robert



Crédit photo : Nancy Guimond




Crédit photo : MRCT

[130] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation . (2011) . Portrait de la relève agricole au Québec . Consulté le 25 janvier sur http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf

[131] Meloche, J.-P., Debailleul, G., (2013) . Acquisition de terres par des non agriculteurs au Québec – Ampleur, causes et portée du phénomène . CIRANO . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.cirano.qc.ca/files/publications/2013RP-04.pdf>





Au cours de l'été 2014, le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue (REST) a mis en place un projet en collaboration avec cinq municipalités du Témiscamingue. Le projet « Jardins collectifs du Témiscamingue » s'est réalisé dans les municipalités de Belleterre, Fugèreville, Nédélec, Témiscaming et la ville de Ville-Marie et consistait à l'implantation d'un jardin communautaire. Ce projet visait à développer l'autonomie alimentaire et l'accès à des denrées de qualité. Le REST offrait, entre autres, aux participants du jardin collectif, les services d'une animatrice pour la durée du projet et des ateliers divers, dont les principales thématiques étaient axées sur l'horticulture biologique, la mise en conserve et autres. Le projet permettait également de fournir aux participants, l'ensemble du matériel nécessaire aux ateliers et à l'élaboration du jardin potager. De plus, la récolte des denrées provenant du jardin était déterminée au prorata de leur participation dans le projet. Les municipalités devaient, tant qu'à elles, fournir un terrain adéquat à l'implantation du projet et, dans certains cas, réaliser certains travaux de préparation du terrain. Le REST encourage la pérennité du projet et il est souhaité que les participants prennent en charge le jardin dans leur municipalité respective, pour les années à venir.

2.6 Formation et accompagnement

2.6.1 Accompagnement

2.6.1.1 Société de développement du Témiscamingue^[132]

La Société de développement du Témiscamingue (SDT) est la société responsable de l'accompagnement des entrepreneurs du Témiscamingue. Elle assure la synergie entre le Centre local de développement (CLD) et la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Témiscamingue.

La SDT gère trois fonds^[133]: le fonds d'investissement, le fonds relève d'entreprises et le fonds stratégie jeunesse. Trois fonds relèvent du CLD : le fonds local d'investissement, le fonds relève d'entreprises et le programme d'aide aux jeunes pour l'acquisition d'entreprise.

La SDT gère également le programme de soutien au travailleur autonome, en partenariat avec Emploi-Québec et le fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET). Ce fonds vise à soutenir les promoteurs, lors des études préalables à la réalisation d'un projet, qui permettront aux entreprises de s'adapter ou de démarrer de nouveaux projets.

De plus, à l'automne 2013, suite au succès d'une première cohorte réalisant le projet « Focus Stratégie », la SDT a constitué une deuxième cohorte formée de neuf entrepreneurs, œuvrant au sein de cinq entreprises. Ce projet vise à accroître et à diversifier les parts de marché des entreprises. Une des entreprises participantes est productrice de pommes de terre, à St-Eugène-de-Guigues.

2.6.1.2 Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue

Le mandat des réseaux Agriconseils^[134] est de faciliter l'accès aux services-conseils dans les domaines de la gestion d'élevage et des cultures, la gestion financière et de bâtiments, la gestion organisationnelle et le transfert de ferme. Des aides financières sont également disponibles. En Abitibi-Témiscamingue, le réseau dispose de 30 conseillers actifs.

[132] Information en date de l'automne 2014.

[133] Société de Développement du Témiscamingue . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.lasdt.com/

[134] Réseaux Agriconseils . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.agriconseils.qc.ca/les-reseaux-agriconseils/mandat/>



Depuis 2006, le réseau a versé plus de 600 000 \$ en soutien financier aux entreprises agricoles de la région. De plus, 48 activités collectives de formation et d'information ont regroupé plus de 1 400 participants et se sont déroulées entre 2007 et 2010.

2.6.2 Réseautage

Proprement dit, il n'existe pas d'activités de réseautage, mais plusieurs activités permettent le développement d'un réseau entre agriculteurs. À titre d'exemple, les formations sont de bons prétextes au réseautage. La table filière pour le secteur laitier a déjà été en place, mais n'existe plus.

2.6.3 Formation

Il existe deux types de formation, soit la formation professionnelle et la formation continue, disponibles pour le milieu agricole et agroalimentaire. Deux organismes, le Collectif régional en formation agricole et le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue sont responsables de dispenser ces formations (tableau 46), en fonction de leurs mandats respectifs.

Tableau 46 : Formation en agriculture et en foresterie offertes au Témiscamingue

Type de formation	Domaines	
	Agriculture	Foresterie
DEP	Horticulture et jardinerie	Pâtes et papiers (opération)
	Production horticole	
	Fleuristerie	
	Production animale (3 volets) : laitier, bovin, équin	
AEP	Soins animaliers (2 volets) :	Aucun
AEC	Gestion agricole	Aucun
Formation continue 2012-2013 ^[135]	Production végétale	Aucune
	Production animale	
	Comptabilité et gestion	
	Communication et gestion des ressources humaines	
	Transfert de ferme et établissement agricole	
	Agriculture biologique et mise en marché des produits	
	Agroenvironnement	
Transformation alimentaire		

Sources : Centre Frère-Moffet et Collectif régional en formation agricole

Formation continue^[135]

[135] En 2012-2013, 993 personnes ont participé à des activités de formation continue. À titre indicatif, en 2011-2012, 1 301 personnes avaient participé à 53 activités. Les statistiques sont semblables depuis 2007.



2.6.3.1 Collectif régional en formation agricole

Les Collectifs régionaux en formation agricole du Québec offrent des services de formation continue en agriculture depuis plus de 30 ans^[136]. Plus de 50 formations sont offertes dans les domaines de l'acériculture et la forêt, la commercialisation et la mise en marché, la comptabilité, la gestion et la fiscalité, la production animale et végétale, la transformation agroalimentaire et la santé et sécurité (tableau 46).

Des formations sur mesure peuvent aussi être organisées, selon les besoins exprimés par les producteurs agricoles.

En 2012-2013, le Collectif régional en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec a permis à 993 personnes de se former, en organisant 56 activités, dans différents domaines (tableau 46).

2.6.4 Financement

Différents programmes de prêts et subventions sont disponibles auprès des ministères (ex. : MAPAQ), des fédérations (ex. : FRAQ, FPLQ), des institutions financières (ex. : FADQ, FAC) et des institutions régionales (ex. : SDT, MRC).

Du côté du MAPAQ, les aides financières versées, entre le 1er avril 2011 et le 31 mars 2014, ont connu une certaine augmentation entre 2011-2012 et 2012-2013, avant de diminuer légèrement en 2013-2014 (tableau 47). La période 2012-2013 demeure néanmoins celle où les aides financières accordées ont été les plus importantes. Pour leur part, les montants en remboursement de taxes municipales et scolaires ont connu des augmentations annuelles, passant de 756 677 \$ en 2011-2012 à 793 648 \$ en 2013-2014. Ainsi, le soutien financier accordé et les subventions associées au remboursement des taxes sont en augmentation depuis 2011. Le nombre d'entreprises bénéficiant des aides financières du MAPAQ a connu des fluctuations depuis 2011-2012, passant de 135 à 193 en 2012-2013, avant de redescendre à 166 pour la période la plus récente.

Tableau 47 : Bilan des aides financières versées par le MAPAQ, entre le 1er avril 2011 et le 31 mars 2014

	Nbr. entreprises	2011-2012	Nbr. entreprises	2012-2013	Nbr. entreprises	2013-2014
Total	135	1 079 935 \$	193	1 833 849 \$	166	1 811 304 \$
Remboursement taxes municipales	110	756 677 \$	105	761 433 \$	86	793 648 \$
Grand total	245	1 836 613 \$	298	2 595 282 \$	252	2 604 953 \$

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . (2014)

[136] Collectifs régionaux en formation agricole – Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.formationagricole.com/regions.asp?qRegion=3



2.6.4.1 PADEL^[137]

Le Témiscamingue a modulé le programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières (PADEL), initié par la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), afin de l'adapter à la réalité du territoire. Il a été renommé programme d'aide au démarrage d'entreprises agricoles. Le programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières (PADEL) est une mesure appuyée par la MRC de Témiscamingue, depuis septembre 2006 et qui a débuté en 2007. Suite à la recommandation du comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRCT, le PADEL a été mis à la disposition de toute entreprise agricole, qui souhaite démarrer sur le territoire du Témiscamingue, et ce, depuis le 1er janvier 2013. Le PADEL consiste en un remboursement de taxes municipales, exclues du programme de remboursement du MAPAQ, en prévision de deux projets par année, pendant cinq ans. Ce programme viendra à échéance en 2015.



Crédit photo : non-disponible

2.6.4.2 Financière agricole

La Financière agricole du Québec gère les programmes d'assurances et de protection du revenu, que sont l'Assurance stabilisation du revenu agricole, l'Assurance récolte, Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec, mais également d'autres programmes, tels que Sauvagine, le programme d'aide aux entreprises de bouvillons et de veaux de grains situées en régions périphériques et le programme d'aide visant à promouvoir l'achat de veaux d'embouche nés au Québec.

Notons que l'Abitibi-Témiscamingue est admissible au programme d'aide aux entreprises de bouvillons et veaux de grain situées en régions périphériques. La Financière agricole du Québec gère également les programmes de garanties de prêts et d'ouverture de crédit (financement agricole et financement forestier), les subventions à l'établissement et au démarrage (appui à la relève) ainsi que d'autres programmes, tels que le programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt, le programme d'appui à la diversification et au développement régional et le programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, en ce qui concerne les rabais d'investissements (volet 2).

[137] Société de développement du Témiscamingue . Fonds et mesures SADC-CLD . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.lasdt.com/fonds-et-mesures-sadc/>

2.6.4.3 Programme de paiement anticipé et programmes de spécialités

Le Programme de paiement anticipé (PPA) est un programme fédéral de garantie d'emprunt, qui permet aux producteurs d'avoir accès plus facilement au crédit, au moyen d'avances de fonds^[138]. Au Québec, ce sont les différentes fédérations de producteurs qui administrent le programme, notamment la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, la Fédération des producteurs de bovins du Québec et la Fédération des producteurs d'agneaux moutons du Québec.

Il existe par ailleurs différents programmes spécialisés selon les productions. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, la production laitière peut compter sur les programmes d'aide à la relève et d'aide au démarrage. Dans les œufs de consommation, le programme d'aide à la relève est également en vigueur, de même que le programme de consolidation des entreprises.

2.6.4.4 Prêts et assurances

Le tableau 48 démontre les montants et le nombre de participants aux différents programmes de prêts et de compensations, accordés par la Financière Agricole du Québec, pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Tableau 48: Prêts et montants accordés par la Financière Agricole en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Programme	Nombre de prêts/ participant	Valeur \$
Prêts agricoles et forestiers (2013-2014)	124 prêts	13,8 M\$
Programme d'appui financier à la relève pour l'année 2013-2014	9 personnes	s.o.
Assurance récolte 2013	291 clients	0,5 M \$
Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)	373 clients	11,6 M \$
Programme Agri-stabilité 2012	432 participants	1,1 M \$
Programme Agri-investissement 2012	456 participants	0,6 M \$
Programme Agri-Québec 2012	456 participants	1,1 M \$

Source : La Financière agricole du Québec (FADQ) . (2014)

s.o. : sans objet

2.6.4.5 Programme d'appui financier à la relève

La FADQ offre aux jeunes âgés entre 18 et 40 ans, qui sont formés dans le domaine agricole, des subventions à l'établissement ou au démarrage d'entreprises agricoles. Le tableau 49 présente le nombre de personnes ayant bénéficié des subventions du programme.

[138] Agriculture et Agroalimentaire Canada . (2013) . Programme de paiement anticipé . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1290176119212>



Tableau 49 : Comparaison du nombre de personnes ayant bénéficié du programme d'appui financier à la relève en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, entre 2009 et 2012

Période	Nombre de personnes (*) (A-T + Nord-du-Qc)	Nombre de personnes (Québec)
2009-2010	20	427
2010-2011	8	400
2011-2012	19	426
2012-2013	7	n/d

Source: La Financière agricole du Québec (FADQ) . (2013) | *Nombre de personnes^[139]

Cela signifie, qu'entre 2009 et 2012, 47 jeunes se sont établis ou sont revenus en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec pour y vivre de l'agriculture, à temps partiel ou à temps plein. Au niveau de la province, les subventions qui sont allées à des jeunes de la région, représentent 4,46 % des subventions accordées en 2011-2012.

2.6.4.6 Programme d'appui à la diversification et au développement^[140]

Lancé en septembre 2013, ce programme est géré conjointement par la FADQ et le MAPAQ et vise à favoriser le développement régional et l'occupation dynamique du territoire, en soutenant les entreprises agricoles qui ont des projets de diversification de leurs productions ou de leurs activités. Le programme comporte deux volets : l'appui à la diversification et l'appui à l'amélioration foncière. Le premier appel de projets a eu lieu en décembre 2013.

L'aide financière offerte prend la forme d'un remboursement d'intérêts, sur un capital de prêt d'au plus 130 000 \$, pour une période maximale de 3 ans. Cette contribution peut atteindre 10 000 \$ par entreprise, pour la durée du programme.

[139] Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à l'établissement ou au démarrage, en vertu du Programme d'appui financier à la relève agricole.

[140] Financière agricole du Québec . (2014) . Programme d'appui à la diversification et au développement régional . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/financement/autres_programmes/programme_dappui_a_la_diversification_et_au_developpement_regional.html



2.6.4.7 Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Suite à des difficultés éprouvées par des entreprises agricoles de la région, des mesures particulières ont dû être mises en place, afin d'assurer la pérennité des entreprises. Le programme vise à soutenir le secteur de l'agriculture, et ainsi conserver un nombre stable d'entreprises dans la région et à maintenir la croissance et le développement durable du secteur. Au 31 mars 2014, le MAPAQ a versé plus de 4,2 millions de dollars^[141], dans le cadre de ce programme. Le tableau 50 présente le bilan, au 31 mars 2014, des aides versées dans le cadre du programme régional.

Tableau 50 : Aides versées dans le cadre du programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, Témiscamingue, 2014

Types de production	Volet 1 – Services-conseils individuels aux entreprises agricoles		Volet 2 – Remboursement des intérêts sur les prêts consentis par la FADQ		Volet 3 – Soutien à la productivité	
	Nbre de services-conseils	Aides versées	Nbre de demandes acceptées	Montant de prêts accordés*	Nombre d'entreprises	Aides versées
Lait	429	290 119,11 \$	27	2 485 600 \$	98	2 014 862,33 \$
Bœuf	404	293 125,71 \$	48	5 547 455 \$	64	988 264,44 \$
Céréales	108	114 184,05 \$	16	1 812 900 \$	36	603 045,42 \$
Ovins	84	81 060,90 \$	14	1 197 958 \$	15	204 377,42 \$
Autres	101	96 124,17 \$	12	998 027 \$	25	443 857,54 \$
Total	1 126	874 613,94 \$	117	12 041 940 \$	238	4 254 407,10 \$

Source ; Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, (MAPAQ) . (2014)

* Le total inclut les montants des prêts accordés dans le cadre du Volet 2 de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles.

[141] Pouliot, N. (2014) . Bilan du programme régional au 31 mars 2014 .
Le Brin d'info de la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MAPAQ



Tableau 51 : Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Volets	Objectifs	Clientèle admissible	Domaines d'intervention et activités soutenues
Services-conseils individuels aux entreprises agricoles	Établir un diagnostic de l'entreprise et définir un plan d'action ; Favoriser l'adoption de meilleures pratiques à la ferme.	Entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ et dont le revenu agricole brut est supérieur à 25 000\$ annuellement	Services-conseils en gestion technico-économique et financière ; Services-conseils techniques (gestion d'élevage, gestion des cultures et gestion des bâtiments).
Remboursement des intérêts sur les prêts consentis par La Financière agricole du Québec	Aider les entreprises dont la situation financière est jugée critique par le MAPAQ ou la FADQ		
Soutien à la productivité	Favoriser l'adoption de meilleures pratiques de régie à la ferme		Productivité des champs ou des troupeaux Adaptation d'outils de gestion
Développement d'un modèle d'affaires pour la mise en marché de produits différenciés	Développer un nouveau modèle d'affaires relié, notamment, au projet « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette »	Regroupement d'entreprises agricoles ou d'agrotransformateurs, ou les deux, reconnus par le MAPAQ	Segmentation de marché ; Développement de produits ; Négociation d'entente avec des marchés spécialisés ; Choix et élaboration d'un modèle d'affaires ; Mise en œuvre d'un nouveau modèle d'affaires.

Source : Gouvernement du Québec . (2013) et Gouvernement du Canada . (2013)

Le quatrième volet constitue un outil intéressant pour favoriser le développement régional, puisqu'il concerne des projets régionaux (tableau 51). Il s'agit d'une entente de partenariat régional, entre le MAPAQ, la CRÉAT, le MAMOT et la Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue, qui met à la disposition des entreprises agricoles et des agrotransformateurs, une somme de 850 000 \$, jusqu'au 31 mars 2014.

2.6.4.8 Programme de soutien au drainage des terres de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Ce programme vise à améliorer la productivité des cultures dans la région. Il s'adresse aux entreprises agricoles dûment enregistrées au MAPAQ. L'aide financière peut couvrir jusqu'à 50 % des dépenses admissibles liées à un projet de drainage, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par entreprise. Au 31 mars 2014, 45 entreprises ont réalisé des travaux de drainage, représentant une aide financière d'environ 875 000 \$.

2.6.4.9 Programme d'amélioration de la productivité des entreprises bovines

Ce programme s'adresse aux entreprises agricoles, ayant des revenus agricoles annuels se situant entre 25 000 \$ et 100 000 \$ et dont au moins 50 % de ceux-ci proviennent de la production bovine. Il a comme objectif d'améliorer le rendement technico-économique de ces entreprises. L'aide financière peut couvrir jusqu'à 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 10 000 \$, pour la durée du programme, dont la fin est fixée au 31 mars 2015.

2.6.4.10 Autres programmes du MAPAQ^[142]

Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture

Le programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture a été lancé en avril 2011 et prendra fin le 31 mars 2015. Les projets collectifs favorisant la multifonctionnalité de l'agriculture ont reçu 26 277 \$ depuis 2011, dont 15 393 \$ seulement en 2012-2013. Les projets individuels ont, quant à eux, reçu un total 49 992 \$, dont 83 % du soutien financier a été attribué pour la période initiale de 2012-2013. Au Témiscamingue, ce programme a donc permis jusqu'à maintenant la réalisation d'un projet collectif (celui des cerisiers nains) et de sept projets individuels. Au 31 mars 2014, l'aide financière attribuée par ce programme atteignait plus de 72 000 \$.



Crédit photo : Patrick Crocker

Programme Proximité et campagne « Toujours le bon choix »

Ce programme vise à inciter les producteurs et les transformateurs artisans du secteur bioalimentaire à tirer profit des occasions d'affaires, que présente la mise en marché de proximité.

Les activités associées à ce mode de commercialisation se traduisent par des activités de commercialisation plus directes entre les entreprises et les consommateurs, notamment par le biais des circuits-courts ou dans un contexte d'une mise en marché circonscrite, dans un territoire précis. Ce programme est en vigueur jusqu'au 31 mars 2018.

Par ailleurs, depuis 2011, un total de 39 072 \$ ont été distribués dans le cadre de la campagne régionale « Toujours le bon choix », dont seulement 1 768 \$ pour la période 2013-2014.

[142] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2014) . Programmes . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/progaccueil/Pages/programmesaccueil.aspx>



Programme Levier - Appui au développement de l'industrie de la transformation alimentaire

Le programme Levier constitue un outil de développement de l'industrie de la transformation alimentaire québécoise, afin que celle-ci mette en place les conditions gagnantes pour accroître sa compétitivité et accélérer son développement, dans un contexte de mondialisation des marchés. Le programme Levier est entré en vigueur en juillet 2013 et se terminera le 31 mars 2018. Il est composé des trois mesures suivantes :

- Mesure 1 - Développement stratégique
- Mesure 2 - Systèmes de qualité
- Mesure 3 - Partenariats d'affaires structurants

Programme Innov'Action agroalimentaire

Ce programme, en vigueur jusqu'au 31 mars 2018, a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises du secteur agricole et du secteur de la transformation alimentaire, par la recherche et l'innovation, et ce, tout en favorisant l'équilibre des dimensions environnementale, sociale et économique de leur développement.

Ce programme comprend quatre volets :

- Volet 1 - Recherche appliquée
- Volet 2 - Innovation en production agricole
- Volet 3 - Innovation de produits et de procédés en transformation alimentaire
- Volet 4 - Réseautage et concertation



Crédit photo : Paul Brind'Amour



3. Diagnostic

Cette section du document présente les faiblesses, les forces et les opportunités liées à différentes caractéristiques du portrait du territoire et des activités agricoles. Il se veut un condensé des faits saillants du portrait, portant un diagnostic.

Rappel : Statistiques sur la zone agricole et des activités agricoles de la MRC de Témiscamingue

- La région de l'Abitibi-Témiscamingue est encore jeune. Les terres agricoles ne sont pas toutes drainées, nivelées et chaulées. Par ailleurs, le positionnement géographique de la MRCT a des conséquences sur le nombre de degrés-jours favorables à la culture et sur le type de cultures pouvant être cultivées. Toutes ces considérations ont un impact sur le rendement des cultures produites en région ;
- La MRCT compte un total de 249 exploitations agricoles actives, ce qui représente environ 40 % des entreprises agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue. Ensemble, ces entreprises possèdent 15 038 unités animales^[143]. Des entreprises agricoles présentes sur le territoire, 12 font de l'agrotourisme ;
- Selon les données fournies par les producteurs agricoles du Témiscamingue, à peine plus de la moitié (55,2 %) de la zone agricole est exploitée^[144], soit 70 645,8 hectares ;^[145]
- La superficie de la zone agricole qui est occupée par des exploitations agricoles varie entre 56 et 58 %. Elle semble constante pour la période 2005-2013 ;^[146]
- En 2013, la MRCT a entrepris un échantillonnage de ses friches^[147]. 121 friches sont actuellement en cours d'inventaire. La plus forte concentration de terres en friche se situe dans l'Est de la MRC, plus particulièrement dans les municipalités d'Angliers, Latulipe, Moffet et Laforce ;
- Au 31 mars 2013, la superficie de la zone agricole de la MRCT était de 124 948 hectares. Au 31 mars 2004^[148], cette superficie était de 125 948 hectares. Cela constitue une diminution 1 000 hectares en 9 ans, au profit d'usages non agricoles ;
- Près des trois quarts (72,7 %) des exploitations agricoles sont réparties dans 5 municipalités, soit celles de Saint-Bruno-de-Guigues (61), Laverlochère (33), Duhamel-Ouest (31), Saint-Eugène-de-Guigues (31) et Lorrainville (30) ;



Crédit photo : Fédération de l'UPA AT



Crédit photo : Fédération de l'UPA AT

[143] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) .

Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)

[144] Cette donnée provient de la fiche de déclaration des producteurs. Il s'agit donc d'une donnée à considérer avec précaution, puisqu'elle repose sur la décision d'un producteur d'indiquer si les superficies sont utilisables ou non.

[145] Prendre note que la superficie exploitée comprend la superficie cultivée, les boisés, les milieux humides, les chemins de ferme, les bâtiments et autres.

[146] La donnée de 47 % de 2011 semble aberrante et elle ne fait pas l'objet d'une explication spécifique dans le rapport de la CPTAQ.

[147] Selon un échantillonnage réalisé en 2013. 121 friches sont en cours de caractérisation.

[148] Les informations antérieures à l'année 2004 ne sont pas disponibles dans les rapports de la CPTAQ.



- Plus de la moitié des entreprises agricoles en sont de bovins de boucherie (27,3 %) et laitiers (26,9 %) ;
- Le revenu agricole total annuel est de 47 517 839 \$, soit 37 % du revenu agricole total de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La MRCT est la seule en région à posséder un taux de croissance annuel négatif (-1,1 %) ;
- La MRCT compte un total de 158 établissements dans le secteur agroalimentaire, qui génèrent 527 emplois avec une moyenne de 3,30 travailleurs par établissement, alors que les établissements de l'Abitibi-Témiscamingue affichent une moyenne supérieure, avec 4,03 travailleurs ;
- Entre 2002 et 2006, les unités thermiques pour le maïs (UTM) ont augmenté en moyenne de 10 %, ce qui représente la plus forte augmentation observée dans les régions du Québec. Ces changements s'avèrent positifs pour la région, puisque la culture du maïs était reconnue pour être plus difficile ;
- La nordicité de la MRC lui attribue certaines caractéristiques géographiques et climatiques favorables au développement de certaines productions, comme le bleuet nain et le canola.



Crédit photo : Ferme Mondou & Robert

3.1 Relève, formation, expertise et accompagnement

3.1.1 La relève

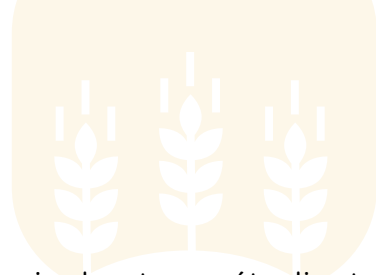
CONSTATS [Réf. Section 2.5 du portrait]

- Près d'une trentaine^[149] de fermes pourraient être vendues ou transférées d'ici cinq ans, au Témiscamingue ;
- Plus de la moitié de ces entreprises tirent leur principale source de revenus de la production de bovins de boucherie et de la production laitière ;
- Il y a un manque potentiel de relève, qui peut s'expliquer par les défis considérables, auxquels la relève doit faire face.



Crédit photo : Nancy Guimond

[149] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010)



+ FORCES

- Au Québec, il existe plusieurs programmes destinés à la relève agricole et aux étudiants. Ces programmes proviennent de différents paliers gouvernementaux et se présentent sous diverses formes : aides financières, bourses et prêts avec ou sans intérêts ;
- En matière de parrainage, il existe un programme mis en place par La Fédération des producteurs de lait du Québec, pour les jeunes qui souhaitent se lancer en production laitière. Ils sont parrainés par des producteurs laitiers bien établis, qui viennent prendre connaissance du projet sur place ;
- Depuis 1993, l'initiative « Place aux jeunes » permet à ceux-ci de découvrir le Témiscamingue. Depuis, un total de 283 jeunes ont vécu cette expérience. Plus de la moitié d'entre eux, soit 147, ont décidé de s'y établir, ce qui témoigne du succès de cette initiative.

- FAIBLESSES

- Une méconnaissance des programmes de mentorat existants, tels que le programme de parrainage offert par La Fédération des producteurs de lait du Québec et le programme « Mentorat d'affaires en agriculture » du MAPAQ ;
- Les cédants ont du mal à rencontrer la relève non-apparentée potentielle, parce qu'ils n'ont pas de tribune pour entrer en contact avec elle ou pour s'afficher ;
- La valeur élevée et l'augmentation de la taille des exploitations agricoles sont deux barrières importantes pour la relève.

💡 OPPORTUNITÉS

- Mettre en place un programme de mentorat pour les jeunes qui souhaitent démarrer une entreprise agricole ;
- Promouvoir les programmes d'accompagnement pour aider les jeunes à démarrer ou reprendre une entreprise dans la MRC ;
- Créer une banque de terres agricoles recensant les cédants et la relève potentielle, afin de permettre à celle-ci de saisir les occasions de location ou d'achat de terres et d'entreprises agricoles ;
- Organiser des activités de réseautage entre les cédants et la relève, afin de susciter un meilleur maillage entre les deux parties ;
- Évaluer, de concert avec le programme « Place aux jeunes », la possibilité d'intégrer un volet « Promotion de l'agriculture » ou de créer un séjour spécifiquement agricole pour jeunes diplômés souhaitant s'établir dans la région.



3.1.2 Formation

3.1.2.1 La formation des jeunes à l'extérieur de la région

CONSTATS [Réf. Section 2.6.3 du portrait]

- Il y a un nombre insuffisant de stages et d'emplois pour la main d'œuvre qualifiée, sur le territoire du Témiscamingue ;
- L'attraction et la rétention des jeunes qui étudient en agriculture dans le sud de la province sont des défis majeurs, puisque les nombreuses possibilités de stages et d'emplois qui leur sont offerts par les entreprises environnantes, les encouragent à y rester. Tant pour les étudiants que pour les chercheurs, l'UQAT n'a pas la même capacité d'attraction que les universités situées dans le sud de la province. L'UQAT a subi les conséquences des coupures financières dans la recherche sur le bovin, qui était le principal créneau agricole de l'établissement.

+ FORCES

- Les programmes de formation professionnelle en agriculture et en foresterie (DEP, AEP, AEC) sont offerts au Témiscamingue et ils présentent un potentiel intéressant d'attraction pour les étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue.

- FAIBLESSES

- L'attractivité du secteur minier incite certains jeunes à privilégier ce domaine d'études au détriment de l'agriculture, considérant que les horaires et la rémunération y sont plus intéressants.

💡 OPPORTUNITÉS

- Mettre en place un projet de « ferme-école » [150], afin d'accroître le nombre de stages en région et d'initier les étudiants à l'agriculture, par une formation basée sur l'expérimentation.



Crédit photo : Patrick Crocker

[150] Le projet a été initié par le Centre Frère-Moffet.

3.1.2.2 Formation générale, adaptée et continue

CONSTATS [Réf. Section 2.6.3 du portrait]

- L'offre de formation continue offerte par le Centre Frère-Moffet et les formations ponctuelles du Collectif régional en formation agricole (CRFA) sont cohérentes ;
- La formation AEC en Gestion d'une entreprise agricole est offerte en ligne, par le Centre Frère-Moffet ;
- La récurrence du financement pour certaines formations continues n'est pas assurée ;
- La formation, qu'elle soit générale ou continue, permet aux producteurs d'acquérir des outils qui leur permettent d'améliorer leurs rendements et la rentabilité de leur entreprise.



Crédit photo : MRCT

+ FORCES

- L'offre de formation continue au Témiscamingue est diversifiée et répond aux besoins des producteurs qui sont nombreux à en bénéficier ;
- La formation en ligne permet une flexibilité dans les horaires et engendre un taux de participation élevé ;

- FAIBLESSES

- La récurrence des formations locales offertes par le Centre Frère-Moffet n'est pas assurée, car le financement est conditionnel à ce qu'il y ait un besoin en main-d'œuvre identifié dans ce secteur. Comme les finissants de ce cours démarrent généralement leur propre entreprise, ils ne sont pas considérés dans les statistiques relatives au besoin en main-d'œuvre.

💡 OPPORTUNITÉS

- Aucune opportunité n'a été identifiée dans le contexte actuel.



3.1.3 Expertise et innovation

CONSTATS [Réf. Section 2.2.1.6 du portrait]

- L'Abitibi-Témiscamingue développe une expertise dans le secteur bovin.

+ FORCES

- La mise sur pied d'un Créneau Accord sur la production bovine et la bonne collaboration entre les différents secteurs, que sont la production, la mise en marché et la recherche, permettent à la région d'affirmer son expertise dans le domaine de la production animale bovine et des fourrages ;
- La région se positionne de plus en plus comme un acteur important dans la production bovine.

- FAIBLESSES

- La recherche locale et le partage d'expertise pourraient être bénéfiques à différents niveaux, notamment en matière d'augmentation des rendements des cultures céréalières ;
- La recherche est nécessaire pour développer les productions, notamment bovine, mais il faut s'assurer que l'étape du transfert de connaissances, auprès des producteurs, soit priorisée ;
- Les services technologiques disponibles ne sont pas à la fine pointe. En effet, l'accès aux bases fixes, qui permettent une grande précision avec le système d'autoguidage pour les grandes cultures, et Internet haute vitesse ne sont pas accessibles et disponibles de manière uniforme pour l'ensemble des producteurs. Cette accessibilité varie selon leur répartition sur le territoire, ce qui entrave l'efficacité et la concurrence des entreprises.

💡 OPPORTUNITÉS

- L'entreprise Rogers Communications a le projet d'installer plusieurs bases fixes, qui pourront servir à obtenir une plus grande précision avec le système d'autoguidage. Si le projet est mis sur pied, le système sera au point en 2015.



Crédit photo : Fédération de l'UPA AT



3.1.4 Accompagnement et soutien

CONSTATS [Réf. Section 2.6.1 du portrait]

- Les producteurs qui ont déjà une entreprise agricole manquent de temps pour s'investir dans un nouveau projet ou un projet collectif ;
- Il existe plusieurs ressources disponibles et qui détiennent toute l'expertise dont les producteurs ont besoin pour les accompagner. Il y aurait toutefois un nombre insuffisant d'agroéconomistes spécialisés sur le territoire.

+ FORCES

- L'accompagnement du Réseau Agriconseils permet aux producteurs de requérir et de bénéficier des services de différents professionnels de la région, mais provenant également de l'extérieur et possédant une expertise particulière.



Crédit photo : Nancy Guimond

- FAIBLESSES

- Les producteurs constatent que les services-conseils du MAPAQ, qui ne sont plus des services de première ligne, sont souvent éloignés de leur réalité. Ils choisissent de faire appel à des organismes-conseils, reconnus par le Réseau Agriconseils ou à des ressources privées pour obtenir des conseils spécifiques à leur production.

💡 OPPORTUNITÉS

- Présence d'un réseau de contacts régional en accompagnement et soutien aux entreprises ;
- L'ensemble des organisations qui œuvrent en accompagnement et soutien aux entreprises ont la volonté de développer une offre de services adaptée aux besoins régionaux et des aides financières sont disponibles pour le faire. Cette volonté de développement s'accompagne aussi de démarches de consultation des entreprises agricoles ;
- Le service-conseil subventionné pour les entreprises agricoles est une intervention reconnue par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- Le désengagement de l'État dans l'offre de services-conseils (ressources humaines du ministère qui ne sont plus dédiées aux interventions de première ligne) est « remplacée » par des argent directs aux entreprises, leur permettant d'obtenir des services individuels plus spécialisés ;
- Les producteurs agricoles sont de plus en plus conscients que les marges s'amenuisent, que le bénéfice et la réussite résident dans les détails. Ils sont alors ouverts à un accompagnement plus régulier ;
- Les entreprises plus grandes, plus spécialisées ou plus diversifiées ont besoin d'accompagnement plus spécifique et de services-conseils adaptés à leur réalité ;
- Les technologies de l'information disponibles facilitent l'accès à des expertises de pointe, à faibles coûts ;
- L'âge moyen des producteurs augmente ;
- La relève est une clientèle plus ouverte à l'accompagnement et aux services-conseils.



3.1.5 Réseautage

CONSTATS [Réf. Section 2.6.2 du portrait]

- Il y a un besoin de concertation dans le milieu agricole ;
- Il y a absence de plate-forme d'échanges dans le milieu agricole témiscamien.

+ FORCES

- Le réseautage est souvent informel et se fait par l'entremise de différentes activités organisées sur le territoire, comme par exemple les journées de formation ou d'information.

- FAIBLESSES

- Il n'existe pas de tribune spécifique, destinée au réseautage entre les agriculteurs ;
- Chaque année, le syndicat local de l'Union des producteurs agricoles du Témiscamingue organise des réunions « de cuisine » dans plusieurs municipalités, auxquelles sont invités les producteurs de ce secteur du territoire. Ces rencontres permettent aux agriculteurs d'énoncer leurs préoccupations et leurs enjeux. Il s'agit aussi d'un lieu de réseautage, tout comme à l'occasion d'autres rencontres organisées par le syndicat local. Les syndicats des spécialités peuvent également y contribuer ;
- Il n'existe pas de table où se retrouvent les agriculteurs, les intervenants et les acteurs financiers. Il est donc plus difficile de travailler en concertation, puisqu'ils n'ont pas de tribune pour échanger sur leurs réalités et pour trouver des pistes de solution ;
- Certains producteurs ne se sentent pas suffisamment soutenus par l'UPA.

💡 OPPORTUNITÉS

- Aucune opportunité n'a été identifiée dans le contexte actuel.



Crédit photo : Yves Grafteaux

3.2 Le financement

3.2.1 Les institutions qui financent les entreprises (FADQ, FAC, SDT)

CONSTATS [Réf. Section 2.6.4 du portrait]

- Une majorité de producteurs agricoles rencontrés sont d'avis que les conditions de financement et le délai de réponse des instances traditionnelles de financement se détériorent et correspondent de moins en moins à leurs attentes et besoins ;
- Plusieurs producteurs trouvent que les projets novateurs cadrent souvent mal avec les critères d'évaluation des projets. Ils estiment que la SDT devrait investir encore davantage dans les projets moins conventionnels et peut-être plus risqués.

+ FORCES

- Grâce à l'union du CLD et de la SADC au sein de la SDT et aux économies d'échelle réalisées, davantage de fonds sont disponibles et offerts pour l'investissement. Cela simplifie de beaucoup les démarches du promoteur, qui, sous le même toit, peut avoir accès aux services des conseillers du CLD et de la SADC, que ce soit pour du soutien pour l'élaboration d'un plan d'affaires ou pour le financement de son projet.

- FAIBLESSES

- Un nombre restreint de projets agricoles et agroalimentaires sont financés par la SDT ;
- Les garanties demandées par la Financière agricole du Québec (FADQ) sont plus élevées que chez la concurrence. Pour des producteurs agricoles qui ont déjà des prêts, ces garanties peuvent s'avérer trop importantes et bloquent parfois l'accès à du nouveau financement ;
- Le délai de réponse de la FADQ ne correspond pas aux attentes et aux besoins des producteurs. Ces deux facteurs incitent plusieurs producteurs agricoles à se tourner vers d'autres acteurs financiers ;
- L'évaluation de la valeur des terres, basée sur la valeur de transaction, donc plus faible qu'ailleurs en province, réduit la capacité d'emprunt des producteurs agricoles, auprès de la FADQ, car elle offre moins de garanties ;
- Les effectifs de la FADQ en Abitibi-Témiscamingue vont baisser de 12 à 8 personnes, suite aux efforts budgétaires demandés par le Gouvernement du Québec.



Crédit photo : Julie Boisvert



OPPORTUNITÉS

- Il y a une volonté des acteurs financiers et de la SDT de soutenir davantage de projets agricoles et agroalimentaires ;
- Les institutions financières privées sont de plus en plus actives et cherchent à développer leur offre de services au Témiscamingue ;
- La FADQ est en révision complète de ses processus d'analyse, selon l'approche LEAN, afin d'améliorer le service à la clientèle et les délais de réponse à une demande ;
- Identifier les besoins des producteurs agricoles en termes de financement et voir avec les acteurs financiers concernés comment il pourrait être possible d'y répondre en tout ou en partie ;
- Approfondir et clarifier les différentes problématiques rencontrées par les producteurs agricoles et déterminer, avec les acteurs financiers concernés, quels outils pourraient être mis en place.



Crédit photo : Richard Dessureault

3.2.2 Le modèle fiscal

CONSTATS [Réf. Section 2.6 du portrait]

- La fiscalité est un outil qui gagne à être maîtrisé par toutes les entreprises agricoles ;
- La fiscalité n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de bien développer les entreprises en orientant leur prise de décision dans la bonne direction.

FORCES

- Des professionnels peuvent accompagner les agriculteurs dans leur projet de transfert d'entreprise. Cet accompagnement peut prendre la forme de service-conseil et de formation.

FAIBLESSES

- Les agriculteurs ne planifient pas suffisamment tôt leur retraite, afin d'être en mesure d'élaborer une transaction qui puisse leur être profitable et pleinement satisfaisante ;
- Lorsqu'elle débute en agriculture, la relève a rarement les fonds suffisants pour acquérir une exploitation agricole à sa valeur réelle ;
- L'expertise et l'information en région sont disponibles, mais souvent méconnues.



Crédit photo : MRCT

OPPORTUNITÉS

- Les producteurs agricoles doivent avoir suffisamment de connaissances pour aller chercher les bonnes ressources en matière de fiscalité, quand ils en ont besoin et doivent avoir accès à la bonne information à ce sujet.

3.3 Les contraintes de production

3.3.1 La réglementation environnementale

CONSTATS [Réf. Section 2.2.5 du portrait]

- Le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) sert à encadrer l'épandage de l'ensemble des matières fertilisantes produites et reçues, sous forme de déjections animales, de matières résiduelles et d'engrais minéraux, sur les parcelles d'une exploitation agricole. Le PAEF est un exercice obligatoire, pour une majorité d'entreprises agricoles, conformément au Règlement sur les exploitations agricoles ;

- Le bilan phosphore représente le résultat de la planification des travaux visés par le PAEF. Il s'agit d'un bilan annuel, qui doit être déposé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), au plus tard le 15 mai de chaque année. Il permet de vérifier l'équilibre entre l'apport en phosphore et la capacité de dépôt maximum, afin d'éviter qu'un surplus ne se retrouve dans les cours d'eau et n'altère leur qualité. Il présente le résultat de la planification des travaux visés par le plan agro-environnemental de fertilisation (PAEF) ;

- Le bilan phosphore est obligatoire pour obtenir le financement de partenaires, comme la Financière agricole du Québec (FADQ) et de Financement agricole Canada (FAC).



Crédit photo : MRCT

+ FORCES

- L'Abitibi-Témiscamingue est une région encore jeune, ce qui implique que l'apport en fertilisation est plutôt récente, si on la compare avec celle des régions au sud du Québec ;
- Plusieurs terres agricoles de l'Est du Témiscamingue ne sont pas fertilisées avec des engrais minéraux ;
- Au Témiscamingue, aucune entreprise n'a déjà présenté un surplus de phosphore et n'en présente actuellement ;
- Le territoire dispose de suffisamment de terres cultivées pour valoriser les fumiers et lisiers produits par les troupeaux présents sur le territoire.

- FAIBLESSES

- Plusieurs producteurs trouvent que l'exercice de rédaction du bilan phosphore est un exercice onéreux (700 \$ / année), surtout pour des producteurs dont la situation financière est déjà difficile. Ils notent également que cet exercice exige un temps important pour les producteurs, à une période de l'année, où ils sont déjà très occupés, soit en mai ;
- L'exercice est imposé à une majorité de producteurs, y compris ceux qui n'ont jamais eu de surplus de phosphore.

💡 OPPORTUNITÉS

- Amélioration de la gestion du phosphore pour les cours d'eau en milieu agricole au Québec.



3.3.2 L'approvisionnement forestier

CONSTATS [Réf. Section 2.2.4 du portrait]

- L'ARTICLE 91 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* stipule que le ministre tient compte des autres sources d'approvisionnement, notamment la forêt privée, avant d'établir une garantie d'approvisionnement à un industriel forestier. Pour établir la garantie d'approvisionnement, le ministre consulte donc les syndicats de producteurs de bois.

+ FORCES

- Cette mesure assure aux producteurs de bois en terres privées un canal de vente stable pour la mise en marché de leur récolte de bois.

- FAIBLESSES

- Étant donné la variabilité et l'imprévisibilité des approvisionnements en forêt privée, il est difficile de garantir la préséance des volumes des forêts privées sur les volumes des terres publiques ;
- La priorité aux approvisionnements de bois sur terres privées est respectée en termes de garanties d'approvisionnement sur terres publiques consenties aux industriels. Toutefois, sur une base annuelle, cette priorité n'est pas nécessairement respectée, car ce sera toujours le prix de la fibre, qui dictera au transformateur ses priorités. De la même façon, chez le propriétaire, si les prix ne sont pas satisfaisants, il hésitera à mettre en marché ses volumes de bois.

💡 OPPORTUNITÉS

- Un marché avec plusieurs acheteurs et des prix variables, selon la destination, la qualité et la dimension des bois inciterait plus de propriétaires à mettre en marché leur bois et valoriserait les efforts des propriétaires, qui produisent des tiges de plus grandes dimensions ;
- L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) annonçait, à l'automne 2014, la création d'une première chaire de recherche sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois. Le budget de la chaire, dont les recherches s'étaleront sur 7 ans, s'élève à 1,4 M \$.



Crédit photo : non-disponible



Crédit photo : Patrick Crocker

3.3.3 Le potentiel acéricole en terres publiques

CONSTATS [Réf. Section 2.2.1.5 du portrait]

- Une grande superficie du territoire public de la MRC de Témiscamingue est boisé et est composé de peuplements forestiers intéressants pour l'acériculture ;
- Il y a une grande demande régionale et internationale pour les produits de l'érable.

+ FORCES

- Le secteur acéricole présente un bon potentiel de développement, compte tenu des superficies d'érables à sucre, encore non exploitées. Cette exploitation génère des revenus annuels à l'État et à l'exploitant ;
- Plusieurs producteurs acéricoles disposent déjà de baux avec le MERN, afin d'exploiter des érablières en terres publiques ;
- Le secteur acéricole est très bien structuré au Québec, grâce à la mise en marché organisée par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.



Crédit photo : Érablière Tem-Sucre

- FAIBLESSES

- L'accès au territoire est limité par l'étendue des chemins forestiers, qui servent également de chemins d'accès aux érablières ;
- Les érablières à potentiel acéricole sont aussi grandement convoitées par Tembec, qui s'approvisionne en érable à sucre ;
- Une bonne partie de ces érablières ne sont pas desservies par le réseau électrique ;
- Les érablières ne sont pas situées en zone agricole, mais en terres publiques. Ces superficies ne bénéficient pas de la protection conférée par la **Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles**.

💡 OPPORTUNITÉS

- Le MERN cartographie actuellement les zones qui présentent un potentiel d'exploitation pour les érablières ;
- Le MERN est ouvert à louer des baux à des producteurs intéressés à développer l'acériculture en terres publiques ;
- Des promoteurs témiscamiens ont démontré de l'intérêt à répondre à l'augmentation de la demande en produits de l'érable, en démarrant une entreprise acéricole, dont les produits seraient destinés à la commercialisation ;
- Une stratégie d'expansion des érablières commerciales existantes et de partage des coûts pourrait être envisagée ;
- Identifier des secteurs qui pourraient faire l'objet d'une demande d'inclusion à la zone agricole, auprès de la CPTAQ.



3.3.4 La transformation et mise en marché des produits à la ferme

CONSTATS [Réf. Section 2.4.1 du portrait]

- Il n'existe qu'une seule table champêtre dans la MRCT ;
- L'Abitibi-Témiscamingue connaît une hausse du nombre de touristes, depuis les dernières années (601 000 touristes en 2011, en comparaison avec 495 000 touristes en 2006^[151]).

+ FORCES

- La MRCT compte une table champêtre, autorisée en janvier 2014 par la CPTAQ, et dont les activités ont débuté au cours de l'été 2014.

- FAIBLESSES

- Les critères de la CPTAQ pour la mise en place d'une table champêtre sont jugés trop stricts par quelques producteurs. Par exemple, une majorité des produits doit provenir de l'exploitation, sans quoi une autorisation doit être obtenue auprès de la CPTAQ. Cela peut avoir pour effet, de ralentir le développement de l'agrotourisme et plus spécifiquement, des tables champêtres.

💡 OPPORTUNITÉS

- La hausse du tourisme pourrait servir de levier pour développer l'agrotourisme. D'autant plus que la consommation de biens et services des touristes est relativement basse (26 641 \$) dans l'économie locale, pour un total de 3 720 visites agrotouristiques.^[152] Il importe donc d'augmenter le nombre d'occasions d'achat, afin de stimuler davantage la consommation de produits locaux.



Crédit photo : Paul Brind'Amour



Crédit photo : Yves Grafteaux

[151] Ministère du Tourisme du Québec . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.tourisme.gouv.qc.ca/index.php

[152] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2013) . Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec – Édition 2014 . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/abitibitemiscamingue/Pages/accueilregion.aspx

3.3.5 Les quotas de production - Laitier et acéricole

CONSTATS - PRODUCTION LAITIÈRE [Réf. Section 2.2.1.1 du portrait]

- Le système de quotas de production de lait, géré par La Fédération des producteurs de lait du Québec, permet d'assurer un prix stable pour le lait ;
- Jusqu'en 1994, le quota vendu en Abitibi-Témiscamingue restait disponible pour les producteurs de la région, ce qui n'est plus le cas ;
- Près de la moitié (49,4 %) des quotas laitiers de l'Abitibi-Témiscamingue sont actuellement détenus par des producteurs du Témiscamingue.^[153]



Crédit photo : Nancy Guimond

CONSTATS - PRODUCTION ACÉRICOLE [Réf. Section 2.2.1.5 du portrait]

- La production de sirop d'érable est régie par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, par un système de quotas, défini comme un droit de produire non-monnayable.

+ FORCES

- Le quota permet d'assurer un revenu stable en production laitière, peu importe le lieu de production, et contribue ainsi à la vitalité rurale, tant au niveau régional que provincial ;
- Les quotas permettent de réguler l'offre de lait et de sirop d'érable, en fonction de la demande ;
- Le plafonnement du quota laitier à 30 000 \$, instauré à partir de décembre 2006, avec effet régressif, rend plus accessible l'achat de quota à la relève agricole, qui désire démarrer ou augmenter la taille d'une exploitation laitière existante.

- FAIBLESSES

- Les producteurs laitiers établis ont de la difficulté à acheter davantage de quotas, parce que sa disponibilité n'est pas suffisante au Québec ;
- À l'échelle de la province, la disponibilité du kilo de quota laitier est faible, puisque les quantités disponibles sont fortement sollicitées par les producteurs laitiers en production. Cela peut avoir un impact sur les possibilités de croissance d'une exploitation laitière ;
- Certaines personnes reconnaissent que les modalités de remboursement du quota laitier, acquis grâce au programme de démarrage en production laitière, imposent des contraintes à la relève. Les termes de remboursement du quota, à compter de la sixième année, sont beaucoup trop courts pour ces entreprises en démarrage. La nécessité d'acquérir du quota, pour remplacer la quantité à rembourser, fragilise souvent la situation financière, même si ces achats étaient prévus au projet initial. Cette situation prévaudra de la sixième à la dix-septième année. De plus, lorsque l'entreprise peut se le permettre, l'acquisition de quota supplémentaire (en plus du remboursement obligatoire), est extrêmement difficile, compte tenu de la rareté de quota disponible.

💡 OPPORTUNITÉS

- L'annonce en novembre 2014, d'une possibilité d'un contingent supplémentaire de 460 000 entailles, mis à la disposition de l'ensemble des producteurs du Québec, pourrait se traduire en une opportunité pour le Témiscamingue, considérant le potentiel de développement de cette production (détails à venir sur la façon dont l'attribution se fera).[154]

[153] Fédération des producteurs de lait du Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://lait.org/en/>

[154] Cette information date du 14 novembre 2014.



3.3.6 Les normes de production - Ovin

CONSTATS [Réf. Section 2.2.1.2 du portrait]

- Il y a seulement dix-sept producteurs ovins au Témiscamingue, qui retirent leurs principaux revenus de cette production ;
- La mise en marché collective de l'agneau lourd est encadrée par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) ;
- Afin de pouvoir adhérer à l'ASRA (assurance stabilisation du revenu agricole), le producteur doit mettre en marché ses agneaux lourds sous la surveillance et la direction de la FPAMQ, conformément au règlement sur la vente en commun des agneaux lourds au Québec.
- Le nombre de producteurs et de brebis est constamment en baisse. Toutefois, la hausse de la productivité (kg/brebis), induite par les modifications à l'ASRA, a permis de maintenir une croissance jusqu'en 2011, du nombre de kg vendus. En 2012, la hausse de la productivité n'a pas suffi à combler la baisse du nombre de producteurs et de brebis. Il y a un enjeu d'équilibre entre les effets positifs d'une consolidation sur la productivité du secteur et les effets néfastes possibles sur la structure de production régionale.^[155]
- Le positionnement géographique des producteurs du Témiscamingue fait en sorte que pour minimiser leur frais de mise en marché, il est plus intéressant pour eux de vendre leurs agneaux de lait/légers en Ontario, tandis que leurs agneaux lourds sont vendus au Québec^[156]. Il y a donc un enjeu d'optimisation de la mise en marché ;
- Un mode de compensation sur les kilogrammes favorise l'agneau lourd, tandis qu'un mode de compensation sur l'agneau ou la brebis favorise l'agneau lait/léger ;^[157]
- Une récente entente avec la FPAMQ vient faciliter la mise en marché des agneaux lourds en Ontario, pour les producteurs d'Abitibi-Témiscamingue.

FORCES

- Le secteur ovin s'est consolidé au cours des dernières années ;^[158]
- En 2012 et 2013, le Québec était favorisé par rapport à l'Ontario pour le prix des agneaux lait/légers ;^[159]
- Les objectifs de l'Agence de vente des agneaux lourds sont d'ordonner et d'améliorer les conditions de mise en marché des producteurs, en misant sur des valeurs communes :
 - Le développement et l'accessibilité aux marchés pour tous les producteurs ;
 - L'équité entre les producteurs ;
 - La transparence ;
 - La garantie de paiement.

[155] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013

[156] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013

[157] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013

[158] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013

[159] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013





FAIBLESSES

- Pour vendre dans un marché de proximité (restaurants, boucheries ou autres commerces), un producteur peut acheter ses propres agneaux, en signant la convention d'acheteurs auprès de l'agence. Comme acheteur, il devra notamment fournir une garantie bancaire, ce qui peut être limitatif pour certains producteurs ;
- Un producteur peut également faire de la vente à la ferme directement au consommateur. Il doit alors faire parvenir un registre mensuel de ventes à l'agence et payer les frais exigibles. Cependant, la FADQ n'assure pas les animaux abattus à forfait dans un abattoir transitoire ou de proximité, ceux commercialisés sur base vivante directement à un consommateur, ce qui peut être également limitatif ;
- Les producteurs reconnaissent qu'il y a eu des années particulièrement difficiles pour les producteurs ovins, pendant lesquelles ils ont perdu beaucoup d'argent (75 000 \$ en moyenne par producteur) ;
- La FPAMQ prend des orientations en faveur de la majorité des producteurs du Québec et certaines réalités du Témiscamingue sont difficiles à faire valoir dans un système démocratique ;
- L'écart de prix sur les marchés entre l'agneau lait/léger et lourd affecte la « marge brute avant ASRA », d'un type d'agneau par rapport à l'autre. Cela varie d'une année à l'autre. Il y a donc un enjeu d'optimisation de la mise en marché et du prix obtenu sur le marché pour tous les types d'agneaux.^[160]

OPPORTUNITÉS

- L'entente intervenue entre le Syndicat de producteurs d'agneaux et moutons de l'Abitibi-Témiscamingue et la FPAMQ, visant à encadrer les modalités de mise en marché des agneaux lourds en Ontario.

[160] Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec – Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013



3.3.7 Les normes de production - Bovin

CONSTATS [Réf. Section 2.2.1.1 du portrait]

- Il n'y a pas d'abattoir sous inspection provinciale et fédérale, au Témiscamingue ;
- Des partenaires de l'Abitibi-Témiscamingue, soit le Centre de recherche de l'UQAT (Bœuf Vitalipré) et la Coopérative des producteurs de bœufs de l'Abitibi-Témiscamingue (Bœuf Alléchamps) développent actuellement un bœuf à valeur ajoutée. Des producteurs du Témiscamingue participent à ces initiatives régionales ;
- Ce bœuf est mis en marché sous deux marques, qui font partie du portefeuille d'initiatives de commercialisation de bœuf à valeur ajoutée : le Bœuf Vitalipré et le Bœuf Alléchamps.

+ FORCES

- Le gouvernement rembourse les frais de transport reliés à l'abattage de toutes les bêtes, incluant le bœuf, qu'elles soient commercialisées en région ou à l'extérieur, si les producteurs font partie d'une chaîne de valeur.

- FAIBLESSES

- En l'absence de capacité d'abattage, les producteurs de bovins, tout comme les producteurs d'agneaux ou de bisons, doivent envoyer leur animal très loin pour le faire abattre (minimalement 550 kilomètres) ;
- Le transport occasionne des coûts par tête élevés, étant donné les volumes limités et qui ne permettent pas d'optimiser ces frais ;
- Peu de producteurs utilisent le remboursement des frais de transport, leur viande n'étant pas destinée à la consommation régionale.

💡 OPPORTUNITÉS

- Envisager une harmonisation des normes d'abattage Québec-Ontario, afin que les producteurs puissent utiliser l'abattoir situé à la frontière de l'Ontario et du Québec et qu'ils puissent également rapporter les produits de leur production au Témiscamingue.



Crédit photo : Créneau ANPB

3.3.8 Les normes d'abattage

CONSTATS [Réf. Section 2.3 du portrait]

- Les intervenants politiques, soit le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de l'Ontario sont prêts à travailler sur l'harmonisation des normes d'abattage.

+ FORCES

- Cette mesure aurait pour effet de remplacer la nécessité d'avoir un abattoir sous inspection provinciale et fédérale au Témiscamingue ;
- Une récente étude sur l'évaluation des différentes opportunités des infrastructures d'abattage en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-Est ontarien a été réalisée en mai 2013 et trois modèles d'abattoir ont été étudiés ;
- Les dirigeants de l'abattoir de Belle-Vallée ont manifesté leur intérêt. Ils ont démontré leur grande ouverture à travailler avec les producteurs québécois.

- FAIBLESSES

- Les normes d'abattage provinciales et fédérales ne sont pas harmonisées, ce qui rend impossible la mise en marché au Québec d'un animal abattu en Ontario. Cependant, comme les abattoirs les plus près du Témiscamingue sont en Ontario, les producteurs favorisent l'abattoir le plus proche.

💡 OPPORTUNITÉS

- L'aboutissement des discussions d'harmonisation des normes d'abattage entre les deux provinces.



Crédit photo : Yves Grafteaux



3.3.9 La législation sur l'accaparement des terres

CONSTATS [Réf. Section 2.1.3.1 du portrait]

- Au Témiscamingue, 2,5 % (3 149 hectares) de la superficie zonée agricole appartient à des gens qui ne résident pas dans la MRC : 41 % de ces propriétaires vivent en Abitibi et 16,4 % (10) des propriétaires vivent en Ontario. En moyenne, les gens de l'Abitibi et de l'Ontario possèdent 45,5 hectares de terres témiscamiennes, en comparaison avec ceux des autres régions du Québec, qui se sont appropriés 59,9 hectares ;
- Si l'on considère uniquement les demandes déposées par des non-résidents et qui ont été acceptées par la CPTAQ, la superficie autorisée à ce jour est de 122,59 hectares ;
- L'acquisition et l'utilisation des terres sont encadrées par la **Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles** et par la **Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents** ;
- En 2012, pour l'Abitibi-Témiscamingue, les bornes inférieures et supérieures de transaction de terres agricoles étaient considérablement plus élevées que celles des années précédentes. La borne inférieure moyenne était de 619 \$ / ha, tandis que la borne supérieure moyenne était de 1 667 \$ / ha. Dans les deux cas, il s'agit de montants qui n'avaient pas été atteints depuis 2006 ;
- En 2011, pour l'Abitibi-Témiscamingue, la valeur moyenne des transactions pour l'acquisition ou la vente des terres agricoles était de 740 \$ / ha. Cette moyenne était plus faible que celle observée en 2010 (957 \$ / ha) et en 2006 (929 \$ / ha) ;
- L'évaluation foncière des terres agricoles dans l'Est du Témiscamingue est plus basse que pour le reste de la MRC.



Crédit photo : François Gingras





FORCES

- La législation a été renforcée à l'automne 2013, par des modifications à la **Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents**. Elle comporte trois modifications majeures :
- Les personnes intéressées à acquérir une terre doivent séjourner au Québec au moins 36 mois au cours des 48 mois précédant ou suivant l'acquisition et, selon le cas, elles doivent obtenir la citoyenneté canadienne au cours de ces 48 mois ;
- Une révision des critères d'évaluation, au moment de l'examen d'une demande, est faite pour tenir compte des possibles conséquences sur l'occupation du territoire de l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents. La mise à jour des critères d'évaluation permettra également de prendre en considération les retombées positives d'une acquisition, lorsque celle-ci vise à mettre en valeur des terres agricoles sous-exploitées ;
- Elle limite à 1 000 hectares par année le nombre total de terres agricoles pouvant être acquises par des non-résidents, qui n'envisagent pas de venir s'établir au Québec.
- Malgré l'augmentation de la valeur des transactions observée au cours des dernières années, le faible coût des terres agricoles de la région demeure un facteur facilitant pour la relève qui souhaite acquérir des terres agricoles, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions du Québec.

FAIBLESSES

- De façon naturelle, des échanges économiques se font au sein du Témiscamingue ontarien et québécois. Or, cette loi vient baliser, de façon uniforme, une situation qui se vit au niveau québécois, mais qui se manifeste différemment au Témiscamingue ;
- Alors que dans plusieurs régions, la valeur moyenne des terres agricoles est à la hausse et que la moyenne pour l'ensemble du Québec est de 8 885 \$/ ha, l'Abitibi-Témiscamingue présente une moyenne très différente. Le faible coût de la valeur des terres peut présenter un attrait pour les investisseurs étrangers ou même de l'Ontario, comme il a été possible de l'observer en 2012.

OPPORTUNITÉS

- Aucune opportunité n'a été identifiée dans le contexte actuel.



3.4 Organisations agricoles

CONSTATS [Aucune référence au portrait]

- Toute personne reconnue comme producteur agricole au sens de la loi doit payer une cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles (UPA), mais l'adhésion à l'organisation demeure volontaire ;
- Les producteurs sont libres d'adhérer à d'autres organisations agricoles de leur choix, dont certaines sont d'ailleurs présentes sur le territoire du Témiscamingue ;
- Chaque secteur de production est représenté par un syndicat spécialisé, affilié à l'UPA. Un syndicat local de l'UPA est également présent sur le territoire de chaque MRC ;
- L'UPA est actuellement l'association accréditée reconnue par le Gouvernement du Québec pour représenter les producteurs agricoles.

+ FORCES

- De façon générale, la présence de fédérations et de regroupements permet aux producteurs d'exercer une plus grande influence sur les programmes qui leur sont destinés.

- FAIBLESSES

- Certains producteurs ne se sentent pas suffisamment représentés ou soutenus par les organisations agricoles en place.

💡 OPPORTUNITÉS

- Au-delà des regroupements auxquels les producteurs adhèrent, lorsque des objectifs communs sont identifiés, le dialogue s'installe et des consensus sont possibles ;
- Possibilité d'identifier des projets porteurs pour le milieu agricole, permettant de favoriser des échanges constructifs entre l'ensemble des producteurs du territoire.



Crédit photo : Richard Dessureault

3.5 La mise en marché

3.5.1 Une méconnaissance du plein potentiel de nos productions

CONSTATS [Réf. Section 2.4 du portrait]

- De récentes études tendent à démontrer un potentiel élevé en PFNL ainsi qu'une grande diversité d'espèces, et ce, pour tout le territoire du Témiscamingue ;
- De nombreuses terres en friche sont disponibles pour la culture d'espèces indigènes ou allogènes.

+ FORCES

- La MRC bénéficie de la présence d'une station de recherche en agroalimentaire, en collaboration avec l'UQAT ;
- La proximité des marchés de l'Ontario ;
- Les résultats de l'étude préliminaire sur le potentiel des PFNL au Témiscamingue.

- FAIBLESSES

- La région manque de connaissances sur certaines productions, dont les PFNL et les petits fruits, limitant ainsi leur mise en valeur (ex. : propriétés médicinales) et leur plein potentiel d'exploitation ;
- La transformation est largement sous-exploitée. Il y a de nombreuses opportunités identifiées. Plusieurs producteurs agricoles déjà établis ont démontré de l'intérêt et ont déjà réfléchi à un modèle d'affaires, mais trop souvent ils ne peuvent le mettre en place eux-mêmes, faute de ressources humaines et financières. Il y aurait donc une rareté d'entrepreneurs pour évaluer la faisabilité de ces projets et les mettre en branle ;
- Les données sur le potentiel économique des PFNL sont à peu près inexistantes ;
- Les données sur le potentiel agroforestier des terres en friche sont insuffisantes ;
- Le manque de synergie entre les entreprises témiscamiennes œuvrant dans les PFNL ou l'agroforesterie.



Crédit photo : Yves Grafteaux



Crédit photo : MRCT



 **OPPORTUNITÉS**

- Profiter de l'étude de caractérisation des friches en matière de PFNL, afin d'approfondir la connaissance sur certains de ceux-ci ;
- Partager la connaissance avec les chercheurs de l'UQAT, afin d'assurer le transfert de l'expertise des projets de recherche réalisés vers les promoteurs ;
- Considérant l'expertise développée ailleurs au Québec, vérifier les possibilités de partenariats ;
- Profiter de la présence des entrepreneurs actuels pour initier davantage de collaboration, permettant des économies d'échelle et le partage de compétences ;
- Tisser des liens avec le nord-est ontarien, afin d'augmenter le volume ainsi que le marché ;
- Utiliser la MRCT comme point central du développement de la filière PFNL et agroforestière au Témiscamingue ;
- Envisager un partenariat avec des communautés autochtones pour les plantes médicinales ;
- Développer le tourisme relié aux PFNL (ex. : mycotourisme) ;
- Devenir un pôle d'attraction pour les chercheurs et les étudiants qui étudient les PFNL ;
- Faire partie du groupe de travail relié à la Filière mycologique de la Mauricie (ACPFNL, Bas St-Laurent, UQTR, UQAM, UL, Espagne) ;
- Utiliser le réseau d'aires protégées et de territoires règlementés, afin d'effectuer des suivis sur l'écologie des espèces ciblées (PFNL) par des placettes permanentes ;^[161]
- Travailler en collaboration avec l'industrie forestière (certification FSC), sur l'effet des travaux sylvicoles sur les PFNL.

[161] Sites d'échantillonnage décennaux



3.5.2 La mise en marché individuelle

CONSTATS [Réf. Section 2.4 du portrait]

- Plusieurs producteurs ou agrotransformateurs du Témiscamingue font leur propre mise en marché. Ils sont principalement des producteurs maraîchers, transforment leurs produits frais en alcool et en produits fins, comme les chocolats ou le miel ;
- Certains producteurs sont supportés par des courtiers en alimentation, afin de mettre en marché leurs produits ;
- Selon les producteurs, la qualité et la différenciation des productions sont les deux critères essentiels pour s'assurer d'une mise en marché réussie ;
- Les coûts de transport reliés à la mise en marché sont importants ;
- Les produits témiscamiens ne sont pas réunis sous une même image de marque. Cependant, il existe un identifiant des « Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue », accessible à tous les producteurs, et ce, gratuitement ;
- « Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue » regroupent vingt-six membres provenant du Témiscamingue, ce qui représente 40 % de tous les membres. De ce nombre, on compte dix-sept producteurs, un transformateur, six commerçants et deux restaurateurs ;^[162]

+ FORCES

- La mise en marché en circuit court permet une plus grande marge bénéficiaire sur les produits.

- FAIBLESSES

- Il n'y a pas de courtier alimentaire au Témiscamingue et qui représente uniquement les produits du territoire ;
- Plusieurs producteurs ont de la difficulté à effectuer leur propre mise en marché en supermarchés, parce qu'ils doivent être en mesure d'assurer un certain volume, d'avoir une constance dans l'approvisionnement, mais également la capacité de livrer leurs produits ;
- Il y a un roulement de personnel important dans les supermarchés, obligeant le producteur à s'investir auprès des nouveaux responsables des achats, à présenter et à faire connaître son produit ;
- Les entreprises qui font leur propre mise en marché n'ont pas de réseau de transport collectif et organisé pour leurs produits, ce qui augmente de beaucoup leurs coûts de commercialisation.



Crédit photo : Paul Brind'Amour

💡 OPPORTUNITÉS

- Les entreprises qui distribuent leurs propres produits pourraient offrir des services de transport des produits agroalimentaires auprès de d'autres entreprises, permettant ainsi à plusieurs producteurs de bénéficier d'un réseau de transport collectif et organisé pour leur mise en marché.

[162] Information fournie par la Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue le 27 novembre 2014.



3.5.3 Une dépendance aux marchés extérieurs

CONSTATS [aucune référence au portrait]

- Le Témiscamingue figure au premier rang régional en grandes cultures (production de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains) avec 65,9 % des entreprises de la région (54 entreprises) et 85,7 % des revenus qui y sont associés (7,8 M\$) ;
- Dans les dernières années, les entreprises ont eu tendance à se tourner vers la production céréalière. En 2010, 174 entreprises des 249 déclaraient produire des céréales. Le revenu annuel moyen par entreprise était d'environ 234 000 \$^[163]. Ce revenu annuel moyen est le troisième plus élevé après les légumes frais (782 000 \$) et la production laitière (357 523 \$) ;
- L'éloignement géographique du Témiscamingue a un impact sur les frais, principalement en matière de transport, pour s'approvisionner (ex. : semences, engrais, etc...) et pour acheminer les matières premières aux acheteurs (ex. : transport des grains sur de longues distances). Les producteurs ont notamment mentionné les coûts pour s'approvisionner en tourteau de soya, nécessaire à l'alimentation des animaux. Ils ont également noté que, dans l'éventualité où une infrastructure permettrait de transformer le soya en tourteau, la production de soya au Témiscamingue devrait permettre de combler une partie des besoins des producteurs ;
- Les nouvelles technologies facilitent les échanges commerciaux.



Crédit photo :
Ferme Mondou & Robert

+ FORCES

- Les productions céréalières peuvent tirer parti des fortes demandes sur les marchés étrangers (ex. : céréales vers l'Europe et l'Afrique) ;
- Le rendement (tonnes / ha) dans la production d'avoine (2011 et 2013) était supérieur au rendement moyen, à l'échelle du Québec ;
- Le rendement moyen de l'orge (tonnes / ha) dans la production d'orge (2013) était supérieur au rendement moyen, à l'échelle du Québec ;
- Une usine située à proximité, en Ontario, utilise une partie de l'avoine cultivée au Témiscamingue.

- FAIBLESSES

- Les entreprises sont souvent dépendantes de la demande au niveau mondial et les impacts qu'elles subissent sont majeurs lorsque les prix des marchés fluctuent ;
- Il n'y a pas de transformation de céréales au Témiscamingue.

💡 OPPORTUNITÉS

- Certains producteurs du Témiscamingue ont actuellement un projet de transformation de soya. Ils souhaitent que suffisamment de soya soit cultivé sur le territoire, afin d'ainsi produire le tourteau de soya nécessaire pour nourrir les animaux du Témiscamingue. En misant sur la deuxième et troisième transformation, la région pourrait réduire sa dépendance aux marchés extérieurs, créer de la richesse en transformant son grain et diminuer ses coûts de transport.

[163] Les revenus ont été arrondis, afin de faciliter la lecture. Les montants exacts figurent au portrait.

3.6 Le modèle agricole

3.6.1 Lien avec l'occupation du territoire

CONSTATS [aucune référence au portrait]

- Un projet qui occuperait une superficie inférieure à 40 hectares de terre agricole aura des contraintes supplémentaires pour se réaliser et son promoteur devra démontrer avec plus d'ardeur sa viabilité, auprès des acteurs financiers et de la CPTAQ ;
- Il ressort des consultations que les témiscamiens souhaitent avoir dans la zone agricole une diversité d'entreprises de taille et de modèles (productions conventionnelles et productions de spécialité) différents.



Crédit photo : Ferme Temistar inc.

+ FORCES

- Les producteurs agricoles du Témiscamingue reconnaissent l'apport de l'agriculture comme activité multifonctionnelle, notamment parce qu'elle favorise l'occupation du territoire et la vitalité des communautés, en assurant la conservation des différents services de proximité.

- FAIBLESSES

- Les producteurs tendent à produire des cultures conventionnelles, considérant différentes influences, dont les programmes de sécurité du revenu, la réglementation, le potentiel bioclimatique, l'expertise de production et de mise en marché, la capacité de distribution et autres. Cette situation a pour effet indirect de diminuer la diversité des cultures ;
- L'éloignement des marchés est une contrainte à la multiplication des productions de spécialité.

💡 OPPORTUNITÉS

- Le Témiscamingue a encore le potentiel de développer une panoplie d'entreprises diversifiées.



Crédit photo : MRCT



3.6.2 La vulnérabilité du modèle de location de terres

CONSTATS [aucune référence au portrait]

- Plusieurs producteurs louent des terres pour une question d'accessibilité et de coût.

+ FORCES

- La location de terre permet une alternative intéressante à la relève désirant s'établir en agriculture et qui ne possède pas de mise de fonds importante.

- FAIBLESSES

- Le producteur qui loue une terre se sent très vulnérable face à son propriétaire, qui peut décider de rompre l'entente à tout moment ;
- Il n'existe pas de recours légaux pour le producteur, si celui-ci ne dispose pas d'un contrat de location ;
- Cette vulnérabilité ne favorise pas l'établissement en agriculture.

💡 OPPORTUNITÉS

- Aucune opportunité n'a été identifiée pour cet enjeu.

3.7 L'image et la fierté régionale

3.7.1 La fierté d'être une région agricole

+ FORCES [aucune référence au portrait]

- Les producteurs aiment leur métier, puisque l'agriculture est leur passion ;
- Les producteurs du Témiscamingue n'hésitent pas à accueillir des visiteurs sur leur lieu de production ;
- Les producteurs ont un fort sentiment d'appartenance envers le territoire du Témiscamingue.



Crédit photo : Fédération de l'UPA AT





- FAIBLESSES

- L'agriculture a besoin d'être revalorisée comme profession, puisque les préjugés, notamment au niveau de l'impact environnemental, sont encore présents ;
- Il y a une baisse d'intérêt pour la production animale. Ses contraintes (présence 24/7, difficultés économiques des dernières années, etc ...) découragent face aux productions saisonnières (céréales, maraîchères) et au besoin de qualité de vie.
- Le Témiscamingue se perçoit comme une région productrice. Peu d'entreprises développent ainsi des produits à valeur ajoutée. Le Témiscamingue connaît une rareté d'entrepreneurs ou de producteurs souhaitant faire de la transformation ;
- La relève familiale n'est pas systématique. Si certains producteurs vivent bien le fait que leurs enfants ne reprennent pas l'entreprise, pour d'autres la situation est différente.

+ OPPORTUNITÉS

- Aucune opportunité n'a été identifiée pour cet enjeu.

3.7.2 La fierté de consommer localement

+ FORCES [aucune référence au portrait]

- Les citoyens sont conscients de leur impact sur la consommation de produits locaux ;
- La demande pour des produits locaux est à la hausse, à l'échelle du Québec ;
- Les gérants des supermarchés du Témiscamingue sont sensibilisés à l'achat local.

- FAIBLESSES

- La majorité des consommateurs sont peu informés des méthodes de production et de la provenance des aliments.

+ OPPORTUNITÉS

- La politique de souveraineté alimentaire du Québec pourrait favoriser l'approvisionnement auprès de producteurs locaux, puisqu'elle vise à sensibiliser les établissements sur leur approvisionnement ;
- La journée « Portes ouvertes sur les fermes du Québec » constitue aussi une occasion de rapprocher la population des producteurs et de valoriser la profession. En général, chaque année, au moins une ferme du Témiscamingue ouvre ses portes à la population.



Crédit photo : Paul Brind'Amour



Crédit photo : Fédération de l'UPA AT





4. Plan d'action pour le soutien et le développement de l'agriculture témiscamiennne

Le présent plan d'action est un document de travail de la MRC du Témiscamingue. Proprement dit, il s'agit d'un instantané représentant l'état des discussions, à la date mentionnée en en-tête du document.

UNE VISION CONCERTÉE

NOTRE VISION

L'agriculture est un pilier de l'économie du Témiscamingue et sera le moteur d'une occupation dynamique de l'ensemble du territoire.

Notre communauté agricole ne cessera de développer son expertise en production conventionnelle et soutiendra l'émergence de nouveaux créneaux de production et de transformation. Les témiscamiennes et les témiscamiens seront fiers de leur expertise et de la qualité de leur agriculture dynamique, respectueuse de l'environnement et de la communauté.

NOS GRANDES ORIENTATIONS

1. Concerner le secteur agricole et agroalimentaire ;
2. Consolider les secteurs agricoles traditionnels ;
3. Favoriser le développement des productions émergentes ;
4. Financer les entreprises agricoles ;
5. Créer les conditions favorables à la relève agricole ;
6. Accroître la fierté des témiscamiens.

LISTE D'ACTIONS SOUHAITÉES

Voici la compilation des actions, telles que proposées par les participants aux consultations publiques du PDZA, au printemps 2014, et rattachées au portrait et diagnostic réalisés. Des fiches techniques sont disponibles pour certaines actions.

Les actions prioritaires

#	Les numéros en bleu indiquent les actions prioritaires
---	--

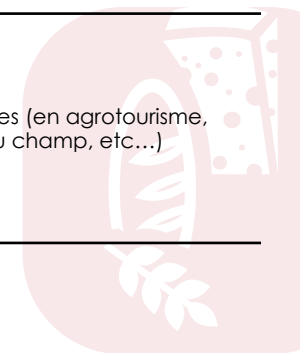
Besoins financiers (représenté par un \$)

- \$ Faible budget (0 \$ à 5 000 \$)
- \$\$ Budget moyen (5 000 \$ à 25 000 \$)
- \$\$\$ Budget important (25 000 \$ et plus)



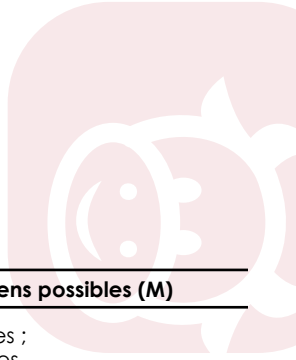
Orientation # 1. Concerner le secteur agricole et agroalimentaire.

	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
1	Identifier le besoin de concertation et y répondre en adaptant le mandat du Comité municipal agricole et agroalimentaire (CMAA).	MRCT	CMAA Intervenants Producteurs Transformateurs	\$	En continu					I : Tenir une rencontre de suivi annuelle du PDZA.
2	Offrir une plateforme de réseautage pour les agrotransformateurs.	CMAA SDT	Chambre de commerce Témis-Accord MAPAQ UPA	\$\$\$	X					M : Mise en place de la table agrotransformation
3	Organiser, au besoin, des rencontres de concertation réunissant les acteurs du monde financier, des promoteurs et intervenants.	MRCT	Caisse Desjardins du Témiscamingue Autres institutions financières Chambre de commerce Témis-Accord Financement agricole Canada FADQ MAPAQ Producteurs Réseau Agriconseils de l'A-T SDT UPA	\$	En continu et au besoin					I : Nombre d'actions posées.
4	Rencontrer les promoteurs stratégiques intéressés à s'établir au Témiscamingue, pour améliorer l'acceptabilité sociale et maximiser les retombées économiques locales.	MRCT	Chambre de commerce Témis-Accord CMAA Municipalités SDT Table des acteurs financiers	\$	En continu					I : Proportion des promoteurs stratégiques rencontrés ; I : Nombre de rencontres tenues par projet.
5	Poursuivre les rencontres avec les groupes d'échanges informels et évaluer le besoin d'en tenir davantage, par secteur de production.	UPA et syndicats affiliés	CSLT (Collectif régional de formation agricole) MRCT SDT	\$	En continu					I : Nombre de secteurs (territoriaux et de production) concertés ; I : Nombre de sujets abordés ; I : Nombre de producteurs rencontrés.
6	Favoriser le dialogue entre tous les producteurs.	MRCT	Tous les producteurs agricoles	\$	En continu					M : Nombre d'actions réalisées visant le rapprochement entre producteurs
7	Solliciter le MAPAQ, afin qu'il maintienne une offre de services adéquate au Témiscamingue et qu'il s'engage à réaliser davantage de promotion liée au développement de l'agriculture.	MRCT	Groupe conseils agricoles de l'A-T MAPAQ SDT UPA	\$	En continu					I : Présence du personnel du MAPAQ auprès des producteurs et dans les événements de nature agricoles
8	Poursuivre l'offre actuelle de formation continue et l'améliorer en proposant une offre dans tous les secteurs agricoles et agroalimentaires.	CSLT (Collectif régional de formation agricole)	48e Nord International Cegep A-T Centre local d'emploi (Emploi-Qc) Financement agricole Canada Foire gourmande de l'ATNEO MAPAQ Producteurs Réseau Agriconseils de l'A-T UPA	\$	En continu					I : Nombre d'activités organisées (en agrotourisme, fiscalité, journées collectives au champ, etc...)
9	Au besoin, créer de nouvelles alliances stratégiques avec les autres régions pour développer des politiques structurantes et équitables entre toutes celles-ci.	UPA (syndicat local, fédération régionale et syndicats affiliés)	Fédération québécoise des municipalités via la MRCT	\$	En continu					I : Nombre d'alliances créées.





Orientation # 2. Consolider les secteurs agricoles traditionnels.

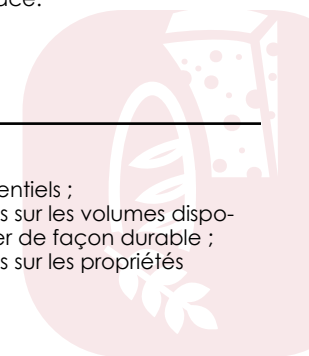


	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
10	S'assurer du maintien du programme de drainage et en améliorer l'accessibilité.	UPA	MAPAQ MRCT	\$\$\$	X					i : Nombre de dossiers admissibles ; i : Pourcentage de terres drainées.
11	Faire connaître l'outil info-sols (info-sols.ca).	MAPAQ	Conseillers agricoles Réseau Agriconseils de l'A-T UPA	\$	X	X				i : Nombre de producteurs rejoints; i : Nombre d'utilisateurs rejoints.
12	Assurer une accessibilité à Internet et au réseau cellulaire, partout sur le territoire, au champ comme à la ferme.	MRCT	Communication- Témiscamingue Gestion de l'infrastructure régionale de l'A-T Télécommunicateurs (fournisseurs de services)	\$	X	X				i : Proportion du territoire couvert.
13	Évaluer la mise en place du système d'autoguidage de grande précision (Rtk) et former les producteurs à son utilisation.	SDT	CSLT (Collectif régional de formation agricole) Groupe conseils agricoles de l'A-T MRCT Producteurs-utilisateurs Réseau Agriconseils de l'A-T Télécommunicateurs (fournisseurs de services)	\$\$\$		X	X			i : Nombre d'utilisateurs ; i : Pourcentage du territoire couvert. (Note: Le RAAT va répertorier les services-conseils en lien avec l'agriculture de précision et les nouvelles technologies.)
14	Évaluer le potentiel de mettre en place des outils permettant une rationalisation des coûts et obtenir de meilleurs prix pour les producteurs agricoles, qui tirent un revenu de la vente du bois.	MRCT (Agence de la forêt privée du Témiscamingue)	CSLT (Collectif régional de formation agricole) LVL Global MFFP Syndicat des producteurs de bois de l'A-T Tembec	\$\$	X	X				I : Proportion et volume annuel du bois livré, provenant de la forêt privée ; I : Nombre de propriétaires actifs.
15	Suite à une évaluation sur le terrain, valoriser certaines friches agricoles peu propices à l'agriculture, pour le développement de l'agroforesterie, la ligniculture ou toutes formes d'agriculture, en fonction des caractéristiques du sol.	MRCT (Agence de la forêt privée du Témiscamingue)	MAPAQ Syndicat des producteurs de bois de l'A-T UPA	\$		X				I : Nombre d'hectares valorisés.



Orientation #3. Favoriser le développement des productions émergentes.

	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
16	Parvenir à l'harmonisation des normes d'abattage. Ou Mener à terme la création d'un abattoir local, accrédité fédéral.	MRCT	Agriculture et agroalimentaire Canada Conférence régionale des élus de l'A-T Député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (concernant uniquement l'harmonisation) Foire gourmande de l'ATNEO MAPAQ Ministère de l'agriculture de l'Ontario SDT UPA	\$ \$\$\$	En continu					M : Adopter une réglementation harmonisée.
17	Évaluer le potentiel commercial d'une micro-usine de tourteau de soya.	Producteurs et entrepreneurs	Coop Fédérée (moulin de New-Liskeard) Coop Val-Nord MRCT Réseau Agriconseils de l'A-T SDT UPA (Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'A-T)	\$	X	X				M : Réaliser une étude de faisabilité.
18	Évaluer le potentiel de doter le Témiscamingue d'une infrastructure collective de conservation et de transformation des productions végétales.	SDT MRCT	48e Nord International Association touristique régionale de l'A-T Collectif de développement agroalimentaire de l'A-T Coopérative de développement régional de l'A-T Financement agricole Canada Incubateur agroalimentaire MAPAQ Producteurs de PFNL et de bleuets	\$\$\$	X	X	X			I : Nombre de promoteurs intéressés ; I : Catégorisation des volumes.
19	Mettre en valeur le potentiel de la production biologique sur certains secteurs du territoire et les protéger.	MRCT Producteurs	MAPAQ Municipalités SDT UPA	\$\$				X	X	M : Déterminer le potentiel d'affaires.
20	En collaboration avec les partenaires et selon les ressources disponibles, mettre en place des projets de recherche et/ou d'innovation, qui permettent de soutenir les entreprises agricoles et agroalimentaires.	UQAT	Corporation de développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle du Témiscamingue Conférence régionale des élus de l'A-T MAPAQ MEIE MRCT Réseau Agriconseils de l'A-T Table agrotransformation	\$\$\$	En continu					I : Nombre de projets mis en place.
21	Acquérir et assurer le transfert de connaissances de nos produits forestiers non ligneux et petits fruits, pour mieux les commercialiser et leur donner une juste valeur ajoutée.	Table agro-transformation MRCT - Progigraph	48e Nord International Communautés autochtones Incubateur agroalimentaire MAPAQ MFFP MRCT (Agence de la forêt privée du Témiscamingue) Producteurs de PFNL et de bleuets Syndicat des producteurs de bois de l'A-T UQAT	\$\$\$	X	X	X			M : Identifier les principaux potentiels ; M : Acquérir des connaissances sur les volumes disponibles et la façon de les récolter de façon durable ; M : Acquérir des connaissances sur les propriétés nutraceutiques.





Orientation #3. Favoriser le développement des productions émergentes.

	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
22	Réaliser des activités de réseautage entre les acteurs du Témiscamingue et ceux des régions voisines, pour la récolte et la mise en marché des produits forestiers non ligneux et petits fruits.	Table agro-transformation MRCT - Progigraph	48e Nord International Communautés autochtones Incubateur agroalimentaire MAPAQ MFFP MRCT (Agence de la forêt privée du Témiscamingue) Producteurs de PFNL et de bleuets Syndicat des producteurs de bois de l'A-T UQAT	\$\$\$	En continu					M : Organiser un colloque ; I : Nombre de participants aux activités de réseautage.
23	Soutenir le développement des érablières commerciales, par la création de grappes d'érablières et par l'harmonisation des usages en terre publique.	MRCT	CSLT (Collectif régional de formation agricole) MAPAQ MFFP Réseau Agriconseils de l'A-T SDT Table de gestion intégrée des ressources et du territoire Tembec Syndicat des producteurs acéricoles de l'Outaouais	\$		X	X			I : Nombre de secteurs et superficies réservés à l'acéricole en terre publique ; I : Nombre d'entailles et d'entreprises exploitées. (Note: Le RAAT collaborera par l'offre de service, au niveau individuel et collectif.)
24	Soutenir le développement du secteur caprin laitier.	MRCT	Fromagerie Le Fromage au Village MAPAQ Ontario Dairy Goat Co-operative Parmalat Réseau Agriconseils de l'A-T SDT UPA	\$	X	X	X			I : Nombre de projets réalisés. (Note: Le RAAT collaborera par l'offre de service, au niveau individuel et collectif.)
25	Positionner les produits locaux auprès des entreprises privées et corporatives de la région.	Collectif de développement agro-alimentaire de l'A-T SDT	Association touristique régionale de l'A-T MAPAQ MRCT UPA	\$\$\$	En continu					I : Part de marché des produits locaux.
26	Poursuivre la promotion du tourisme gourmand dans son ensemble.	SDT	Association de la route Gourmande du Témiscamingue Association touristique régionale de l'A-T Foire gourmande de l'ATNEO MAPAQ Marché public de Ville-Marie Origine Nord-Ouest Restaurateurs	\$\$	En continu					I : Nombre de rencontres entre tous les acteurs ; M : Établir une nomenclature commune ; M : Concevoir des capsules télévisuelles avec CULTURAT.

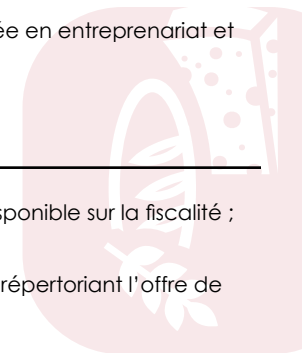


Orientation #3. Favoriser le développement des productions émergentes.

	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
27	Évaluer la faisabilité de la mise en place d'un marché public couvert.	Association de la route gourmande du Témiscamingue	Association des marchés publics du Québec MAPAQ SDT Table agrotransformation	\$\$	X	X				M : Réaliser une étude de faisabilité.
28	Poursuivre la formation avancée en courtage de grains pour les producteurs.	CSLT (Centre Frère-Moffet – Collectif régional de formation agricole)	MAPAQ Réseau Agriconseils de l'A-T UPA (Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'A-T)	\$\$	En continu					I : Nombre de participants ; I : Nombre de formations offertes.
29	Identifier le besoin en transport collectif de marchandises pour les secteurs pour lesquels aucune structure n'a encore été mise en place.	UPA (syndicats affiliés)	48e Nord International Coopérative de développement régional de l'A-T Conférence régionale des élus de l'A-T	\$		X	X			I : Adhésion des producteurs ; I : Nombre de secteurs pouvant bénéficier d'un transport collectif et les volumes de marchandises associés.

Orientation # 4. Financer les entreprises agricoles.

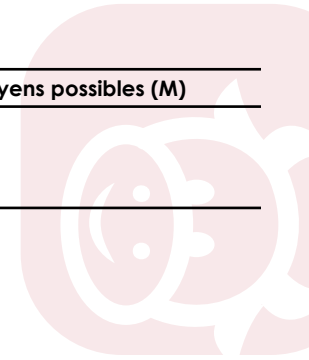
	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
30	Poursuivre le dialogue avec la FADQ, pour bien comprendre son rôle et ses mandats et s'assurer qu'elle prenne en considération les besoins des utilisateurs.	MRCT	FADQ MAPAQ Producteurs UPA	\$	X	X				I : Nombre de rencontres réalisées ; M : Comparer la stratégie régionale avec les stratégies des autres régions du Québec.
31	Préciser le mandat en agriculture et agroalimentaire de la SDT.	SDT MRCT		\$\$\$	En continu					
32	Optimiser l'approche d'affaires des entreprises en démarrage et sensibiliser les entrepreneurs en exploitation, afin de faciliter le transfert de ferme pour la relève et pour les cédants.	MRCT	Chambre de commerce Témis-Accord CSLT (Collectif régional de formation agricole) FADQ Fiscalistes Institutions financières MAPAQ Réseau Agriconseils de l'A-T SDT Syndicat de la relève agricole de l'A-T UPA	\$\$\$	En continu					M : Offrir une formation adaptée en entrepreneuriat et en gestion d'entreprise.
33	Offrir une formation de base aux entrepreneurs sur la fiscalité, en les outillant à comprendre leurs états financiers et à développer leur entreprise en prenant les décisions fiscales les plus éclairées.	MRCT	Chambre de commerce Témis-Accord CSLT (Collectif régional de formation agricole) FADQ Fiscalistes Groupe conseils agricoles de l'A-T Réseau Agriconseils de l'A-T SDT UPA (service provincial de fiscalité)	\$		X	X	X	X	M : Diffuser de l'information disponible sur la fiscalité ; M : Former les producteurs. (Note: Le RAAT collaborera en répertoriant l'offre de service disponible.)





Orientation # 5. Créer les conditions favorables à la relève agricole.

	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
34	Se greffer au portail de la MRC Brome-Missisquoi, affichant les terres en vente et en location.	SDT MRCT	Agents d'immeubles MRC Brome-Missisquoi	\$\$		X	X			I : Nombre de locations ; I : Fréquentation du portail.
35	Encourager les stages sur d'autres entreprises agricoles et agroalimentaires innovantes (au Témiscamingue comme ailleurs), pour permettre à la relève de découvrir de nouvelles techniques et opportunités d'affaires.	CSLT (Centre Frère-Moffet)	Centre local d'emploi (Emploi-Qc) Producteurs UPA (Centre d'emploi agricole)	\$\$		X	X	X	X	I : Nombre de stages réalisés.
36	Mettre en place une ferme-école.	CSLT (Centre Frère-Moffet)	Corporation de développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle du Témiscamingue Entreprises partenaires Municipalités concernées UPA	\$\$\$	X	X				
37	Mettre en place un programme de mentorat pour tous les secteurs de production.	UPA	Chambre de commerce Témis-Accord MAPAQ SDT Réseau Agriconseils de l'A-T	\$		X	X			I : Nombre de producteurs impliqués.
38	Faciliter le démarrage en production, par la location de terres de bonne qualité et permettre ensuite le rachat des terres louées.	SDT MRCT	Caisse Desjardins du Témiscamingue Financement agricole Canada FADQ Fonds d'investissement pour la relève agricole Fonds de développement agricole (se référer à l'action n° 39) MAPAQ MRCT Municipalités Propriétaires de terres	\$\$\$			X			M : Sécuriser la location, en protégeant le locataire par des contrats de location ; M : Concevoir un modèle de contrats de location avec option d'achat.
39	Mettre en place un fonds de développement agricole, soutenu financièrement et administré, notamment, par les producteurs.	SDT	Autres investisseurs Institutions financières Intervenants MAPAQ MRCT Producteurs	\$\$\$		X	X			I : Nombre de partenaires investissant dans le fonds.
40	Mettre en place un séjour exploratoire exclusivement agricole et agroalimentaire.	Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue (Place aux jeunes)	Chambre de commerce Témis-Accord Foire gourmande de l'ATNEO MRCT UPA Valorisation A-T	\$\$		X	X			I : Nombre de participants ; I : Nombre de migrations réussies.
41	Favoriser l'émergence de projets d'affaires pour l'implantation de fermettes dans l'Est témiscamien et présenter des demandes de morcellement à la CPTAQ.	MRCT	Chambre de commerce Témis-Accord Municipalités SDT	\$\$		X	X	X	X	M : Définir les projets au schéma d'aménagement de la MRCT.





Orientation # 5. Créer les conditions favorables à la relève agricole.

	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
42	Attirer des entrepreneurs et travailleurs agricoles provenant de l'extérieur et désirant s'établir au Témiscamingue (notamment : faire de la promotion à l'ITA, assurer une présence lors du Salon de l'agriculture, etc ...).	Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue MRCT	Chambre de commerce Témis-Accord (attrait des entrepreneurs) CSLT (Centre Frère-Moffet) MAPAQ UPA Valorisation A-T	\$\$		En continu				M : Effectuer de la promotion via le bulletin «Accro des régions»; I : Nombre de nouveaux employés ou producteurs qui se sont installés au Témiscamingue.
43	Faciliter et organiser le recrutement et le partage de main-d'œuvre étrangère pour les récoltes saisonnières.	UPA (Centre d'emploi agricole) Centre local d'emploi (Emploi-Qc)	48e Nord International Citoyenneté et Immigration Canada Producteurs SDT Valorisation A-T	\$\$		En continu				I : Nombre d'offres d'emploi transférées aux organisations de première ligne (ex. VAT, PROMIS, ...).

Orientation # 6. Accroître la fierté des témiscamiens.

	Actions	Responsable	Partenaires & collaborateurs	\$	Échéancier					Indicateur de résultats (I) Moyens possibles (M)
					1	2	3	4	5	
44	Faire découvrir à la population les produits locaux et favoriser le positionnement à l'extérieur de la région.	Collectif de développement agroalimentaire de l'A-T Table Agro-transformation	Aliments du Québec Association touristique régionale de l'A-T Conférence régionale des élus de l'A-T Foire gourmande de l'ATNEO MAPAQ Marché public de Ville-Marie Marchés d'alimentation Origine Nord-Ouest Parcours des saveurs d'ici SDT Agrotransformateurs UPA	\$\$		En continu				I : Chiffre d'affaires des entreprises ; I : Croissance de l'achat local ; I : Utilisation des produits locaux dans les événements et organismes; M : Organiser des dégustations dans les écoles ; M : Tenir un kiosque de dégustation dans les supermarchés, durant la période estivale ; M : Assurer une présence des producteurs et transformateurs du Témiscamingue à la Foire Gourmande de l'ATNEO.
45	Sensibiliser les écoles et la population aux réalités agricoles et à l'importance de l'agriculture pour le Témiscamingue, afin de valoriser les carrières dans ce secteur.	MRCT	Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue (service à l'emploi et coopératives jeunesse) Centre local d'emploi (Emploi-Qc) CMAA CSLT CSLT (Centre Frère-Moffet) Financement agricole Canada (investissements communautaires) Foire gourmande de l'ATNEO Syndicat de la relève agricole de l'A-T UPA (Centre d'emploi agricole)	\$\$		En continu				M : Participer aux journées « carrière », organisées par les conseillers en orientation ; M : Partager l'information sur le marché du travail (IMT) ; M : Participer à des activités tenues dans les écoles primaires.
46	Identifier les potentiels de mise en valeur du territoire agricole et du patrimoine bâti et élaborer un circuit pour les faire découvrir.	MRCT	Association touristique régionale de l'A-T MAPAQ Ministère de la Culture et des Communications du Qc MRCT (Commission culturelle) Municipalités Producteurs SDT Société d'histoire du Témiscamingue UPA	\$\$			X	X	X	I : Nombre de bâtiments mis en valeur ; I : Fréquentation du circuit.





ANNEXE 1



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrcstemiscamingue.qc.ca
Site Web : www.mrcstemiscamingue.qc.ca

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2014, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M ^{me} Lyna Pine	,	mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde	,	maire de Béarn
M. Jean-Yves Parent	,	maire de Duhamel-Ouest
M. Maurice Laverdière	,	maire de Guérin
M. Norman Young	,	maire de Kipawa
M ^{me} Isabelle Morin	,	mairesse de Laforce
M. Michel Duval	,	maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	,	maire de Laverlochère
M. Simon Gélinas	,	maire de Lorrainville
M. Éric Dubuque	,	maire de Moffet
M ^{me} Carmen Rivard	,	mairesse de Nédélec
		et préfète suppléante de la MRCT
M. Alain Flageol	,	maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin	,	maire de Rémigny
M. Donald Alarie	,	maire de St-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin	,	maire de St-Édouard-de-Fabre
M ^{me} Édith Lafond	,	mairesse de St-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	,	maire de la Ville de Belleterre
M ^{me} Nicole Rochon	,	mairesse de la Ville de Témiscaming
M. Mario Lefebvre	,	maire suppléant de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M^{me} Patricia Noël, présidente du Comité municipal de Lanier
et représentante du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

M. André Pâquet, maire de Fugèreville

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault	,	coordonnateur au service d'aménagement
M ^{me} Katy Pellerin	,	directrice du Centre de valorisation et chargée de projet en environnement
M. Tomy Boucher	,	directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M ^{me} Lyne Gironne	,	directrice générale – secrétaire-trésorière



MRC-amie des aînés (VADA)





RÉSOLUTION N^o 12-14-536

Objet : Appui au développement de l'agriculture.

Considérant qu'historiquement, le Témiscamingue s'est bâti et développé grâce à l'agriculture et à l'exploitation forestière, confirmant ainsi l'agriculture comme étant un pilier passé et futur du développement économique et social de notre MRC;

Considérant que la MRC de Témiscamingue est une MRC à caractère rurale d'où l'importance d'un droit de pratique de l'agriculture et du devoir de le faire dans un esprit de développement et de promotion;

Considérant que le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle important dans l'occupation dynamique du territoire;

Considérant que les élus reconnaissent l'agriculture comme un des créneaux essentiels à l'économie du Témiscamingue se reflétant dans la variété des produits régionaux et d'un savoir-faire reconnu, découlant d'une fierté régionale;

Considérant que la MRC se doit de jouer un rôle de facilitateur en veillant à créer un environnement propice à la venue d'investisseurs au Témiscamingue pour le développement et l'innovation de notre agriculture;

Considérant que la MRC regorge d'un fort potentiel agricole et souhaite le mettre en valeur en favorisant la consolidation et la diversification de ses activités agricoles;

Considérant que le rôle de la MRC est d'assurer le développement de son territoire notamment en assurant un environnement propice et ouvert à tous les investisseurs voulant contribuer au développement de la MRC dans le respect de ses principes et ses valeurs;

Considérant que les élus souhaitent clamer haut et fort leur désir de voir s'épanouir le secteur agricole au Témiscamingue afin de léguer un héritage prometteur à la relève agricole pour une économie prospère et en santé;

Considérant l'importance de valoriser le secteur agroalimentaire, de soutenir nos agriculteurs dans leurs actions pour réhabiliter leur profession et de sensibiliser la population aux réalités du secteur agricole et agroalimentaire, cette sensibilisation visant à éliminer les perceptions négatives que le public pourrait avoir concernant le milieu agricole;

Il est proposé par M^{me} Édith Lafond
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que le conseil des maires souhaite réaffirmer sa volonté ferme d'encourager et de soutenir le développement et la diversification du secteur agroalimentaire sur son territoire;
- ❖ Que la MRC demande à tous les acteurs du développement d'encourager et soutenir le développement agricole afin de réaliser son plein potentiel économique;
- ❖ Que le conseil des maires désire rappeler que le territoire agricole doit demeurer un espace dédié à l'activité agricole;
- ❖ Que la MRC est fière de son agriculture, de ses agriculteurs, de leur expertise et de leur contribution au développement de notre MRC;





- ❖ Que le conseil des maires encourage les entrepreneurs agricoles et investisseurs à développer, innover et voir au rayonnement de leurs entreprises et de leurs produits sur le territoire de la MRC;
- ❖ Que le conseil des maires réitère l'importance de créer de la richesse pour enfin vivre et non survivre au sein de notre MRC et ainsi être capable d'accueillir et de maintenir une population fière de contribuer au développement du Témiscamingue.

(S) ARNAUD WAROLIN, PRÉFET
ARNAUD WAROLIN, PRÉFET

(S) LYNE GIRONNE, D. G. – SEC.-TRÉS.
LYNE GIRONNE, D. G. – SEC.-TRÉS.

Certifié copie conforme,

Ce 08 janvier 2015

Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue
LG/mg

Note : Le texte du présent extrait est sujet à correction par le conseil des maires lors de l'adoption du procès-verbal.

Page 3 de 3



ANNEXE 2



Catégories	Organisation
Organisations agricoles	UPA
	Union paysanne
Associations / organismes	Association de la route gourmande du Témiscamingue <ul style="list-style-type: none"> • Parcours des saveurs d'ici • Marché public de Ville-Marie
	Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est Ontarien
	Chambre de commerce Témis-Accord
	Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue
	Organisme de bassin versant du Témiscamingue
	Association touristique de l'Abitibi-Témiscamingue
	Collectif de développement agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue
Formation	Service de formation aux entreprises du Témiscamingue
	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
	Collectif régional de formation agricole (CSLT)
	Emploi-Québec
	Réseau Agriconseils
	Corporation de développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle du Témiscamingue
Services-conseils	Groupes-conseils agricole de l'Abitibi-Témiscamingue
	Réseau Agriconseils
Recherche	UQAT <ul style="list-style-type: none"> • Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
	Créneau Accord Agriculture nordique axée sur la production bovine <ul style="list-style-type: none"> • Cellules innovantes • BoviExpert • Commercialisation <ul style="list-style-type: none"> • Vitalipré Alléchamps Autres initiatives individuelles de commercialisation
Financement	MAPAQ <ul style="list-style-type: none"> • Programme régional de soutien au développement de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue • Programme d'appui à la diversification et au développement • Programme de soutien au drainage des terres de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec • Programme d'amélioration de la productivité des entreprises bovines • Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture • Programme Proximité • Prime-vert • Programme Levier - Appui au développement de l'industrie de la transformation alimentaire • Programme Innov'Action agroalimentaire
	Financière agricole du Québec <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-stabilisation • Assurance-stabilisation • Agri-stabilité • Agri-investissement • Agri-Québec • Programmme d'aide aux entreprises de bouvillons et veaux de grain situés dans les régions périphériques • Subventions à l'établissement et au démarrage
	Financement agricole Canada
	Réseau Agriconseils
	Institutions bancaires privées <ul style="list-style-type: none"> • Desjardins • Banque Nationale
Organisations para-gouvernementales	MRCT : La FQM travaille en collaboration avec la MRCT et cette dernière fait parti de cette fédération. <ul style="list-style-type: none"> • CMAA • Conseil des maires
	Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue
	SDT





Bibliographie

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue . (2001) . Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue (PPMV) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.temiscamingue.net/foret_privée/ppmv.pdf

Agricarrières et Centre d'emploi agricole . (2013) . Portrait du marché du travail du secteur de la production agricole - Région de l'Abitibi-Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.agricarrieres.qc.ca/pages/AbitibiTemisc.pdf

Agriculture et Agroalimentaire Canada . (2013) . Programme de paiement anticipé . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1290176119212>

Charest. L . (2012) . La Marche verte deux ans plus tard . Consulté le 25 janvier 2015 . www.hebdosregionaux.ca/abitibi-temiscamingue/2012/11/06/la-marche-verte-deux-ans-plus-tard

Collectifs régionaux en formation agricole - Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.formationagricole.com/regions.asp?qRegion=3

Commission de protection du territoire agricole . (2010) Rapport annuel 2009-2010

Commission de protection du territoire agricole . (2013) . Rapport annuel de gestion 2012-2013 . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2012-2013/contenu/pdf/rapport1.pdf

Commission de protection du territoire agricole du Québec . (2014) . Rapport annuel de gestion 2013-2014 . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2013-2014/contenu/pdf/rapport1.pdf

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://ccat.qc.ca/>

Consortium Ouranos . (2013) . Analyse prospective de la position concurrentielle du Québec en matière de production agricole dans un contexte de changements climatiques . Université Laval . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.ouranos.ca/media/publication/233_RapportDebailleul2013.pdf

De Baets, N., Gariépy, S. et Vézina, A. (2007) . Le portrait de l'agroforesterie au Québec - Sommaire exécutif . Agriculture et Agroalimentaire Canada Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www4.agr.gc.ca/resources/prod/doc/terr/pdf/som_portrait_qc_final_f.pdf

Debailleul et al . (2012) . Les C.C. vont-ils bouleverser la situation au Québec en matière de production agricole . Université Laval . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.ouranos.ca/fr/symposium/documents/Debailleul2012.pdf

Emploi-Québec . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications-et-formulaires/?tx_fceqpubform_pi1%5BRegion%5D=2

Emploi-Québec . (2012) . Portrait sectoriel Agroalimentaire - Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue

Environnement Canada, 2006. www.statcan.gc.ca/pub/16-201-x/2007000/5212433-fra.htm (consulté le 25 janvier 2015)

Équiterre . (2014) . Bottin . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.equiterre.org/solution/bottin>





Financière agricole du Québec, 2014. Bulletin Trans-Terres - Édition 2014 . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/etud/econ/vale_terr/transac_terres_2014_fra.pdf

Financière agricole du Québec . (2014) . Programme d'appui à la diversification et au développement régional . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/financement/autres_programmes/programme_dappui_a_la_diversification_et_au_developpement_regional.html

Forest Lavoie Conseil . (2013) . Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec - Contexte général, objectif et approche méthodologique . Rencontre des producteurs d'agneaux du Témiscamingue tenue le 30 octobre 2013

Forest Lavoie Conseil . (2014) . Le secteur agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue : Les opportunités seront au rendez-vous, une occasion pour bien vous positionner . Congrès de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue tenu le 21 novembre 2014

Fédération des producteurs de lait du Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://lait.org/en/>

Girard, C., Simard, M. et Fortin, V . (2006) . La migration des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue : résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans . Montréal : INRS-Urbanisation culture et société, Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Google Maps . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.google.ca/maps/dir/Toronto,+ON/Ville-Marie,+QC/

Google Maps . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.google.ca/maps/dir/Ville-Marie,+QC/Québec,+QC/

Goûtez l'Abitibi Témiscamingue . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.gouteznotreregion.ca/fr/abitibi-temiscamingue/index.cfm>

Groupe AGÉCO . (2012) . Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/etud/econ/vale_terr/vale_terre_2012.pdf

Institut de la statistique du Québec . (2010) . Production bovine - Bovins et veaux . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/production-bovine/index.html>

Institut de la statistique du Québec . (2011) . Population totale, superficie et densité, municipalités, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec . Statistique Canada, Recensement 2011 . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_08/population/poptot_superficie08.htm

Institut de la Statistique du Québec . (2014) . Régions- Bulletin statistique régional - Éditions 2014 - Abitibi-Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2014/08-Abitibi-Temiscamingue.pdf

Institut de la statistique du Québec et le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2014) . Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec - Édition 2014 . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Avis_Publicite/Pages/ProfilsectorielindustriebioalimentaireQuebec.aspx

La Presse . (2012) . Quel est le plus beau village du Québec ? . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.lapresse.ca/voyage/destinations/quebec/concours-le-plus-beau-village-du-quebec/?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B2_voyage_264_accueil_POS2





LeBlanc, P. (2013) . Coopérative et ruralité : des alliances historiques, une voie pour l'avenir . Éditions vie économique . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.eve.coop/?a=143

Mailhot, A. et Mullier, P. (2011) . Tendances historiques de plusieurs indices agroclimatiques pour les régions agricoles du Québec . Colloque en agroclimatologie

Meloche, J.-P., Debailleul, G. , (2013) . Acquisition de terres par des non agriculteurs au Québec - Ampleur, causes et portée du phénomène . CIRANO . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.cirano.qc.ca/files/publications/2013RP-04.pdf>

Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) . (2014)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation . (2011) . Portrait de la relève agricole au Québec . Consulté le 25 janvier sur http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) . Fichiers d'enregistrement des exploitations agricoles (2000, 2010 et 2014)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2012) . Établissements d'abattage et découpe sous inspection provinciale et fédérale pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-Est de l'Ontario

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . (2014) . Programmes . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/progaccueil/Pages/programmesaccueil.aspx>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec . Liste des établissements sous permis . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/Services/Pages/etablissementspermis.aspx>

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire . (2006) . Indice de développement socioéconomique . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/indice-de-developpement/>

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire . (2006) . Indice de développement socioéconomique - Témiscamingue . Consulté sur http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/indice_developpement/indicedev_Abitibi-Temiscamingue_2006.pdf

Ministère des Finances du Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/index.asp?>

Ministère des ressources naturelles . (2006) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrn.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-abitibi.pdf Organisme de bassin versant du Témiscamingue . (2013) . Plan directeur de l'eau, Section 2 : Portrait du bassin versant du Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.obvt.ca/fichiers/documents/PDE_Section_2_Portrait.pdf

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec . (2013) . Le parc national d'Opémican . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mddefp.gouv.qc.ca/parcs/opemican/

Ministère du Tourisme du Québec . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.tourisme.gouv.qc.ca/index.php

Ministère du Tourisme du Québec . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.bonjourquebec.com



MRC de Témiscamingue . (2014) . Présentation de la MRC de Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.mrctemiscamingue.qc.ca/upload/mrctemiscamingue/editor/asset/presentation%20mrct/Pr%C3%A9sentation%20MRC%202014.pdf>

MRC de Témiscamingue et Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue . (2011) . Le drainage des terres, une richesse collective - Présentation au ministre Gendron

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2002) . Nombre de lacs et superficie . Société de la faune et des parcs du Québec . Plan de développement régional associé aux ressources fauniques . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/ressources-hydriques/nombre-de-lacs-et-superficie#.VMVqHIdFlu4>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2009) . Les milieux humides de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC . Canards Illimités Canada, Plan régional de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes, Abitibi-Témiscamingue (portrait statistique et analyse détaillée) . Consulté le 25 janvier 2015 . <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/ressources-hydriques/les-milieux-humides-de-labitibi-temiscamingue-selon-la-mrc#.VMVqcodFlu4>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2009) . Tableau 1.6 - Moyenne des températures et des précipitations selon certaines stations météorologiques, 1971 à 2000 . Environnement Canada . Normales et moyennes climatiques au Canada . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/ressources-hydriques/les-milieux-humides-de-labitibi-temiscamingue-selon-la-mrc#.VMVqcodFlu4>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2010) . Domaines bioclimatiques . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/documents/atlas-galerie/10-carte-domaines-bioclimatiques-climat-sapiniere-pessiere-erabliere-abitibi-temiscamingue.pdf>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2012) . Tableaux statistiques - Agriculture et agroalimentaire . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2012) . Tableaux statistiques - Agriculture et agroalimentaire . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire#.VMIMrGc5Dcs>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2012) . Taux de décrochage en formation générale des jeunes, selon le sexe et les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et Québec, %, 2008-2009 à 2011-2012 . Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (bilan 4 du système Charlemagne) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/education/taux-de-decrochage-en-formation-generale-des-jeunes-selon-le-sexe-et-les-commissions-scolaires-de-labitibi-temiscamingue-et-quebec-2008-2009-a-2011-2012#.VMVzHYdFlu4>


Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . (2014) . Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue - Édition 2014 - Indicateurs et faits saillants . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_tableau-de-bord-edition-2014.pdf

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue . Tableaux statistiques - Éducation . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/education#.VMVywYdFlu4>

Pouliot, N. (2014) . Bilan du programme régional au 31 mars 2014 . Le Brin d'info de la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MAPAQ

Radio-Canada . (2011) . Pertes d'emplois à prévoir chez ADL de Rouyn-Noranda . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2011/01/28/001-sobeys-rouyn-noranda-transbordement.shtml>





Radio-Canada . (2013) . Peu de travailleurs agricoles étrangers au Témiscamingue . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2013/06/05/001-contraintes-travailleurs-agricoles-etranagers.shtml>

Radio Canada . 2010 . Marche verte pour aider la région à se relever . Consulté le 25 janvier 2015 sur ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2010/11/07/001-temiscamingue-marche.shtml

Riopel, M. (2002) . Le Témiscamingue : son histoire et ses habitants . [S.L.] : Les Éditions Fides

Robichaud, O. (2013) . Boeuf local : deux options complémentaires . La Frontière . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.lafrontiere.ca/2013/09/05/deux-options-complementaires

Rompré, M., et Carrier, D. (1997) . Étude pédologique des sols défrichés de l'Abitibi-Témiscamingue . Centre de recherche et d'expérimentation en sols . MAPAQ . Consulté le 25 janvier 2015 sur http://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq1b/pq1b_report.pdf

Répertoire agroalimentaire Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue

Réseau canadien en modélisation et diagnostics du climat régional . (2012) . Consulté le 25 janvier 2015 sur www.mrcc.uqam.ca/

Réseaux Agriconseils . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.agriconseils.qc.ca/les-reseaux-agriconseils/mandat/>

Société de développement du Témiscamingue . Fonds et mesures SADC-CLD . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.lasdt.com/fonds-et-mesures-sadc/>

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

Statistique Canada . (2011) Enquête nationale auprès des ménages (ENM) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/index-fra.cfm>

UQAT, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://chairedesjardins.uqat.ca/>

UQAT, Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés . (2006) . Consulté le 25 janvier 2015 sur <http://www.uqat.ca/services/service/fiche.asp?RefEntite=283>

Wikipédia . (2013) . Consulté le 25 janvier 2015 sur fr.wikipedia.org/wiki/Bouclier_canadien





MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



Crédit photo : Yves Grafteaux



Crédit photo : Yves Grafteaux



Crédit photo : Marianne Mathis



Crédit photo : Yves Grafteaux





LE PDZA EST PHOTOGÉNIQUE GRÂCE À VOUS !

Dans le cadre de la démarche de rédaction du PDZA, la MRC de Témiscamingue a initié un concours photo afin d'illustrer en image, le monde agricole et agroalimentaire témiscamien. Nous tenons à remercier les gens pour leur participation.

**Photo gagnante | page couverture & page de dos
Josée Drolet**

NOS PHOTOS COUP DE COEUR



**Tanya
Neveu**



**Richard
Dessureault**



**Gilbert
Dupont**



**Denis
Carrier**